

René Georgin

Guide de Langue française

Guide
de langue française

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Jean Moréas, essai critique (couronné par l'Académie française), Éditions de la Nouvelle Revue Critique.

Grammaire française (en collaboration avec Oscar Bloch), Hachette.

Pour un meilleur français, André Bonne.

La prose d'aujourd'hui, André Bonne.

Jeux de mots (*de l'orthographe au style*), André Bonne.

Le Langage de l'Administration et des Affaires, Éditions Sociales Françaises.

Le Code du bon Langage, Éditions Sociales Françaises.

Les Secrets du Style, Éditions Sociales Françaises.

L'Inflation du Style, Éditions Sociales Françaises.

Consultations de grammaire, de vocabulaire et de style, Éditions Sociales Françaises.

Problèmes quotidiens du langage, Éditions Sociales Françaises.



René Georgin a obtenu en 1958 le Prix Durchon de l'Académie française « pour ses ouvrages sur la langue française » et, en 1964, le prix Vaugelas, à Genève.

RENÉ GEORGIN

Guide de langue française

NOUVELLE ÉDITION
revue et augmentée

ÉDITIONS ANDRÉ BONNE

Avant-propos

Une lectrice de Pour un meilleur français *m'a reproché de n'avoir pas soufflé mot dans ce livre des* « *absurdités du français* ». « Vous prenez, *m'écrivait-elle*, la défense de ce pauvre français estropié par nous tous, mais pas de ces malheureux qui doivent le parler et butent perpétuellement à ses illogismes. » *Et elle s'en prenait* « à l'accord sans aucune utilité de **tout,** adverbe prétendu invariable », *ainsi qu'à celui, non moins illogique, du verbe après les locutions* **plus d'un** *et* **moins de deux.** *Elle s'indignait du double genre de* **gens,** *des emplois contradictoires, avec des sens différents, de* **aucun, rien** *et* **jamais,** *de la présence insolite de* **ne** *dans des phrases affirmatives et interrogatives. Et elle concluait :* « Si vous écriviez un autre livre qui serait intitulé *Pour une meilleure grammaire*, cela pourrait donner aux académiciens le désir de tenter quelques réformes. »

Mon premier mouvement fut de repousser cette suggestion. Ce procès, je ne l'intenterai pas à une langue que j'aime jusqu'à ses verrues, comme Montaigne disait de Paris. Certes, on y peut relever des chinoiseries et des contradictions nombreuses. Pourtant je n'entreprendrai pas de leur faire la guerre. Personne n'a le droit ni le pouvoir d'abroger d'un trait de plume l'usage établi, même s'il le condamne en

secret. L'oreille est si bien habituée à entendre dire : Elle est toute fière de son succès, *que* tout fière la *choquerait. Quel dictateur de la langue oserait parler le premier* de vieux gens*? Les ukases grammaticaux seraient les plus difficiles à faire respecter dans un pays où l'indépendance est un des traits marquants du caractère national.*

D'ailleurs, ces anomalies que ma lectrice qualifie d'absurdes tiennent à ce que le français n'est pas une langue fabriquée, comme l'espéranto, mais une vieille langue qui s'est formée lentement, hors des allées rectilignes et symétriques de la logique. C'est ce qui en fait la difficulté, mais aussi la richesse, la variété et les nuances. On y retrouve, comme dans nos cathédrales, des styles opposés, vestiges d'âges différents. On peut y noter aussi beaucoup de subtilités, mais la subtilité est une finesse. Cependant, à la longue, le français moderne est devenu une langue de logiciens sur laquelle ont médité des générations d'écrivains et de grammairiens. Ils l'ont fait sans doute avec un bonheur inégal. Mais le souci qui les animait et les anime encore mérite du moins le respect. D'autre part, je doute fort que les Quarante, gardiens de la tradition, entreprennent jamais de niveler et d'uniformiser notre langue. Ils se garderont de cette imprudence téméraire : car où s'arrêter, une fois engagés dans une réforme qui serait une véritable révolution? Et ils savent bien qu'ils risqueraient de n'être pas suivis, s'ils prenaient une initiative de ce genre : en matière de langue, le Français est, dans l'ensemble, fort conservateur. On s'en aperçoit aux réactions qu'a suscitées et que suscite encore chez les puristes, au bout d'un demi-siècle, le fameux arrêté ministériel de Georges Leygues qui rendait facultatifs certains accords.

Pourtant, à la réflexion, ma décision première a un peu molli. Par les étonnements qu'elle exprime, cette lettre m'a révélé qu'il reste bien de l'ignorance chez certains lecteurs de bonne volonté qui considèrent comme baroques et même incorrects des tours authentiquement français. Et j'ai été amené à penser que, sans faire porter une étude uniquement sur les chinoiseries du français, il y avait un livre à écrire pour expliquer, sans toujours les justifier, ces illogismes au grand public curieux de correction, et pour essayer de lui donner un sens plus profond et plus subtil de notre langue. Puisque tant de difficultés arrêtent des lecteurs, il n'est pas inutile de les éclairer.

Qu'on n'aille pas croire, cependant, que ce livre soit une grammaire qui viendrait s'ajouter à tant d'autres! Une grammaire, c'est un exposé dogmatique et systématique de tous les faits du langage. Or on ne trouvera ici qu'un commentaire des points les plus délicats de l'usage. J'ai laissé de côté tout ce qui est trop élémentaire, et négligé délibérément les chapitres qui ne présentent pas de difficultés notables. Des autres même, je n'ai retenu que ce qui peut embarrasser et rendre hésitant.

Je n'ai donc pas étudié toutes les questions traitées dans les ouvrages d'ensemble avec lesquels ce livre ne veut pas faire double emploi. C'est ainsi qu'on y chercherait en vain une théorie complète de la conjugaison; je me suis contenté de quelques remarques et explications historiques qui rendent compte de ses difficultés. On n'y trouvera pas davantage d'exposé didactique suivi sur la syntaxe des différents types de propositions. J'ai préféré, suivant un autre plan, plus synthétique, rattacher à une étude détaillée des emplois des modes celle de la structure interne de la phrase. Je me suis, en

effet, étendu sur le verbe, mot clef du langage. J'ai consacré aussi d'assez longs développements aux questions épineuses de l'orthographe et de la prononciation, pour signaler, sans tendresse indulgente, les pièges et les anomalies de l'une et de l'autre. Et j'ai insisté intentionnellement, chaque fois que j'en avais l'occasion, sur la signification de telle ou telle construction pour montrer combien les questions de grammaire et de sens sont étroitement liées. Si la grammaire, qui enseigne la simple correction, reste plus terre à terre que le style qui exige du talent, elle y conduit cependant et il n'y a pas un styliste qui ne connaisse bien sa langue. J'ai donc été amené souvent, à propos de l'emploi de tel mot ou de tel tour, à montrer quel caractère ils peuvent donner à la phrase, c'est-à-dire à pénétrer un peu dans le domaine de la stylistique.

J'ai cru devoir illustrer cette étude de nombreux exemples empruntés aux écrivains. D'abord parce qu'ils sont plus intéressants par leur contenu et la spontanéité de leur tour que les théories des grammairiens; ensuite il m'a semblé que c'était la meilleure façon d'évoquer la réalité vivante de la langue avec ses possibilités multiples et ses colorations variées. La grammaire part des faits du langage et ne les précède pas; sa rigueur doctrinale doit tenir compte des audaces des créateurs, quand celles-ci renouvellent et enrichissent les moyens d'expression. C'est l'usage des bons écrivains qu'il lui convient de faire connaître et de commenter, avec cette réserve qu'elle n'est pas forcée de leur donner toujours raison. Et quand un livre comme celui-ci ne serait qu'un recueil de belles phrases, cela me justifierait déjà, me semble-t-il, de l'avoir entrepris. On pourra juger que ces citations sont parfois pléthoriques. Mais leur rapprochement, leur nombre même a pour

intérêt de montrer comment la même idée a pu être exprimée diversement par des auteurs différents et parfois par le même auteur. Cette promenade à travers des textes de toutes les époques de notre littérature m'a procuré un vif plaisir. Je souhaite que le lecteur n'en prenne pas moins à passer en revue ma récolte.

Autant que possible, j'ai évité de fabriquer moi-même des exemples. Ceux qu'on invente pour les besoins de la cause, alors qu'on pense à vide, risquent toujours d'être plats. Ils ne sauraient avoir l'intérêt des phrases tirées toutes chaudes d'un contexte vivant. Si je me suis résigné à en forger, c'était pour être plus bref ou parce que je n'avais pas sous la main de texte littéraire qui se rapportât au cas précis dont je parlais. Simple pis-aller auquel on m'excusera d'avoir eu parfois recours.

Puisse ce livre — qui reprend, avec quelques suppressions et de nombreuses corrections et additions, le texte de Difficultés et finesses de notre langue *paru en 1952 aux Éditions André Bonne. — entretenir le goût des choses du langage chez les Français cultivés et dans le public plus vaste qui aspire à le devenir ! Puisse-t-il servir ainsi la cause de notre langue, parfois bien compliquée, mais qu'on n'en chérit pas moins, au contraire !*

La formation du français

le fonds latin de notre langue

Nous devons, on le sait, la majeure partie du fonds primitif de notre langue au latin importé en Gaule, avec et après la conquête, par les soldats romains, les commerçants et les colons qui parlaient un latin populaire fort éloigné du latin cicéronien. Ce latin, entendu par les Gaulois qui le répétaient tant bien que mal, sans guère le lire, est devenu le français suivant des lois phonétiques qui ont modifié les sons et généralement raccourci les mots en laissant tomber en partie les syllabes non accentuées. **Populum** a donné *peuple*, **fragilem** *frêle*, **redemptionem** *rançon*. De plus, en passant dans notre langue, les mots latins ont souvent changé d'acception. Ainsi **liberare,** qui signifie rendre la liberté, a donné *livrer* qui a parfois le sens contraire. C'est cette constitution lente et spontanée des premières assises de notre vocabulaire qu'on appelle la formation populaire du français.

Mais, au cours des siècles qui ont suivi, nous n'avons cessé d'emprunter au latin des mots relatifs à la religion, au droit, aux institutions, à la philosophie, aux arts, aux sciences et même à la vie quotidienne, mots savants à terminaison francisée ou mots et expressions passés tels quels en français.

On peut ainsi relever dans la vie religieuse, qui en est naturellement la plus riche : *admittatur*, *angélus*, *avé*, *bénédicité*, *confiteor*, *credo*, *de profundis*, *exeat* (passé depuis dans la vie scolaire et hospitalière), *ex-voto*, *gratias*, *magnificat*, *mea-culpa*, *miserere* (passé dans le vocabulaire médical), *non possumus*, *pater*, *requiem*, *salvé*, *te deum*, *triduum*, *urbi et orbi*. Plusieurs de ces mots et expressions ont gagné d'autres domaines.

La vie scolaire et universitaire a fait un sort à *accessit*, *alma mater*, *ex-aequo*, *ex cathedra*, *honoris causa*, *junior*, *magister*, *major*, *muséum*, *nota bene*, *palmarès* (liste de ceux qui ont reçu la palme), *pensum*, *satisfecit*, *senior*.

Dans la vie politique, intérieure et internationale, on note : *déficit*, *factum*, *mémorandum*, *modus vivendi*, *numerus clausus*, *placet*, *referendum*, *statu quo*, *ultimatum*, *veto* (passé de l'histoire de la Révolution au langage de l'O.N.U.).

La vie judiciaire nous offre *alibi*, *de plano* et le *de cujus*. Celle des sociétés financières : *consortium* et le *quorum*. La langue savante de l'argumentation : *a fortiori*, *a posteriori*, *a priori*, *distinguo*, *in medias res*, *mutatis mutandis*, *processus*.

La langue des sciences (médecine, anatomie, pharmacie, météorologie) a puisé largement dans le latin à qui elle doit, entre autres mots : *abdomen*, *biceps*, *cancer* (doublet de chancre et de cancre), *caecum*, *choléra*, *cirrus*, *codex*, *cubitus*, *cumulus*, *delirium*

tremens, *duodénum*, *faciès* (passé dans la langue policière), *fémur*, *fœtus*, *humérus*, *humus*, *index*, *laudanum*, *lumbago*, *lupus*, *médius*, *nimbus*, *opium*, *occiput*, *plexus*, *prurigo*, *radius*, *rectum*, *sacrum*, *sérum*, *sinus*, *spéculum*, *sternum*, *stratus*, *tibia*, *utérus*, *virus*, *zona*, sans compter d'innombrables noms de plantes et de remèdes.

Dans l'administration, on parle d'*intérim* et de *duplicata*. Dans la musique, de *duo* et de *quatuor* (sur lequel on a formé *septuor*). Les sports connaissent l'*omnium*, le *stadium*, les *juniors* et les *seniors*, et *tandem* repris à l'anglais qui l'avait emprunté au latin par jeu de mots : enfin, c'est-à-dire en longueur.

La langue de l'imprimerie et de l'édition se sert des mots *addenda*, *alinéa*, *deleatur* (à effacer), *erratum*, *ibidem*, *imprimatur* (permission d'imprimer), *index*, *in extenso*, *in-folio*, *in-octavo*, *ne varietur* (édition définitive), *passim*.

Enfin dans la langue quotidienne on emploie, plus ou moins couramment, les mots ou expressions *ad hoc*, *ad libitum*, *agenda*, *album*, *aléa*, *alter ego*, *aquarium*, *bis*, *boni*, *columbarium*, *curriculum vitae*, *décorum*, *et cetera*, *ex-libris*, *extra*, *factotum*, *gratis*, *idem*, *illico*, *inter pocula* (propos tenu entre les coupes, c'est-à-dire quand on ne sait plus bien ce qu'on dit), *ipso facto*, *lapsus*, *lavabo*, *maximum*, *mémento*, *minimum*, *mordicus*, *nec plus ultra*, *numéro*, *omnibus*, *persona grata*, *post-scriptum*, *primo*, *pro domo*, *prorata*, *prospectus*, *récépissé*, *secundo*, *sine die*, *sine qua non*, *spécimen*, *subito*, *terminus*, *tollé*, *ultra*, *vade-mecum*, *via*, *vice versa*, *virago*, *visa*, *vivat*. Et la liste, pour longue qu'elle paraisse, est loin d'être exhaustive. On fabrique même des mots nouveaux sur le modèle de mots latins, comme *préventorium* dont le suffixe est tiré de *sanatorium* qui lui-même n'existait en bas-latin que sous

la forme d'adjectif, *critérium*, mot grec latinisé, et *moratorium*.

Ajoutons que la publicité commerciale adore les mots latins : nous avons des hôtels *Imperator*, *Regina*, *Terminus*. Elle pousse même cet amour jusqu'à fabriquer des mots tire-l'œil prétentieusement terminés en **ex, or, us** et **um** qui sont autant de barbarismes. Je n'en citerai pas d'exemples, ne voulant pas faire de réclame à tel ou tel produit.

les doublets

On appelle doublets des mots tirés d'un mot généralement latin[1] qui avait déjà donné plus anciennement un mot français. Ces deux mots parallèles ont, avec une forme différente, une signification autre. C'est précisément parce que le doublet ne fait pas double emploi avec son aîné, qu'il a pu être créé. Au mot ancien venu du latin par formation populaire, c'est-à-dire avec des tassements, des contractions du radical qu'expliquent les lois phonétiques, s'est juxtaposé un mot de formation savante reproduisant exactement le mot latin et créé par les clercs pour rendre une idée nouvelle.

Ces mots sont nombreux dans notre langue. Quelques exemples feront apparaître la différence de forme et de sens qui sépare le mot savant, plus récent, du mot plus ancien, cité le premier : *amande* et *amygdale*,

1. Certains semblent remonter à un mot grec, mais nous sont en fait venus par l'intermédiaire du latin.

août et *auguste*, *avoué* et *avocat*, *blâmer* et *blasphémer*, *boule* et *bulle*, *cailler* et *coagular*, *cherté* et *charité*, *chétif* et *captif*, *chose* et *cause*, *coucher* et *colloquer*, *créance* et *crédence*[1], *cueillette* et *collecte*, *délié* et *délicat*, *écouter* et *ausculter*, *employer* et *impliquer*, *essaim* et *examen*, *étroit* et *strict*, *foison* et *fusion*, *hôtel* et *hôpital*, *livraison* et *libération*, *métier* et *ministère*, *moule* et *module*, *nager* et *naviguer*, *naïf* et *natif*, *noël* et *natal*, *oignon* et *union*, *orgue* et *organe*, *orteil* et *article*, *ouvrer* et *opérer*, *peser* et *penser*, *piètre* et *pédestre*, *poinçon* et *ponction*, *poison* et *potion*, *porche* et *portique*, *raison* et *ration*, *rançon* et *rédemption*, *sanglier* et *singulier*, *seing* et *signe*, *sembler* et *simuler*, *sevrer* et *séparer*, *sourdre* et *surgir*, *veille* et *vigile*, *tremper* et *tempérer*, *voyer* (*agent*) et *vicaire*, *usine* et *officine*.

D'autres doublets comme *chantre* et *chanteur*, *pâtre* et *pasteur*, viennent de cas différents de notre ancienne déclinaison, disparue au XIVe siècle. D'autres ont été tirés, l'un du singulier, l'autre du pluriel d'un neutre latin, comme *cor* et *corne*, *grain* et *graine*, *tourment* et *tourmente*, *vaisseau* et *vaisselle*[2]. Il en est que nous devons à des dialectes différents, comme *chevrette* et *crevette*, mot normand ou picard, qui rappelle la chevrette comme le bouquet rappelle le bouc par ses sauts et ses cornes. D'autres encore avaient une forme dans la langue d'oïl et une autre dans la langue d'oc, comme *trouvère*, *évier*, *châsse*, à côté de *troubadour*,

1. Tous deux remontent à *credere*, croire, avoir confiance en. *Crédence*, anciennement confiance, puis essai qu'on faisait des aliments avant de les servir aux princes, a désigné, par extension, le meuble sur lequel on faisait cet essai.

2. *Graine*, *corne*, *tourmente*, *vaisselle* sont du féminin, parce qu'ils ont été tirés d'un pluriel neutre latin qu'on a confondu avec un féminin de la première déclinaison latine.

aiguière, *caisse*. Nous avons gardé les deux séries de mots. D'autres doublets, venus du même mot latin qu'un mot plus ancien dans notre langue, ont été empruntés à une langue étrangère, comme *bilan* doublet de *balance*, *camp* doublet de *champ*, *cadence* doublet de *chance*, *cavalier* doublet de *chevalier*, *costume* doublet de *coutume*, *escale* doublet de *échelle*, *nègre* doublet de *noir*. Ces importations ne font pas non plus double emploi avec les mots de formation nationale.

D'autres doublets sont des mots étrangers entrés dans notre langue à des dates, par des voies et sous des formes différentes. *Abricot*, tiré de l'espagnol *albaricoque* ou du portugais *albricoque*, venus eux-mêmes de l'arabe *al-barqoûq*, n'est qu'un doublet de *précoce* : les abricots sont des pêches précoces (*praecocia persica*). On reconnaît dans le mot l'article arabe **al.** *Divan* et *douane* sont deux doublets empruntés au mot turc d'origine persane *diouân*, estrade à coussins et par extension salle de réception, bureau, d'où le sens de douane. *Cipaye* et *spahi* sont également des doublets remontant l'un et l'autre au persan *sipahi*, cavalier. Quant à *alcool* et *kohl* (l'un avec article, l'autre sans), ils viennent, malgré leur différence de sens, du même mot arabe *al-kohl*.

On peut également considérer comme des doublets des mots qui, passés de France en Angleterre, nous sont revenus sous une nouvelle forme et avec un nouveau sens, tels que *budget*, tiré de l'ancien français *bougette*, petit sac, et qui aujourd'hui en désigne un bien gros! *tunnel*, du français *tonnelle*, tonneau, puis voûte de verdure, qui a pris en anglais le sens de passage souterrain; *sport*, issu de l'ancien mot français *desport*, jeu (qui se retrouve dans le péjoratif *déportements*,

mœurs déréglées); *express*, qui est notre adjectif *exprès; square*, jardin carré, emprunté de l'ancien français *esquerre* qui se retrouve dans *équerre* et *équarrir*. Quant à *interview*, c'est notre bon vieux mot *entrevue*. Il n'est pas jusqu'au *tennis* qui ne vienne de notre impératif : *tenez*, terme du jeu de paume qu'employait le serveur au moment de lancer la balle. Est-ce pour rendre leur politesse aux Anglais que nous leur avons, à notre tour, emprunté *play* dont *tenez* remplirait fort bien l'office?

suffixes et préfixes

Les **suffixes** qui servent à former tant de mots dérivés et permettent d'accroître sans cesse — et non sans abus — notre vocabulaire, sont parfois traîtres. Plusieurs suffixes peuvent, avec un même mot simple, former des dérivés de sens très différents. C'est ainsi que *prolongement* n'est pas synonyme de *prolongation*, ni *observation* de *observance*, ni *hachure* de *hachis*, ni *courbure* de *courbature*[1], ni *déchirure* de *déchirement*, ni *fraction* de *fracture*, ni *abattement* de *abattage* et de *abattis*, ni *sauveur* de *sauveteur*, ni *inclinaison* de *inclination*, ni *raffinerie* de *raffinement* et de *raffinage*, ni *verdure* de *verdeur*, ni *éleveur* de *élévateur*. La confusion de ces mots produirait un effet comique infaillible. Sont de même différenciés par leur suffixe des

1. Ces deux suffixes représentent en réalité le même suffixe latin passé en français sous deux formes, l'une populaire : *ure*, l'autre savante : *ature*.

adjectifs comme *arbitraire* et *arbitral*, *artificiel* et *artificieux*, *officiel* et *officieux*, *original*, *originel* et *originaire*, *rougeâtre* et *rougeaud*, *séculaire* et *séculier*, *verbal* et *verbeux*, *temporaire* et *temporel*, *somptueux* et *somptuaire*. Il y a là des spécialisations du sens que nous connaissons d'instinct, mais qui sont un piège pour des étrangers[1].

Si beaucoup de suffixes n'ont qu'une seule valeur sémantique, d'autres en ont plusieurs. Ainsi le suffixe **ier** sert à désigner une profession, un état dans *épicier*, *rentier*, un arbre dans *poirier*, un récipient dans *encrier*, *saladier*. **On** qui sert à former des diminutifs dans les dérivés français : *carafon*, *garçon*, a un sens augmentatif dans *ballon* et *salon*, importés de l'italien[2]. Et il désigne simplement un objet dans *chiffon* et *bouchon*. Le suffixe **ateur** s'applique à des personnes : *dessinateur*, *commentateur*, *prédicateur*, mais aussi à des choses : *accumulateur*, *aspirateur*, *commutateur*, *excavateur*, *percolateur*. **Oir** peut correspondre à un objet : *arrosoir*, ou à un local : *parloir*. **Aire** termine des noms de personnes : *locataire*, *fonctionnaire*, *propriétaire*, ou de choses : *annuaire*, *estuaire*, *dictionnaire*, *sanctuaire*. **Ard** sert pour des objets : *brassard*, *billard*, *buvard*, mais s'applique aux hommes avec un sens péjoratif dans *criard*, *chauffard*, *paniquard*, *pleurard*. **Ade** a un sens collectif dans *colonnade*, désigne une action dans *promenade*, un produit résultant d'un mélange dans *citronnade*. **Aille** et **asse**, collectifs dans *pierraille*, *victuaille*, *liasse*, ont un sens péjoratif dans *valetaille*, *paperasse*, *vinasse*. **Esse** sert à former des

1. On trouvera un tableau détaillé des paronymes français dans le *Code du bon langage*.
2. En fait, dans *ballon* et *salon*, mots empruntés à l'italien, **on** n'est pas un suffixe, du moins pas un suffixe français.

titres féminins : *duchesse*, *comtesse*, ou à désigner des qualités : *mollesse*, *souplesse*, *faiblesse*. **Euse** s'applique à des personnes : *chanteuse*, *pêcheuse*, ou à des choses : *écrémeuse*, *mitrailleuse;* et le mot *coiffeuse* a les deux emplois.

Nos **préfixes,** empruntés presque tous, avec plus ou moins de modifications, au latin et au grec, ont des sens généralement moins variables. Cependant ils sont loin d'avoir toujours la même valeur. Ainsi **ad** (devenu par assimilation **ac, af, ag, al, am, an, ap, ar, as** et abrégé parfois en **a**) peut exprimer la direction : *amener*, *aborder*, *apporter*, la réunion : *attrouper*, *assembler*, la transformation : *allonger*, *agrandir*. **De, des, dis** marquent la séparation : *débarquer*, l'idée négative : *déloyal*, *dissemblable*, l'achèvement de l'action : *dessécher*. **Re, ré**[1] expriment la répétition : *redire*, *relire*, *rouvrir;* le retour en arrière : *refouler;* l'opposition : *réagir;* l'intensité de l'action : *raffoler*, *remplir*. Et souvent ils n'ajoutent rien au sens du mot simple, comme dans *rafraîchir*, *ralentir*, *répandre*, *rétrécir*, *rapetisser*, et dans le populaire *rentrer*, employé abusivement pour *entrer*[2]. On comprendra l'importance des préfixes, leur influence sur le sens, en

1. **Re,** devant une voyelle, au lieu de s'élider — ce qui serait normal, comme dans *ranimer*, *rajuster*, *rapproprier*, *rappeler*, *rapprendre*, et le vieux *ravoir* (devenu populaire) —, prend parfois, par euphonie, pour éviter l'écrasement de deux syllabes en une seule, la forme **ré** : *réagir*, *réabonner*, *réaccoutumer*, *réaffirmer*, *réarmer*, *réapparaître* (qui fait double emploi avec *reparaître*), *rééditer*, etc. Cette forme **ré** se trouve aussi dans des verbes commençant par une consonne, comme *réconforter*, *récompenser*, *réconcilier*, *réclamer*, *rénover*, *réviser* (autrefois écrit reviser), *récréer*, *réformer*, *répartir* qui n'ont pas le même sens que *recréer*, *reformer* et *repartir*.

2. *Epandre* est en recul devant *répandre*. *Alentir* et *étrécir* ne se rencontrent plus guère. *Afraîchir* et *encontrer* ont disparu complètement de l'usage, supplantés par *rafraîchir* et *rencontrer*.

comparant entre eux des verbes comme *mener*, *amener*, *se démener*, *emmener*, *malmener*, *promener*, *ramener*, *surmener*. On en pourrait dire autant de *conduire*, *déduire*, *enduire*, *induire*, *introduire*, *produire*, *réduire*, *séduire*, *traduire*. Mais ces mots ont été tirés directement du latin où ils avaient déjà un préfixe; ce ne sont pas des créations du français.

les mots composés

Le vocabulaire français s'est enrichi également en formant avec plusieurs mots, soudés ou juxtaposés, des **mots composés** de tout genre dans lesquels — c'est le propre du mot composé — on ne perçoit généralement plus le sens des éléments composants, mais qui évoquent une seule idée. Il serait trop long d'énumérer tous les procédés de formation de ces mots nouveaux; qu'il nous suffise d'en citer quelques-uns.

Noms : plafond, vinaigre, gendarme, fainéant, rond-point, contrevent, bateau-lavoir, carte-lettre, lieutenant, rose-trémière, face-à-main, œil-de-bœuf, sang-froid, sergent-major, wagon-lit, timbre-poste, terre-plein, blanc-bec, casse-tête, prie-Dieu, eau-forte, savoir-faire, ouï-dire, saute-ruisseau, laissez-passer, sous-ordre, etc.

Adjectifs : ivre mort, clair-obscur, gris perle, vert pomme, sourd-muet, anglo-saxon, clairsemé, vermoulu, aigre-doux, etc.

Verbes : colporter, maintenir, bouleverser, saupoudrer, etc.

Adverbes et locutions adverbiales : d'abord, à présent, parfois, quelquefois, toujours, avant-hier, de même, de bon gré, à l'envi, à la légère, d'arrache-pied, au loin, à droite, en bas, tout à fait, à peine, pas du tout, peut-être, à l'aveuglette, à contre cœur, à la va-comme-je-te-pousse, etc.

Conjonctions et locutions conjonctives : toutefois, cependant, d'ailleurs, par suite, par conséquent, du reste, du moins, lorsque, avant que, puisque, de peur que, afin que, parce que, etc.

Prépositions et locutions prépositives : malgré, depuis, au-devant de, afin de, grâce à, en face de, faute de, d'après, par-devant, etc.

A côté de ces mots composés, il convient de faire une place à part à une création bien française, celle des **locutions verbales,** si nombreuses dans notre langue, formées d'un verbe et de son complément, généralement sans article. On n'y distingue souvent plus le sens du verbe composant; mais les deux mots réunis forment un véritable composé équivalent d'un seul mot. Dans bien des cas, le français les préfère — du moins jusqu'ici — à un verbe simple qui leur correspondrait dans une langue étrangère. C'est un procédé d'expression analytique grâce auquel nous exprimons des nuances que souvent aucun verbe simple ne pourrait rendre, et qui, de plus, fait souvent image.

On dit ainsi : avoir faim, soif, envie, froid, lieu, confiance, soin, recours, vent de, pitié; baisser pavillon; battre monnaie; chercher fortune; crier misère, vengeance; donner lieu, prise; faire fortune, choix, signe, grâce, front, cas de, pitié, attention, rage, fi, voile, loi, défense, connaissance, silence, effort, flèche, feu, peur; fausser compagnie; fermer boutique; lâcher pied; livrer bataille; menacer ruine; mettre fin,

obstacle; perdre connaissance, pied; plier bagage; prendre pied, note, feu, rang, langue, conseil, parti, jour, haleine, garde, fin, congé, part, confiance; prêter main-forte, serment; porter bonheur, préjudice, secours, remède; rendre justice, gorge, service; rouler carrosse; savoir gré; tenir tête; tirer vanité, vengeance, parti; trouver moyen, etc.

La plupart de ces locutions verbales, comme *faire sensation*, *faire scandale*, ne pourraient que difficilement être remplacées par un verbe simple. Et lors même que ce verbe existe ou qu'on le crée, il est moins vivant, moins naturel, que la locution correspondante. *Faire impression* est plus expressif que *impressionner*. Le français se doit de garder ces locutions verbales et de ne pas forger inutilement des verbes en **er**, longs et monotones, pour les doubler.

les mots protées

Une autre source d'enrichissement de notre vocabulaire est le passage de mots d'une catégorie grammaticale dans une autre. Car ils ne se tiennent pas sagement dans les compartiments où les grammairiens les ont rangés, d'une façon parfois arbitraire.

Des noms sont tirés :

D'adjectifs, pour désigner : A) *des êtres :* un ancien, un aveugle, un brave, une belle, une bonne, un cardinal, un comique, un curieux, un étranger, un faible, un fidèle, un fort (des halles), un impie, un juste, un lâche, un malin, les modernes, un muet, un naturel,

le public, le principal (d'un collège), un sot, un sourd, le souverain, une vieille, un voisin, etc.; B) *des couleurs :* le blanc, le bleu, le noir, le rouge, etc.; C) *des choses concrètes :* le bas, un carré, une circulaire, un complet, le creux, un fort, le haut, le large, une majuscule, le plein (d'essence), un rond, une verticale, un végétal, etc.; D) *des notions abstraites :* l'agréable, l'antique, le beau, le capital, le comique, le commun, un faible (avoir un faible pour), le flou, l'historique, l'idéal, la logique, le mobile, la moyenne, le naturel, le et la physique, le plaisant, le propre, le principal, le ridicule, le superflu, le tragique, l'utile, le vague, le vide, le vrai, etc.

D'adjectifs numéraux : le dix, un cent, un mille, le second (étage), une seconde, un quart, un tiers et une tierce, un dixième, une quinte, les Quarante, les Quinze-Vingts.

De pronoms : le moi, le tout, mettre du sien.

D'infinitifs : l'avoir, le coucher, le devoir, le déjeuner, le devenir, le lever, un parler, le pouvoir, le repentir, le rire, le savoir, le souvenir, le toucher, des vivres, etc.

D'un radical verbal : aboi, accord, accueil, adresse, affiche, appel, appui, avance, brouille, compte, conserve, débat, détail, dépouille, élève, emploi, garde, heurt, maintien, marche, nage, offre, oubli, pli, réclame, recueil, repli, retard, souhait.

De participes présents masculins ou féminins : assistant, brillant, combattant, la Constituante, émigrant, étudiant, gagnant, mendiant, négociant, partant, passant, penchant, perdant, prétendant, revenant, ruminant, versant, vivant, volant, votant, une voyante, etc.

De participes passés masculins ou féminins (parfois

des deux) : allée, aperçu, arrivée, assise, composé, conduit et conduite, coulée, condamné, crainte, criée, député, déporté, dictée, durée, écrit, enclos, émigré, énoncé, entrée, envoyé, étendue, extrait, fiancé et fiancée, jeté et jetée, juré, marié et mariée, menée, mort, parvenu, passé, percée, permis, prise, raccourci, rangée, reçu, redite, résumé, revenu, revue, rôti, sortie, teint et teinte, tenue, vaincu, veillée, volée, vue, etc.[1]

De mots invariables : le dedans, le dehors, le dessus, le dessous, l'avant, l'arrière, le devant, un oui, un non, un mais, le pourquoi, le pour et le contre, des car, des si, le peu, le trop.

De locutions ou de propositions entières : un rendez-vous, un laissez-passer, du laisser-aller, du savoir-faire, un je-ne-sais-quoi, un sans-le-sou, un pince-sans-rire, un hors-la-loi, un on-dit, un ouï-dire, un m'as-tu-vu, un larme-à-l'œil, un passe-partout, le qu'en-dira-t-on, un tête-à-tête, un sauve-qui-peut, des va-et-vient, des va-nu-pieds, un vis-à-vis, un crève-la-faim, un tire-au-flanc, etc.

De groupes d'initiales accolées : le G.Q.G., le M.R.P., la C.G.T., la D.C.A., la S.P.A., la T.S.F., etc. Ces sigles, souvent énigmatiques, pullulent dans notre jargon d'aujourd'hui.

Enfin **des noms propres d'hommes** (réels ou imaginaires), **de pays ou de villes** deviennent des noms communs pour désigner : A) *des personnes ou des types rappelant des personnages connus :* un adonis, un

1. D'anciens participes, aujourd'hui disparus de la conjugaison, survivent comme noms : *chute, course, cueillette, dette, élite, émeute, fente, fonte, pente, perte, ponte, quête* et *requête, recette, rente, source, suite* et *poursuite, tente, tonte, vente.*

apollon, un amphitryon, un benjamin, un gavroche, un harpagon, un hercule, une mégère, un narcisse, un pipelet, un tartufe, un vandale, etc.; B) *des animaux :* un canari, un terre-neuve, une rossinante; C) *des choses,* en particulier des produits ou objets fabriqués rappelant le pays d'origine ou le nom de l'inventeur : atlas, bordeaux, bougie, cachemire, calepin, chantilly, camembert, champagne, cognac, curaçao, damas, dédale, gibus, gruyère, guillotine, irlande, jérémiade, lebel, mansarde, maroquin, méandre, panama, persienne, poubelle, silhouette, tulle, valenciennes, etc.

Des adjectifs sont tirés de *noms* : bête, crâne, artiste, nature, mauve, pourpre, rose, sans parler des noms qui sont pris adjectivement pour désigner des couleurs, mais en restant invariables : marron, noisette, aubergine, paille, garance, groseille, vermillon, etc. Et le *participe* s'emploie naturellement comme adjectif : une réponse encourageante, la semaine passée. Certains noms, placés en apposition, prennent une valeur d'adjectifs, comme *artiste*, *bonhomme*, *canaille*, *diable*, *fantôme*, *fripon*, *gavroche*, *peuple*, *pompier*, *monstre* (un succès monstre). D'autres s'emploient à la fois comme noms et comme adjectifs, tels que *enchanteur*, *interrogateur*, *railleur*, *rêveur*, *séducteur*, *songeur*, *travailleur* qui désignent des qualités.

Peuvent devenir **adverbes** *des noms :* pas, point; *des adjectifs :* bas, bon (tenir bon, tout de bon, sentir bon), cher, chaud, clair, court (tourner court), droit, faux, juste, net, sec, même, tout; *des participes :* maintenant.

Deviennent **prépositions,** des *adjectifs* et des *participes :* excepté, sauf, vu, pendant, passé, concernant, touchant; des *adverbes* combinés avec **de** : au-dessus de, en dehors de.

Sont pris comme **conjonctions** des *formes verbales :* soit; des *adverbes :* alors, aussi, ainsi, du moins, cependant, d'ailleurs, seulement; des *prépositions* combinées avec *que :* après que, avant que, pour que.

Sont employés comme **interjections,** des *noms :* Courage! Peste! Grâce! Diable! Dame! Paix! Silence! Attention! des *noms composés :* Adieu! Bonjour! des *adjectifs :* Hardi! Bon! des *formes verbales :* Soit! Allons! Voyons! Suffit! Tiens! des *adverbes :* Bien! des *locutions :* Au revoir! Par exemple! Tant pis! Quand même!

Les écrivains ne se font pas faute de faire glisser des mots d'une catégorie grammaticale dans une autre. Giono substantive volontiers des adjectifs : *Le large des eaux, le plein chaud du chemin sans ombre.* Il fait de l'adverbe un nom : *Malgré le tard* et même un adjectif : *L'oiseau passe au-dessus de ces montagnes loin.* Colette prend des adjectifs adverbialement : *miauler aigu, saigner rouge, rire carré.* Ailleurs, elle intercale un **très** dans une locution substantive : *au très beau milieu de Paris.* Elle prend même un nom comme adjectif en le mettant au superlatif : *le tout bébé.* On lit dans *Mon Faust : Le plus beau de ce jour chante avant de mourir.* Valéry a pris ici comme nom un adjectif neutre mis au superlatif. On dit bien, sans doute : *le plus beau de l'affaire;* la différence, c'est que chez Valéry *le plus beau* a un sens presque concret, désigne le moment et l'aspect du jour.

l'évolution du sens des mots

La langue ne s'est pas enrichie seulement par de constants emprunts au latin, au grec et aux langues vivantes étrangères, par des créations de mots nouveaux, dérivés et composés, formés à l'aide de préfixes et de suffixes ou par la réunion de plusieurs mots en un seul, par le passage de mots d'une catégorie grammaticale à une autre. Le vocabulaire a également accru ses ressources par le changement de signification des mots qui, à côté de leur sens propre ou premier, ont pris des sens dérivés ou figurés.

Feuille, par exemple, au propre lamelle verdoyante des plantes, s'applique au papier en raison de l'idée de minceur qu'elle évoque. Mais ce sens même s'est spécialisé pour des destinations particulières, comme feuille de buvard, feuille de papier à cigarettes, feuille d'impôt, feuille de route, et, en retournant à ses origines végétales : écrire dans une feuille de chou. Et feuille s'étend aussi à la tôle, au verre, au fer-blanc.

Pied est passé de l'homme à la plante (pied de pensée), à l'arbre, à la table, à la chaise, au verre, à la montagne. Il a pris des sens plus éloignés encore de son acception première dans des locutions imagées comme : vivre sur un grand pied, prendre une recommandation au pied de la lettre. Et il désigne, comme **pes** en latin, une mesure : fossé de dix pieds, vers de douze pieds.

Bras, membre long du corps humain, s'emploie au figuré dans : avoir le bras long, être le bras droit de quelqu'un. Il s'est étendu aux animaux pour désigner les membres antérieurs de certains d'entre eux. Il est devenu, par métaphore, le bras d'un fauteuil, d'un brancard, d'un fleuve et aussi un bras de mer.

Article, doublet savant de *orteil*, d'abord terme d'anatomie désignant la jointure de deux os, a pris le sens de partie, de division : article d'un traité, article de revue; de point particulier : article de foi; de moment, de conjoncture : être à l'article de la mort; d'objet de commerce : articles de Paris, cet article manque; sans oublier son sens grammatical : l'article défini.

On pourrait prolonger à l'infini cette promenade lexicographique. Il vaut cependant la peine de considérer rapidement de quelle manière se sont faits ces glissements et extensions de sens qui ont apporté tant de richesses nouvelles à notre vocabulaire. Ces changements de sens procèdent :

Par passage du concret à l'abstrait : la clef de la maison, la clef du mystère — la clarté du jour, la clarté d'un exposé — la lueur d'un incendie, une lueur d'espoir — l'amertume d'un fruit, l'amertume d'une réponse — la sécheresse du sol, la sécheresse du cœur — la borne d'un champ, une ambition sans bornes — le poids d'un fardeau, le poids des soucis — aimer le miel, être tout miel — un bâtiment en ruine, la ruine de nos espoirs — les combles d'une maison, le comble de l'insolence — faire la cuisine, la cuisine électorale — la base d'une colonne, la base d'un raisonnement — la souplesse de l'osier, la souplesse d'un caractère — une racine d'arbre, la racine du mal — souffrir de la soif, la soif des honneurs —

cueillir un fruit, récolter le fruit de son travail — se jeter sur un écueil, éviter les écueils d'une séance orageuse — tomber dans un abîme, un abîme de scélératesse — la lumière, prêtez-moi vos lumières[1].

Par passage de l'abstrait au concret : la charité, faire la charité — la bonté, avoir des bontés pour quelqu'un — la liberté, prendre des libertés avec quelqu'un — la malhonnêteté, commettre des malhonnêtetés — l'étourderie, faire des étourderies — la manière, faire des manières — la vérité, dire ses vérités à quelqu'un.

Par passage de la matière à l'objet fabriqué : le marbre, des marbres de Rodin — le fer, des fers forgés, croiser le fer — le verre, un verre à bière — l'émail, des émaux bressans.

Par passage du contenant au contenu : une tasse de porcelaine, une tasse de thé — une carafe de cristal, une carafe de vin — un verre à pied, un verre de bordeaux.

Par passage du sens collectif au sens individuel : le collège électoral, bâtir un collège.

Par passage du sens individuel (abstrait ou concret) **au sens collectif :** un paysan, le paysan se plaint — un poisson, le poisson se plaît dans ces parages — la noblesse d'un geste, la noblesse avait des privilèges — un linge, acheter du linge — tracer un cercle, le cercle des amis — confier une commission à un ami, la Commission des Finances — le corps de l'homme, un corps de troupes — l'étude des sciences, une étude d'avoué — aimer la musique, une musique militaire — arriver au tribunal, le tribunal entre en séance —

1. Tous ces transferts de sens sont en fait des *métaphores.* Nous employons donc sans cesse des métaphores en parlant, sans nous en rendre compte.

cirer le parquet, informer le parquet — un attelage bien fait, un bel attelage — le dossier d'un fauteuil, étudier un dossier (ensemble de documents réunis dans une chemise qui porte sur le dos une étiquette indicative).

Par passage d'un nom d'art ou de science à des noms concrets d'œuvres d'art ou de livres : la sculpture, admirer des sculptures — la géographie, ouvrez vos géographies.

Par extension de la partie au tout : apercevoir trois voiles (pour trois bateaux), une ville de cent mille âmes, un repas à tant par tête, un troupeau de trente têtes, cent bras sont prêts à le défendre, ces braves cœurs prendront son parti, un village de cent feux, je regagne mon toit.

Par passage du signe à la chose signifiée : la robe pour la magistrature, l'épée pour l'armée.

Certains noms subissent des extensions de sens encore plus grandes et plus compliquées. Ainsi **foyer** désigne au propre le lieu où on fait du feu, puis la famille qui se réunit autour de ce feu (d'où : *un village de cent foyers*); l'intimité de la vie familiale : *aimer son foyer*; un lieu de réunion bien chauffé : *le foyer du soldat*, *le foyer d'un théâtre* (où le public allait se chauffer pendant les entractes quand les salles n'étaient pas chauffées); une source, un centre : *foyer d'infection*, *foyer lumineux*, *foyer d'intrigues*. **Théâtre** a désigné d'abord l'édifice où se donnent des représentations dramatiques : *le théâtre d'Epidaure;* puis les œuvres qui s'y jouent : *le théâtre de Sophocle;* l'ensemble des acteurs qui forment une troupe : *le Théâtre-Français est en tournée;* enfin le lieu où une action s'est accomplie : *aller revoir le théâtre de ses exploits*. On dirait des ronds concentriques qui s'élar-

gissent autour du point de chute d'une pierre dans l'eau.

Les adjectifs ont subi la même évolution de sens que les noms. Ainsi *aigre*, *aigu*, *amer*, *aride*, *aveugle*, *bouillant*, *ferme*, *glacial*, *large*, *mou*, *mûr*, *profond*, *radieux*, *raide*, *sec*, *sombre*, *sourd*, *tendre*, *tiède*, *tranchant*, qui ont eu d'abord un sens physique, ont pris aussi un sens moral. De même des verbes comme *allumer*, *balayer*, *blanchir*, *blesser*, *couper*, *couver*, *croquer*, *cultiver*, *déchirer*, *dénouer*, *dévorer*, *disséquer*, *dissiper*, *embrasser*, *estropier*, *froisser*, *laver*, *moissonner*, *mordre*, *nourrir*, *pendre*, *remuer*, *respirer*, *ronger*, *secouer*, *semer*, *travestir*, qui désignent au propre des actes et gestes précis, ont pris une acception figurée. Comparez : *tuer un lièvre* et *tuer le temps*.

***

Il faut noter aussi que beaucoup de mots n'ont plus aujourd'hui le sens qu'ils avaient autrefois. Quelques-uns ont vu leur domaine s'étendre. Ainsi **panier**, étymologiquement corbeille à pain, désigne toutes sortes de corbeilles. Le **quartier**, quatrième partie d'un tout, est maintenant une portion quelconque d'un tout : *Les beaux quartiers de Paris.*

Le sens de beaucoup de nos mots a été, au contraire, en se restreignant. **Succès** désignait autrefois le résultat bon ou mauvais (ce qui succède), si bien que l'heureux succès d'une affaire n'était pas un pléonasme : *Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse* (Corneille), ni le mauvais succès une contradiction : *Il paraît que les Russes s'aperçurent du mauvais succès de leurs boulets* (Mérimée). Aujourd'hui il signifie uniquement résultat favorable.

Viande s'appliquait à toute sorte de nourriture : C'est un coupe-gorge qu'une table chargée de trop de viandes (*Molière*), valeur qui se retrouve encore dans l'expression *viande creuse.*

Poison (féminin jadis, conformément à son étymologie) était un breuvage, sens qui a passé dans son doublet, la préparation médicamenteuse appelée *potion.*

Jument désignait — comme le latin *jumentum* — une bête de somme en général, et souvent des mulets.

Comme les monnaies qui s'usent à force d'avoir circulé et dont l'effigie devient fruste, les mots s'affaiblissent au cours des siècles.

Abîmer, c'était précipiter dans un abîme, par extension détruire entièrement, ruiner : De si grands maux, qui sont capables d'abîmer l'État (*Bossuet*), puis enfoncer : Abîmé dans une rêverie profonde (*Voltaire*). Aujourd'hui, c'est mettre hors d'usage en détériorant.

Charme (du latin *carmen*, formule d'incantation magique capable de vous envoûter) signifiait sortilège : Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte (*Corneille*). Il ne désigne plus que l'attrait physique, la grâce et parfois aussi l'attrait moral : *Cette personne a du charme; le charme de sa conversation.*

Ennui (où l'on retrouve le latin *odium*, haine, objet de haine), désignait une douleur odieuse, un violent désespoir, un grave souci : Sa mort avancera la fin de mes ennuis (*Racine*). Ce n'est plus aujourd'hui qu'une contrariété plus ou moins vive, ou le malaise vague qu'éprouve une âme vide, un esprit inoccupé. Et comme cet ennui romantique a lui-même vieilli, ou du moins le mot qui le désigne, la langue moderne le remplace parfois improprement par *nostalgie.*

Etonner, c'est ébranler, faire trembler par une com-

motion physique semblable à celle d'un coup de tonnerre, par suite paralyser physiquement ou moralement : De mes sens étonnés un désordre s'empare (*Racine*); Mon génie étonné tremble devant le sien (*Racine*). Aujourd'hui, c'est simplement surprendre.

Gâter (du latin *vastare*, qu'on retrouve dans dévaster) signifiait rendre désert, saccager, détruire complètement : La maudite engeance Eut le temps de gâter en cent lieux le jardin (*La Fontaine*). Ce n'est plus que mettre en mauvais état, endommager et, en parlant des enfants, les traiter avec une excessive faiblesse qui risque de les corrompre.

Gêner, c'était torturer au physique ou au moral (*gêne* signifiait torture, mise à la question) : Et le puis-je, Madame? Ah! que vous me gênez! (*Racine*). Le sens s'est affaibli jusqu'à celui d'imposer une contrainte, un dérangement plus ou moins grand.

Meurtrir signifiait tuer, sens qui se retrouve dans *meurtre* et *meurtrier* : Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris (*Racine*). Ce n'est plus qu'endommager par contusion.

C'est précisément parce que les mots s'usent que la langue — spécialement la langue populaire — crée des mots souvent imagés, mais parfois brutaux, pour exprimer l'idée avec plus de force. Elle remplace le banal **très** par des adverbes longs et hyperboliques comme *infiniment*, *divinement*, *follement*. **Etonnant**, usé, a été ainsi détrôné par *épatant*, *époustouflant*, *ébouriffant*, *pyramidal*, *renversant*, *mirobolant*, *phénoménal*, *pharamineux*. On ne se contentera plus de dire d'un spectacle qu'il est joli, ni même admirable; on le qualifiera de l'épithète passe-partout, impropre, monotone et lassante de *formidable*.

L'argot populaire ne cesse d'opérer ainsi, d'autant plus qu'il est en principe une langue secrète forcée de se renouveler constamment. Mais la langue courante n'est aujourd'hui guère en reste avec lui.

Et je ne parle pas des nombreux contresens commis de tout temps — mais peut-être plus aujourd'hui que jamais — sur des mots savants et même usuels. C'est le devoir des grammairiens, des critiques, des écrivains de lutter contre ce « déviationnisme » sémantique et de freiner la trop rapide évolution du sens des mots qui ferait perdre à notre langue ses qualités traditionnelles de clarté, de précision et jusqu'à sa physionomie.



Il y a enfin dans la langue beaucoup d'**expressions imagées où un mot usuel est employé avec un sens figuré.** Ces métaphores expriment l'idée d'une façon colorée, au début du moins, car les images originales deviennent à la longue elles-mêmes des clichés et cessent de faire de l'effet. On dit ainsi : l'aurore et le printemps de la vie, l'enfance de l'art, la fleur de l'âge, le berceau de la civilisation, l'écume de la société, les lauriers de la victoire, une pluie de pensums, une grêle ou une volée de coups, un torrent de paroles, un homme de paille, un puits de science, un tissu de bêtises, subir ou secouer le joug, un essaim de pensées, l'aile maternelle.

Beaucoup d'expressions concrètes sont ainsi prises au figuré dans la langue parlée, certaines sous forme proverbiale. Ce sont ou des créations populaires ou des trouvailles d'écrivains, mais devenues très anciennement usuelles, comme le « *revenons à nos moutons* »

de la farce de Maître Pathelin. Voici, en vrac, quelques-unes de ces locutions : être sur le gril, être un panier percé, porter ombrage et prendre ombrage, se dresser sur ses ergots, se fâcher à propos de bottes, rompre la glace, prendre racine, faire la pluie et le beau temps, la part du lion, prendre quelqu'un comme paravent, avoir plusieurs cordes à son arc, être dans la manche ou dans les petits papiers de quelqu'un, tirer les marrons du feu, être le dindon de la farce, prendre la clef des champs, relever le gant, attacher le grelot, ménager la chèvre et le chou, manger la grenouille (tirelire), croquer le marmot, faire la mouche du coche, vendre la peau de l'ours.

Le **pied** humain a fourni les expressions suivantes : ne plus savoir sur quel pied danser, faire des pieds et des mains, prendre pied, lever le pied, avoir le pied à l'étrier, remplacer au pied levé, ne pas se donner de coups de pied, ne pas se moucher du pied, mettre les pieds dans le plat, couper l'herbe sous le pied, tirer une épine du pied, d'arrache-pied.

D'autres **parties du corps** interviennent dans : se casser le nez, avoir du nez, avoir le nez creux, fourrer son nez partout, ne pas voir plus loin que le bout de son nez — dormir sur les deux oreilles, faire la sourde oreille, montrer le bout de l'oreille — coûter les yeux de la tête, filer au doigt et à l'œil, avoir les yeux plus grands que le ventre — montrer les dents, être sur les dents, avoir une dent contre quelqu'un, œil pour œil, dent pour dent, avoir les dents longues — se mettre martel en tête, en faire à sa tête, avoir la tête près du bonnet, calculer à tête reposée, en avoir par-dessus la tête — se faire la main, de première main, avoir la haute main sur, avoir la main leste — mettre les pouces, donner un coup de pouce — avoir le bras long, être

le bras droit de quelqu'un, à bras raccourcis — faire front, avoir le front de — faire des gorges chaudes, rendre gorge — se sentir, se serrer les coudes, jouer des coudes — être bouche bée — faire le gros dos, avoir bon dos, en avoir plein le dos (familier).

L'**eau** a donné naissance à : mettre de l'eau dans son vin, se noyer dans un verre d'eau, apporter de l'eau au moulin, pêcher en eau trouble, faire venir l'eau à la bouche, nager entre deux eaux, il passera de l'eau sous le pont.

Sont empruntés aux **jeux de cartes :** avoir des atouts dans son jeu, jouer cartes sur table, abattre ses cartes, se garder à carreau, rester capot, brouiller les cartes.

A des **objets divers :** causer à bâtons rompus, mener une vie de bâton de chaise, mettre des bâtons dans les roues, battre l'eau à coups de bâton, être dans ses petits souliers, jeter le manche après la cognée, se donner les gants de, boire à tire-larigot (sorte de flûte).

A des **noms d'animaux** : mener une vie de chien, un temps de chien, s'entendre comme chien et chat, se regarder en chiens de faïence, la politique du chien crevé (expression appliquée à Aristide Briand), la poule aux œufs d'or, les moutons de Panurge, tuer le veau gras, adorer le veau d'or, être comme un coq en pâte, le coq du village, le bouc émissaire, trouver la pie au nid, manger de la vache enragée, la vache à lait, les vaches maigres, faire le pied de grue.

A la **vie militaire** nous devons : prêter le flanc, éventer la mèche, démasquer ses batteries, cela n'a pas fait long feu, lâcher pied, faire quartier, battre la campagne, tirer à boulets rouges, prêter main-forte, tailler des croupières, rompre en visière, revenir à la charge.

La langue de l'**équitation** nous a légué : faire feu des

quatre fers, prendre le mors aux dents, monter sur ses grands chevaux, être à cheval sur les principes, c'est son cheval de bataille, ronger son frein; celle de la **chasse** : être aux abois, marcher sur les brisées de quelqu'un, donner dans le panneau, rompre les chiens, être sur la voie, être à l'affût.

Enfin nous sommes transportés au **ciel** avec : être dans les nuages, tomber des nues, porter quelqu'un aux nues, être dans la lune, tomber de la lune, être au septième ciel[1].

les grandes familles

Les familles étymologiques groupent des mots de même radical qui, remontant au même ancêtre, ont par suite une certaine parenté, mais expriment souvent des idées très différentes et sont, par leur aspect autant que par leur sens, très éloignés du mot simple auquel ils doivent l'existence.

Avec des modifications de radical (radical populaire et radical savant : comparer *cœur* et *cordial, preuve* et *approbation*) et des additions de préfixes et de suffixes, s'est constituée une famille où la communauté de sang, reconnaissable seulement si on décompose les mots et si on remonte à leur étymologie commune, ne saute pas aux yeux, ne frappe pas l'oreille.

Ainsi au mot latin **caput**, tête, se rattachent des

1. Pour les images dans la langue littéraire, cf. *Les secrets du style*.

mots très différents de forme et de sens comme *cap* (terme géographique et dans *de pied en cap*), *chef* (et *couvre-chef*), *chevet*, *cheptel; chapitre*, *chapiteau; capitaine*, *caporal*, *capital* (doublet de *cheptel*), *décapiter*, et les mots *cadeau* et *cadet*, empruntés aux dialectes du Midi.

Du latin **mittere**, lancer, envoyer, descendent le verbe *mettre* et ses composés *admettre*, *commettre*, *compromettre*, *omettre*, *permettre*, *promettre*, *remettre*, *soumettre*, *transmettre*, *mets*, *messe*, *message*, et aussi les mots où l'on retrouve une autre forme du verbe latin : *missel*, *missive*, *missionnaire*, *émissaire*, *prémisses*, *admissible*, *admission*, *commission*, *démission*, *soumission*, *compromis*, *remiser*, *mise*, etc.

Au verbe **facere** se rattachent les mots *faire*, *faiseur*, *faisable*, *affaire*, *contrefaire*, *forfaire*, *forfait*, *forfaiture*, *entrefaites*, *parfait*, *méfait*, *satisfaire*, *surfaire*, *défaire*, *défaite; façon*, *facteur*, *faction*, *factieux*, *factice*, *facture*, *contrefaçon*, *malfaçon;* et aussi *difficile*, *confection*, *déficient*, *déficit*, *faculté*, *perfection*, *réfection* et *réfectoire*, *satisfaction*, repris directement au latin.

Au latin **frangere**, briser, se rattachent, par l'intermédiaire des radicaux **frag** et **fract**, *fragile* et *frêle*, *fragment*, *fracture*, *fraction*, *enfreindre*, *effraction*, *saxifrage*, *naufrage*, *réfraction*, *réfractaire*[1].

Aux différents radicaux de **tangere**, toucher, remontent *tangible*, *tangent*, *tangente*, *tact*, *intact*, *tactile*, *contact*, sans parler de l'affreux *contacter*, récemment importé d'Angleterre ou d'Amérique.

A **trahere**, tirer, se rattachent *traire*, *trait*, *traite*,

1. Il serait tentant d'ajouter à la liste *suffrage* (tesson avec lequel on vote). Mais le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Ernout ne se prononce pas catégoriquement sur l'étymologie de *suffragium*. Cette réserve nous invite à la prudence.

traction, tracteur, attraction, attractif, abstraire, abstrait, abstracteur, abstraction, contracter, contraction, distraire, distraction, portrait, retrait, retraite, se rétracter, rétractile, rétractation, soustraire, soustraction.

On voit que dans ces familles nombreuses tous les enfants n'ont ni le même visage ni la même vocation sémantique et que ces groupements traditionnels ont au fond un caractère assez artificiel. Des mots d'origine différente comme *cheval, équestre* et *hippodrome, lieu* et *toponymie, œil* et *ophtalmie, oreille* et *otite* sont en fait plus voisins l'un de l'autre que *cœur* et *concordat, partial* et *département, mépris* et *appréhender*, qui viennent cependant d'une même souche latine[1].

l'étymologie, ses bienfaits, ses dangers

L'utilité de la science étymologique n'est pas à démontrer. C'est grâce à la connaissance de l'étymologie que nous pouvons ne pas employer un terme à contresens[2], comme on le fait si souvent aujourd'hui. Elle nous permet de rapprocher des mots en apparence éloignés les uns des autres, mais qui ont bien la même origine, comme *chair, charnel, charnu, charnier, char-*

1. Les mots remontant à la même origine constituent une *famille étymologique*; ceux que rapproche leur sens, mais de radical différent, forment ce qu'on appelle les *familles sémantiques*, plus vivantes que les familles purement étymologiques.
2. Il convient de noter que l'étymologie ne rend pas toujours compte du sens actuel du mot qui s'est souvent détaché de son sens originel. Mais elle est cependant une indication utile dans un grand nombre de cas.

cutier, *charogne*, *s'acharner*, *acharnement* d'une part, et de l'autre des mots correspondant au radical savant *carn* (du latin **caro, carnis**) comme : *carnage*, *carnassier*, *carnivore*, *carnaval*, *carnation*, *incarnat*, *incarner*, *incarnation* et l'argotique *carne* emprunté à l'italien. Elle nous apprend qu'à **sel** se rattachent, par référence au latin **sal**, non seulement *saler*, *saloir*, *salaison*, *salpêtre* et *salade*, mais aussi *saucisse*, *sauce*, *saupoudrer* (poudrer de sel), *saumure*, *saugrenu*, *saumâtre* et *salaire* (du latin *salarium*, indemnité allouée aux soldats romains pour acheter du sel); que **lu** (du latin **lux** et **lumen**, lumière, et de **lucere**, luire) est le radical commun de *luire*, *lueur*, *lumière*, *lumineux*, *luminaire*, *lumignon*, *lucide*, *élucider*, *lucarne*, *allumer*, *enluminer*, *illuminer*, *lustre*, *illustre*, *luciole*, *élucubrer* (écrire à la veille, éclairé par une lumière artificielle), et aussi de *berlue* (éblouissement), *éberlué* et *bluette* (étincelle), de *Lucifer* et des prénoms *Lucien* et *Lucile*. Ainsi les *élucubrations* d'un songe-creux sont apparentées de loin aux *Illuminations* de Rimbaud et la *luciole* de nos prairies à la *lucarne* du grenier.

C'est encore l'étymologie qui nous permet de rapprocher, en remontant au latin, des mots comme *abcès*, *procédure*, *excédent* et *succession* (de **cedere**, s'avancer); *passoire* et *trépas* (de **passus**, le pas); *entreprise et appréhender* (de **prehendere**, saisir); *revue*, *voici*, *visage*, *improvisation* et *vedette*, ce dernier emprunté à l'italien (de **videre**, voir); *obéir*, *ouïe et audition* (**oboedire**, obéir, est un composé de **audire**; on dit aussi dans le français familial : cet enfant n'écoute pas ses parents); *chute*, *échéance*, *caduc*, *casuiste* et *récidiviste* (de **cadere**, tomber); *avoir*, *habituel*, *prohiber* et *inhibition* (de **habere**, avoir); *ester*, *étant*, *état*, *statue*, *statut*, *institution* (de **stare**, se dresser et de son dérivé **statuo**, établir).

Si éloignés qu'ils semblent les uns des autres, les mots *chaume* (avec *chaumière* et *chaumine*), *calumet*, *chalumeau*, *calamité* (du latin *calamitas*, étymologiquement dommage causé aux blés par la nielle, d'où le sens de fléau) et *calamistrés* qui se dit des cheveux ondulés (à cause de la forme du fer à friser), remontent tous au latin **calamus**, roseau, chaume des plantes. Si bien que le chalumeau oxhydrique est de la même famille que le calumet et la calamité.

On peut faire les mêmes rapprochements pour les mots, d'ailleurs beaucoup moins nombreux, qui nous viennent du grec. Au même radical : **skopô** et **skeptomai**, observer avec soin, et, avec un vocalisme différent, **skopos**, celui qui observe, se rattachent les mots savants *télescope*, *microscope*, *périscope;* le mot de formation populaire *évêque* (du grec *épiskopos*, surveillant, qu'on retrouve sous la forme savante dans *épiscopal*); et aussi *sceptique*, celui qui observe tout avec prudence sans rien affirmer. Et pourtant combien scepticisme paraît à première vue loin de évêque et de périscope!

Mais la science étymologique doit procéder avec beaucoup de prudence, de circonspection, éviter des conjectures trop audacieuses, reposer sur une solide connaissance des langues et ne pas se laisser entraîner par des similitudes phonétiques fortuites, comme celles qui font prendre l'un pour l'autre des paronymes et confondre avatar avec aventure. Dans les *Nouvelles littéraires* (18-2-1933), Julien Benda écrivait que l'une des principales causes de la déformation de notre langue est l'ignorance du latin; et il donnait comme exemple d'impropriété l'expression *assister à une bataille* où, dit-il, « s'exprime une façon confortable de prendre part à une action guerrière, mais qui, depuis

le maréchal Gassion qu'on portait dans sa chaise à la bataille de Rocroi, est devenue assez rare. » Mais *assister* vient, non de *assis*, mais du latin *adsistere* qui, comme tous les composés de *sto* et de *sisto*, évoque la position debout, normale dans une bataille. Si donc une expression était impropre, ce serait plutôt *assister à une représentation théâtrale* où l'on n'est debout que si l'on n'a pu trouver même un strapontin. La voilà bien, la « trahison des clercs »!

Un exemple fameux d'étymologie fantaisiste est celui de *haricot* dont l'origine resta longtemps inconnue et que les étymologistes rattachent aujourd'hui, en raison de l'origine américaine du haricot, au mot aztèque *ayacotti* qui se serait modifié sous l'influence d'un mot plus ancien dans notre langue : le haricot (ragoût) de mouton. N'est-il pas vrai pourtant qu'un grammairien ancien ne craignit pas de faire descendre haricot du latin **faba,** fève, bien qu'il n'y eût entre les deux mots aucun élément phonétique commun. Mais ceci n'arrêtait pas l'audace de notre étymologiste qui supposait le processus suivant : faba avait dû donner naissance à fabarica, d'où l'on aurait tiré le diminutif fabaricotus, petite fève, qui serait devenu avec un h tombé on ne sait d'où : haricot. Oh! imagination créatrice!

Malgré le développement de la science étymologique, appuyée sur les patients et prudents travaux de nombreux savants, cette imagination délirante n'est pas morte. Il existe encore des étymologistes amateurs à l'esprit dangereusement inventif pour ne pas dire dérangé. Jusqu'ici nous croyions naïvement qu'*avocat*, doublet savant d'avoué, venait du latin **advocatus** — celui que l'accusé appelle à son aide — et *chétif*, comme *captif*, son doublet savant, du latin

captivus, le prisonnier devenant à la longue chétif en prison. On a changé tout cela. D'après un livre récent de M. Michel Honnorat : *la Tour de Babel et la Langue primitive de la terre*, beaucoup de vocables de nos langues modernes, ayant la même signification et à peu près la même sonorité, seraient des mots frères qui ne peuvent venir que de la langue mère parlée antérieurement à l'épisode de la Tour de Babel. La thèse en elle-même n'a rien d'aventureux. On sait que le latin, le grec, les langues anglo-saxonnes sont, comme le sanscrit, des langues dites indo-européennes présentant des caractères communs. Mais cette thèse ne peut s'étendre à tous les mots, surtout aux mots d'argot et aux simples onomatopées, création spontanée des peuples. M. Honnorat veut rapprocher *avocat* du copte *avok*, qui signifie corbeau : l'avocat serait l'homme habillé de noir, comme le corbeau. Le malheur est que l'avocat romain — le *patronus* — ne portait pas de toge noire... *Chétif* remonterait à l'égyptien *keti*, petit enfant, qui se retrouverait aussi dans le breton *kaetiv*, dans *petit* et dans le picard *ch'ti mi*. L'onomatopée *atchoum* est rapprochée par lui du chinois *ati*, éternuer, le nom du chien *Médor* du chaldéen *medor*, demeure, et *patapouf* du copte *pat*, tomber, et de *apouf*, géant. *Allo* signifie oreille en kamchatkien. Et l'invocation *Allah* (en arabe *ala* signifie jurer) expliquerait nos formules d'exclamation : Ah! le méchant. La méthode, certes, ne manque ni d'imprévu ni d'originalité!

Ces audacieuses étymologies me rappellent l'aventure du prince des penseurs, Pierre Brisset, commissaire de gare à Angers. Ce doux illuminé, qui imprimait lui-même ses livres, prétendait que le latin n'avait jamais existé et avait été inventé par l'Église et les

professeurs de latin qu'il englobait dans la même exécration. Et il expliquait tous nos mots par des calembours autogènes, le français sortant de lui-même. Faisant descendre l'homme non du singe mais de la grenouille, il trouvait dans cette origine la source de nombreux mots. Ainsi quand la grenouille avait faim, elle montait « aux berges », elle allait à l'auberge! Mais derrière tous les mots français où il croyait retrouver le radical *rain* ou *ran*, il négligeait systématiquement l'existence du latin **rana**. *Raine* avait dû se former tout seul!

Les mots avaient pour lui une valeur évocatrice particulière, des résonances harmoniques, comme disent les musiciens. Ainsi les termes « *les dents, la bouche* » lui suggéraient, par association, l'idée que « *les dents la bouchent* », puis celle de blancheur « *lait dans la bouche* », enfin celle des services que nous rendent les dents « *l'aide en la bouche* ». De plus, beaucoup de ses explications étymologiques, dont le respect de mes lecteurs m'interdit de donner ici des exemples, étaient à base d'érotisme. On voit le sérieux du système. Or, ses livres, tombés par hasard entre leurs mains, firent la joie de Jules Romains, alors jeune professeur de philosophie au lycée de Laon, et de ses amis; c'était en 1913, si mes souvenirs sont exacts. Et ils organisèrent, un peu pour se moquer de la manie des élections de princes qui sévissait alors, l'élection du *Prince des penseurs*, à grand renfort de bulletins portant le nom de Pierre Brisset qu'ils rédigèrent et mirent eux-mêmes à la poste. Après quoi, Pierre Brisset, régulièrement consacré, fut reçu triomphalement un dimanche matin à la gare Montparnasse, confronté devant le Panthéon avec le Penseur de Rodin et polyglottement fêté en un banquet

à l'hôtel des Sociétés Savantes. Il fit ensuite une conférence à la salle des Agriculteurs pour y exposer sa doctrine sur les origines de l'homme. Et pendant deux jours la presse parisienne fut, elle aussi, mystifiée. Enfin la mèche fut éventée. Mais Pierre Brisset, malgré les articles rectificatifs des journaux et les représentations de son entourage, resta toujours persuadé qu'il avait été réellement élu Prince des penseurs et que cette campagne de presse à retardement était l'œuvre des envieux. Et il vécut et mourut dans cette douce illusion.

Les anomalies de notre orthographe[1]

Les difficultés bien connues de notre orthographe tiennent à différentes causes.

A. — D'abord **elle n'est pas phonétique** et dans notre système de signes la même lettre peut représenter plusieurs sons.

C'est ainsi que **c** a trois prononciations : *k* (caramel, raconter), *s sourd* (ce, cirage), *g* (seconder);

g en a deux : *g* (gare, angoisse), *j* (gelée, angine);

s en a deux : *s sourd* (sonorité), *s sonore* ou *z* (rose);

t en a deux : *t* (partie), *s sourd* (action);

w en a deux : *v* (wagon, Weber), *ou* (tramway);

x en a quatre : *gz* (examen), *k* devant un *c* (exciter, excès), *z* (sixième), *ss* (dix, soixante).

Les voyelles ne sont pas en reste avec les consonnes :

en se prononce *an* dans enlever, *in* dans lien;

u se prononce *u* dans volume, *o* dans rhum, album;

1. Je ne parlerai ici que de l'orthographe d'usage. On trouvera ce qui concerne la formation du pluriel et l'orthographe d'accord dans les chapitres relatifs aux différents mots variables.

y représente un simple *i* dans lycée, martyr, Henry, *i* + *y* dans payer, paysan, voyons, abbaye[1].

B. — D'autre part, **un même son peut être rendu par plusieurs lettres ou combinaisons de lettres :**

a par *a*, *â*, *e*, *ê* : cage, infâme, femme, solennel, poêle;

a nasal par *an*, *am*, *en*, *em*, *ean*, *aon*, *aen* : tan, ambigu, enlever, emmener, Jean, paon, Caen;

e fermé par *é*, *e* suivi d'une consonne muette, *ai* : café, aimer, j'irai, vrai;

e ouvert par *è*, *ê*, *ë*, *e* (suivi d'une consonne finale sonore ou de deux consonnes), *ei*, *ais* : près, prêt, Noël, fer, nouvelle, Seine, j'irais, frais;

e nasal (in) par *en*, *ain*, *aim*, *ein*, *in*, *im*, *yn*, *ym* : bien, tain, faim, plein, vin, timbre, syndicat, symbole;

o fermé par *o* (suivi d'une consonne muette), *ô*, *au*, *eau*, *aô* : mot, trône, landau, nouveau, Saône;

o ouvert par *o* (suivi d'une consonne sonore), *au*, *u*, *a* : or, Paul, referendum, hall;

ou par *ou*, *aou*, *oo*, *ow* : roux, août[2], football, clown (prononcé à la française);

u par *u*, *eu* : rendu, j'eus, gageure (prononcer gajure).

Même diversité orthographique pour les consonnes.

Le son **c dur** est rendu par *c*, *k*, *qu*, *ch* : café, kilogramme, quel, choriste;

1. I et y font double emploi quand l'y n'a pas une valeur de semi-consonne. L'y ne se justifie, par tradition, que pour des raisons étymologiques, dans les mots qui viennent du grec. Souvent aussi y est un héritage des manuscrits du Moyen Age où il avait une valeur uniquement ornementale, comme dans *Henry* et *le Roy*.

2. La Radio s'obstine à mal prononcer ce mot qui ne forme qu'une syllabe. Qu'elle se reporte à La Fontaine : *Avant l'oût, foi d'animal*. On dit à la *mi-août*; à la mi-a-oût prêterait à de trop faciles plaisanteries. D'autre part le *t* final est muet. *Août* ne rime ni avec *stout*, ni avec *boy-scout* ni avec *knout*.

Le son **ch** par *ch, sh, sch :* chapeau, shako, schah;
Le son **f** par *f* et *ph :* fardeau, phare[1];
Le son **j** par *j, g, ge :* jeu, gigot, geai;
Le son **g dur** par *g, gu, c :* gamin, guerre, guipure, seconder, zinc;
Le son **s sourd** par *s, ss, c, ç, sc, t, x :* sonner, rousse, ce, forçat, scier, démocratie, six;
Le son **z** (s sonore) par *z, s, x :* bazar, hasard, sixième.

Cependant, si l'alphabet phonétique est commode dans les livres savants où il faut pouvoir transcrire fidèlement les sons de nos mots à l'usage des phonéticiens de tous les pays, il semble difficilement utilisable dans l'écriture courante où il rendrait notre langue méconnaissable. *Trois chevaux* où l'**e** de chevaux ne se prononce pas s'écrirait : *trwa švo,* mais dans treize chevaux où, par suite d'une rencontre de consonnes, l'**e** de chevaux est sonore, chevaux s'écrirait *ševo.* Il y aurait donc deux orthographes pour le même mot. Le lecteur ne manquerait pas d'être dérouté.

C. — **Notre orthographe n'a pas évolué en même temps que notre prononciation,** si bien que nos mots ont souvent un aspect qui correspond à une prononciation aujourd'hui disparue. C'est ainsi que *j'eus* a gardé un **e** qui ne s'entend plus et que *beau,* qui s'est prononcé béaou, garde un **e** aujourd'hui muet. Un **n** redoublé marquait que la voyelle précédente était nasalisée. Ceci explique pourquoi *marronnier* prend

1. On rencontre parfois *nénufar* écrit avec **ph**. L'Académie orthographie le mot avec un **f**, conformément à son étymologie. Il vient, en effet, de l'arabe *ninoufar* (ou *nouffar*). Il n'y a donc pas de raison de l'écrire avec un **ph** qui rappelle généralement une origine grecque. Le mot a eu des formes variables au cours du Moyen Age; et Ronsard l'écrit *neufart.* Mais nulle part le **ph** n'apparaît. Les modernes ont dû juger qu'il faisait plus ornemental.

deux **n** alors que *prunier* n'en prend qu'un. L'**o nasal** de *marron* restait autrefois nasal dans *marronnier* qui se prononçait marron-nier; il ne l'est plus aujourd'hui, mais *marronnier* a conservé ses deux **n.** Il serait plus logique de l'écrire comme *prunier.*

D. — Enfin, depuis le XVIe siècle surtout, **notre orthographe a pris un caractère essentiellement étymologique.** De là vient la différence d'orthographe entre les mots de formation populaire comme *or*, *oreille* et les mots de formation savante *aurifère* et *auriculaire.* Beaucoup de lettres qui ne s'entendent pas ont été reprises par les humanistes à l'orthographe latine. *Temps*, *corps*, *aspect* (écrits autrefois tems, cors, aspet) représentent *tempus*, *corpus*, *aspectus.*

Dans son indiscret amour de l'étymologie, le XVIe siècle a été plus loin. N'a-t-il pas rétabli des lettres étymologiques déjà représentées sous une autre forme, écrivant *debvoir* et *recepvoir* avec un **b** et un **p** qui avaient donné un **v** en français ? Il est même arrivé, par suite d'une erreur étymologique, qu'on introduise dans un mot une lettre qui n'avait rien à y faire, comme le **d** de *poids* qu'on a fait remonter à tort à **pondus**, alors qu'il vient de **pensum.** Ainsi s'explique la présence parasite d'un grand nombre de consonnes intérieures qui ne se prononcent pas :

c dans faisceau, scie, science, acquitter, respect;

d dans je tends, je réponds;

g dans doigt, sangsue, longtemps, vingtième;

l dans pouls;

m dans automne, condamner;

p dans baptiser, compter, corps, dompter, exempter, septième, sculpter;

t dans asthme, isthme.

Il en est de même de l'**h** muet étymologique dans des mots comme inhumer, inhabité, inhérent, asthme, sympathie, enthousiasme.

Mais la suppression de ces consonnes muettes multiplierait le nombre déjà très grand de nos homonymes que distingue du moins l'orthographe. Qu'on retranche dans *poids* le **d** parasite ne serait pas un mal en soi; mais cela créerait une confusion avec les petits *pois* chers à Dranem et avec la *poix*, si on remplace l'**x** final par un **s**. *Pouah!* que d'équivoques! La suppression du **p** dans *dompter*, *sculpter*, *promptement* aurait certes un avantage : elle empêcherait de s'installer dans l'usage la tendance actuelle à faire entendre cette lettre. Mais l'œil est fait aujourd'hui à cette orthographe. Et puis les lettres parasites aident à comprendre la filiation des mots entre eux. Le **g** de *doigt*, par exemple, rattache à une commune origine *digitale* et *prestidigitation* (où le **g** ne peut s'escamoter). Le **p** de *temps* constitue un lien étymologique utile avec *temporiser*, *temporel* et *intempestif*.

les consonnes redoublées

Les **consonnes redoublées** (ou géminées) sont une des plus dangereuses chausse-trapes de notre orthographe, un casse-tête pour la majorité des Français. Qui peut se vanter de ne s'être jamais, à leur sujet, reporté à son dictionnaire?

On n'en fait entendre qu'une dans la plupart des mots, comme : *abbé — accroc, succomber — addition — affirmer, gouffre — aggraver — allonger, tranquille, ville — gramme, pomme, communion — annoncer, donner — apporter, grappe — arriver, charrue, corriger.*

correspondre — *flatter*, *abattre*, *hutte*, etc. Il y a cependant une tendance fâcheuse dans la langue d'aujourd'hui à les prononcer toutes les deux dans des mots où autrefois on n'en énonçait qu'une, comme : *accrédité*, *addition*, *adduction*, *alluvion*, *illimité*, *villa*, *immense*, *immoral*, *immédiat*, *annuité*, *innombrable*, *irrégulier*, *irresponsable*, *atticisme*. On notera que c'est surtout dans les adjectifs composés de sens négatif et dans les mots savants de création plus récente que se manifeste cette tendance. Il semble aussi qu'on veuille gonfler le mot et lui donner plus de force en faisant entendre les deux consonnes : c'est comme un accent d'insistance qui vient frapper la syllabe, par exemple dans *accablé*, *aggraver*, *atterrer*.

On se résignerait pourtant à l'existence de ces consonnes redoublées, bien qu'elles soient la plupart du temps sans influence sur la prononciation (*vote* et *gavotte*, *parole* et *corolle*, *persane* et *paysanne* n'ont-ils pas le même son ?) si elles étaient, du moins, utilisées rationnellement. Mais la plus grande fantaisie préside à leur emploi. Elles figurent dans un mot, mais non dans tel autre de la même famille : illogisme qui déroute et force souvent à ouvrir son dictionnaire pour contrôler l'orthographe de ce dissident. C'est ainsi qu'on écrit *aller*, mais *préalable; barricade* mais *baril; battre* mais *bataille* et *bataillon; bonne*, *bonnement* et *débonnaire* mais *bonifier*, *bonasse* et *boniment; butte* mais *buter; cantonnier* et *cantonnement* mais *cantonal; charrue*, *charrette*, *charroi* mais *chariot*; *chatte* et *chatterie* mais *chaton* et *chatière; collet* et *collier* mais *encolure* et *accolade; combattre* mais *combativité; consonne* mais *consonance; courrier* mais *coureur; donner* mais *donation; femme* mais *femelle* et *féministe; famille* mais *familial; folle* mais

folie et *affoler; fourmiller* mais *fourmilière; gratter* mais *gratin; homme* mais *homicide* et *humain; bonhomme* mais *bonhomie; honneur* mais *honorer* et *honorable; imbécile* mais *imbécillité; mammifère* mais *mamelle* et *mamelon; mielleux* mais *mélasse; millionnaire* mais *millionième; monnaie* mais *monétaire; nommer* mais *nomination; nullité* mais *annuler; patte* mais *pataud* et *patin; patronner* mais *patronage* et *patronat; rationnel* mais *rationaliste; salle* mais *salon; sonner* mais *sonorité; siffler* mais *persifler, souffler* mais *boursoufler; tonner* mais *détoner* et *détonation; traditionnel* mais *traditionaliste; trappe* mais *attraper; vallon* mais *avaler* et *avalanche; village* mais *vilain.*

On écrit avec deux **s**, à cause de la double valeur de notre **s**, des mots comme *ressentir*, *ressortir*, *ressembler*, *resserrer*, *ressauter*, *ressaisir*, mais avec un seul **s** des mots commençant par le même préfixe : *resurgir*, *résurgence*, *résipiscence*, *resucée*, *resigner* (à côté de *résigner* qui n'a pas la même prononciation), *resaler*, *resaluer*. On écrit de même avec un seul **s** *contresens*, *entresol*, *parasol*, *préséance*, *soubresaut*, *tournesol*, *vraisemblance*. Aucune symétrie, aucune logique dans tous ces usages.

Il y a, d'autre part, le cas des noms et adjectifs en **et** et **ot**, des noms en **at** et des mots en **an** qui ont deux formations de féminin : *préfète*, *inquiète* et *cadette*, *muette; idiote* et *sotte; candidate* et *chatte; Jeanne*, *paysanne* et *faisane*, *persane*. Le son est le même dans tous ces mots.

Quant aux fameux verbes en **eler**, **eter**, la question est si embrouillée et controversée que les dictionnaires eux-mêmes hésitent parfois entre l'accent grave et la consonne double, comme pour *banqueter*, *botteler*, *breveter*, *caqueter*, *crocheter*, *épeler*, *fureter*, *trompeter*.

Il arrive aussi qu'ils ne soient pas d'accord entre eux. C'est ainsi que le Littré et le Dictionnaire de l'Académie n'indiquent pas la même orthographe pour *becqueter*, *colleter*, *étiqueter*, *griveler*, *haleter*, *harceler*. Une unification de l'orthographe s'impose ici. Qu'on opte pour l'accent grave ou le redoublement de la consonne, mais qu'on épargne aux Français (et aux étrangers) la peine et la perte de temps de chercher dans leur dictionnaire l'orthographe officielle de *j'étiquète*, *j'époussette*, *je martèle* et *je râtelle!*

Les verbes en **oter**, de leur côté, s'écrivent sans raison valable avec un ou deux **t**. Comparez *annoter*, *barboter*, *chuchoter*, *grignoter*, *pianoter*, *toussoter* et *ballotter*, *calotter*, *flotter*, *frisotter*, *trotter*, etc. Ici encore on est forcé souvent de consulter son dictionnaire en maudissant les caprices de notre orthographe!

La question devient plus complexe et plus délicate, quand le redoublement de la consonne influe sur la prononciation de la voyelle qui précède. Il y a des consonnes redoublées qu'expliquent la prononciation et l'imperfection de notre système de signes. C'est le cas après un **e muet** qu'il faut transformer en voyelle nasale comme dans *en-noblir et en-nui*. La consonne redoublée semble se justifier dans la formation du féminin de certains noms et adjectifs en **ien**, **eau** et **el** comme *chienne*, *ancienne*, *chamelle*, *nouvelle*, *cruelle;* mais un accent grave remplacerait fort bien la deuxième consonne. En fait, aussi longtemps que notre *é* aura trois valeurs : **e dit muet**, **e fermé** et **e ouvert**, il subsistera des contradictions dans notre orthographe et certaines consonnes redoublées resteront utiles.

Reste le cas des adjectifs composés où les deux consonnes appartiennent à deux syllabes différentes, la première faisant partie du préfixe, comme dans *in-né*,

in-nombrable. Dans ceux-là la double consonne a sa raison d'être et doit être maintenue. D'autre part, beaucoup de nos consonnes doubles correspondent à deux consonnes du mot latin, en particulier dans les mots à préfixe où la première représente la consonne finale du préfixe assimilée à la consonne initiale du mot simple, comme dans *apporter*, *communiquer*, *différent*, etc. Mais si, dans ces mots, la consonne initiale du mot simple est généralement redoublée, comme dans *apprendre*, *arriver*, *correspondre*, il en est d'autres où le redoublement de la consonne n'a pas lieu. Comparez : *aggraver*, *agglomérer* et *agrégation*, *agrandir*, *agression; allonger*, *allaiter*, *allécher* et *aligner*, *alourdir*, *alanguir; apparaître*, *appréhender*, *approcher*, *appauvrir* et *apercevoir*, *apeuré*, *aplanir*, *aplatir*, *apaiser*, *apitoyer*, *apurer; arrondir* et *araser; correspondant* et *coreligionnaire; attirer*, *attrouper*, *atteindre* et *atermoyer*, *atourner*. Là encore il n'y a pas de règle logique, mais des usages contradictoires. Surcroît de difficulté, nouvelle source d'erreurs.

S'il ne peut donc s'agir de sabrer à la cavalière, d'un trait de plume impérieux, toutes les consonnes redoublées de notre langue — il y en a qui ont leur utilité dans la prononciation —, beaucoup cependant sont illogiques et ne se justifient pas. Une simplification serait à la fois souhaitable et charitable. Mais la suppression de toutes les consonnes doubles entraînerait une refonte totale de notre système de signes. Il faudrait l'orienter vers un système purement phonétique où chaque lettre aurait sa valeur propre et un seul son. Mais ceci pose un problème bien plus vaste et requiert une véritable révolution de l'orthographe contre laquelle s'insurgeraient nos habitudes acquises et notre esprit traditionaliste.

l'orthographe des mots dérivés

Il n'y a pas moins d'illogismes dans la formation de nos mots dérivés, soit qu'ils remontent directement à un mot latin dont ils ont conservé l'orthographe, soit qu'ils correspondent à des adjectifs français d'orthographe différente. A *négligent* correspond régulièrement *négligence* et à *obligeant obligeance*. Mais *exigence* ne s'écrit pas comme *exigeant*.

À cause de la double prononciation de **g** on écrit *langage* sans **u**, à côté de *langue* qui en prend un. Et plus d'un s'y trompe (sous l'influence de l'anglais).

Aux verbes en **quer** où le **qu**, nécessaire devant l'**e** de l'infinitif à cause de la double prononciation de la lettre **c**, s'est étendu à toutes les formes du verbe par souci — une fois n'est pas coutume — de garder au verbe sa physionomie dans toute la conjugaison, correspondent des noms en **age** et **ation** où le **qu** n'étant plus utile a fait place à un **c**. C'est ainsi que *bloquer* donne *blocage*, *communiquer communication*, *démarquer démarcation*, *embarquer embarcation*, *fabriquer fabrication*, *revendiquer revendication*, *suffoquer suffocation*, *vaquer vacation*. Dans beaucoup de ces mots, c'est le **e** du mot latin qui a reparu.

Il en est de même pour les dérivés des verbes en **guer** où l'**u**, nécessaire devant un **e**, subsiste dans toute la conjugaison. Mais cet **u**, dû lui aussi à la double prononciation de la lettre **g**, disparaît dans les dérivés. *Divaguer* donne *divagation*, *naviguer navigation*, *prodiguer prodigalité*. Tant que nos consonnes n'auront pas une prononciation constante, ces doubles graphies qui surprennent et déroutent resteront nécessaires.

Des adjectifs terminés par un suffixe de même son peuvent avoir une orthographe différente. On écrit *prétentieux* mais *irrévérencieux*, *partiel* mais *circonstanciel*. Si ces adjectifs ont bien conservé l'orthographe des noms *prétention*, *irrévérence*, *partie* et *circonstance* dont ils sont tirés, on n'en saurait dire autant de *providentiel*, de *différentiel*, de *confidentiel*, qui ne s'écrivent pas comme les noms français correspondants, mais avec l'orthographe du suffixe latin *entia*.

les accents

Certes, nos accents sont utiles, puisqu'ils permettent de donner à **e** trois prononciations différentes, de distinguer un **a** ou un **o fermés** d'un **a** et d'un **o ouverts** et de différencier entre eux des homonymes comme *il a* et *à*, *chasse* et *châsse*, *du* et *dû*, *jeune* et *jeûne*, *la* et *là*, *matin* et *mâtin*, *mur* et *mûr*, *ou* et *où*, *sur* et *sûr*, *tache* et *tâche*, *pécheur* et *pêcheur*, *une boîte* et *je boite*.

Pourtant que d'anomalies et de confusion dans l'emploi que nous en faisons. On écrit *assidûment*, *congrûment*, *dûment* avec un accent circonflexe qui tient lieu d'un **e**[1] tombé dans l'écriture comme dans la prononciation; mais *éperdument*, *ingénument* et *résolument* ne prennent pas d'accent.

Dans ceux de nos mots où *o* représente un omega, cet *o* fermé et long reçoit normalement un accent circonflexe. Tel est le cas de *arôme*, *cône*, *diplôme*, *pylône*,

1. Cet **e** est l'**e** de l'adjectif féminin auquel s'ajoute le suffixe **ment** dans la formation des adverbes de manière : *cruelle-ment*, *heureuse-ment*. Mais cet **e** qui ne s'entend pas à l'intérieur d'un mot après une voyelle, a disparu dans ce cas de presque tous les adverbes en **ment** (cf. le chapitre suivant).

symptôme. Mais on écrit sans accent *axiome*, *chrome*, *chromatique*, *idiome*, *zone* qui viennent pourtant, eux aussi, de mots grecs où figure un omega. Quand on alourdit *zone* d'un accent circonflexe fautif, on est donc excusable. En revanche *trône* en prend un — est-ce un allongement symbolique de majesté? — bien que le mot grec correspondant s'écrive avec un omicron.

Dans certains mots dérivés, l'accent circonflexe du mot simple s'éclipse cavalièrement, sans doute à cause du déplacement de l'accent tonique qui entraîne une modification dans la prononciation. C'est ainsi que nous écrivons sans accent *coteau* malgré *côte* et *côté*, *polaire* à côté de *pôle*, *conique* et *conifère* en face de *cône*, *drôle* mais *drolatique*, *fantôme* mais *fantomatique*. *Infamie* et *gracieux* sont en désaccord avec *infâme* et *grâce*. *Jeûner* donne naissance à *déjeuner*, *tâter* à *tatillon*. Si *symptôme* prend un accent circonflexe, *symptomatique* a secoué le joug. *Crâne* se couvre précautionneusement d'un chapeau circonflexe, mais *craniométrie*, *craniologie* et *craniotomie* font bande à part, tandis que *crâner* et *crânerie*, plus dociles, s'écrivent comme *crâne*.

Je noterai, pour en finir avec les caprices de l'accent circonflexe, une faute qui se répand de plus en plus : c'est d'écrire *chute* comme *flûte*, avec un accent circonflexe abusif. Ce qu'il y a ici de piquant, c'est que ceux qui commettent cette faute sont des savants qui s'ignorent. En effet, la forme ancienne de *chute* était *cheute;* et l'*e*, en tombant, aurait pu comme il l'a fait dans d'autres mots, les adjectifs *sûr* et *mûr* par exemple, se convertir en un circonflexe, souvenir de sa disparition. *Dévot* ne prend pas de circonflexe.

Faut-il écrire *revision* ou *révision*? Le mot s'est longtemps écrit sans accent, sans doute sous l'influence de

revoir, le père de famille. Littré orthographie *reviser* sans accent, mais *réviseur* et *révision* avec un accent. Le Larousse du XXe siècle donne les deux orthographes. Tout cela n'est pas très logique. Puisque **e** sans accent est muet et qu'on prononce aujourd'hui *réviser* et *révision* avec un **é** fermé, il est préférable d'écrire toujours ces mots, non comme *revoir* et *revue* dont la prononciation n'est pas la même, mais avec un accent aigu.

Doit-on écrire *réglementer* et *réglementation* avec un accent aigu ou un accent grave? *Règle* prend naturellement un accent grave, l'**e** étant ouvert devant une syllabe finale muette, tandis que *régler* prend l'accent aigu, la dernière syllabe étant sonore. Pour *réglement*, Littré l'orthographie avec un accent aigu, tout en indiquant la prononciation figurative *règlement*[1]. Et *réglementer* et *réglementation* prennent aussi l'accent aigu, sans qu'il soit possible de définir avec certitude si on prononce l'**e** fermé ou ouvert.

Il n'est pas rare d'ailleurs que l'accentuation soit en désaccord avec la prononciation. Ainsi on écrit à la forme interrogative : *parlé-je bien ?* (quand on a l'occasion d'employer cette forme désuète et savante); mais *parlé* se prononce en fait avec un **e** ouvert, puisqu'il est suivi de l'**e** muet de **je.** *Avènement* et *événement* présentent la même contradiction. Malgré la différence injustifiée des accents dans ces deux mots, l'**e** de la syllabe **ve** se prononce ouvert dans l'un comme dans l'autre. Sans doute est-ce l'**e** fermé initial qui a entraîné, par influence du voisinage, l'accentuation du second **e** dans *événement*. Mais je n'avance cette explication que sous toute réserve...

1. Le Larousse l'orthographie maintenant *règlement*.

le trait d'union

Il y a un détail de notre orthographe qui appellerait également une simplification, une règle précise et uniforme : c'est le trait d'union.

En principe — c'est sa raison d'être — le trait d'union a pour utilité de souder étroitement les différentes parties d'un mot composé et de montrer qu'on n'a pas affaire à plusieurs mots indépendants, mais à un groupe qui n'exprime qu'une seule idée. C'est ce qui justifie l'orthographe de *chef-d'œuvre*, de *coq-à-l'âne*, de *pont-levis*, de *chou-fleur*, de *rez-de-chaussée*, de *timbre-poste*, de *eau-forte*, de *un m'as-tu-vu*, du *qu'en-dira-t-on*, de *œil-de-perdrix*, de *cou-de-pied* (tandis qu'on écrit un *coup de pied*), de *sang-froid*, de *sans-culotte*, de *pur-sang*, de *pied-à-terre*, de *pied-de-nez* (mais il n'y a pas de trait d'union dans un *pied de réséda* où les deux idées restent distinctes). On donne un *coup de poing* à quelqu'un (idées indépendantes), mais l'arme s'écrit *coup-de-poing* (mot composé).

Mais il faut bien reconnaître que nous faisons du trait d'union l'usage le plus capricieux, le plus arbitraire et que le Français, même cultivé, est souvent obligé de recourir à son dictionnaire pour contrôler l'orthographe de mots-pièges. On écrit ainsi *eau-de-vie* mais *eau de rose* et *pomme de terre*, *Hôtel-Dieu* mais *hôtel de ville*, *œil-de-bœuf* mais *ciel de lit*, *grand-père* mais *grand prêtre*, *faux-fuyant* mais *faux col* et *faux jeton*, *garde-boue* mais, parce que le second élément est un adjectif, *garde forestier*, *nouveau-né* (où le premier élément a une valeur de préfixe) mais les *nouveaux mariés*, *maître-autel* mais *maître chanteur*. Sans doute a-t-on mieux le sentiment d'un mot com-

posé dans *maître-autel*, qui ne désigne qu'un objet, que dans *maître chanteur* où l'on retrouve à la fois l'idée de qualification et celle d'intensité. Et l'on est surpris d'avoir à écrire sans trait d'union de véritables mots composés tels que *compte rendu*, *Moyen Age*, *commis voyageur*.

Dans les mots invariables *face à face* s'oppose à *vis-à-vis*, *en dehors* à *au-dehors*, *là contre* à *ci-contre*[1]. Et l'on écrit sans trait d'union *tout à fait*, *tout à coup*, *tout de suite* qu'on pourrait pourtant remplacer par un seul mot (*entièrement*, *soudain*, *immédiatement*). Dans les numéraux, mêmes complications. Les nombres composés inférieurs à cent prennent le trait d'union, sauf quand la conjonction *et* en tient lieu : *vingt-quatre*, *quatre-vingt-onze* mais *vingt et un*, *soixante et onze*. On écrit donc *quatre-vingts* mais *quatre cents*, bien qu'il y ait multiplication dans un cas comme dans l'autre.

Il faut noter également que, dans certains mots composés, les éléments sont soudés, tandis que dans d'autres, de formation analogue, le trait d'union subsiste. On écrit ainsi *entracte*, *entremets* et *entrevoir*, mais *entre-deux* et *s'entre-tuer*, *contrefacon* et *contrecoup*, mais *contre-courant* et *contre-épreuve*, *contresens* mais *non-sens* et *faux sens*.

Et pourquoi *trait d'union*, véritable nom composé grammatical qui devrait donner le bon exemple, ne s'écrit-il pas... avec un trait d'union comme plus-que-parfait et point-virgule ?

Notons aussi que les écrivains contemporains, dans une intention satirique, affectent de relier par des traits

1. *A peu près*, locution adverbiale, s'écrit sans traits d'union, mais *un à-peu-près*, nom composé, en prend deux, ce qui s'explique.

d'union tous les éléments composants d'expressions assez longues qu'ils veulent « monter en épingle », pour bien montrer qu'il s'agit dans leur esprit d'une qualification synthétique : Il ne s'agissait pas d'une ombre chère, mais du deuil-de-son-père-qu'elle-adorait (*Philippe Hériat*). Officiers de réserve-à-cause-de-la-réduction-sur-les-chemins-de-fer (*Montherlant*). Le jour-où-il-n'y-aurait-plus-de-bandes-de-papier-sur-les vitres (*id.*). La Chambre-des-mises-en-accusation-de-la-cour-d'appel-de-Paris (*Duhamel*). Le procédé, amusant à petite dose, tourne vite au tic lassant et ne fait plus d'effet.

faut-il réformer notre orthographe?

Si une certaine simplification de notre orthographe apparaît souhaitable, il faudrait procéder à cette réforme avec prudence. Ainsi, pour les consonnes doubles, il y a des cas où elles influent sur la prononciation, comme dans *accès*, *bille*, *dessert*, *emmener*, *suggestion* (qu'il ne faut pas confondre avec *sujétion*). La suppression généralisée de la seconde créerait de dangereuses équivoques, de nouvelles homonymies, comme celles de *ville* et *vile*, de *salle* et *sale*, de *bille* et *bile*, de *homme* et *home*. Quand une dame dirait : *Je vais retrouver mon home*, on ne saurait pas si elle parle de son mari ou de son foyer.

Unifier l'orthographe de tous les mots de même sonorité entraînerait loin, les défigurerait et leur retirerait leurs papiers d'identité. Ne faudrait-il pas écrire de la même façon *sain*, *saint*, *ceint*, *sein* et *cinq*, *tant temps*, *tan*, *taon* et *tends*?

Si, d'autre part, il est vrai que *femme* ne se prononce

pas comme *gemme*, ni *solennel* comme *étrenne*, écrire femme : *fame* (comme dame) briserait la parenté de ce mot avec *féminin*, *féministe*, *femelle* et la défunte revue *Femina*. Sans compter que *infamie* aurait l'air de signifier célibat ! On en peut dire autant de *œil* et de *œuf*, si on les orthographiait *euil* et *euf*, comme le voudrait la Commission[1]. La communauté d'étymologie de *œil* et de *oculiste*, *oculaire* (sans parler de *monocle* qui se perd dans la brume de la Belle Époque), celle de *œuf* et de *ovoïde*, *ovale* et *ovule* cesseraient d'être sensibles. Même divorce entre *bœuf*, écrit *beuf*, et *bovin*. Ce serait la ruine de l'esprit de famille — je parle des familles de mots, bien entendu.

La suppression de l'*h* dans le groupe *th* représentant le grec *théta*, la conversion en *f* du *ph* correspondant au grec *phi* rencontreraient de grandes résistances. Je sais bien que cette réforme s'est faite sans douleur dans d'autres pays de langue romane. Mais tant qu'il restera quelques Français ayant fait du grec, *filosofe* et *téâtre* seront durs à imposer. Ces graphies heurteraient des souvenirs d'études et des habitudes visuelles respectables. Quant à l'*y* prononcé *i*, simple équivalent d'un *upsilon*, sa suppression semblerait également choquante à plus d'un. Il faudrait écrire *tiran*, *martir*, *simpatie* et *ipotèse*. Un poète, en style lyrique conventionnel, deviendrait un *porte-lire :* à nous les calembours poético-monétaires ! L'*h* muet d'origine latine pose le même problème que l'*h* d'origine grecque. Si l'on retranche toutes les lettres muettes, il faudra condamner l'*h* initial de *homme* et, par la même occasion, celui de *humain* et *humaniste*. Le seul lien qui subsistait pour l'œil entre ces mots se

1. Celle qui déposa ses conclusions en 1952.

verrait ainsi aboli et ce serait pour les adultes et surtout pour les enfants qui s'aventurent à la découverte dans la forêt du vocabulaire, la perte d'un fil étymologique précieux

Une orthographe qui s'inspirerait des principes de l'orthographe phonétique rendrait nos mots méconnaissables. Il faudrait écrire ainsi les vers célèbres de Lamartine :

O tan, suspan ton vol et vou, eure propise,
Suspandé votre cour.

Et la plainte si souvent citée de Phèdre se présenterait sous cette forme :

Ariane, ma seur, de kel amour blèsé,
Vou mourute zo bor où vou fute lèsé!

C'est là, au fond, le cœur du problème, l'objection essentielle qu'on peut faire à toute réforme profonde de notre orthographe. Que deviendraient nos textes imprimés? Ou bien ils sembleraient archaïques et même incompréhensibles aux générations futures ou, avec un vêtement nouveau, ils nous paraîtraient barbares et feraient frémir dans leur tombe, comme une profanation sacrilège, les grands écrivains du passé. C'est que l'aspect écrit des mots a son importance, leur donne une personnalité, leur physionomie propre; et la mémoire visuelle compte dans une langue de vieille culture. Nous portons gravée en nous l'image des vocables familiers. Aussi bien une orthographe franchement novatrice n'aurait-elle aucune chance d'être acceptée, les Français les plus révolutionnaires restant, en général, très traditionalistes sur le terrain du langage.

Les partisans d'une réforme de l'orthographe invoquent, à l'appui de leur thèse, l'effort aride et long

qu'impose aux enfants l'étude de notre difficile orthographe. Il y a un peu de vrai, mais beaucoup d'exagération, dans cette affirmation. Cet apprentissage, même s'il prend du temps, n'est pas stérile du point de vue pédagogique. N'exerce-t-il pas l'attention, ne développe-t-il pas l'esprit d'observation, la mémoire visuelle, la réflexion de l'élève en l'obligeant à se rendre compte de la valeur des mots, de leur fonction grammaticale dans la phrase et en lui apprenant à distinguer entre eux les homonymes? Cette « gymnastique » n'est pas sans profit pour la formation de l'esprit.

petit mémento orthographique

On n'écrira pas :

astucieux (cf. astuce) comme *prétentieux* (cf. prétention)
être en butte à comme *de but en blanc*
bonté comme *montée*
de pied en cap (tête) comme *roman de cape* (manteau) *et d'épée*
le cou-de-pied (cf. col) comme *un coup de pied*
monter le coup à quelqu'un comme *tordre le cou*
cueillir comme *ceux*
je n'ai pas d'avantage à comme *il travaille davantage*
à l'envi comme *avoir envie*
exister, exemple (*x* = *gz*) comme *exciter, excès* (*x* = *k*)
exubérant, exorbitant comme *exhaustif, exhausser, exhaler*
fabrication comme *fabriquer*
journaux comme *fourneaux*

langage comme *langue*
orgueil comme *orge* et *cerfeuil*
parmi (cf. midi, demi) comme *hormis* (mis hors)
de plain-pied comme *un terre-plein*
prendre parti pour comme *prendre à partie*
prudemment (de prudent) comme *savamment* (de savant)
psychiatre comme *théâtre*, *noirâtre*, *idolâtre*,
quand comme *quant à*
entre tant (parmi d'autres) comme *entre-temps* (dans l'intervalle)

Dans les verbes, on ne confondra pas :

voir et *croire*
fuir et *luire*
il parait (de parer) et *il paraît* (de paraître)[1]
il croit (de croire) et *il croît* (de croître)
j'aimais (imparfait) et *j'aimai* (passé simple)
j'irai (futur) et *j'irais* (conditionnel)
il sut (passé simple) et *qu'il sût* (imparfait du subjonctif)
nous mourons, *nous courons* (présent) et *nous mourrons*, *nous courrons* (futur)
mourir, *courir* et *nourrir*, *pourrir*
vous êtes et *vous dites*, *vous faites*
nous envoyons (présent) et *nous envoyions* (imparfait), *que nous envoyions* (subjonctif)[2]
il répond, *il prend* et *il joint*, *il étreint*
il coud, *il moud* et *il résout*
lu, *résolu*, *exclu* et *inclus*
acquis, *pris* et *conduit*; *nui*, *enfui*
dû, *mû* et *due*, *dus*, *mue*, *mus* et *ému*.

1. Prennent de même un circonflexe *connaître*, *naître* et *plaire* (dans il plaît).
2. *Ayons* et *soyons* s'écrivent sans *i*.

Les pièges de la prononciation

prononciation des groupes de voyelles

Je pense intéresser les lecteurs curieux des choses de la grammaire — ceux qui ne le sont pas ne liront pas ce livre — en parlant ici d'une question délicate, complexe, mais un peu ardue, celle de la prononciation des groupes de voyelles.

Les groupes de voyelles où figure une semi-consonne (**i**, **ou**, **u**) posent un problème : faut-il les prononcer en une diphtongue, ou articuler séparément les deux voyelles ? Ce sont le plus souvent des cas d'espèce qu'il faut examiner isolément. On peut cependant poser ce principe général qu'après deux consonnes dont la seconde est un **l** ou un **r**, les deux voyelles forment deux syllabes distinctes, parce qu'il serait trop difficile de faire entendre quatre sons d'une seule émission de voix, comme dans *encrier*, *nous troublions*. C'est d'ailleurs une loi phonétique assez récente puisque jusqu'à Corneille on prononçait *meurtrier* en deux syllabes. Il en est de même dans les verbes où la première voyelle appartient au radical, comme *nous li-ons*, *nous salu-ons*.

Il faut noter aussi que, dans beaucoup de mots où figurent ces groupes de voyelles, il existe deux prononciations, une prononciation courante diphtonguée, et une plus savante, conforme à l'étymologie, qui ne subsiste que dans la diction soignée. La tendance générale est aujourd'hui de bloquer la plupart de ces groupes de voyelles en une diphtongue; la dissociation ne se maintient guère, pour la plupart des mots en question, que dans la versification traditionnelle.

Groupe ia. Exception faite pour les mots auxquels s'appliquent les deux règles énoncées ci-dessus : *il li-a, il cri-a, fri-able, cri-ard*, ce groupe forme généralement une diphtongue : *diable, diantre, liard, milliard, piastre*. Mais *liard* peut compter pour deux pieds en vers : *Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres* (Hugo). De même *diamant, diane, liane* ont en vers une prononciation particulière : *La di-ane, au matin, fredonnant sa fanfare* (Hugo). Une double prononciation est possible aussi dans des mots comme *camélia, coriace, liasse, mariage, miasme, paria, plagiat*, dans des adjectifs comme *cordial, filial, génial, impérial, maniaque, opiniâtre*, et dans les mots savants commençant par **dia**, tels que *diadème, dialogue, diamètre, dialectique*, etc.

Le **groupe ian** a également deux prononciations. Division des voyelles dans *cli-ent, pli-ant, ni-ant, ri-ant*. Prononciation facultative dans *confiance, insouciant, patience, science*. Pour tous les mots en **iance, ience, iant, ient**, les dictionnaires indiquent la division des voyelles, mais en fait la prononciation courante les soude.

Groupe ié (ier, iez). Ce groupe est généralement monosyllabique : *pied, étiez, mangiez, premier, amitié*. Exception (pour les raisons indiquées plus

haut) dans les noms comme *boucli-er*, *calendri-er*, *encri-er*, *févri-er*, *ouvri-er*, *peupli-er*, *sangli-er*, *tabli-er*, etc., et dans les verbes comme *cri-er*, *pri-er*, *pli-er*, *vous souffri-ez*, ainsi que dans ceux où **ier** correspond à deux syllabes différentes du latin : *châti-er*, *communi-er*, *convi-er*, *concili-er*, *édifi-er*, *mendi-er*, *ni-er*, *palli-er*, *spoli-er*, etc. Mais la prononciation courante réunit souvent les deux voyelles. Double prononciation (celle de la prose et celle des vers) dans *allié*, *convié*, *inquiet*, *marié*, *varié*.

Groupe iè. Il ne forme qu'une syllabe dans *ciel*, *fiel*, *miel*; *piège*; *fièvre*, *lièvre*; *dixième*, *centième*; *vieil*. Deux syllabes dans *gri-ef*. Prononciation facultative (une syllabe en prose, deux en vers) dans *dièse*, *essentiel*, *inquiète*, *liesse*, *Henriette*, *niais* (adjectif), *ariette*, *véniel*.

Groupe ier (r sonore) et ière. Ce groupe ne forme généralement qu'une syllabe : *acquiers*, *fier*, *tiers*; *bière*, *écolière*, *lierre*, *lumière*, *pierre*, *première*, etc. Exception, à cause des deux consonnes qui précèdent, dans *meurtri-ère*, *ouvri-ère*, *pri-ère*, etc. Les mots savants comme *bestiaire*, *incendiaire*, *judiciaire*, *nobiliaire* ont les deux prononciations. Quant à *hier*, comme le prouvent les vers des classiques, il a été longtemps monosyllabique. On le prononce aujourd'hui, même en prose, en deux syllabes, sans doute pour lui donner plus de corps, raison analogue à celle qui a fait remplacer *hui* (du latin *hoc die*, en ce jour) par le pléonasme aujourd'hui. Mais les poètes le comptent, suivant les besoins de leurs vers, pour un ou deux pieds, avec une désinvolture qui ne laisse pas de dérouter le lecteur; c'est le cas de dire que celui-ci ne sait plus sur quel pied danser!

Groupe ien, iène. Monosyllabique dans *bien*, *chien*,

gardien, *mien*, *rien*, *tiens*, *viens*, etc. Double prononciation possible dans les mots dérivés comme *chirurgien*, *collégien*, *comédien*, *indien*, *magicien*, *musicien* et dans *aliène*, *hygiène*, *ancienne*, *musicienne*. La prononciation, en vers, hésite entre la diphtongue et la division des sons. Si Hugo écrit : *Et ceci se passait en des temps très anciens*, on lit chez Albert Samain : *Grand air. Urbanité des façons anci-ennes* (la prononciation du mot, en accord avec l'idée, est ici volontairement archaïque). Et chez Mallarmé : *Musici-enne du silence*, où l'allongement du mot est d'une heureuse résonance expressive.

Groupe ieu (ieux, ieuse). Une syllabe dans les mots en **yeux** : *yeux*, *joyeux*, *ennuyeux* et dans *cieux*, *dieu*, *lieu*, *milieu*, *mieux*, *vieux*. Deux syllabes, dans la prononciation soignée et surtout en vers, dans les adjectifs en **ieux** où ce groupe représente deux syllabes du mot latin : *odi-eux*, *souci-eux*, *pi-eux*, *préci-eux*, *séri-eux*, etc. Cette prononciation met d'ailleurs le mot en valeur : *Radi-eux* insiste plus sur l'idée que *radieux*. Il en est de même pour les féminins en **ieuse** : on prononce *séri-euse* ou, plus couramment, *sérieuse*.

Groupe ieur. Une syllabe dans *plusieurs*, *sieur* et dans les mots en **yeur** : *frayeur*, *payeur*, etc. Deux dans *cri-eur*, *pari-eur*, *pri-eur*, et dans les adjectifs tirés de comparatifs latins en **i-or**, comme *antéri-eur*, *supéri-eur*, *inféri-eur*, etc., où **ieur** garde sa prononciation étymologique. Mais cette prononciation reste théorique. Si, en effet, Leconte de Lisle écrit de, bœufs : *Le songe intéri-eur qu'ils n'achèvent jamais*i on n'oserait pas dire dans la simple conversation : *un bel intéri-eur;* cela paraîtrait affecté et prêterast à sourire.

Groupe io (iot, iau, iole). Deux syllabes dans *bri-o*,

cabri-ole, fabli-au, gaudri-ole, maigri-ot, tri-o, vitri-ol. Prononciation facultative dans *agio, adagio, folio, filiaux, géniaux, grandiose, idiot, loriot, pluviôse, violon.* Un agent met un ivrogne au *violon.* Mais en vers il y a naturellement disjonction des deux voyelles. *Les sanglots longs — Des vi-olons — De l'automne* (Verlaine).

Groupe ion. Ion ne forme qu'une syllabe à l'imparfait de l'indicatif, au conditionnel et au subjonctif : *nous étions, nous serions, que nous prenions.* Mais il en forme deux après deux consonnes (voir plus haut) : *nous trembli-ons, nous souffri-ons,* et dans les verbes en **ier** où l'**i** fait partie du radical verbal : *nous copi-ons, envi-ons, li-ons, ni-ons, vari-ons,* etc. Cependant la prononciation courante a tendance à faire la fusion : *nous confions.*

Dans les noms, **ion** forme théoriquement deux syllabes : *li-on, régi-on, émoti-on.* Exceptions : *champion, espion, fanion, lampion, pion.* En fait, ici encore, il faut distinguer. La prononciation courante fond les deux voyelles en une diphtongue; la prononciation savante les isole, conformément à l'étymologie du mot. Cette dernière se retrouve surtout dans la diction plus traditionnelle et plus lente du vers : *Vous êtes mon li-on superbe et généreux* (Hugo). Mais dans la conversation, seul Tartarin pourrait encore prononcer *li-on.* De même *Lyon* est plutôt monosyllabique, encore que certaines personnes, surtout dans le Lyonnais, l'articulent en deux syllabes.

Les longs mots abstraits en **tion**, déjà lourds en eux-mêmes, sont encombrants si on les prononce avec dissociation des deux voyelles. Qu'on en juge par cette charge : *L'administrati-on a trop d'attenti-ons Pour exiger dès mars nos contributi-ons.* Pourtant il

arrive que ces mots donnent au vers de l'ampleur et de la majesté : La respirati-on de Booz qui dormait (*Hugo*). Sa bure où je voyais des constellati-ons (*id.*). Ma main fait et défait des générati-ons (*Vigny*). Une ondulati-on majestueuse et lente (*Leconte de Lisle*). Rêve à l'ascensi-on suave de la lune (*Samain*).

Groupe iure. Forme deux syllabes : *li-ure*, *pli-ure*, *sci-ure*.

Groupe oin, ouin. Une syllabe : *besoin*, *joint*, *loin*, *point*, *pingouin*, *marsouin*. Exception : *gro-in* (à cause des deux consonnes).

Groupe oua. Deux syllabes : *il lou-a*, *lou-able*, *rou-age*, *lou-age*. Exceptions : *bivouac*, *escouade*, *pouah*. *Couard* forme une syllabe en prose, deux en vers.

Groupe oué (ouer, ouet). Deux syllabes généralement : *avou-er*, *dou-é*, *enrou-é*, *jou-er*, *lou-er*, *nou-er*, *secou-er*, *rou-et*. Double prononciation pour *jouet*. Diphtongue dans *fouet* : Sous le fouet du plaisir, ce bourreau sans merci (*Baudelaire*). Cependant Musset écrit dans un octosyllabe : Marqué du fou-et des Furies. Il est vrai qu'ailleurs il le prononce en une syllabe : J'oserais ramasser le fouet de la satire. Négligence ou simple commodité?

Groupe ouette. Une syllabe dans *fouette*, deux dans *brou-ette;* ad libitum dans *chouette*, *girouette*, *mouette*.

Groupe oui. Une syllabe dans *oui* (à moins qu'on n'hésite à donner son consentement). Deux dans *éblou-i*, *réjou-i*, *ou-ï*, *ou-ïe*, *inou-ï* (où le tréma est une indication). Deux prononciations pour *épanoui* et *évanoui*.

Groupe ua. Deux syllabes : *glu-ant*, *immu-able*, *nu-ance*, *nu-age*, *remu-ant*, *ru-ade*, *su-ave*. Exception : *jaguar*.

Groupe ué (uet, uette, uaire). Deux syllabes : *blu-et, blu-ette, estu-aire, hu-er, menu-et, nu-ée, remu-er, situ-é, statu-ette.* Cependant *désuet* compte en vers tantôt pour deux, tantôt pour trois pieds.

Groupe ui. Forme diphtongue dans la plupart des mots : *appui, autrui, conduire, cuit, cuir, ennui, essuie, fuir, fuite, lui, luire, nuit, nuire, puis, je suis. Fortuit* et *fluide* ont les deux prononciations. *Ruine, bruine* et *bruire* ne font que deux syllabes dans la prononciation courante, mais comptent pour trois pieds en vers : Le temple est en ru-ine au haut du promontoire (*Heredia*).

En résumé, il y a très souvent désaccord entre la prononciation de la conversation et celle des vers, du moins des vers classiques. Est-il besoin de dire que les jeunes écoles de poètes se sont affranchies de ces traditions et suivent l'usage général ?

l'e muet

A l'intérieur d'un mot, l'**e muet**, placé entre deux consonnes, disparaît souvent, du moins dans la prononciation familière. On dit *ach(e)ter, ch(e)val, p(e)louse, emp(e)reur, un p(e)tit enfant.* Et on ne le prononce pas du tout quand il suit une voyelle, par exemple dans les verbes en **éer, ier, ouer, uer** : *il agréera, il criera, il avouera, il atténuera.* Il en est de même dans les noms formés avec le suffixe *ment*, comme *aboiement, bégaiement, dénouement, dénuement, déploiement, dévouement, enjouement, enrouement, gréement, paiement, ralliement, reniement, zézaiement* (certains comme *aboiement, dévouement* se sont écrits

autrefois avec un accent circonflexe remplaçant l'*e*). Mais les adverbes *assidûment*, *congrûment*, *dûment*, *éperdument*, *étourdiment*, *ingénument*, *absolument*, *goulûment*, *uniment*, *résolument* ne s'écrivent plus que sans *e* (gaiement fait exception). C'est précisément parce que cet *e* intérieur ne s'entendait pas qu'il est tombé dans l'écriture[1].

prononciation des consonnes

Il existe beaucoup de contradictions dans la prononciation des consonnes.

Dans le groupe **gu**, **u** ne se prononce pas devant un **e** ou un **i**; il sert seulement à indiquer que **g** a le son guttural : *fatiguer*, *langue*, *guêpe*, *béguin*, *sanguin*, *guigne*, *de guingois*. Mais il se prononce parfois devant une autre voyelle : *lingual*, *jaguar*, *guano* et aussi, sans doute par analogie, dans *linguiste*. Cependant il ne s'entend pas dans *nous larguons*, *nous narguons*. Pour *arguons* la prononciation est contestée.

Ill se prononce tantôt **il** comme dans *ville*, *tranquille*, *mille*, tantôt avec la semi-consonne **y** appelée autrefois **l** mouillé, dans *grille*, *quille*, *camomille*.

T se prononce capricieusement tantôt **t**, tantôt **s**. On entend un **t** dans des mots comme *partie*, *modestie*, *combustion*, un **s** sourd dans *partiel*, *démocratie*, *ambition*. Et *démocratique* ne se prononce pas de la même façon que *démocratie*! Dans un verbe, **t** se

1. Il n'y a pas d'*e* dans les mots où *ment* n'est pas un suffixe, du moins pas un suffixe français : *aliment*, *argument*, *complément*, *compliment*, *détriment*, *instrument*.

prononce **t** devant la désinence **ions** : *nous portions*; mais dans les noms en **ion** il se prononce généralement **s** sourd : *des portions*.

Dans les adjectifs composés de sens négatif comme *immense*, *immoral*, *immatériel*, *immédiat*, l'**i** n'est pas nasalisé et on fait entendre les deux **m**. Cependant, sans raison valable, l'**i** est généralement nasalisé dans *immangeable* et *immanquable* (qu'on prononce *in-mangeable* et *in-manquable*.)

Il n'y a pas de règle pour la prononciation du groupe **qu**, mais seulement des usages assez contradictoires. **Qu** se prononce **k** dans les mots *aquilin*, *équivalent*, *équipe*, *équilibre*, *équitable*, *équinoxe*, *équitation*, *quiconque*, ainsi que devant un **e** : *querelle*, *question*, etc. Il a le son **ku** dans *quintette*, *aquifère*, *équidistant*, *équilatéral*. Enfin il se prononce **kou** devant un **a** : *loquace*, *quadrumane*, *quadrupède*, *aquatique*, *quatuor*, *quartz*, *quadragénaire*, *quadrature*, *aquarelle*, *aquarium*, *équateur*. Mais il y a des exceptions. Ainsi dans *quatre*, *quatrain*, *quart*, *quartier*, *quadrille*, *quarante*, *quasi*, *qualité*, **qu** est prononcé **k**. Il y a, d'autre part, flottement pour les mots empruntés tels quels au latin. On prononce plutôt avec un **k** *quorum* et *quidam*. Mais, sous l'influence de la prononciation traditionnelle du latin dans notre enseignement secondaire, on entend dire aussi *kuorum* et *kuidam*. La plus grande confusion règne donc ici, puisque *équilibre* et *équidistant*, malgré leur commune origine, se prononcent différemment. S'il est vrai, comme l'affirme La Motte-Houdar, que l'ennui naquit un jour de l'uniformité, un étranger qui apprend notre langue ne risque pas de s'ennuyer.

La prononciation de **ch** n'est pas moins capricieuse. Ainsi, pour *pachyderme*, les dictionnaires indiquent

les deux prononciations : pachyderme et pakyderme. La première paraît cependant plus usuelle. C'est que, là non plus, il n'y a pas de règle. Nous prononçons avec un **ch** : *architecte, archevêque, archiduc, chirurgie, psychique,* mais avec un **k** : *archange, archonte, archéologue, psychologie, archiépiscopal, chiromancie,* alors que dans tous ces mots on retrouve les mêmes éléments grecs. On peut seulement noter que le son **k** se trouve dans les mots plus récents et plus savants. Les Grecs modernes qui se prétendent — non sans raison — les gardiens de la vraie tradition, prononcent *archéologue* comme nous *architecte.* Et un Athénien cultivé, de la famille de Moréas, s'étonna de m'entendre prononcer *archéologue* avec un **k**.

Toutes ces contradictions de notre prononciation ressortiront mieux dans quelques phrases bouffonnes dont je me permets d'égayer cet exposé austère : Ces enfants jouaient tranquillement aux quilles. On a repeint les grilles de l'hôtel de ville. Une personne active est toujours en action. Cet architecte est aussi un archéologue. J'ai planté trois mille pieds de camomille. En passant l'équateur, le marin loquace avait perdu l'équilibre. Il faut que nous portions les portions aux clients. Si nous rations nos calculs, tous les hommes de la compagnie n'auraient pas leur ration. On ressent comme un choc en entendant certains chœurs.

Ajoutons qu'une même syllabe n'aura pas la même prononciation selon qu'elle est accentuée ou non : Le *président* et le *vice-président président* tour à tour. Les enfants de caractère *négligent négligent* leur travail. Il *convient* qu'ils *convient* tous leurs amis à cette fête. Les poules *couvent* dans le poulailler du *couvent.* Les Français ne s'y trompent pas; mais pour les étrangers

qui apprennent notre langue, que de causes d'erreurs bien excusables!

Illogismes et pièges foisonnent dans la prononciation du français. Par suite de la double ou triple valeur de certaines lettres, de diversités d'origine ou de formation, ou de simples usages mal explicables, on ne prononce pas de la même façon des mots comme : *abbaye* et *cobaye*, *automne* et *automnal*, *condamner* et *indemniser*, *ennui* et *ennemi*, *étrenne* et *solennel*, *heure* et *gageure*, *imbroglio* et *ganglion*, *modestie* et *démocratie*, *moignon* et *oignon*, *paon* et *pharaon*, *Rouen* et *rouennerie*, *stagnant* et *magnanime*, pour ne citer que quelques exemples entre tant.

prononciation des consonnes finales

Dans la langue ancienne, les consonnes finales étaient généralement muettes. **Net** se prononçait *né*, **fils** *fi*, **hélas** *héla*, comme l'attestent les vers suivants : Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net. A ces mots on cria haro sur le baudet (*La Fontaine*). Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis Rendu maître et seigneur et qui de père en fils, L'ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean, transmis (*id.*). On prononçait encore au XVIIe siècle *menteur* comme *honteux*, *tandis* comme *taudis*, *mourir* comme *souris*. Cette prononciation se retrouve dans la vieille complainte : *Compère Guilleri, Te lairas-tu mouri?* L'**s** de *mœurs* était muet : Les femmes d'à présent sont bien loin de ces mœurs; Elles veulent écrire et devenir auteurs (*Molière*). D'ailleurs l'**s** final, au XVIIe siècle, même dans les noms propres, ne comptait guère. Racine fait rimer

Calchas et *pas*, *Minos* et *repos*[1]. Dans mon enfance, mon professeur de solfège disait encore, non sans quelque affectation d'archaïsme sans doute : *Il y a sé notes, sé silences.*

Mais depuis longtemps s'est dessinée une tendance contre laquelle ont lutté en vain les grammairiens des XVIIe et XVIIIe siècles, à prononcer beaucoup de ces consonnes finales[2]. L'écriture n'a cessé d'influer sur la prononciation. L'usage — surtout celui des parvenus qui croient paraître ainsi plus savants — tend à faire entendre tout ce qui est écrit. Ainsi l'**l** final de *gril* qui devrait rester muet est maintenant prononcé à tort, sous l'influence de *griller* et aussi de l'anglais *grill-room*. On commence même à entendre parfois le **c** de *respect*. Il faut aussi tenir compte des nombreux mots étrangers passés dans notre langue avec leur prononciation d'origine.

Dans certains cas, deux prononciations sont admises. Mais c'est visiblement, malgré la tradition, la tendance à faire entendre les consonnes finales qui prévaudra.

Voici quelques indications sur l'usage actuel.

B, qui ne se rencontre d'ailleurs que dans des mots importés, est partout sonore : *baobab*, *Horeb*, *toubib*, *snob*, *club*.

C, muet dans *estomac*, *tabac*, *broc*, *accroc*, *croc*, *clerc*, *caoutchouc*, est sonore dans *bac*, *hamac*, *lac*, *sac*, *vrac*, *avec*, *sec*, *bec*, *déclic*, *loustic*, *mastic*, *trafic*, *bouc*,

1. Les poètes modernes, pour des commodités de versification, conservent parfois la prononciation ancienne. Hugo lui-même, si soucieux de l'exactitude de la rime, fait rimer *Pallas* et *coutelas*, *Seth* et *passait*; Heredia : *fils* et *je fis*; Coppée : *Hellas* et *coutelas*. Il convient d'ajouter que, même au XIXe siècle, les poètes riment souvent pour l'œil plutôt que pour l'oreille.

2. La consonne finale est prononcée dans beaucoup de monosyllabes, ce qui les étoffe et empêche de les confondre avec des homonymes. Comparez *cinq* et *saint*, *sept* et *ces*.

soc, *troc*, *suc*, *truc*, *turc*. Muet dans *marc de Bourgogne* et dans *porc*, il s'entend dans le prénom *Marc* et, en liaison, dans *porc-épic*.

Q, sonore dans *cinq* quand il est isolé ou en liaison devant une voyelle, est muet devant une consonne. Mais il faut noter que la première de ces prononciations est en train de déteindre sur la seconde.

D, muet dans *pied*, *nid*, *nœud*, *chaud*, *rond*, *laid*, est sonore dans *oued*, *lied*, *caïd*, *sud*, *raid*, *round*, mots d'origine étrangère.

F, muet dans *nerf*, *clef*, *cerf-volant*, *chef-d'œuvre*, s'entend dans les autres mots : *pouf*, *ouf*, *paf*, *bref*, *chef*, *natif*, *bœuf* et *œuf* (au singulier seulement), *golf*, *serf*. Dans *cerf* l'**f** est plutôt sonore aujourd'hui.

G, muet dans *long*, *rang*, *sang*, *bourg*, est sonore dans *gang*, *gong*, *grog*, *zigzag*, *ring*, *Bourg-en-Bresse* et, en liaison, dans un *sang impur* (voir plus loin).

L, muet traditionnellement dans *fusil*, *coutil*, *chenil*, *fournil*, *outil*, *sourcil*, est sonore dans tous les mots en **al**, dans *sel*, *péril*, *avril*, *subtil*, *sol*, *seul*, *nul*, *il* (sauf dans le français populaire qui prononce : *i* vient d'arriver).

M, muet dans *parfum*, *thym*, est sonore dans les mots d'origine étrangère : *Siam*, *macadam*, *harem*, *idem*, *passim*, *intérim*, *ultimatum*, *sanatorium*, *rhum*.

N, muet dans la plupart des mots, comme *ancien*, *océan*, *examen*, *carmin*, *vin*, *devin*, *sermon*, *chacun*, s'entend dans *gentleman*, *hymen* (longtemps prononcé comme humain), *lichen*, *gin*, *spleen*, *Nelson*, *Tarn*.

P, muet dans *coup*, *drap*, *sirop*, *trop*, sonne dans *cap*, *hanap*, *cep*, *hip*, *croup*, *stop*.

R, muet dans les noms et adjectifs en **ier** et les verbes en **er** : *épicier*, *premier*, *se fier*, est sonore dans *car*, *par*, *amer*, *cher*, *fier* (adjectif), *un reporter*, *flair*, *hiver*, *décor*, *cour*, *mur*, *sur*, et dans les verbes en **ir** et **oir**.

S, muet au pluriel et dans la plupart de nos mots : *coutelas*, *las*, *repos*, *dos*, *repas*, *vers*, *sens dessus dessous*, *je vis*, *je voyais*, etc., est sonore dans *as*, *atlas*, *hélas*, *une vis*, *un lis*, *fils*, *gratis*, *maïs*, *os* (au singulier), *omnibus*, *rébus*, *biceps*, *mars* et dans les noms propres latins et grecs : *Titus*, *Samos*. *Jadis* et *tandis* ont aujourd'hui les deux prononciations.

T, muet dans *état*, *enfant*, *jardinet*, *fruit*, *lit*, *trot*, *atout*, *rebut*, *instinct*, *concert*, *exempt*, etc., est sonore dans *fat*, *net*, *cet*, *sept*, *accessit*, *dot*, *brut*, *compact*, *infect*, *transept*, *stout*, etc. *But* et *granit* se prononcent des deux façons. **Th** s'entend dans *mammouth*, *luth*, *zénith* et dans des noms propres d'origine étrangère comme *Goliath*, *Loth*, *Judith*, *Seth*[1].

X, muet dans *paix*, *prix*, *voix*, *dix* et *six* (devant une consonne), *flux*, *eux*, *chevaux*, *roux*, est sonore dans *anthrax*, *index*, *codex*, *dix* et *six* (devant une voyelle), *Félix*, *box*, *phlox*, *Pollux*, *larynx*.

Z, muet dans *raz de marée*, *nez*, *chez*, *riz*, s'entend dans *gaz*, *Fez*, *Berlioz*, *quartz*, etc.

Il y a donc beaucoup de cas d'espèces qu'on doit connaître par l'usage.

prononciation de plus *et de* tous

Plus a trois prononciations :

L's est muet au comparatif, devant un adjectif ou un adverbe commençant par une consonne ainsi que dans

1. Il y a parfois deux prononciations du même mot. On dit : *qu'il soi(t)*, mais le t est sonore dans l'interjection *soit*. On dit : *Le fai(t)* semble sûr, mais on fait souvent entendre le t dans *en fait* ou en fin de phrase : Venons *au fait*.

les locutions négatives **ne plus** et **non plus** : *Il est plu fort que moi. Je n'en veux plu. Moi non plu, je ne suis pas satisfait.*

L'**s** se prononce **z**, en liaison, devant une voyelle : *Il est pluze aimable que son frère. Nous n'irons pluze au bois. Je ne peux pluze entendre cet air.*

L'**s** se prononce **ss** dans le mot composé *pluss-que-parfait*. Il a aussi tendance à se prononcer **ss** devant **que** : *Il mange pluss que son père*, et en fin de phrase parce qu'il est alors fortement accentué : *Donne-m'en pluss. Je n'en demande pas pluss* (dans ce cas, d'ailleurs, il est souvent remplacé par *davantage* qui a plus de corps : *Il est assez travailleur, mais son frère l'est davantage*). Mais on peut fort bien entendre aussi : *Je n'en demande pas plu.* Cette prononciation de l'**s** final est assez récente et conforme à la tendance générale dont nous avons parlé plus haut.

Tous, adjectif, se prononce *tou*, sauf devant une voyelle, où il se prononce *touze* en liaison : *Tou les hommes, touze enfants du même pays.*

S'il est pronom, l'**s** final se prononce **s sourd (ss)** : *Touss sont là. Ils sont touss là.* La prononciation *touze sont là* est incorrecte, bien qu'on l'entende souvent.

prononciation de quelques noms propres

Pour la prononciation des noms étrangers comme *Castiglione*, *Southampton*, *Spandau*, on ne peut pas formuler de règle stricte. Il y a en fait deux écoles. Les uns — la majorité — les francisent tout bonnement.

Ceux qui savent — ou se piquent de savoir — la langue d'origine, s'appliquent à les prononcer correctement et disent, non sans une pointe d'affectation : *Bouenos Ailresse*. Pour les noms de villes très connus de pays voisins, il serait préférable de se conformer à l'usage local. Ainsi *Bruxelles* (Brussel en flamand) doit se prononcer *Bru-sel* (et non Bruk-sel ou Brug-sel). De même, on doit prononcer *Anvers* comme diverse et non, à la française, Anver, comme divers, Nevers, Auvers-sur-Oise, le village cher aux impressionnistes, et le poète Arvers.

On peut observer d'ailleurs le même flottement dans la prononciation des noms de villes françaises. Elle dépend du lieu où on les entend prononcer. Théoriquement les indigènes devraient toujours avoir raison. Mais il faut aussi tenir compte des habitudes générales et de l'évolution de la prononciation. Si on prononce dans la région *Sédan*, *Saint-Yriei*, *Béfort*, on ne peut condamner tous les Français qui disent *Sedan*, avec un **e muet**, *Saint-Yrieix* avec un **x** et *Belfort* avec un **l**. Il y a de même deux prononciations de *Enghien* : Enguin et Enguien et de *Sainte-Menehould*, une locale : Sainte-Menou, et l'autre qui articule toutes les lettres. Les usages locaux sont d'ailleurs loin d'être toujours conséquents. Le Nord prononce *Lens* comme lance (peut-être pour le distinguer de *Laon*), mais *Doullens* comme dolent. L'**s** final entendu dans *Reims* est muet dans *Amiens*, prononcé comme mien (mais les Méridionaux prononcent Amienss). Il convient donc, sur ces points litigieux, de se montrer assez libéral.

la liaison

La liaison qui donne plus de continuité, un enchaînement plus harmonieux à la phrase, qui évite surtout de pénibles hiatus, consiste à faire entendre devant une voyelle ou un **h** muet une consonne finale muette. Mais elle se présente sous forme d'usages qui sont, en fait, des cas d'espèce. C'est ainsi qu'on articulera le **t**, du moins dans une prononciation soignée, dans : *Ils ont-t-eu peur, ils viendront-t-à l'heure*, mais qu'on ne dira pas — comme on le faisait naguère à la radio : M. Vincent-Tauriol.

Certaines consonnes changent de prononciation en liaison. Ainsi **f** se prononce **v** dans *neuf hommes, neuf heures;* **d** se prononce **t** : *un grand-t-enfant, quand-t-arrive-t-il, répond-t-elle bien?* **s** et **x** se prononcent **z** : *ces enfants, dix hommes.* Dans l'article **un** et les adjectifs terminés par **n** la voyelle qui précède reste nasale — ce qui n'empêche pas de prononcer le **n** en liaison — ou se dénasalise. On dit : *un vain-n-effort, un-n-ancien-n-ami*, mais : *un bo*(*n*)*-n-espoir, le divi*(*n*)*-n-enfant* (prononciation traditionnelle dans le cantique de Noël).

Il faut distinguer les liaisons obligatoires, les liaisons facultatives et les liaisons défendues.

A. La liaison est obligatoire (du moins dans une prononciation soignée) :

a) Entre l'article, le déterminatif ou le numéral et le nom ou adjectif qui suit : *les-z-enfants, des-z-hommes, ces-z-amis, cent-t-arbres, trois-z-autres personnes;*

b) Entre l'adjectif épithète et le nom : *un bon-n-ami, de grands-z-arbres*[1];

c) Entre le pronom sujet ou objet et le verbe ou les pronoms **en** et **y** : *ils-z-arrivent, je les-z-aperçois, nous-z-y pensons, on-n-en parle;*

d) Entre le verbe et le pronom sujet inversé : *vient-t-il, comprend-t-elle;*

e) Entre l'impératif et les pronoms **en** et **y** : *viens-z-y; reprends-z-en, penses-z-y;*

f) Entre le verbe **être** et le mot (attribut ou complément) qui le suit : *nous sommes-z-amis, elle était-t-en colère;*

g) Entre l'auxiliaire et le participe : *ils ont-t-appris, nous sommes-z-arrivés;*

h) Entre l'adverbe, la préposition, l'adverbe ou conjonction **quand** et le mot qui les suit : *trop-p-étroit*[2], *très-z-animé, bien-n-heureux, sous-z-une tente, dans-z-une heure, comment-t-allez-vous*[3]*? quand-t-il parle, j'ignore quand-t-il part;*

i) Dans la plupart des mots composés ou expressions toutes faites : *les Eaux-z-et Forêts, de temps-z-en temps, un pot-t-au-feu, vis-z-à-vis* (exception : *ne*(*z*)-*à-nez*);

j) Entre le pronom **dont** et le mot suivant : *la douleur dont-t-elle se plaint.*

1. La liaison se faisant entre l'adjectif et le nom, mais plus rarement entre le nom et l'adjectif, on prononcera différemment — comme l'ont noté G. et R. Le Bidois dans leur *Syntaxe du français moderne* — *un savant aveugle*, selon que c'est **savant** ou **aveugle** qui joue dans l'expression le rôle de nom. La liaison est donc ici une indication de sens.

2. On hésitera cependant à faire la liaison dans *trop épais*, à cause des deux **p** qui se suivent. Mais alors on aboutit à un hiatus qui n'est pas plus euphonique,

3. Certains délicats affectent de prononcer : *Commen*(*t*) *allez-vous?* sans doute pour se distinguer de la masse. C'était l'usage ancien, cela fait « vieille France ».

B. La liaison est facultative :

a) Entre le nom et son épithète ou son complément : *des parole(s) impies, des nation(s) en guerre, un avi(s) important, des pommier(s) en fleur;*

b) Entre le nom sujet et le verbe : *ces hommes(s) ont tort* (mais en poésie la liaison est obligatoire, **mes** formant un pied);

c) Entre le verbe et son complément : *ils vont(t) à Londres, vous ête(s) à Paris, ils travaillen(t) ensemble, nous arriveron(s) à quatre heures, aime(r) à écrire*[1], *il aimai(t) à se promener.*

C. La liaison ne doit jamais se faire :

a) Après la conjonction **et** : *un garçon et une fille* (la liaison créerait ici une fâcheuse équivoque);

b) Devant **et, ou** : *l'enfant et ses parents, la paix ou la guerre;*

c) Devant, ou dans un adjectif numéral : *les onze enfants, quatre-vingt-un;*

d) Après un signe de ponctuation : *Patients, ils attendaient.*

e) Après un nom terminé par une consonne muette : *un ne(z) énorme, un pommie(r) en fleur, un dra(p) épais, un ban(c) étroit, du taba(c) exotique, un respe(ct) absolu* (on entend dire parfois : *respek absolu*). Cependant le **g** de long se prononce en liaison : *un lon-guespoir*, et le **g** de *sang* prend le son **k** dans *sang et eau* (prononcez san-keo), ainsi que, traditionnellement, dans la Marseillaise : *un san-k impur*, pour éviter un hiatus entre

1. Certains grammairiens prétendent que la liaison après un infinitif en *er* ne se fait jamais. Je maintiens qu'elle est facultative et je la ferais personnellement, pour éviter l'hiatus, dans des phrases comme : *Nous aimons travailler ensemble. Tâchez de penser à moi.*

deux voyelles nasales (san-im). Mais un médecin dira, sans liaison : *un san(g) impur.*

f) Quand un mot se termine par deux consonnes dont la seconde est muette et dont la première est un **r** : *au nor(d)-ouest, un bour(g) important, un ar(t) étrange, un por(c) énorme* (mais un *porc-k-épic*), *ver(s) une heure, une mor(t) affreuse, un hasar(d) étonnant, un remor(ds) émouvant, un ver(s) harmonieux.* Mais on dira *des vers-z-harmonieux*, pour marquer que le mot est au pluriel. Pour la même raison, on dira également *des nez-z-énormes.* Mais on dit naturellement : *un parc-k-immense*, parce que dans *parc* le **c** est sonore.

g) Dans le pluriel des noms composés, l'**s** final du premier mot ne donne pas lieu à liaison : *des arc(s)-en-ciel, des croc(s)-en-jambe, des porc(s)-épics, des fil(s) à plomb.*

Il faut d'ailleurs observer que tout dépend, en la matière, du milieu et des circonstances où l'on parle. Les liaisons facultatives ne se font généralement pas dans une conversation familière; mais on les fera dans la récitation des vers[1], dans une lecture soignée, dans une conférence, dans un discours, dans un entretien d'un ton soutenu. En fait, deux défauts opposés sont à éviter : la prononciation affectée, comme dans : *tu cherches-z-un emploi* (qui ne se prononce ainsi qu'en vers) et la négligence : *il es(t) arrivé.* Le goût et l'oreille, autant que l'usage, sont en l'occurrence les meilleurs guides.

1. Pour éviter un hiatus :
Nous l'**avons, en** dormant, Madame, échappé belle. (*Molière.*)
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme **eux orphelin.** (*Racine.*) ou une élision d'*e* muet qui fausserait le vers :
Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe
Ni les **voiles au** loin descendant vers Harfleur. (*Hugo.*)

Le verbe

la conjugaison

Les verbes ne sont plus aujourd'hui classés en quatre conjugaisons, comme ils l'étaient autrefois, par fausse symétrie avec la conjugaison latine. La deuxième conjugaison en **ir** comprenait, outre les verbes du type régulier comme *finir*, des verbes irréguliers comme *venir* et *mourir;* quant aux verbes de la troisième et de la quatrième conjugaison en **oir** et en **re**, ils ne peuvent se rattacher à aucun modèle commun. *Devoir* ne se conjugue pas comme *asseoir*, ni *prendre* comme *croire*. On distingue donc aujourd'hui **trois groupes** de verbes : le premier qui comprend les verbes en **er**, de beaucoup les plus nombreux de la langue; le deuxième qui comprend les verbes en **ir** du modèle *finir* (ceux qui intercalent les lettres **iss** entre le radical et la désinence au pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif, à l'imparfait, au subjonctif présent et au participe présent); le troisième qui comprend les verbes irréguliers en **ir**, les verbes en **oir** et en **re** (à peine une centaine).

Les deux premiers groupes forment ce que les grammairiens appellent la **conjugaison vivante**, parce qu'elle continue à s'enrichir sans cesse de verbes nouveaux (surtout le premier). Le troisième constitue la **conjugaison morte**, non pas qu'on n'emploie plus ces verbes, mais parce qu'on n'en forme plus de tels. Et cette conjugaison ne fait que s'appauvrir parce qu'elle est difficile et que, par paresse, on préfère employer et même créer des verbes réguliers en **er.** D'ailleurs certains de ces verbes ne sont pas utilisés à tous les temps; *absoudre* et *extraire*, par exemple, n'ont pas de passé simple. Aussi y a-t-il une fâcheuse tendance à remplacer ces bons vieux verbes, aux sonorités variées, par des verbes monotones en **er.** C'est le cas pour *émouvoir* et *résoudre* auxquels on substitue abusivement les pesants *émotionner* et *solutionner.*

Certes, notre conjugaison est difficile, au troisième groupe surtout, où les verbes font presque cavaliers seuls et où les temps se forment de la façon en apparence la plus capricieuse et la plus déconcertante. En fait, les changements de radical à l'intérieur de la conjugaison, dans les verbes dits irréguliers, s'expliquent par des raisons étymologiques et phonétiques. On retrouve souvent en français la forme du verbe latin correspondant. Si l'on remonte à *mittere* dont le parfait était *misi*, on n'est pas surpris que *mettre* fasse *mis* au passé simple. Mais c'est surtout l'accent tonique fortement marqué en latin, qui explique le resserrement de certaines formes verbales et le changement de son du radical. Les syllabes inaccentuées du latin ou bien sont tombées en passant en français ou n'ont pas donné le même son qu'une syllabe accentuée. Ainsi s'explique la dualité de *je peux*, *nous pouvons*, *je veux*, *nous voulons*, *je meurs*, *nous mourons*, *je viens*,

nous venons, je reçois, nous recevons. L'accent étant au pluriel reporté sur la désinence, le radical, accentué au singulier, ne l'est plus au pluriel et change d'aspect. Cette prétendue irrégularité se comprend donc fort bien. Elle ne subsiste aujourd'hui que dans un petit nombre de verbes, les autres ayant subi un nivellement simplificateur. Mais La Fontaine conjuguait encore : *je treuve, nous trouvons.*

Quoi qu'il en soit des causes multiples qui ont présidé à la formation de notre conjugaison, celle-ci est l'occasion de nombreuses fautes et qui ne sont pas le fait des seuls écoliers. On conjugue des verbes en **ir, oir** et **re** comme des verbes en **er,** ce qui donne au passé simple des formes telles que *il ria, il extraya* (alors que *extraire,* verbe défectif, est inusité à ce temps), *ils s'enfuyèrent.* On confond des verbes en **ire** avec les verbes en **ir** et l'on écrit : *ils nuirent, ils conduirent* au lieu de *nuisirent* et *conduisirent.* On met un accent circonflexe à la troisième personne du singulier du passé simple qui n'en prend pas, par confusion avec l'imparfait du subjonctif qui, lui, en prend un. On doit écrire sans accent : *il eut, il finit, il vint,* mais avec accent : il faudrait *qu'il eût, qu'il finît, qu'il vînt.* Cet accent représente deux **s** tombés du temps latin d'où est venu notre imparfait du subjonctif, et qui ont subsisté aux autres personnes du temps. Voici des inadvertances que j'ai relevées chez des écrivains.

Aragon écrit *luirent* au lieu de *luisirent* et *se départit,* au présent de *se départir,* au lieu de *se départ.* La Varende confond les deux conjugaisons de *saillir : la pomme d'Adam saillissante.* Il fallait ici *saillante,* au sens de être en saillie. *Poindre,* défectif, a donné naissance au barbarisme *poigner* qui commence à se répandre : *L'image de sa mère dut alors le poigner*

(*Carco*). Voilà que le pressentiment... la poigne aussi (*Jean Rogissart*). Montherlant confond *recouvrir* et *recouvrer :* Il recouvrit brusquement la santé. Enfin, on prend couramment le passé antérieur de l'indicatif pour la deuxième forme du conditionnel passé : Mais comment échanger ma nature contre celle que je lui voyais! Je n'eus point réussi (*Carco*). Près de lui, une femme que je reconnus tout de suite. Comment ne l'eus-je pas reconnue? (*J. J. Tharaud*). Le critique dramatique J.-J. Gautier se demandait dans « Le Figaro » du 15-12-52 : Était-ce seulement la même pièce? J'en eus presque douté, tant mon impression différait de celle des premiers spectateurs. Il est permis de chérir les formes savantes de la conjugaison. Encore faudrait-il les bien connaître. Mieux vaut écrire simplement, sans affectation pédante, que de lâcher, disons, pour être indulgent, d'aussi regrettables lapsus.

Une faute d'orthographe qui tend à se répandre consiste à écrire avec un **i** parasite l'impératif et le subjonctif présent de *avoir* et *être* aux deux premières personnes du pluriel. *Ayons*, *soyons* ne peuvent prendre d'**i**, l'**y** équivalant déjà à **i** + **y**. Il y a là confusion avec nos autres verbes qui ont au présent du subjonctif la désinence **ions, iez** et aussi influence des verbes comme *envoyer* qui ont déjà un **y** à l'infinitif; *que nous envoyions* peut expliquer la graphie fautive *soyions*.

L'exacte connaissance de la conjugaison est un rudiment indispensable à quiconque tient une plume ou veut parler correctement. On peut n'avoir pas de talent, manquer d'imagination, de facilité, de vocabulaire, d'originalité. Mais un Français cultivé doit savoir ses verbes.

Notre conjugaison, il faut le reconnaître, est particulièrement riche en pièges orthographiques. Ainsi la

première personne du singulier de l'indicatif présent se termine en **s** dans les verbes en **ir** conjugués sur *finir* et dans la plupart des verbes dits irréguliers. Mais on écrit avec un **x** (pour la même raison qui explique les pluriels en **x** des noms et adjectifs[1]) : *je veux, je vaux, je peux.*

La troisième personne de l'indicatif présent, dans les verbes autres que ceux en **er** (et que *vaincre* et *convaincre*), prend un **t.** Mais dans les verbes en **oudre** c'est le **d** du radical qui prévaut sur le **t.** *Moudre* et *coudre* font *il moud, il coud.* Cependant *absoudre* et *résoudre* font : *il absout, il résout.* On excusera ceux qui écrivent : *il résoud.* Dans les verbes en **ndre,** la troisième personne se termine également en **d** : *il répand, il prend, il répond.* Mais dans les verbes en **aindre, eindre, oindre,** c'est le **d** qui disparaît devant le **t** de la désinence : *il plaint, il peint, il joint.*

Même diversité — souvent justifiée, il est vrai, par l'étymologie — dans l'orthographe des participes : *fui, pris, construit.* On écrit, bien que ces verbes soient de la même famille : *exclu* et *conclu* à côté de *inclus. Absous* et *dissous* prennent un **s,** mais leur féminin est *absoute* et *dissoute.*

Aux participes présents terminés en **ant** correspondent souvent des adjectifs verbaux en **ent.** Ainsi les participes *différant, équivalant, excellant, influant, négligeant, précédant* ont pour pendants les adjectifs *différent, équivalent, excellent, influent, négligent, précédent*[2]. Dans d'autres adjectifs verbaux c'est la

1. Cf. le chapitre du nom, formation du pluriel.

2. L'adjectif *déférent* (au sens de respectueux) s'est longtemps écrit *déférant*; il est encore orthographié ainsi dans le Littré. Mais aujourd'hui, sous l'influence de *déférence*, il s'écrit avec un *e*.

consonne précédente qui change. **Qu** et **gu** y sont remplacés par **c** et **g.** Aux participes *communiquant*, *convainquant*, *extravaguant*, *fatiguant*, *intriguant*, *naviguant*, *provoquant*, *suffoquant*, *vaquant*, s'opposent les adjectifs *communicant*, *convaincant*, *extravagant*, *fatigant*, *intrigant*, *navigant*, *provocant*, *suffocant*, *vacant*. Et l'hésitation entre les deux orthographes est d'autant plus excusable que la distinction de sens et d'emploi du participe et de l'adjectif est parfois délicate à déterminer. Cette différence d'orthographe se retrouve dans les noms tirés de participes comme *adhérent*, *affluent*, *confluent*, *excédent*, *fabricant*, *président*, *résident*. Cette divergence orthographique s'explique par des raisons étymologiques et phonétiques. On a, dans certains adjectifs verbaux, repris directement du latin, gardé l'**e** qui figurait dans le participe latin. *Negligens* a donné *négligent*. D'autre part les graphies **qu** et **gu**, nécessaires devant un **e** dans les infinitifs *fabriquer* et *fatiguer*, et étendues à toute la conjugaison par besoin d'uniformité, ne sont plus utiles devant un **a** dans les adjectifs ou noms tirés de ces verbes. Néanmoins une simplification, ici, également, ne serait pas superflue.

verbes transitifs et intransitifs

Les verbes transitifs sont ceux qui peuvent prendre un **complément d'objet.** Il y a passage (cf. *transit*, *transition*) de l'action du sujet sur un objet, le verbe n'exprimant pas par lui-même une idée complète : *Il lisait un livre.* Il arrive cependant que le complément ne soit pas exprimé : C'est, dit-il, un cadavre : ôtons-

nous, car il sent (*La Fontaine*). A présent, j'ai senti, j'ai vu, je sais (*Hugo*). La lune donnait derrière lui (*Flaubert*).

Le verbe intransitif[1], complet par lui-même, **ne peut prendre de complément d'objet** : *Il dort; elle vient, tu cours.* **Il arrive cependant qu'un verbe intransitif soit pris transitivement,** soit par extension de sens : *pleurer quelqu'un, siffler son chien, crier un journal, sonner la retraite*, soit dans des locutions : *courir la poste, aller son chemin, souffrir le martyre, vivre sa vie*, soit dans des langues techniques : *courir un cent mètres, courir les Six Jours, tomber un adversaire,* soit dans un sens figuré : *coûter la vie, courir des risques, courir la prétentaine,* soit dans la langue littéraire, par recherche d'une nouveauté expressive : Dormez votre sommeil, riches de la terre (*Bossuet*). J'ai bâillé ma vie (*Chateaubriand*). Mais le pauvre vieux criait la faim (*Balzac*). Voici l'heure où le pré, les arbres et les fleurs Dans l'air dolent et doux soupirent leurs odeurs (*Mme de Noailles*). Toutes ces douleurs des autres, le poète les souffre (*Banville*). Soudain l'homme pense, avec précision, la chambre dans laquelle il est couché

1. L'appellation **verbe neutre** a disparu depuis pas mal de lustres de la terminologie grammaticale, remplacée par celle, plus exacte et plus claire, de verbe intransitif. *Neutre* (étymologiquement ni l'un ni l'autre) s'applique fort bien au genre des noms, à certaines couleurs et aux peuples privilégiés en temps de guerre, mais n'offre aucun sens accolé à un verbe. En quoi *dormir* est-il neutre? Actif s'oppose à passif; entre les deux, il n'y a pas place pour un troisième larron. Cependant, *neutre* se retrouve encore sous la plume de bien des lecteurs, restés fidèles à la terminologie en honneur dans leur prime jeunesse.

Les linguistes appellent aujourd'hui les verbes transitifs **verbes objectifs,** parce qu'ils sont relatifs à un objet, et les verbes intransitifs **verbes subjectifs** parce qu'ils ne sont relatifs qu'au sujet. Nous avons gardé ici l'appellation traditionnelle, plus connue du grand public, des grammaires scolaires classiques.

(*Duhamel*). Quand nous aurons tremblé nos derniers tremblements, Quand nous aurons râlé nos derniers râlements, Veuillez vous rappeler votre miséricorde (*Péguy*). N'ai-je pas sangloté ton angoisse suprême Et n'ai-je pas sué la sueur de tes nuits? (*Verlaine*).

Certains verbes passent d'une catégorie à l'autre. Des verbes transitifs sont pris intransitivement et réciproquement, mais **avec un sens différent.** Comparez : battre un enfant et son pouls bat vite — compter son argent et cela ne compte pas — tirer la langue et le feu tire bien — pousser un soupir et le blé pousse — lever la main et la pâte lève — rompre la glace et nous avons rompu — fermer la porte et ce magasin ferme le lundi — elle a vieilli et cette coiffure la vieillit — commencer un travail et la pièce va commencer — prendre le train et cela ne prend pas — donner un conseil et la maison donne sur le jardin[1].

les verbes pronominaux

Les verbes pronominaux, tous semblables entre eux de forme puisqu'ils sont tous conjugués avec deux pronoms de la même personne, présentent pourtant une très grande diversité de sens. Et ils sont loin d'avoir tous le sens réfléchi.

Il faut mettre à part ceux qui ne s'emploient qu'à la

1. *Sortir* qui ne fut longtemps employé qu'intransitivement tend à devenir transitif au sens de mener dehors; *sortir un enfant, son chien*; de tirer : *sortir son portefeuille, la voiture.* Cet emploi, bien entré dans l'usage, remonte au XVIIe siècle où déjà Vaugelas le condamnait. Mais c'est à tort que certains emploient *débuter* transitivement. Une émission débute par, mais on la commence par tel enregistrement.

forme pronominale, ceux qu'on appelle **essentiellement pronominaux,** comme *s'abstenir, se dédire, se démener, se désister, s'écrouler, s'enfuir, s'emparer, s'évanouir, se méprendre, se pâmer, se repentir, se souvenir,* etc. Le deuxième pronom n'y joue aucun rôle grammatical et ne peut s'analyser, puisque le verbe simple correspondant n'existe pas (ou n'est plus employé). Ce sont de véritables locutions, des gallicismes.

D'autres, plus nombreux, qu'on appelle **accidentellement pronominaux** parce qu'ils ne le sont pas toujours, ont **le sens réfléchi,** c'est-à-dire que le sujet fait réellement l'action sur lui-même. Mais ce sens réfléchi n'est vraiment marqué que dans des verbes comme *s'accuser, se dénoncer, se vanter, se regarder dans la glace, se cacher, se juger, se croire.* Déjà des verbes de mouvement comme *se lever, se coucher* indiquent à peine que le sujet opère sur lui-même. Néanmoins on les considère traditionnellement comme des réfléchis : La longue belette s'insinue au nid sans frôler une feuille (*Michelet*). Je m'étais fait par avance une idée affreuse de cette pension (*A. France*). Peu à peu elle s'abîma dans une contemplation profonde (*Goncourt*). Ses yeux, morts en apparence depuis quelques heures, se ranimèrent à la vue de la croix (*Balzac*). Trésor des fèves se hâta de mettre la main sur le bouton (*Nodier*). Papa s'est assis près de la petite et s'est mis à bavarder avec maman (*A. Lichtenberger*).

Le verbe pronominal à **sens réfléchi atténué** est très usité dans la description où il exprime la forme, la position, l'aspect d'un objet : Le ciel s'obscurcissait légèrement là-bas, à l'horizon, dont le contour se découpait plus net sur une lueur plus bleue (*O. Mirbeau*). Tous les plis du front se brisaient par le

milieu et semblaient se diriger vers la rencontre des sourcils (*About*). Deux arbres géants se dressaient aux pointes devant le château (*Maupassant*).

Le verbe pronominal marque aussi **le changement d'état, une action qui commence ou une action en cours :** Ce travail se faisait dès la pointe du jour, jusqu'à la classe du matin (*Marmontel*). Tout se prépare pour ma mort... Le bûcher s'élève. La nuit s'avance (*Chateaubriand*). Les portes des loges s'ouvraient et se fermaient avec fracas (*Gautier*). Son corps souple s'était durci et raidi (*G. Sand*). Toutes les senteurs de la terre se répandaient (*Maupassant*). **Se faire,** en particulier, est un vrai gallicisme signifiant devenir : Je me fais vieux, j'ai soixante ans (*Nadaud*). Les lames se faisaient plus hautes (*Loti*). Pourtant il se fait tard et le couchant flamboie (*G. Vicaire*). Et l'on dit même : Le fromage se fait.

D'autres ont un **sens réciproque,** c'est-à-dire que plusieurs personnes ou plusieurs choses font l'action les unes sur les autres. Ces verbes, naturellement, ne peuvent s'employer qu'au pluriel : Les provinces se sont comprises, se sont aimées; toutes se sont senties solidaires (*Michelet*). Le veau et le poisson se rencontrent dans mon estomac sur une mer de sauce et se livrent un combat acharné (*J. Vallès*).

Dans d'autres verbes pronominaux, **le sens réfléchi est à peine perceptible** et le deuxième pronom n'est pas analysable, mais fait corps avec le verbe. Ces verbes se rapprochent donc des verbes essentiellement pronominaux. Il est à noter que, le verbe simple existant parallèlement au verbe pronominal, ils ont un sens nettement différent. Comparez : *acquitter* et *s'acquitter de*, *apercevoir* et *s'apercevoir de*, *attendre* et *s'attendre à*, *connaître* et *se connaître à*, *défier* et *se*

défier de, *douter* et *se douter de*, *entretenir* et *s'entretenir avec*, *garder* et *se garder de*, *mêler* et *se mêler de*, *passer* et *se passer de*, *plaindre* et *se plaindre de*, *plaire* et *se plaire à*, *ressentir* et *se ressentir de*, *servir* et *se servir de*.

D'autres sont des locutions de **sens passif** : Les soldats faisaient des cris qui s'entendaient de deux lieues (*Sévigné*). Ses œuvres toutefois se vendent assez bien (*Corneille*). Le plafond se composait de poutres apparentes (*Balzac*). Le regard qu'il lui lança ne peut se dire (*Chateaubriand*). Cela ne se fait pas.

Enfin bien des verbes pronominaux sont uniquement des **gallicismes** de sens divers : Tout à coup, il se fit un grand mouvement dans la foule (*Daudet*). Il se sent de la langueur d'un paisible réveil (*J.-J. Rousseau*). J'étais absent lorsque cela s'est passé (*Musset*). Des écureuils se jouent dans l'épaisseur des feuillages (*Chateaubriand*). Madame se meurt! (*Bossuet*). Je me ris des hasards de la naissance (*E. Augier*). Il en est de même des verbes *se mettre à*, *se porter bien*, *se trouver*[1].

Cette phrase de Flaubert offre un exemple de la variété de sens que peut prendre le verbe pronominal : *Les cerfs se battaient, se cabraient et leurs corps formaient un large monticule qui s'écroulait en se déplaçant*. Le premier a le sens réciproque, le second et le quatrième le sens réfléchi; le troisième est un verbe uniquement pronominal, une locution.

Une lectrice m'a soumis un tour qui l'avait choquée. Il s'agissait d'un titre lu dans un hebdomadaire : « *Colette va pouvoir s'acheter trois paires de draps*

1. Dans : *Cette maison se trouve sur la place*, *se trouve* n'a pas le même sens que dans : *Il se trouve sacrifié* ou dans : *Elle s'est trouvée mal. Elle se trouve bien de son séjour à la mer.*

roses », et aussi de la construction courante : *elle s'est commandé une robe chez Un tel.* « Est-ce incorrect? Est-ce simplement vulgaire? » me demandait-elle. J'avoue ne trouver rien à reprendre dans ces deux phrases. *S'acheter* est, tout au plus, peut-être un peu familier, moins cependant que *s'offrir* et *se payer*. Se y joue un rôle de datif latin : *s'acheter* c'est acheter pour soi. Acheter, seul, n'indique pas au profit de qui l'achat est fait. Il n'y a donc pas là pléonasme. Sans doute *acheter* suffit-il dans la plupart des cas; mais le pronom, s'il n'est pas indispensable ici, n'est pas inutile. Il y a dans le tour *s'acheter* une nuance d'insistance qui marque la prise de possession de l'objet, le désir qu'on en avait, le plaisir qu'on a eu à l'acheter. *Elle a acheté une robe* est moins fort, moins expressif que : *elle s'est acheté*. Si l'expression vient de la langue parlée, elle a bien droit de cité dans la langue la plus correcte.

C'est une tendance ancienne de la langue que de former des verbes pronominaux comme *s'enfuir*, *s'en venir*, *s'en aller*, *s'envoler* pour indiquer le commencement de l'action. Au reste, toute l'histoire de la langue montre une constante évolution de la construction des verbes. Tels verbes tendent à devenir pronominaux, sans acception nouvelle, comme *avancer* et *approcher* remplacés dans leur sens intransitif par *s'avancer* et *s'approcher*. D'autres sont pronominaux aujourd'hui qui ne l'étaient pas autrefois, comme *se moquer* (jadis *moquer quelqu'un*), *s'évanouir*, *s'évader*, *se fourvoyer*. *S'écrouler* a existé sous la forme transitive : *écrouler des murs*. Mais l'évolution contraire s'est produite aussi. On a dit *se rigoler*, *se dormir*, *se penser*, *s'éclore*, *s'empirer*, *s'éclater*, *se rire* (qui ne s'emploie plus qu'au figuré) : Le malade s'est empiré

parmi nos remèdes (*Bossuet*). Le premier qui les vit de rire s'éclata (*La Fontaine*). Cette tendance subsiste encore dans notre Midi.

les auxiliaires avoir et être

On sait que les verbes passifs à tous leurs temps se conjuguent avec **être,** ainsi que les verbes pronominaux à leurs temps composés : La culture des terres est presque abandonnée. Tout commerce est anéanti (*Fénelon*). Diego Laynez d'un bond sur ses pieds s'est dressé (*Heredia*).

A la voix active, au contraire, dans la plupart des verbes, les temps composés sont formés avec **avoir.** Se conjuguent cependant avec **être** certains verbes intransitifs exprimant le déplacement, comme *aller*, *arriver*, *entrer* et *rentrer*, *partir*, *sortir*, *venir*, ou un changement d'état comme *décéder*, *devenir*, *échoir*, *éclore*, *mourir*, *naître* et un isolé, le verbe d'état *rester* : Le pauvre colporteur est mort la nuit dernière (*Lamartine*). Dans les ténèbres le cheval était devenu d'une extrême malignité (*Zola*). Les ouvriers étaient partis sans gilet de laine sous leur veste (*J. Romains*). C'était au commencement d'avril, quand les primevères sont écloses (*Flaubert*).

Certains verbes hésitent entre les deux auxiliaires et changent plus ou moins de sens suivant qu'ils sont conjugués avec l'un ou avec l'autre. *Demeurer*, verbe d'action au sens de habiter, se conjugue avec **avoir :** J'ai demeuré dix ans dans cette maison. Avec **être** il exprime l'état et signifie rester : On cite des exemples de voyageurs qui, venus à Rome dans le dessein d'y passer quelques jours, y sont demeurés toute la vie

(*Chateaubriand*). De nombreux prisonniers sont demeurés aux mains de l'ennemi. Force est demeurée à la loi. *Monter* et *descendre*, conjugués plutôt avec **être** : Le cocher était descendu de son siège (*Musset*). Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui (*Racine*), se conjuguent avec **avoir** s'ils sont pris transitivement : Le chasseur a monté mes bagages. Les coureurs ont descendu la côte à toute allure. Il en est de même de *rentrer* et de *sortir* : Nous avons rentré la moisson. On avait sorti la vaisselle d'argent. Le bon usage établit une autre distinction. On conjugue *monter* avec **avoir** quand il exprime l'action : J'ai monté pour vous dire, et d'un cœur véritable, Que j'ai conçu pour vous une estime incroyable (*Molière*). Les personnes qui ont monté sur les tours savent qu'il y a un renflement immédiatement au-dessous de la balustrade (*Hugo*), et avec **être** quand on envisage plutôt le résultat de l'action achevée : Ton frère est-il encore en bas? — Non, il est monté. Mais, en fait, l'usage actuel de la langue écrite préfère l'auxiliaire **être**, quand *monter* n'est pas pris transitivement. L'exemple donné par la grammaire de l'Académie : *Avez-vous monté au Righi?* avait surpris certains grammairiens amateurs mal informés.

La même hésitation et la même distinction de sens se retrouvent dans des verbes comme *changer*, *embellir*, *paraître* et *disparaître*, *passer*, *vieillir* qui se conjuguent avec **avoir** si l'on veut exprimer l'action, avec **être** si l'on considère plutôt le résultat de l'action : *Ce livre a paru à la date annoncée. Ce livre est paru*[1].

1. Cet emploi ne figure pas encore dans le Littré. Mais il est courant et correct aujourd'hui. La Fontaine écrivait déjà, avec *apparaître : Votre digne moitié, couchée entre des fleurs, Tout près d'ici m'est apparue.*

Elle a beaucoup vieilli; elle est bien vieillie. C'est avec le verbe *passer* que la différence de sens est le plus marquée : Les forêts de Gaule ont passé dans les temples de nos pères (*Chateaubriand*). La faux des moissonneurs a passé sur la terre (*Samain*). Ainsi que mes chagrins, mes beaux jours sont passés (*Boileau*). Toutes ces choses sont passées Comme l'ombre et comme le vent (*Hugo*). Et, avec le sens de devenir : L'autre était passé maître en fait de tromperie (*La Fontaine*). Le verbe *convenir* a deux constructions. Avec **avoir**, il signifie aller bien, faire l'affaire : Tout ce qu'on a présenté à cette dame lui a convenu. Avec **être**, il signifie tomber d'accord : Vous vous garderez de suivre aveuglément ce qu'on est convenu d'appeler la mode (*M. Prévost*). Il est dommage que cette différence de construction soit un peu abandonnée aujourd'hui, car elle correspond à une différence de sens.

L'hésitation entre les deux auxiliaires est d'autant plus excusable que l'usage a beaucoup changé au cours des siècles. On a conjugué avec **être** des verbes comme *échapper*, *expirer*, construits aujourd'hui avec **avoir** : Ceux qui sont échappés du naufrage disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux (*Bossuet*). Ce chirurgien reconnaît bientôt que la mère est expirée (*Voltaire*). En revanche, *rester* et *sortir* ont été employés avec **avoir** : Je me donne au diable, si j'ai sorti de la maison (*Molière*). J'ai resté six mois entiers à Colmar sans sortir de ma chambre (*Voltaire*). Ces flottements de l'usage prouvent qu'il faut se garder d'être trop catégorique quand on prétend légiférer sur l'emploi des auxiliaires.

être et aller

Certes, l'emploi de **être** pour **aller** (uniquement aux temps passés et au futur antérieur) rend un son un peu familier. Cependant ce glissement de sens est ancien dans la langue et ne saurait être condamné, comme le font les superpuristes : Je fus hier au Buron (*Sévigné*). La comédie de Racine m'a paru belle. Nous y avons été (*id.*). Cette construction semble plus négligée devant un infinitif. On la trouve cependant chez plus d'un écrivain : Et de plus, j'ai été à Rueil voir un malade (*Molière*). Mais bientôt je laissai là la bonne compagnie et je fus me promener seul dans la foire (*J.-J. Rousseau*). On avait été chercher un pâtissier à Yvetot (*Flaubert*). Toutefois cet emploi n'est possible que si l'on est revenu du lieu où on s'était trouvé auparavant.

autres verbes auxiliaires

Certains verbes ont, à côté de leur valeur propre, des emplois où ce sens est tellement affaibli qu'on peut les considérer alors comme de véritables auxiliaires. Les uns s'emploient comme **auxiliaires de temps :**

Aller, pour exprimer un **futur proche :** Monsieur, tous mes procès allaient être finis (*Racine*). Les pas se rapprochaient, on allait entrer (*Loti*). Je vais vous dire ce que je vois quand je traverse le Luxembourg dans les premiers jours d'octobre (*A. France*). *Nous allons aller au concert* n'est donc pas un pléonasme.

Dans l'ancienne langue, **aller** s'employait **avec un**

participe présent, ou un gérondif pour exprimer l'idée de **deux actions simultanées** : Sans en chercher la preuve En tout cet univers et l'aller parcourant... (*La Fontaine*). J'allais chantant tout le long du chemin (*J.-J. Rousseau*). Ce tour archaïque se retrouve encore dans la langue littéraire : Sa voix grave et un peu cadencée allait roulant dans le silence des déserts (*Chateaubriand*). Le chapelet des sons va s'égrenant dans l'air (*Richepin*). Quand **aller** ne marque pas le mouvement, ce tour exprime plutôt **une action en cours,** une action qui se prolonge : Le mal va croissant. La vie va toujours en augmentant.

Etre à, être en train de, pour exprimer une **action en cours** : La veille même, étant à me promener avec mon ami, nous vîmes arriver le coche d'Arras (*Abbé Prévost*). Je suis en train de préparer entre les plaideurs un arrangement (*E. Augier*).

Etre sur le point de, pour un **futur proche** : L'orage est sur le point d'éclater.

Ne faire que de, pour un **passé très proche** : Il ne fait que de sortir.

Venir de, pour un **passé proche** : Justement le bateau vient d'entrer dans le port (*Hugo*). La troupe vient de planter ses tentes (*Mérimée*).

Certains verbes servent à exprimer différentes **modalités de la pensée;** ce sont des auxiliaires de mode.

Aller s'emploie, surtout à l'impératif négatif, pour faire à quelqu'un une **recommandation pressante** : N'allez point plaider, je vous prie (*Molière*). Qu'il n'aille pas me soutenir qu'il a bien agi.

Devoir exprime la **probabilité** : Le zèle de Joad n'a point dû vous surprendre (*Racine*). Tu dois avoir une montre, continue le brigand (*E. About*). Votre chambre Est en plein nord, il doit y geler en décembre

(*Hugo*). Les événements semblent devoir se précipiter (*Gide*). Par suite, il évoque une idée de futur incertain et sert de futur au mode subjonctif : Je ne crois pas qu'il doive rentrer avant ce soir.

Faire, construit avec un infinitif, signifie **être cause que** ou **ordonner** à un tiers d'accomplir l'action : Vous le ferez tomber malade (*Molière*). J'ai pâli du dessein qui vous a fait sortir (*Racine*). Elle bâtit un nid, pond, couve et fait éclore (*La Fontaine*). La charge fait plier son bras (*Samain*). On peut donc dire, sans pléonasme : Je fais faire un costume[1].

Penser exprimait dans la langue ancienne l'idée qu'une action **avait failli se produire :** M. de Nemours pensa expirer de douleur en présence de celle qui lui parlait (*Mme de La Fayette*). A force de vouloir paraître grand, vous avez pensé ruiner votre véritable grandeur (*Fénelon*). Au XVII[e] siècle, il se disait même en parlant d'une chose : Le bal du Mardi gras pensa être renvoyé (*Sévigné*). Cet emploi archaïque se retrouve parfois dans la langue littéraire moderne : Tartarin monta dans un wagon plein de Parisiennes qui pensèrent mourir de peur en voyant arriver cet homme étrange (*Daudet*).

Pouvoir exprime la **probabilité, la supposition, l'évaluation approximative :** Le castor peut peser quarante-cinq livres (*Chateaubriand*). L'un pouvait avoir sept ans, l'autre cinq (*Hugo*). Au subjonctif, il exprime le **souhait :** Puisse-t-il être, hélas! moins funeste à sa mère (*Racine*).

1. Au XVII[e] siècle, **faire** servait dans la **subordonnée de comparaison** à remplacer un autre verbe, dont il permettait d'éviter la répétition : J'aime autant son esprit que tu fais son visage (*Corneille*). Cet emploi est encore correct, mais un peu archaïque : Il se méprisait certes autant qu'il faisait autrui (*Thérive*).

Ne pas laisser de est un gallicisme très littéraire et fortement **affirmatif** : Cependant Cendrillon, avec ses méchants habits, ne laissait pas d'être cent fois plus belle que ses sœurs, vêtues très magnifiquement (*Ch. Perrault*).

Venir à, surtout après **si,** marque l'**éventualité** passée ou future : Lorsque... les trompettes de camp venaient à sonner l'air de Diane, j'étais étonné d'ouvrir les yeux au milieu des bois (*Chateaubriand*). La pluie vint à tomber.

emplois des modes

Les modes ont en principe, du moins dans les grammaires dont l'objet essentiel est de classer et de définir les faits du langage, des valeurs distinctes. Mais, dans la pratique, il y a entre eux des équivalences et souvent la même idée peut être traduite de plusieurs manières.

C'est ainsi qu'on exprime **l'exclamation** avec différentes nuances d'indignation, de surprise, de regret, de joie ou de douleur, soit par le **subjonctif** : Moi, des tanches! dit-il, moi, héron, que je fasse Une si pauvre chère! (*La Fontaine*); soit par le **conditionnel** : Quoi, ces cohortes étrangères Feraient la loi dans nos foyers! (*M.-J. Chénier*); soit par **l'infinitif** : Doña Sol souffrir, et moi le voir! (*Hugo*); soit par **l'indicatif** : Des chicaneurs viendront nous manger jusqu'à l'âme Et nous ne dirons mot! (*Racine*).

Pour donner **un ordre, un conseil,** on emploie **l'impératif** : Pars courageusement, laisse toutes les villes (*Vigny*); **le subjonctif** : Que toujours votre mère soit au centre de votre vie (*Renan*); **le futur** de l'indicatif :

Tu feras toutes choses lentement, soigneusement (*Duhamel*); **l'infinitif** : Ralentir devant les écoles. Agiter le flacon avant de s'en servir.

Pour traduire **un souhait, un désir, un regret,** on utilise le **conditionnel** : Encor si ce banni n'eût rien aimé sur terre! (*Hugo*). Ah! pourtant, la bonté, ce serait si beau! (*Bouhélier*). Je voudrais vous confier quelque chose pour porter là (*Daudet*); **l'impératif** : Sois béni, pauvre enfant, tête aujourd'hui glacée! (*Hugo*); **le subjonctif** : Plût aux dieux que mon cœur fût innocent comme elles! (*Racine*). Oh! béni soit le roc dont l'antre nous protège (*Lamartine*). Pourvu que ma satanée mémoire ne me trahisse pas! (*J. Claretie*); **l'indicatif** : Si je savais seulement où est le régiment! (*Stendhal*). Que ne puis-je partir avec vous, caravanes? (*A. Gide*). Si l'on pouvait tirer la flamme d'une pierre! (*F. Gregh*); **l'infinitif** : Fuir, là-bas! fuir! (*Mallarmé*). Pleurer un peu, si je pouvais pleurer un peu! (*Moréas*).

Ces exemples montrent que les définitions des modes ne doivent pas être trop rigoureuses, chacun d'eux ayant dans l'usage, à côté de sa couleur propre, des reflets secondaires, des harmoniques.

l'indicatif

L'indicatif, le mode le plus employé, sert normalement dans la plupart des propositions indépendantes et principales pour affirmer, nier ou interroger : *Je sors. Je ne sors pas. Sortez-vous?* Il exprime, en principe, **la certitude, la probabilité, la déclaration, la pensée, le jugement.**

Il s'emploie avec cette valeur dans un grand nombre de subordonnées introduites par **que :**

Subordonnées compléments de verbes exprimant une croyance, une déclaration, une perception des sens, comme *croire*, *penser*, *espérer*, *savoir*, *se souvenir*, *dire*, *annoncer*, *apprendre*[1], *déclarer*, *promettre*, *entendre*, *sentir*, *voir*, et **subordonnées attributs du sujet** après des locutions verbales de sens analogue : Je dis que nous vivons dans un siècle effroyable (*Hugo*). Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles (*Valéry*). Le plus risible, c'est qu'évidemment on l'avait fait très beau, ce jour-là (*Daudet*). Le fait est que je ne vois rien (*Florian*).

Subordonnées compléments de noms ou d'adjectifs se rattachant par leur sens aux verbes cités ci-dessus : Votre lettre et votre procédé généreux, monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi! (*Voltaire*). A la pensée que j'allais partager le sort de

1. Est-il correct de dire : *Je vous informe que*, *je vous rends compte que*? On dit *informer d'une chose*, *rendre compte d'une chose*; on devrait donc normalement construire la proposition complément comme le nom complément : *Je vous informe de ce que*, *je vous rends compte de ce que*. Mais on peut répondre aux scrupuleux d'abord que ces tours sont affreusement lourds, ensuite que la construction d'une proposition n'est pas forcément symétrique à celle du nom. On dit : *se plaindre de*, *se souvenir de* et cependant *se plaindre que*, *se souvenir que* sont très corrects. Acceptons donc *informer que* et *rendre compte que*. Ces expressions de la langue administrative, formées par analogie avec *apprendre que*, sont d'ailleurs plus commodes qu'élégantes. Ne les alourdissons pas encore.

On dit de même *consentir que* et *s'attendre que*, tours jugés incorrects par certains sous prétexte qu'on dit *s'attendre à* et *consentir à*; mais ce ne sont que des archaïsmes. Racine fait dire à Iphigénie : *Je ne m'attendais pas que... Mon sang fût le premier que vous dussiez verser*; et Molière fait dire à Chrysale : *Je consens qu'une femme ait des clartés de tout*. Ne soyons pas plus puristes que les écrivains du grand siècle qui n'écrivaient pas si mal.

plusieurs petites filles, peu à peu, toutes mes craintes s'évanouirent (*A. France*). Elle est certaine que les hommes verront ce bout de papier qu'elle voit (*id.*).

Subordonnées sujets réels de locutions ou de verbes impersonnels comme *il semble, il s'ensuit, il est vrai, probable :* N'est-il pas vrai que nous haïssons la vérité et ceux qui nous la disent? (*Pascal*). Il est très probable qu'en sortant de chez vous je vais me jeter à l'eau (*Musset*). Il est vrai qu'à la mode il faut m'assujettir (*Molière*).

Subordonnées interrogatives : Vous avez appris par l'histoire comment nos rois ont composé le royaume de France (*E. Lavisse*). Je ne veux rien savoir, ni si les champs fleurissent, Ni ce qu'il adviendra du simulacre humain (*Musset*).

Subordonnées de cause : Puisqu'il le fallait, elle saurait être courageuse (*H. Bordeaux*). Leurs camarades les croient riches, Parce qu'ils se lavent les mains (*Sully Prudhomme*). S'ils sont perclus, c'est qu'à la guerre, Les drapeaux étaient leurs seuls draps (*Gautier*).

Subordonnées de comparaison : Et j'ai moins de pouvoir que tu n'as de mérite (*Corneille*). Et mon cœur est encor tel que le fit ma mère (*Hugo*). A mesure qu'elle chantait, l'ombre descendait des grands arbres (*G. de Nerval*). Le soleil n'agit pas de toute sa force comme il fit dès le mois d'avril de l'année passée (*Balzac*).

Subordonnées de condition et de supposition, après *si* et *comme si*, qui exprime à la fois la condition et la supposition : Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois (*Boileau*). Comme si quelque souffle avait passé sur eux... ces vétérans... tremblaient (*Hugo*).

Subordonnées de conséquences : Le clown sauta si haut, si haut, Qu'il creva le plafond de toiles (*Ban-*

ville). La nuit était si claire qu'on y voyait comme en plein jour (*Maupassant*).

Subordonnées d'opposition ou de restriction (après tandis que, tout... que, au lieu que) : Il fait que tout prospère aux âmes innocentes, Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé (*Racine*). Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre (*id.*). Eh! que n'es-tu mouton, car tu me serais hoc[1], Au lieu qu'il faut ruser pour avoir cette proie (*La Fontaine*).

Subordonnées de temps exprimant un fait réel ou supposé tel : La campagne me plaît encore, quand elle n'a plus de sourires (*A. France*). Et nul ne se connaît, tant qu'il n'a pas souffert (*Musset*). Comme les cygnes arrivaient, la baguette toucha le gâteau (*Hugo*).

Après que, qui sert à rapporter un fait considéré comme certain, doit être suivi de l'indicatif : On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé (Molière). La construction avec le subjonctif apparaît pourtant aujourd'hui non seulement dans la presse et à la Radio, mais dans les livres, avec une telle fréquence et une si froide impudeur que les grammairiens voient arriver le moment où ils devront s'incliner, battus sinon contents, devant le mauvais usage : Pourtant quand, après qu'ils eussent salué la présidence, il reconnut Soledad (*Montherlant*). C'était peu de temps après que nous ayons traité l'achat de six cochons (*Giono*). Je ne la trouvai pas, après que j'eusse salué ces jeunes filles... (*Proust*). Mais dans cette autre phrase de Proust : Le baron lui promit d'aller faire la visite qu'il désirait après qu'il l'aurait conduit jusqu'à la porte de l'hôtel, le conditionnel est correct; c'est

1. Tu m'appartiendrais.

un conditionnel-temps remplaçant un futur antérieur après un verbe au passé.

Propositions relatives qui complètent et précisent le sens de l'antécédent : Un train qui ne fume pas est un train sans prestige (*Duhamel*). Gilliatt regardait la pieuvre qui le regardait (*Hugo*).

Mais les usages sont plus souples et plus nuancés que les règles et principes a priori des grammairiens. Ainsi, dans la proposition subordonnée de **supposition** introduite par **si**, qui ne comporte aucune idée de certitude, le mode est également l'indicatif : Si l'on n'est plus que mille, eh bien! j'en suis (*Hugo*). Si vous n'observez pas mieux le silence, je vous infligerai une retenue générale (*A. France*). L'indicatif s'emploie même, on l'a vu, pour exprimer le souhait. Il est donc bien loin d'exprimer toujours la certitude.

le subjonctif

Le subjonctif qu'un linguiste anglais appelait à tort un mode de luxe est d'un emploi savant, certes, et facultatif dans certains cas, mais solidement ancré dans notre langue. Combien de personnes peu instruites diront d'instinct : *Il faut que tu viennes*, et non pas : *Il faut que tu viens; Je crains qu'il pleuve* (sans négation) et non : *Je crains qu'il pleut!*

Le subjonctif (étymologiquement joint à, dépendant de) est par excellence **le mode de la proposition subordonnée** où il exprime en général, contrairement à l'indicatif, une **idée d'incertitude, d'éventualité, la volonté, le sentiment, l'hypothèse, la simple possibilité.** Mais souvent aussi il marque uniquement **une forte**

subordination, sans aucune nuance de doute. Plus d'un exemple le montrera. Le subjonctif est le mode subjectif, souvent chargé de nuances affectives. Mais la différence de sens entre l'indicatif et le subjonctif n'est pas toujours nettement marquée. Le fait que **tout... que,** jadis construit avec l'indicatif, se construise souvent aujourd'hui, par analogie avec **quelque... que,** avec le subjonctif, sans que l'expression ait aucunement changé de sens[1], prouve qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la définition toujours fort arbitraire des modes. Leur emploi est régi, certes, par des instincts profonds de la langue, mais aussi par des traditions héritées du latin ou de notre propre passé, ou même commandé par des usages contradictoires.

Parler des emplois obligatoires ou facultatifs du subjonctif, c'est, en fait, passer en revue toutes les catégories de propositions subordonnées. J'entraîne donc mes lecteurs dans ce labyrinthe. Qu'ils me suivent avec courage et se gardent de perdre le fil!

On emploie obligatoirement le subjonctif dans la proposition subordonnée complétant les verbes, noms ou adjectifs qui expriment **la volonté[2], l'effort, l'ordre, le conseil, la défense, le consentement, l'empêchement, l'obligation, le désir, le souhait, l'attente et le doute[3] :** Je vous prie seulement que ce soit le

1. Ce discours, tout commun qu'il était, me laissait absolument sans réponse (*Mme de Staël*). Tout périssable que vous soyez, vous l'êtes bien moins que mes songes (*Valéry*).

2. Font exception les verbes *arrêter*, *convenir*, *décider*, *décréter* qui se construisent habituellement avec le **futur** ou le **conditionnel-temps** : Nous décidons qu'on se mettra en route demain à l'aube. Il a été convenu que les réparations seraient entreprises immédiatement.

3. *Se douter que*, qui signifie conjecturer, soupçonner, se construit avec l'indicatif ou le conditionnel.

plus tôt qu'il vous sera possible (*Pascal*). Je veux qu'à votre gré vous puisiez dans ma caisse (*Hugo*). Sur toutes choses, prends garde que ce genre de poème soit éloigné du vulgaire (*Du Bellay*). J'avais donné ordre qu'on ne me fît parler à personne (*Molière*). Faisons que notre postérité soit meilleure et plus heureuse que nous (*E. About*). Il faut qu'il croie sa mère, il faut qu'elle se fie à l'aile du petit si novice encore (*Michelet*). Tout ce qu'Esope put dire n'empêcha pas qu'on le traitât comme un criminel infâme (*La Fontaine*). Ils attendirent qu'il fût bien placé devant eux (*Flaubert*). Il souffrait rarement qu'on lui parlât (*Voltaire*). S'il le faut, je consens qu'on lui parle de moi (*Racine*). Je doute fort que vous puissiez réussir (*Molière*).

On emploie également le subjonctif après les verbes, noms ou adjectifs exprimant **un sentiment de joie, de fierté, de crainte**[1]**, de tristesse, d'étonnement, de douleur** : Il y avait péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses (*Camille Desmoulins*). Il était fier qu'on le traitât en homme (*R. Rolland*). Les serviteurs de Moloch s'étonnaient que le grand Hamilcar eût le cœur si faible (*Flaubert*). Quelques-uns ont pris l'intérêt de Narcisse et se sont plaints que j'en eusse fait un très méchant homme (*Racine*). Ici l'objet de la plainte est plus ou moins fondé, d'où l'emploi du subjonctif. Mais si la plainte repose sur un fait réel, *se plaindre* pourra être suivi de l'indicatif : Une dame de la compagnie se plaignait que tous ses paysans avaient acheté des gants (*Fléchier*). Et si la subordonnée

1. Faute de mode chez Joseph Kessel : *J'avais craint que M. Evans voudrait soigner lui-même le petit âne*, chez Francis Carco : *La crainte que le policier pouvait se trouver en bas l'assombrit*, chez René Benjamin : *Elle ne vint pas, comme si elle craignait que nous ne fûmes gênés.*

était introduite par **parce que** ou **de ce que,** qui expriment seulement la cause, on mettrait plutôt l'indicatif : Elles se plaignirent de ce que les filles enlevaient les plus belles choses (*Zola*).

On peut employer aussi le subjonctif **après les verbes exprimant une déclaration, une croyance, une perception des sens,** comme affirmer, déclarer, dire, promettre, espérer, penser, apprendre, savoir, se souvenir, entendre, sentir, voir — qui se construisent normalement avec l'indicatif — **si ces verbes se trouvent dans une proposition négative, interrogative ou commençant par si,** ainsi qu'après le verbe nier : Riquet ne croyait pas qu'un si grand désastre pût jamais être réparé (*A. France*). Crois-tu donc que je sois comme le vent d'automne ? (*Musset*). Je ne saurais me persuader qu'après cela il veuille pousser les choses plus loin (*Marivaux*). Pour quoi pensez-vous que ce petit homme soit né ? (*Duhamel*). Es-tu sûr encore qu'il ne vive Plus rien de l'arbre dans la poutre ou la solive ? (*H. de Régnier*). Si je savais que ce fût lui, je lui défendrais de venir aux plaids d'un an (*Ch. Sorel*). Ne trouvez-vous pas même que l'intelligence soit estimée chez vous au-dessus de sa valeur réelle ? (*A. Maurois*). Mais cet emploi du subjonctif est facultatif et essentiellement littéraire et l'indicatif est souvent possible dans ce genre de phrases. On dira avec une nuance plus affirmative : Je ne pense pas qu'il viendra. Crois-tu qu'il pourra venir ? Cette construction est autorisée par l'usage des grands écrivains. Croyez-vous qu'il suffit d'être sorti de moi ? (*Corneille*). Crois-tu donc que les rois à moi me sont sacrés ? (*Hugo*).

Une **double construction** est d'autre part possible après certains verbes, selon leur sens. L'indicatif exprime un fait, une **affirmation** dans : *Je lui écris que*

je pars; dis-lui que je viens, tandis que : *Je lui écris qu'il parte, dites-lui qu'il vienne*, sont **des ordres.** Ainsi s'explique le subjonctif dans les phrases suivantes : J'ai dit qu'on m'envoyât un Pichon de dix ans pour l'élever (*Voltaire*). C'est gentil, M. le docteur, d'avoir répondu si vite que je fasse le voyage à vos frais (*F. de Curel*). Dès qu'elle se vit dans un miroir, elle soupira et dit qu'on n'en présentât jamais aucun devant elle (*Fénelon*). Les deux exemples suivants sont une illustration éclatante de ce changement de sens correspondant au changement du mode : Elle lui déclare que le vin lui est nuisible : l'oracle lui dit de boire de l'eau; qu'elle a des indigestions; et il ajoute qu'elle fasse diète (*La Bruyère*). Ils criaient qu'on les menât au combat; qu'ils voulaient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur; qu'on les laissât faire; qu'ils étaient furieux et qu'on les menât au combat (*Mme de Sévigné*). Mais tout le monde n'oserait plus aujourd'hui en user avec cette désinvolture. On dit au sens propre : *J'entends qu'il vient;* dans : *J'entends qu'il vienne*, entendre signifie exiger. *Je prétends que j'ai raison* est une affirmation; *je prétends qu'il m'obéisse* exprime la volonté. *Admettre* signifie convenir que, s'il est suivi de l'indicatif, consentir à, avec le subjonctif. Parfois la nuance entre les deux modes est plus légère. Comparez : *Je suppose qu'il est malade* (presque certitude) et : *Supposons qu'il soit malade* (hypothèse). *Comprendre, concevoir* ont un sens plus objectif avec l'indicatif, plus subjectif et plus affectif avec le subjonctif : Fontanet concevait qu'une âme souillée de ces actes eût perdu à jamais la joie et le repos (*A. France*). On comprend que la critique, et plus encore l'histoire littéraire, veuillent survoler de haut la mêlée des doctrines et des œuvres

(*H. Clouard*). L'emploi du mode dans tous ces cas commande donc le sens de toute la phrase.

Dans la subordonnée jouant le rôle de **sujet réel du verbe**[1], le subjonctif s'emploie obligatoirement **après les locutions ou verbes impersonnels contenant une idée d'incertitude, d'obligation ou exprimant un sentiment,** comme *il convient*, *il suffit*, *il est juste*, *nécessaire*, *bon*, *faux*, *possible*, *heureux*, *souhaitable*, *regrettable*, etc. : C'est heureux que ta chaîne soit solide (*J. Renard*). Il est triste pour nous qu'un pareil mal soit arrivé à ta personne vénérable (*A. Thierry*). Il n'est pas possible que de si grands maux soient sans remède (*Bossuet*). Il est faux que l'égalité soit une loi de la nature (*Vauvenargues*). C'est ma dernière volonté que l'on brûle ce cahier sans le lire (*Loti*). Cela me serrait le cœur qu'il s'amusât ainsi (*Daudet*).

Avec *il arrive*, les deux modes sont possibles selon le plus ou moins grand degré d'incertitude de la phrase. Pour rapporter un fait arrivé réellement, on emploie l'indicatif : Il arriva que je le rencontrai (*Littré*). Pour une idée d'éventualité, c'est le subjonctif qui est le plus habituel : Il arrivait parfois qu'un poisson volant entrât dans la cabine par le hublot (*Carco*). Mêmes hésitations pour *il semble*, après lequel l'indicatif est correct : Il semble qu'il est en vie et qu'il s'en va parler (*Molière*). Mais le subjonctif

1. L'existence de ce type de subordonnée a été contestée par certains grammairiens tels que Ferdinand Brunot (*La Pensée et la Langue*), G. et R. Le Bidois et Maurice Grevisse. Cette appellation vient sans doute de l'exercice scolaire de l'analyse où elle rend des services; elle apparaît plus pratique que scientifique. Pourtant on ne peut dire que dans : *Il est vrai qu'il a maigri*, *qu'il a maigri* complète **il**, ni **vrai**. Mais dans le gallicisme **il faut que**, c'était vraiment un artifice pédagogique peu défendable de considérer la subordonnée comme le sujet de **il faut**; il est préférable d'y voir un complément.

présente l'idée avec un éclairage plus incertain, plus imaginatif : Il semble qu'on soit dans une planète morte et saisie à jamais par le froid éternel (*Th. Gautier*). Il semble qu'au début ma mère n'ait été pour moi que le refuge naturel (*Loti*). Et Victor Hugo passe curieusement d'un mode à l'autre dans deux propositions coordonnées dépendant du même verbe : Il semblait que cette masse était devenue monstre et n'eût qu'une âme. *Eût* est visiblement plus hypothétique que *avait*[1].

Le subjonctif est habituel, mais non obligatoire, dans la **subordonnée sujet** après les locutions *il est vrai, certain, probable, il se fait que*, si la proposition qui contient ces locutions est **négative, interrogative ou introduite par si** : Il n'est ni vrai, ni vraisemblable qu'Andromède, exposée à un monstre marin, ait été garantie de ce péril par un cavalier volant (*Corneille*). Citoyen, comment se fait-il que tu aies déserté ? (*Mistral*). S'il est vrai que le caractère de l'esprit et les passions du cœur soient extrêmement différents dans les divers climats, les lois doivent être relatives et à la différence de ces passions et à la différence de ces caractères (*Montesquieu*). L'indicatif dans : Est-il vrai que votre travail est achevé? ne serait pas incorrect, à côté de : Est-il vrai qu'il soit achevé? Mais il présente l'idée sur un ton moins sceptique.

Le verbe est encore au subjonctif dans la **subordonnée complétive ou sujet qui précède la principale.**

1. Si *il semble* a un complément d'attribution, c'est plutôt l'indicatif qu'on trouve dans la subordonnée : Il me semblait que j'arrivais chez quelque vieux bailli. (*Daudet*). C'est que *il me semble* est plus affirmatif que *il semble. Il semble* exprime une simple impression, *il me semble* équivaut à : je suis d'avis.

Cette inversion met en valeur le fait ou l'idée qui a frappé l'esprit. Sans doute le mouvement affectif qui pousse la subordonnée en vedette, et aussi le besoin de marquer plus fortement la subordination, expliquent-ils ce subjonctif. Au lieu de : C'est un fait certain que les choses se sont passées ainsi, on dira, avec inversion : Que les choses se soient passées ainsi, c'est un fait certain. François Mauriac écrit : Que charité soit synonyme d'amour, tu l'avais oublié. Et Gide : Que la littérature, que l'art puissent servir la Révolution, il va sans dire.

On emploie obligatoirement le subjonctif dans un grand nombre de subordonnées circonstancielles :

Dans les **subordonnées de but,** après les locutions conjonctives *pour que, afin que, en sorte que, de peur que :* Pour qu'un homme puisse vivre délicieusement, il faut que cent autres travaillent sans relâche (*Montesquieu*). On les fit sortir de la tente afin qu'ils pussent délibérer (*Flaubert*). Faites en sorte que vous puissiez gagner votre vie.

Dans les **subordonnées de cause** introduites par *non que* qui indique une cause considérée comme fausse : Elle accepta avec joie, non qu'il y eût entre nous beaucoup d'intimité, mais elle aimait nos enfants (*Mauriac*). Il est à noter que *non que* ne s'appuie pas toujours sur une principale, mais que souvent la proposition qu'il introduit prend elle-même la valeur d'une principale : Non que la peur du coup dont je suis menacée Me fasse rappeler votre bonté passée (*Racine*). On peut rattacher à **non que** le tour, voisin de sens, **ce n'est pas que** qui exprime un fait que l'on écarte comme contraire à la vérité : Ce n'est pas qu'on ne puisse faire une tragédie d'un sujet purement vraisemblable (*Corneille*).

Dans certaines **subordonnées de comparaison** amenées par *autant que*, *pour autant que*, signifiant dans la mesure où et exprimant une affirmation restreinte : Pour autant que je le sache (*Duhamel*). C'était un bel homme, autant qu'il m'en souvienne. Autant que nous puissions en juger, le cas est sérieux.

Dans les **subordonnées de condition et de supposition** introduites par *à condition que*[1], *pourvu que*, *à supposer que*, *pour peu que*, *à moins que*, *en admettant que*, *soit que*, *que... ou que* : Je prends l'armoire à cinquante francs, à condition que vous me donniez ce joujou de faïence par-dessus le marché (*Champfleury*). Soit qu'on fasse bien ou soit qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte (*Molière*). Pour peu que l'imagination s'en mêle, il est aisé de faire un admirable voyage en compagnie d'un pareil conteur (*Fromentin*). Nous distinguerons, pourvu que notre regard puisse percer un horizon de trois cents lieues, une ligne onduleuse (*Michelet*). Il en est de même après **que** remplaçant **si** ou **comme si** ou équivalent de **si**[2]. Si j'avais suivi ma première vocation et que je n'eusse ni lu, ni écrit, j'en aurais sans doute été plus heureux (*J.-J. Rousseau*). Qu'une idée, au besoin des temps, un jour éclose, Elle grandit, va, court, se mêle à toute chose (*Hugo*). Ils vont, qu'il grêle, ils vont, qu'il pleuve (*Moréas*).

Dans les **subordonnées de conséquence** introduites

1. *A condition que* se construit aussi avec le futur ou le conditionnel, avec un accent plus autoritaire.

2. Cet usage est souvent violé par les écrivains contemporains : Alors, disait Adrien, si quelque part un enfant est malade et qu'il faut un médecin... (*Aragon*). Car si Céleste avait dit quelque chose de remarquable et que... je lui demandais de me le rappeler, elle assurait avoir oublié (*Proust*). Le poète empocha l'enveloppe comme s'il s'y était depuis longtemps accoutumé et qu'elle lui était due (*Blaise Cendrars*).

par *assez pour que*, *trop pour que*, *sans que* ou dépendant d'une proposition négative ou interrogative : Mon esprit généreux ne hait pas tant la vie Qu'il en veuille sortir par une perfidie (*Corneille*). Son trouble était trop grand pour qu'elle pût dormir (*Maurois*). Est-ce que les causes du conflit ne sont pas en effet devenues telles qu'il soit très difficile de les éliminer pacifiquement ? (*J. Romains*).

Dans les **subordonnées d'opposition ou de concession** commençant par *bien que*, *quoique*, *encore que*, *quelque... que*, *où... que*, *si... que :* Bien qu'il soit léger, tout fardeau m'embarrasse (*La Fontaine*). Une sorte d'horreur religieuse l'envahissait, quoique le lieu n'eût rien de sinistre (*Gautier*). Si grande que soit la patience du bon Dieu, les prières des hommes finiront bien par l'user (*Duhamel*). Quelque dure que soit la loi qu'on nous impose, De ce coup imprévu songeons à nous parer (*Racine*). Où que j'aille, c'est vous que je retrouve (*E. Jaloux*). Dans cette phrase de Proust : Et pourtant, si pénibles que furent ensuite ces scènes, il faut reconnaître..., on attendait *qu'aient été;* mais cet indicatif peut se défendre; c'est la constatation d'un fait réel. *Pour si... que* (équivalent incorrect de *si... que*) devrait du moins, comme *si... que*, régir le subjonctif. Giono le construit à tort avec l'indicatif : Pour si pauvre que pouvait être M. Joseph. Qu'on n'oublie pas le vers de Corneille : Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes. La règle qui veut que *bien que* et *quoique* régissent le subjonctif est violée par La Varende : Elle régla, bien qu'il s'y refusait, et par Proust : Aussi il ne nous a jamais donné le prix quoiqu'il n'y a que nous qui sachions danser (propos d'Albertine, il est vrai). Céline construit de même le pronom **quoi que :** Je parvins mal à m'imaginer, quoi que je fis,

mon propre meurtre. Notons que Giono place souvent **quoique** et **bien que** après une ponctuation forte; il en fait alors l'équivalent de *cependant,* ce qui justifie l'indicatif : Ils n'avaient... qu'à tirer les radeaux sur le bord, car on ne sait jamais. Quoique, à son avis, il n'y avait pas lieu de s'en faire. Il étend même cette liberté de construction au corps de la phrase; **quoique** marque une sorte d'hésitation, de repentir, comme dans une conversation familière : Faites comme je vous dis, quoique, à mon avis, c'est un cataplasme sur une jambe de bois.

Dans les **subordonnées de temps** introduites par *avant que, en attendant que, jusqu'à ce que*[1] *:* Je cueille modestement des fleurs en attendant qu'il me vienne de l'esprit (*Musset*). Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis (*Boileau*). Berce-la du bout de ton pied jusqu'à ce qu'elle s'endorme (*Lamartine*).

De plus, chaque fois que la conjonction **que** tient lieu d'une locution conjonctive régissant le subjonctif, elle sera elle-même suivie de ce mode : O primevères, ne perdez pas vos graines, que je vous revoie à l'autre printemps (*Flaubert*). Ne crache pas d'étincelles sur ma fourrure, sois clément, Feu varié, que je puisse t'adorer sans crainte (*Colette*); dans ces deux phrases, **que** marque le but. On dit bien vrai, la mauvaise fortune Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une Ou deux, ou trois, avecques elle, Sire (*Marot*). Idée de conséquence. Il ne faut pas, disait mon père, que les

1. *Jusqu'à ce que* pouvait autrefois se construire avec l'indicatif quand il introduisait un fait passé : C'est parce qu'ils étaient malheureux chez eux que les Romains devinrent les maîtres du monde, jusqu'à ce qu'enfin leurs divisions les rendirent esclaves (*Voltaire*). Dans ce sens, on emploie aujourd'hui *jusqu'au moment où,* avec l'indicatif. Joseph Kessel écrit à tort : Avant que les deux enfants eurent présenté fez et tambourin.

enfants s'appliquent sérieusement que (avant que) le temps n'ait un peu mûri leur esprit (*Lesage*).

On peut enfin trouver le subjonctif dans la **subordonnée relative** lorsqu'elle équivaut à une circonstancielle de but, de conséquence ou de condition, surtout après une principale négative, interrogative ou contenant un verbe de volonté ou un impératif : Il n'y avait personne dont le costume n'offrît une singularité risible (*Balzac*). Il y a peu d'hommes qui aient passé dans leur vie deux minutes comme je les comptai (*Chateaubriand*). Je n'ai plus un ami qui de moi se souvienne (*Hugo*). Pas un coup de crayon qui soit absolument inutile (*Duhamel*). Viens ici, Comte; as-tu quelque cheval de guerre qu'un roi puisse monter ? (*A. Dumas*). Je veux une vertu qui ne soit point diablesse (*Molière*). N'avancez rien qui ne puisse être prouvé d'une façon simple et décisive (*Pasteur*). Toutefois l'indicatif serait possible dans certaines de ces phrases, mais avec une nuance plus affirmative. Comparez : *Il n'y a rien ici qui me plaise* (de nature à me plaire) et : *Il n'y a rien ici qui me plaît* (constatation[1]).

La relative prend généralement son verbe au subjonctif quand l'antécédent du relatif est accompagné de *le seul*, *l'unique*, *le premier*, *le dernier* ou d'un superlatif relatif. Le subjonctif adoucit ce qu'il y a de trop catégorique dans la principale : Cet enfant est le premier de sa race qui ait fait une trahison (*Mérimée*). Le seul sage que l'Allemagne ait produit se

1. Cette double construction de la relative se rencontre dans la même phrase de Francis de Miomandre qui emploie successivement l'indicatif pour marquer la constatation, puis le subjonctif pour exprimer la conséquence hypothétique : Imaginez un homme qui n'est jamais banal, même le temps d'une transition, et dont pas une phrase ne soit parfaite (*Nouvelles littéraires* du 5-6-1952). Raffinement hardi de styliste averti.

trouve être son plus grand homme (*Giraudoux*). Le meilleur auxiliaire que puisse trouver la discipline, c'est le danger (*Vigny*). Mais l'indicatif est correct également dans ce type de phrases, avec un son plus affirmatif : Notre nature, qui est la seule que Dieu a faite à sa ressemblance (*Bossuet*). C'est l'unique sujet qu'il m'a donné de plainte (*Corneille*). Dinan est certainement une des villes les plus curieuses que j'ai rencontrées (*A. Theuriet*). Le verbe sera également à l'indicatif si la relative forme comme une parenthèse : Ses premières œuvres, que j'ai parcourues, ne m'ont pas enchanté. Il en est de même après le tour emphatique **c'est** mettant un mot en valeur : C'est la toilette la plus simple qui lui plaît le plus[1].

Le verbe se met facultativement au subjonctif dans **une relative qui dépend d'une autre subordonnée** au subjonctif ou d'une subordonnée introduite par *si c'était*. La nuance d'éventualité, de doute qu'exprime la proposition précédente s'étend à la relative : c'est ce qu'on appelle **l'attraction modale :** Il semblait que ce fût un arrêt de mort qu'on vînt de lire à leur maître (*Sévigné*). Il fallait qu'il y eût quelque chose dans l'air qui me poussât (*Vigny*). Quel est le critique qui lise les livres dont il ait à rendre compte ? (*Flaubert*). Quelle que soit la manière dont nous ayons un jour à envisager ce monde... (*Maeterlinck*). Si c'était ton père qui t'adressât cet ordre, tu ne lui résisterais pas.

Le subjonctif est un mode particulièrement délicat à manier, chargé de nuances et prolongé de fines vibrations. En voici quelques emplois savants ou insolites.

1. Dans ces deux phrases, la relative ne dépend pas de *premières*, ni de *la plus simple*. Mais on dirait : *C'est la toilette la plus élégante qu'elle ait jamais portée.*

A. Gide écrit : *Je me persuade difficilement qu'il y ait repos (pour moi du moins) à ne rien faire.* On attendait plutôt ici l'indicatif; mais *je me persuade difficilement* évoque *je ne puis croire* qui commanderait le subjonctif.

Espérer et *espoir*, contrairement à *souhaiter*, se construisent normalement avec l'indicatif. Dans cette phrase de Proust : *Dans l'espoir que je n'entendisse pas les flatteries*, il s'agit d'une éventualité : l'idée d'espoir s'est rapprochée de celle de souhait.

On est surpris de voir *si*, suivi d'abord d'un indicatif, puis d'un subjonctif : Si un monsieur croit ou non à l'Immaculée Conception, ou à l'innocence de Dreyfus, ou à la pluralité des mondes, et veuille s'en taire... (*Proust*).

Dans l'ancien français, et encore au XVIIe siècle, la subordonnée interrogative pouvait avoir, comme en latin, son verbe au subjonctif. C'est, sans doute, en souvenir de cette construction, que nous trouvons chez Proust : *Bien que je ne sache pourquoi on aille sur ces routes-ci...* À moins qu'on n'ait simplement affaire ici à une attraction modale.

Mauriac affectionne le tour *autant que* suivi du subjonctif : *Autant qu'il ait plu, le sable d'Argelouse ne retient aucune flaque.* On est ici en présence non pas d'une simple comparaison, mais d'une subordonnée exprimant l'opposition.

Comme si se construit avec l'imparfait de l'indicatif ou le plus-que-parfait du subjonctif à valeur de conditionnel passé mais non avec les autres temps du subjonctif. Colette, qui savait sa langue, faisait suivre volontiers *comme si* d'un subjonctif imparfait : *Comme si ce fût le sang d'un ennemi.* Souvenir du latin ou plutôt — Colette n'ayant pas fait de latin,

que je sache — souvenir de l'emploi de ce temps au XVIIe siècle avec une nuance d'éventualité. Cette construction ne lui est pas d'ailleurs particulière. Henri Troyat écrit : *Il vivait en avare, en gourmand, dégustant chaque seconde comme si elle dût être la dernière.*

Après *le seul qui*, l'hésitation est parfois permise entre l'indicatif et le subjonctif. A. Billy écrit : *Depuis la mort de celle-ci, nous ne nous étions plus revus. Je l'avais quelquefois regretté, Daniel étant le seul de mes anciens amis que je me reprochais d'avoir négligé, le seul dont la présence me manquât.* Ce changement de mode dans le corps de la phrase surprend, mais peut s'expliquer. L'indicatif *je me reprochais* exprime une constatation, le subjonctif *me manquât* une conséquence possible, avec une nuance moins affirmative. Est-ce inadvertance? Ou raffinement de styliste? A moins — ce qui me paraît plus vraisemblable — qu'A. Billy qui écrit sans sourciller *manquât* n'ait reculé devant la forme *reprochasse...*

Dans cette phrase de Valéry : *Tu oses prétendre que je puisse avoir besoin de toi?* le subjonctif tient à ce que la proposition principale, bien qu'elle ne comporte pas l'inversion traditionnelle du sujet, est cependant interrogative, comme en témoigne la ponctuation. Dans cette autre phrase du même ouvrage : *Fais qu'ils se réveillent dans cet état d'imminence du désir et de surabondance de tendresse qui fasse le moindre incident les précipiter l'un sur l'autre*, la relative exprime la conséquence cherchée, l'intention; elle est amenée à la fois par l'impératif *fais* et par *cet*, équivalent de *tel*, qui commande le subjonctif dans la subordonnée.

Plus imprévue est cette construction de Monther-

lant : *Ce peut être aussi le détachement qui, tenant la tête haute, paraisse être de l'orgueil.* Il semble qu'il y ait ici contamination entre deux tours : la relative où l'on attendait l'indicatif et l'impersonnel *il se peut que*, qui régit le subjonctif.

J'ai relevé chez Marcel Aymé : *Petit Doré n'avait pas honte d'être rouquin. Il pensait même que ce fût une couleur distinguée.* Normalement, les verbes du sens de penser, construits dans une proposition affirmative, sont suivis de l'indicatif. Le subjonctif crée ici comme une atmosphère d'incertitude, présente l'idée sous un jour moins cru, plus douteux. Ce n'est plus une croyance, mais une simple impression, presque une hypothèse. Même construction dans *La Jument verte : Les visiteurs non avertis pensaient que ce fût une enseigne de vétérinaire.* Ce subjonctif qui se rencontrait assez souvent dans la langue classique : *Je pensais, Madame, qu'il fallût pleurer* (*Molière*) est maintenant archaïque et un peu affecté.

Il est des cas où l'attraction modale va de soi, où un subjonctif en entraîne automatiquement un autre après lui. Dans ce passage de Marcel Proust : *Si j'eusse voulu que ce fût elle qui me les fît visiter*, le mode régi par *vouloir* commande toute la phrase. Mais voici des exemples où la correction n'exigeait pas le subjonctif, où l'indicatif aurait été possible, j'ajouterai plus naturel : Bien qu'elle sût que la conversation de la duchesse de Guermantes lui réservât toujours ces chocs successifs et délicieux (*Proust*). Un instant j'eus peur qu'elle crût que je ne l'aimasse pas (*id.*). Mais j'ai peur que vous ne puissiez rien me dire qui ne passe infiniment ce que je puisse m'appliquer (*Valéry*). Ces subjonctifs élégants, raffinements d'écrivains, peuvent surprendre. Dans le dernier exemple l'idée d'éventualité qui flotte

dans toute la phrase s'est étendue à la dernière relative : c'est le subjonctif-tache d'huile.

***

En dehors de ses emplois dans la proposition subordonnée — qui sont les plus nombreux et les plus importants — le subjonctif se rencontre également dans les **indépendantes** et les **principales,** seul ou plus habituellement précédé de **que,** pour exprimer différentes idées :

L'ordre et la défense, à la troisième personne où il supplée l'impératif : Que Votre Majesté Ne se mette pas en colère (*La Fontaine*). Que la nature donc soit votre étude unique (*Boileau*). Et qu'il soit chassé par les mouches, Puisque les hommes en ont peur! (*Hugo*). Sauve qui peut!

Le souhait, avec ou sans **que** : Périsse le Troyen, auteur de nos alarmes! (*Racine*). Fussiez-vous déjà de retour! (*Lesage*). Puissé-je, heureux vieillard, y voir baisser mes jours! (*Lamartine*). A Dieu ne plaise, dit-il, que je fasse tort aux Troglodytes! (*Montesquieu*). Tout en galopant, je me disais : Pourvu qu'il ne pleuve pas cette nuit! (*E. Le Roy*). Plaise à Votre Altesse sérénissime, je suis le nouveau bouffon du roi (*Musset*). Je chantais, ne vous déplaise (*La Fontaine*). Grand bien lui fasse! Dans les deux derniers exemples, le souhait est teinté d'ironie.

La supposition et la concession : Soit le triangle ABC, Vaille que vaille. Soit! Coûte que coûte! Fussiez-vous rois, Que le pauvre vous soit sacré! (*Hugo*). A présent, qu'à ma porte Vienne heurter l'hiver, j'ouvrirai sans regret (*Moréas*). Moi aussi, je veux cueillir des lauriers, dussé-je les arroser de mon sang (*E. About*).

L'indignation : Que je sois tout ensemble idolâtre et chrétien! (*Corneille*).

Enfin il peut avec une négation, à la première personne du verbe *savoir*, exprimer **l'affirmation modeste et prudente.** C'est un tour savant et un peu archaïque, mais très littéraire : Je ne sache point de ville où l'on aime mieux être (*Montesquieu*). Cet emploi se retrouve dans une proposition intercalée introduite par que : Il n'est point de destin plus cruel, que je sache (*Molière*). La grammaire n'est pas, que je sache, très attrayante pour les enfants[1].

Le subjonctif n'est souvent qu'un mode d'expression littéraire, un mode de luxe, mais ce luxe n'est pas inutile. Là même où il est facultatif, il introduit dans la phrase une nuance délicate d'indéfini, une coloration subjective, un halo de doute; il apporte à la pensée une irisation précieuse. On en peut juger par les phrases suivantes où l'indicatif serait correct : C'est une erreur de croire qu'il y ait des hommes nés pour flatter la paresse et l'orgueil des autres (*Fénelon*). On dirait que le ciel, qui se fond tout en eau, Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau (*Boileau*). Sans pouvoir dire encore qu'il soit au pinacle, il a conquis de haute lutte une fort jolie position (*M. Proust*). Je suis le dernier à soutenir qu'il ne faille pas de changements (*J. Romains*).

1. Cet emploi de **je sache** m'a valu des questions de lecteurs intrigués, comme il en avait valu à Lancelot à qui des correspondants, batailleurs plus qu'informés, avaient reproché d'user du verbe *sacher* dans ses *Chroniques du Temps*. **Sache** est bien ici un subjonctif présent, employé dans la langue écrite soignée et même un peu affectée, en souvenir de l'ancienne langue où le subjonctif avait cette valeur d'affirmation atténuée. L'usage n'a survécu que dans ces deux locutions consacrées dont on trouve des exemples chez Montaigne — ce qui cadre bien avec le *que sais-je ?* — et, plus près de nous, chez George Sand, Brunetière, A. France, Gide et Valéry.

le conditionnel

Le conditionnel a deux valeurs très différentes, **une valeur de mode et une valeur de simple temps.**

Le conditionnel-mode s'emploie dans la proposition principale pour exprimer, comme son nom l'indique, une idée dont la réalisation dépend d'une **condition formulée ou sous-entendue :** Si un pâtissier devenait peintre, il peindrait l'Amour tirant de son four des petits pâtés (*Voltaire*). Si vous étiez resté, je n'aurais jamais pensé à lui donner ce cordial, qui l'a guéri (*Diderot*).

L'indicatif se rencontre cependant dans la proposition principale : *a*) quand la subordonnée exprime une supposition dont la réalisation est considérée comme probable, presque certaine (**si** équivaut alors à s'il est vrai que) : Si j'ai bien de la reine entendu le récit, Joad sur sa naissance en sait plus qu'il ne dit (*Racine*). Mais, si tu les soutiens, qui peut les ébranler? (*id.*). Si je veux, ce sera facile (*J. Renard*); *b*) si la subordonnée a presque une valeur temporelle : Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois (*Boileau*); *c*) dans l'expression des idées générales : Si tu veux être aimé, respecte ton amour (*Musset*). L'humanité est maudite, si, pour faire preuve de courage, elle est condamnée à tuer éternellement (*Jaurès*). On y rencontre aussi l'impératif : Si tu veux, faisons un rêve (*Hugo*). Si vous êtes sorti de ces héros fameux, Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux (*Corneille*).

On notera que dans la subordonnée de condition introduite par **si,** le verbe est, en français, contrairement à l'usage d'autres langues, **à l'indicatif** et non

au conditionnel. Il n'y a d'exception que pour la deuxième forme, archaïque et savante, du conditionnel passé, qui n'appartient plus qu'à la langue écrite : Si le ciel pitoyable eût écouté ma voix, Albe serait réduite à faire un autre choix (*Corneille*). Il eût presque passé pour un saint, si la finesse de son esprit ne l'eût fait craindre comme un démon (*Flaubert*). Sans doute rencontre-t-on le conditionnel après **si,** mais c'est qu'alors **si** n'a pas sa valeur habituelle. Ou bien il signifie **de même que** et introduit une subordonnée exprimant à la fois la supposition et la comparaison : Si vous auriez de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurais pas moins sans doute à vous voir mon beau-fils (*Molière*); ce tour est d'ailleurs rare. Le conditionnel se justifie également dans la subordonnée, si elle équivaut, en fait, à une indépendante fortement affirmative : Si jamais batailles auraient dû être gagnées, ce sont celles-là (*Maurois*). Ou bien **si** a une valeur interrogative et l'on se trouve en présence d'une subordonnée interrogative où le conditionnel remplace automatiquement le futur quand le verbe dont elle dépend est à un temps passé : Dans une telle offense J'ai pu délibérer si j'en prendrais vengeance (*Corneille*).

La condition peut d'ailleurs être exprimée par d'autres mots que **si,** ou implicitement contenue dans la phrase : Sans cet écriteau, jamais je n'aurais osé entrer (*Daudet*). Une autre se fût troublée (*Hugo*). Les grandeurs seraient ta perte (*Balzac*). Jamais les édifices exposés à l'air ne se seraient ainsi maintenus (*Mme de Staël*). Est-ce que ton maître s'en va? Il n'y aurait pas grande perte (*Marivaux*).

Le conditionnel s'emploie avec cette valeur de supposition et de probabilité dans un grand nombre de **propositions subordonnées.**

Dans la subordonnée complétive : Il me semble qu'en bonne police on devrait étouffer ceux qui sont attaqués de la rage (*Voltaire*).

Dans la subordonnée interrogative : Je ne sais pas quel mets nous eût paru meilleur que nos raves et nos châtaignes (*Marmontel*). Je demande si, malicieusement, tu n'irais pas faire courir le bruit que j'ai de l'argent caché (*Molière*).

Dans la subordonnée de cause : J'avais écarté cette profession, parce qu'elle m'aurait trop absorbé.

Dans la subordonnée de comparaison : Il apportait son argent comme il aurait apporté son cou (*Zola*).

Dans la subordonnée de condition ou supposition (après *quand*, *quand même*, *au cas où*) : Quand il serait votre père, que m'importe? (*Mérimée*). Au cas où vous apprendriez du nouveau, faites-le-moi savoir. *Si* et *comme si* peuvent aussi être suivis de la deuxième forme du conditionnel passé : Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers (*Boileau*). Il s'arrêta comme s'il eût été foudroyé (*Balzac*).

Dans la subordonnée de conséquence : Le chien tout noir montre ses dents si blanches qu'une femme en serait fière (*J. Renard*).

Dans la subordonnée d'opposition : Et quand c'eût été Georges, dit Turenne, il ne fallait pas frapper si fort (*J.-J. Rousseau*). La règle est qu'il faut résister, quand même on devrait succomber à la fin (*Alain*).

Dans la subordonnée de temps (avec une nuance d'éventualité) : Ce livre vous consolerait quand vous auriez du chagrin.

Dans la subordonnée relative : Nous avons passé par des chemins où les chèvres auraient hésité à poser le pied (*Gautier*). Quiconque eût ignoré que cette jeune fille avait joui de la lumière, aurait pu la prendre pour

la statue de la Virginité endormie (*Chateaubriand*).

Outre ces emplois essentiels, le conditionnel exprime encore dans les propositions **indépendantes** et **principales** diverses nuances de sens :

L'affirmation atténuée : J'aurais à vous parler, Madame (*Marivaux*). Les délicats sont malheureux. Rien ne saurait les satisfaire (*La Fontaine*). On dirait qu'il demande abri dans le château (*Hugo*). Kairouan serait, dit-on, tombée aux mains des alliés (*Gide*). Je voudrais essayer de dire maintenant l'impression que la mer m'a causée (*Loti*).

La simple possibilité, l'hypothèse : Tu saignes, mon pauvre vieux? Est-ce qu'ils t'auraient touché? (*Genevoix*). Le hasard aurait pu aussi bien faire pousser ce platane au bord d'une rivière (*Coppée*). Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres (*Hugo*).

Le regret, le reproche (aux temps passés) : J'aurais mieux fait de rester. Vous auriez dû me consulter.

Le rêve, la fiction : Les fenêtres seraient larges, on verrait des peupliers dans le lointain (*Taine*). La maison serait pleine de roses et de guêpes (*F. Jammes*).

L'exclamation, avec une idée de protestation ou de doute : J'ouvrirais pour si peu le bec! (*La Fontaine*). Une race naîtrait de moi! Comment le croire? (*Hugo*).

Enfin, à côté de cette valeur de mode, le conditionnel s'emploie avec une simple **valeur de temps.** Il remplace obligatoirement le futur dans une subordonnée dépendant d'une autre proposition dont le verbe est à un temps passé : Les janissaires jurèrent sur leurs barbes qu'ils n'attaqueraient point le roi (*Voltaire*). J'eus l'idée de m'arrêter là une minute, dans l'espoir que le rapide en profiterait pour passer (*J. Romains*). C'est la concordance des temps qui joue dans ces phrases (cf. p. 179).

l'impératif

L'impératif exprime avant tout **l'ordre, la défense, le conseil, l'exhortation, la prière** : Regarde bien, écoute beaucoup, parle peu (*Pailleron*). Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille (*Baudelaire*).

Mais il traduit aussi **l'acceptation résignée** : Eh bien, soit! fais ta médecine.

Le défi familier : Et puis parle un petit peu, pour voir, du nez du général Suif (*Courteline*).

La supposition (dans une proposition indépendante juxtaposée ou coordonnée à une autre indépendante : Oignez vilain, il vous poindra. Unissons-nous ensemble, et le tyran est bas (*Corneille*). Otez à une poésie sa date, sa foi, son originalité enfin, qu'en restera-t-il? (*Lamartine*).

l'infinitif

L'infinitif, qui a à la fois une valeur de verbe et une valeur de nom, se présente avec des emplois très variés.

Comme il exprime l'idée verbale d'une manière indéterminée, sans précision de personne ni même de temps — du moins à l'infinitif présent — **il s'emploie comme un véritable nom** dont il peut remplir toutes les fonctions dans la phrase.

Il est **sujet,** soit placé devant le verbe, soit le suivant et rattaché alors au verbe par **de** ou **que de** : Savoir n'est rien, imaginer est tout (*A. France*). Passer est

impossible, s'écria le pêcheur (*Lamartine*). Il est doux d'écouter le roseau qui soupire (*Moréas*). Ce serait encanailler la pensée que de l'arrêter sur de pareils objets (*Taine*).

Attribut, introduit par un **de** explétif : Mon sort est de servir (*A. Chénier*). Le premier sentiment de Dantès avait été de s'échapper (*Dumas*). L'hiver, la félicité est d'être assis au coin du feu, à la cuisine (*Taine*). Précédé de **à,** il a une valeur d'adjectif : Il est bien à plaindre. La fonction de l'infinitif construit après le verbe *être* avec une valeur d'attribut est contestée par R. Le Bidois qui, renversant les termes de la proposition, a tendance à y voir plutôt un sujet. L'analyse traditionnelle est en effet discutable. Si dans la phrase de Vigny : *Rester en arrière, c'est mourir*, on ne peut guère contester que *mourir* soit l'attribut de *c'*, qui représente *rester en arrière*, dans : *Mon désir est de vivre en France*, on peut sans inconvénient inverser les deux termes et considérer que le nom initial, analysé traditionnellement comme sujet, est plutôt l'attribut de l'infinitif qu'il qualifie[1].

Complément du nom : L'ardeur de vaincre cède à la

1. Cette remarque peut s'appliquer également aux subordonnées généralement analysées comme attribut du sujet. Ainsi, dans cette phrase de Gide : *La première condition du bonheur est que l'homme puisse trouver joie au travail*, on peut considérer *la première condition du bonheur* comme « la manière d'être que l'on affirme du sujet », c'est-à-dire comme un attribut. Si, en effet, l'attribut exprime un jugement de l'esprit à propos du sujet, on ne peut nier que dans les vers de La Fontaine : *Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours Qu'il faut chômer*, la subordonnée joue bien le rôle de sujet dont *le mal* est l'attribut. Ces analyses sont, en fait, un peu artificielles. Rien d'étonnant que les grammairiens en discutent. La tradition grammaticale — qui s'en tient à la forme de la phrase — tend à dénommer attribut ce qui suit le verbe *être*. Mais si l'on regarde l'idée elle-même, on constate que cette analyse trompe sur le mouvement vrai de la pensée.

peur de mourir (*Corneille*). Jouer avec les mots est un moyen comme un autre de jouer avec les pensées, les actions et les êtres (*Musset*). Après le nom, précédé de **à**, il exprime souvent une idée d'obligation, de destination ou de conséquence : Je suis homme à ne jamais contraindre personne (*Molière*). Maison à louer, travail à faire, un temps à ne pas mettre un chien dehors. Dans ces expressions, il prend une valeur de qualificatif. Ces infinitifs compléments d'un nom ne sont corrects que si le verbe employé se construit sans préposition comme dans : *livre à lire, boisson à tenir au frais*. Mais on ne peut dire, comme le font la langue du commerce et le français populaire : *occasion à profiter, je n'ai rien à m'occuper*, parce que *profiter* et *s'occuper* exigent après eux la préposition *de*. Il faut dire : *occasion à saisir, à enlever, je n'ai à m'occuper de rien*.

Complément d'adjectif : Fiers d'avoir fait plier la République, les mercenaires croyaient qu'ils allaient enfin s'en retourner chez eux (*Flaubert*). L'homme est capable d'apprendre n'importe quel exercice (*Bergson*).

Complément d'objet du verbe, sans préposition : Sans la danse, un homme ne saurait rien faire (*Molière*). Il vomit des injures, voulait se battre (*Flaubert*). Le malheureux notaire croyait avaler un cent d'épingles (*Mérimée*), ou précédé de *de* ou de *à :* L'ancien esclave s'exerça à tirer des flèches (*Flaubert*). J'aimais à me suspendre aux lianes légères (*Lamartine*). Elle ne songe pas à apaiser sa propre faim (*G. Sand*). Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer (*Beaumarchais*).

Après un grand nombre de verbes dont le nom complément d'objet se construit sans préposition, la pré-

position est obligatoire devant l'infinitif complément. On dit : *Il projette un voyage*, mais : *Il projette de voyager*. Il y a cependant certains verbes après lesquels la préposition est facultative, comme *aimer*, *espérer*, *souhaiter*. On dit également bien : *Il aime lire* et *il aime à lire* (*Il aime de lire* est légèrement archaïque). Dans certains cas, l'usage hésite entre deux prépositions; on dit indifféremment : *Il commence à* ou *de travailler*. Mais le choix de la préposition peut influer sur le sens. *Il commence à lire son journal* veut dire qu'il se met à le lire. *Il commence par lire son journal* signifie qu'il lit d'abord son journal, toutes affaires cessantes. Il en est parfois de même de la présence ou de l'absence de préposition devant l'infinitif. *Il pense partir* signifie qu'il croit pouvoir le faire, *il pense à partir* veut dire qu'il en a l'intention.

Précédé de prépositions diverses, avec une valeur mi-verbale, mi-nominale, l'infinitif s'emploie comme **complément circonstanciel.** Il offre ainsi la commodité d'alléger la phrase en remplaçant une subordonnée conjonctive à l'indicatif ou au subjonctif. Cette substitution est non seulement possible et souhaitable, mais souvent obligatoire. On ne dirait pas : Il travaille pour qu'il vive, mais pour vivre. L'infinitif peut servir ainsi à exprimer :

Le but, avec *afin de*, *pour*, *en vue de*, *de peur de*, *en sorte de*, *de façon à*, *à* (et sans préposition, après un verbe de mouvement) : Les jours de fête, je n'avais qu'à tourner la chaise pour ne plus voir le marché (*Giraudoux*). Employez mon épée à punir le coupable (*Corneille*). A peine fus-je réveillé que j'allai visiter les dehors du château (*Chateaubriand*). Faites en sorte de ne pas éveiller les soupçons.

La cause, après *à*, *de*, *à force de*, *faute de*, *sous*

prétexte de, pour : Ce chien meurt de ne plus voir son maître (*Hugo*). Dans le procès, il avait failli périr pour avoir conseillé la Pucelle (*Michelet*). Mon mal augmente à le vouloir guérir (*Corneille*).

La condition, après *à condition de, à moins de, à :* A me voir, vous n'eussiez su si j'étais mort ou vivant (*P.-L. Courier*). A moins d'être un esprit, il n'eût point été prudent de s'y asseoir (*Gautier*). A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire (*Corneille*). Ce roman se vendra, à condition d'être bien lancé.

La conséquence, après *à, assez pour, trop pour, de manière à :* Il est trop amoureux pour te vouloir déplaire (*Corneille*). Les fossés ont des fleurs à remplir vingt corbeilles (*Gautier*). Quelle eau sera assez pure pour me désaltérer? (*Claudel*). Je m'en allai en frappant la porte de manière à la briser (*Vigny*).

La manière, après *sans :* Chaque siècle a bâti à sa guise, sans s'occuper de son voisin (*Taine*).

L'opposition, après *pour, loin de, au lieu de :* Pour être fée, on n'en est pas moins femme (*A. France*). Et, loin de murmurer d'un rigoureux décret, Mourant sans déshonneur, je mourrai sans regret (*Corneille*). Les grands noms abaissent au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas soutenir (*La Rochefoucauld*).

Le temps, après *avant de, en attendant de, après* (et l'infinitif passé) : Tous les honnêtes gens, après avoir dîné à une heure, prennent le thé et les gâteaux à quatre (*Mérimée*). Ils jouaient aux cartes en attendant de se remettre au travail.

Cette substitution de l'infinitif à un mode personnel est également fréquente après les verbes *penser, dire*. Le tour impersonnel est plus court que le tour personnel qui serait souvent gauche. Au lieu de : *Il croit qu'il a compris, il espère qu'il aura bientôt fini,*

on dit, avec plus de légèreté : *Il croit avoir compris, il espère avoir bientôt fini.*

Mais, pour des raisons de clarté, cette substitution n'est possible que si l'infinitif a le même sujet que le verbe dont il dépend. On dira : *Je déjeunerai avant de partir*, mais : *Je te donnerai de l'argent avant que tu ne partes. Avant de partir pour le lycée, le père embrassait ses enfants* signifierait non pas que ses enfants allaient au lycée, mais bien que le père était professeur. Parfois cependant l'infinitif peut renvoyer à un complément du verbe précédent : *Je l'ai prié de venir. On l'a invité à déjeuner.* La syntaxe du XVI[e] et du XVII[e] siècle était sur ce point plus libre que la nôtre et bien des constructions des classiques passeraient aujourd'hui pour peu correctes : O mon Dieu, que t'avais-je fait pour ainsi me punir? (*Rabelais*). Il m'est trop précieux Pour l'exposer aux coups d'un sort capricieux (*Corneille*). Rends-le-moi sans te fouiller (*Molière*). Les moments sont trop chers pour les perdre en paroles (*Racine*). Cet infinitif sans soutien se retrouve quelquefois sous la plume d'écrivains modernes : Le rebord du vallon était trop haut pour le franchir (*Flaubert*); cité par Gide qui ajoute : *Inadmissible.* Il avait l'air d'un petit Bouddha que l'on promènerait avec mille précautions avant d'être enfermé pour un long hiver (*Pierre Fisson*), ce qui signifie que ce sont ceux qui promèneraient le Bouddha qui seraient enfermés l'hiver. Il est donc incorrect de dire (ou d'afficher) : *Aucune réclamation ne sera admise après avoir quitté la caisse.*

L'infinitif s'emploie d'autre part avec sa **valeur verbale** dans certaines propositions **indépendantes et principales :**

Comme infinitif de narration : Et la foule de rire, surtout les enfants et les jeunes filles (*Hugo*).

Comme infinitif interrogatif : Mais pourquoi me flatter de ces vaines pensées? (*Racine*). Comment juger pareille question? (*Beaumarchais*). Quel autre nom donner à ces végétations aquatiques? (*Chateaubriand*).

Dans des propositions exclamatives : Moi, le faire empereur! (*Racine*). Quoi! avec cette faible voix imiter le tonnerre du Dieu vivant! (*Bossuet*). Mourir sans vider mon carquois! (*A. Chénier*). Dire que tu es tué par un jeune homme qui se bat pour la première fois! (*Mérimée*).

Avec une valeur d'impératif dans des langues techniques où l'ordre, la recommandation ne s'adressent pas, en général, à une personne déterminée : *Ralentir au tournant. Tenir au frais.*

Dans les simples notes, en style télégraphique, des aide-mémoire : Passer chez X. Régler la note du tailleur.

Après le présentatif voici : Cependant les tonnerres se taisaient, et voici venir une voix... (*Chateaubriand*).

L'infinitif sert, comme verbe, **dans la proposition dite infinitive,** c'est-à-dire dans une proposition subordonnée jouant le rôle de complément d'un verbe et où l'infinitif a lui-même son sujet propre[1]. Ce type de proposition ne se rencontre, dans le français moderne,

1. Les grammairiens discutent sur le sens à donner à l'expression de **proposition infinitive.** Les pédagogues réservent traditionnellement cette appellation — par parallélisme avec le latin — à la proposition complétive comportant un sujet exprimé, par exemple : *J'entends un avion approcher.* Les disciples de F. Brunot inclinent à étendre l'expression à tout infinitif complément ayant une valeur verbale et voient une proposition infinitive dans : *Il travaille pour vivre,* et dans : *J'aime à croire. Vivre* et *croire* exprimant une idée, bien qu'ils n'aient pas de sujet propre, forment, selon eux une proposition. Je n'entraînerai pas mes lecteurs dans les subtilités et les arguties de ces controverses arides sur les « appellations contrôlées » de la grammaire et je réserverai l'étiquette de proposition infi-

qu'après les verbes exprimant une **perception des sens,** comme : *sentir*, *voir*, *entendre* et le verbe *laisser* : Je regarde à mes pieds la géante dormir (*Hugo*). Quelquefois je sentais couler dans mon cœur comme des ruisseaux d'une lave ardente (*Chateaubriand*). Bientôt je vis le jour s'éteindre autour de moi (*id.*). Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre (*Vigny*). Mais la proposition infinitive ne se rencontre plus après les verbes signifiant dire ou penser, comme au XVI[e] et au XVII[e] siècle, où elle s'était maintenue dans la langue en souvenir de la construction latine[1]. Il n'y a à cette règle qu'une exception, c'est quand l'infinitif a pour sujet un pronom relatif précédant le verbe à un mode personnel qui introduit la proposition infinitive, comme dans ces phrases : Je ramenai la conversation sur des sujets que je savais l'intéresser (*B. Constant*). Ils étaient fort désappointés, lorsqu'ils n'avaient pas trouvé cette bête qu'ils savaient ne pas exister (*Hugo*). Dans ces exemples, c'est le relatif qui est le sujet de l'infinitif qui suit; il y a donc là de véritables propositions infinitives. Mais ce tour assez compliqué appartient surtout à la langue soutenue.

nitive aux cas où l'infinitif a un sujet propre. Mais il faut reconnaître que le découpage de la phrase est souvent factice, le sujet de l'infinitif étant en même temps complément du verbe précédent. Dans : *Je l'ai vu partir*, ou : *L'homme que j'ai entendu parler*, **l'** et **que** sont bien sujets de *partir* et de *parler*, mais aussi compléments de *ai vu* et de *ai entendu*. En fait, les deux propositions sont imbriquées l'une dans l'autre, si bien que cette dissection de la phrase en deux propositions est assez artificielle et parfois même impossible. C'est surtout vrai après le verbe *faire*, véritable auxiliaire, qu'on ne peut isoler de l'infinitif qu'il commande : *Je l'ai fait sortir*.

1. Panurge les prêchait éloquemment... affirmant plus heureux être les trépassés que les vivants en cette vallée de misère (*Rabelais*). Aristote dit appartenir aux beaux le droit de commander (*Montaigne*). Vous reconnaissez ce défaut être une source de discordes (*Bossuet*).

La proposition infinitive pose un problème, celui de la construction du sujet de l'infinitif. Normalement ce sujet se construit sans préposition, soit devant, soit après le verbe : *J'entends un train passer* ou *passer un train.* Mais, dans certains cas, le pronom de la troisième personne : **le, la, les** est remplacé par **lui, leur** et le nom sujet se construit avec **à** ou **par.** La langue hésite entre plusieurs constructions. *Je l'ai vu lire ce livre* ou *je lui ai vu lire ce livre. J'ai vu ce jardinier sarcler les allées* ou *j'ai vu sarcler les allées à* ou *par ce jardinier.* Les exemples de ce tour sont nombreux chez les écrivains : Tu lui verras subir la mort la plus terrible (*Racine*). Je frissonne encore de ce que je lui ai entendu dire (*Marivaux*). Je suis tombé de mon haut, ce matin, en entendant bafouer la République par des républicains avérés (*M. de Vogüé*). Il y a là comme un blocage du premier verbe, considéré comme un auxiliaire, et de l'infinitif, ce qui fait rejeter le nom sujet après l'infinitif et entraîne l'emploi d'une préposition. C'est surtout vrai avec les verbes **laisser** et **faire.** On dira également bien : *J'ai laissé mon fils lire ce livre*, et : *J'ai laissé lire ce livre à mon fils* (comme on dit *permettre à*), et même *par mon fils* (comme après un passif). Cet usage n'est pas nouveau : Faites votre devoir et laissez faire aux dieux (*Corneille*). Avec le verbe **faire,** véritable auxiliaire qui ne peut, par suite, être séparé du verbe qu'il régit, le nom sujet de l'infinitif est obligatoirement rejeté après lui et se construit comme un complément : J'ai fait faire un costume au tailleur ou par le tailleur. Un coup de fouet fit plier les reins à la jument (*R. Bazin*).

On peut employer aussi l'infinitif dans la **subordonnée interrogative** soit qu'il dépende du sujet du verbe qui précède : Ne sachant que faire du reste de la

journée, le paon se dirige vers le perron (*J. Renard*), soit qu'il se rattache au complément du verbe dont il dépend : Qui me dira comment sortir de cette situation ?

On le rencontre aussi, exceptionnellement, dans une **proposition relative :** Ils ne souhaitaient rien d'autre : une prison où n'être pas divertis d'eux-mêmes (*Mauriac*). Le temps vient, et je le sens tout proche, où devoir dire : je n'en puis plus (*Gide*). Il a de qui tenir. Nous avons de quoi vivre.

le participe

Le participe, forme mi-verbale, mi-adjective, peut, en tant que verbe, exprimer une **action** ou un **état** et **prendre un complément d'objet ou d'agent :** J'ai vu des mères dépouillant leurs enfants (*Balzac*). Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre (*Racine*). Mais il tient aussi de l'adjectif en ce qu'il peut **qualifier un nom ou un pronom** auquel il sert d'épithète ou d'attribut : Une vache était là, tout à l'heure, arrêtée (*Hugo*). Par suite, il peut s'employer soit comme verbe dans la proposition participe avec un sujet propre (voir plus loin), soit comme simple adjectif exprimant un état et qualifiant un nom ou un pronom : Leurs visages et leurs mains sont ridés, tannés, brunis (*Maupassant*).

Le participe présent et l'adjectif verbal[1]. — Le participe présent est une forme verbale qui exprime une action ou un état contemporains de l'action ou de

1. Voir plus haut les différences orthographiques entre le participe présent et l'adjectif verbal.

l'état marqués par le verbe personnel voisin. Il peut prendre un complément d'objet et reste aujourd'hui invariable[1] : Il la trouva, épluchant des pommes de terre devant sa porte (*Maupassant*). Je vous ai pris l'autre jour en flagrant délit, lisant dans votre abri une traduction de Xénophon (*A. Maurois*). Dans ce sens, le participe présent appartient surtout à la langue littéraire. La langue courante préfère employer l'infinitif ou une relative. On ne dit guère : *Je l'ai vu travaillant*, mais plutôt : *Je l'ai vu travailler*, *en train de travailler*, ou *qui travaillait*.

Le participe présent n'exprime pas seulement l'idée d'une action contemporaine d'une autre. Il peut marquer aussi **la cause :** Ne pouvant avilir l'esprit, on se venge en le maltraitant (*Beaumarchais*). Ils étaient restés fâchés, étant rancuniers tous deux (*Maupassant*). Il exprime aussi **l'opposition :** Pouvant être empereur, il dédaigna l'empire (*Racine*). Et dans la lâcheté du vice où je te vois, Tu n'es plus gentilhomme, étant sorti de moi (*Corneille*).

Le participe présent prend le nom d'**adjectif verbal** quand il exprime non plus une action ou un état momentanés, mais un **état durable,** comme un véritable adjectif. Dans ce cas, il ne peut avoir de complément d'objet et il est variable : Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes (*Racine*). Les bêtes tournaient autour de lui, tremblantes (*Flaubert*).

La distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal ressort nettement de la comparaison de ces deux vers : Le bruit lointain des chars gémissant sous leur poids (*Lamartine*). Les grands chars gémissants

1. Il reste accordé, comme dans l'ancienne langue, dans quelques expressions consacrées : *séance tenante*, *à la nuit tombante*, *les ayants droit*, *toutes affaires cessantes*.

qui reviennent le soir (*Hugo*). Dans le premier, on a affaire à une forme verbale suivie d'un complément; dans le deuxième, *gémissants*, employé sans complément, est bien un adjectif. L'adjectif verbal peut aussi exprimer une action habituelle, qui se prolonge : La ménagère distribue de libérales poignées d'orge et de blé à toute la troupe voletante, gloussante et chantante (*Chénier*).

Mais la démarcation entre ces deux formes parentes n'est pas toujours facile à établir et il arrive qu'on trouve chez un écrivain un adjectif verbal accordé là où on se serait plutôt attendu à un participe présent : La grande échelle gisante le long du mur venait aboutir à cette fenêtre (*Hugo*). Paris qui s'attife et respire Est plein d'esprits dans l'air flottants (*Banville*). Dans ce dernier exemple, ce sont sans doute les besoins de la rime qui expliquent l'orthographe.

L'adjectif verbal prend parfois un sens très large et exprime non pas une action faite par le nom qu'il qualifie ou un état dans lequel il se trouve, mais une action qui se fait à propos de cette chose, comme dans *café chantant*, *école payante*, *poste restante*, *thé dansant*, *musique dansante*, *rue passante*. Il a parfois même un sens voisin du passif : *une couleur voyante*, *payer argent comptant*.

Le gérondif. — Le **gérondif** qui a la même forme que le participe présent, s'en distingue aujourd'hui en ce qu'il est toujours accompagné de **en.** Invariable comme le participe présent, il exprime différentes idées de **cause,** de **manière,** de **supposition,** de **temps** : J'attire en me vengeant sa haine et sa colère (*Corneille*). Vous leur fîtes, Seigneur, En les croquant beaucoup d'honneur (*La Fontaine*). Les gens, tout en marchant, lisaient leur journal (*J. Romains*). Au XVII[e] siècle, le gérondif

s'employait fort bien sans **en;** il était la seule forme invariable, tandis que le participe présent s'accordait : J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon (*La Fontaine*). J'observe, comme vous, cent choses tous les jours Qui pourraient mieux aller, prenant un autre cours (*Molière*).

Le participe passé. — Le participe passé a, lui aussi, une **valeur verbale** et une **valeur adjective.** Il a une valeur de verbe dans les temps composés actifs et passifs, ainsi que dans la proposition participe (voir plus loin). On notera que si *ayant* doit toujours être exprimé, *étant* peut se sous-entendre : Des charpentiers, venus de Saint-Malo, sciaient à terre les branches vertes (*Chateaubriand*). Les compagnons de Suffren, échappés aux coups de l'ennemi, devaient tomber sous ceux des Français (*id.*).

Employé seul, il n'a plus de valeur temporelle et devient un véritable adjectif exprimant une qualité. Il s'accorde alors, comme l'adjectif, avec le nom ou le pronom qu'il qualifie : Ceinte d'astres, la nuit, au milieu de sa course, Vers l'occident plus noir, poussait le char de l'Ourse (*Leconte de Lisle*).

Au XVIe siècle, le participe passé équivalait souvent à un nom d'action, en souvenir du latin : Je sais qu'un père mort (la mort d'un père) t'arme contre mon crime (*Corneille*). Et l'État défendu (la défense de l'État) me parle en ta défense (*id.*).

Emploi correct des participes. — Pour être clairs, les participes présent et passé, formes impersonnelles, doivent, s'ils sont détachés en tête de la phrase, **dépendre du sujet du verbe personnel qui suit.** Une phrase comme : *N'ayant pas acquitté sa dette, le créancier le fit saisir* est à la fois gauche et équivoque. C'est donc une construction à éviter. Mais cette règle de la

syntaxe moderne n'existait pas dans la langue classique où le participe se construisait très librement : Étant arrivés dans la ville, Minerve leur servit d'asile (*Scarron*). Ne sachant donc où mettre son espoir, Sa face était de pleurs toute baignée (*La Fontaine*). Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre Ce que je viens de raconter (*La Fontaine*). Cette liberté se retrouve parfois chez les modernes : Exilé sur le sol au milieu des huées, Ses ailes de géant l'empêchent de marcher (*Baudelaire*). Dans les phrases qui suivent, le participe dépend ou d'un pronom complément ou de l'idée d'un pronom implicitement contenu dans un possessif : Aujourd'hui, poursuivant les corps, les corps l'ennuyaient (*Montherlant*). Mal remis de mon indisposition, la fatigue avait entretenu mon malaise (*Gide*). Parfois même, il ne s'appuie plus sur rien : Lui ayant ramassé son sac, elle remercia d'une voix aimable (*Marcel Aymé*). Arrivé à Tours après minuit, il n'y avait plus de tramway pour Saint-Avertin (*A. Arnoux*). La liberté de la construction, dans ces phrases de Marcel Proust ne va pas sans créer quelque obscurité; c'est le principal reproche qu'on puisse adresser à ce mépris d'une règle que justifie le besoin de clarté : Encouragé par la bonne grâce de cette dame à lui demander de me présenter à M. de Guermantes, elle profita d'un moment... Deux jours après, étant allé voir Elster, il me dit... Il en est de même du gérondif qui doit aujourd'hui, pour être correct, s'appuyer sur le sujet du verbe personnel proche. Tel n'était pas l'usage chez les classiques : Ne connaîtrais-tu pas quelque honnête faussaire Qui servît ses amis, en le payant, s'entend? (*Racine*). La fortune lui vint en dormant (*La Fontaine*). Généralement parlant, à Paris, vous trouverez de la franchise et de l'amitié

dans le bourgeois (*Marivaux*). Nous disons encore : *L'appétit vient en mangeant* et *généralement parlant*. Le gérondif est également sans point d'appui grammatical dans cette phrase : Le soir, en rentrant de la promenade, il faisait presque nuit (*A. Lichtenberger*).

La proposition participe. — **La proposition participe,** dans laquelle le participe, présent ou passé, a son sujet propre, forme une véritable **subordonnée circonstancielle,** indépendante grammaticalement du reste de la phrase, mais offrant avec lui différents rapports de sens. Elle peut exprimer **la cause :** Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée (*La Fontaine*); **le temps :** Madeleine une fois partie, la présidente regarda le cousin Pons (*Balzac*); **la cause et le temps** à la fois : Le vent ayant dissipé ce brouillard, les Saxons virent le roi de Suède marchant à côté d'eux (*Voltaire*); **la supposition :** Tout bien pesé, il faut être ennemi de sa patrie pour condamner nos spectacles (*Voltaire*).

La proposition participe a parfois, dans le récit, une valeur plus vague qui n'est ni proprement causale, ni proprement temporelle, mais plutôt évocatrice et descriptive : Il était en chasse dans un pays quelconque, depuis un temps indéterminé... tout s'accomplissant avec la facilité que l'on éprouve dans les rêves (*Flaubert*). Ces cinq hommes étaient vêtus pareillement, un tricot de laine bleue serrant le torse et s'enfonçant dans la ceinture du pantalon (*Loti*).

ah! ces participes passés!

Que mes lecteurs se rassurent! Je n'ai pas l'intention de les entraîner à ma suite dans tous les méandres de la règle d'accord du participe passé. Je voudrais seulement attirer leur attention sur quelques pièges et bizarreries de ces prescriptions redoutées à juste titre des écoliers... et de quelques adultes.

Certes, la règle d'accord du participe passé conjugué avec **avoir** — règle que nous devons à Marot, mais qui s'est renforcée, précisée et compliquée depuis — ne semble pas d'une indiscutable logique. En quoi, en effet, l'action verbale de *lire* dans : *La revue que j'ai lue*, est-elle d'un genre déterminé? Pourtant cet accord traditionnel, qui ne paraît plus guère justifié, s'explique historiquement. Dans nos temps composés conjugués avec **avoir**, le participe était jadis, comme dans les périphrases verbales du latin, l'attribut du complément, donc accordé avec lui[1]. On disait : *J'ai cette pomme mangée*, comme on dit encore, avec un autre sens : *J'ai mon travail fini*. Et cet accord était d'autant plus normal que l'inversion du complément séparait souvent le participe de l'auxiliaire. La disjonction du participe et de l'auxiliaire se retrouve encore chez Corneille : Chaque goutte (de sang) épargnée a sa

1. Le participe est très normalement accordé dans ce vers de La Fontaine : Un sot par une puce eut l'épaule mordue. Là, en effet, *mordue* est un passif, indépendant de l'auxiliaire *eut* et qui, sans rapport avec *eut*, se rattache à *épaule*.

gloire flétrie. Il faut d'ailleurs noter que l'accord du participe avec le complément se faisait même quand celui-ci suivait le verbe : C'est une lourde et longue maladie De trois bons mois, qui m'a toute alourdie La pauvre tête (*Marot*).

L'invariabilité du participe dans les temps composés actifs conjugués avec **avoir** semblerait plus naturelle aujourd'hui. Il serait cependant difficile d'abroger cet usage, auquel l'œil et l'oreille sont trop bien habitués. *La décision que vous avez pris* paraîtrait choquant, au moins au début. Acceptons donc le principe de l'accord du participe avec le complément d'objet direct qui le précède. Il y a malheureusement toute une poussière de cas particuliers fort délicats.

Si **le pronom** qui précède le verbe **n'a pas une valeur de complément d'objet direct,** le participe restera bien entendu invariable, comme dans : *il nous a nui,* parce qu'on dit nuire à quelqu'un, et dans : *les années que j'ai vécu à Londres,* **que** signifiant ici pendant lesquelles.

Si le complément est **un adverbe de quantité suivi d'un nom pluriel,** c'est avec ce nom que le participe s'accorde, s'il en est précédé : *Combien de truites avez-vous prises?* tandis qu'on dira : *Combien avez-vous pris de truites?* Mais l'hésitation est permise avec un nom collectif complété par un pluriel. On fait l'accord avec le nom collectif ou avec son complément selon qu'on veut mettre en valeur l'un ou l'autre de ces deux noms. On écrit : *La foule d'amis que j'ai reçus,* parce qu'on songe à ses amis individuellement, mais : *La foule des grévistes que j'ai croisée,* parce qu'on considère ici la manifestation collective et non les grévistes isolément. Cette distinction de sens est peut-

être logique, mais elle requiert un travail de réflexion préalable[1].

Si le participe a pour objet le relatif **que** représentant la locution **un des,** l'accord se fait facultativement avec **un** ou avec son complément : Les quatre saisons dansèrent une des plus belles entrées de ballet qu'on eût encore vue (*Molière*). Notre patriotisme révolutionnaire fut un des sentiments les plus beaux que l'histoire ait connus (*Lavisse*). Il y a cependant une légère nuance entre les deux accords; le singulier est plus affirmatif, le pluriel est plus général — et d'ailleurs plus courant.

Dans leur *Syntaxe du français moderne*, G. et R. Le Bidois ont traité longuement de l'accord du participe précédé de **en,** point fort controversé parmi les grammairiens et sur lequel il y a beaucoup de flottement dans l'usage. Voici en résumé la règle qu'ils formulent. Quand un adverbe de quantité comme **combien, autant, plus,** placé en tête, est suivi de **en,** le participe s'accorde avec le pluriel représenté par **en,** si **en** remplace un masculin ou même un féminin, à condition que le participe ait au féminin le même son qu'au masculin. Mais si le participe a la fâcheuse idée de changer de son au féminin, l'accord ne se fait pas. « On dit très bien : Plus vous avez reçu de lettres, plus vous en avez lues; mais on ne dit pas : plus vous en avez écrites. » Règle bien compliquée et qui repose

1. Notons que dans les propositions relatives où le sujet est inversé, les écrivains classiques laissaient souvent le participe invariable. On retrouve cette invariabilité, que rien ne justifie, chez un certain nombre de contemporains, notamment chez Marcel Proust : *L'évolution qu'avait suivi son goût. Les efforts qu'aurait fait un enfant.* J'ai relevé cet exemple chez R. Martin du Gard : *L'insensible distance qu'avait mis entre eux la fin de leur précédent entretien.*

sur des cas d'espèce. On pourrait dire : *Autant vous lui avez offert de prunes, autant il en a mangées,* mais non : *autant il en a prises.* Cette distinction d'accord ne me semble pas fondée. Si l'on n'accepte pas : *Combien en as-tu prises?* il ne faut pas écrire non plus : *Combien en as-tu mangées?* L'accord doit se faire partout ou ne se faire nulle part. Sinon, on décourage les bonnes volontés les mieux trempées. Il n'est pas admissible que le participe s'accorde seulement si **en** représente un masculin ou un féminin qui n'ait pas le courage d'afficher son genre. Si l'oreille, en l'occurrence, est un bon juge, la logique a aussi son mot à dire. Un accord qui n'est pas valable dans tous les cas est caduc et peu défendable. Les classiques, eux, hésitaient. Racine écrit : *Combien en as-tu vu, je dis des plus huppés...?* mais La Fontaine : *Pendant ces derniers mois, combien en a-t-on vus qui, du soir au matin, sont pauvres devenus?* La rime n'était sans doute pas étrangère au choix de l'accord. Puisque aujourd'hui il faut une règle, qu'elle soit simple et facilement applicable. Le meilleur parti ne serait-il pas de décider que le participe précédé de **en** restera toujours invariable? Après tout, **en** n'est jamais qu'un pronom adverbial qui n'a pas de genre par lui-même. C'est lui faire beaucoup d'honneur que de lui accorder tant d'influence sur l'orthographe du participe qui le suit[1].

Quand le participe est suivi d'un infinitif, il convient de distinguer si le complément d'objet qui précède porte sur le participe ou sur l'infinitif. On écrira naturellement sans accord : *Les difficultés que j'ai eu*

1. Quand **en** ne s'appuie pas sur un adverbe de quantité, le participe reste invariable : Avant de faire des livres, j'en ai composé matériellement (*Michelet*).

à résoudre. Les ignorants prétentieux croient pourtant faire « riche » en disant : la maison que j'ai faite bâtir, alors que le relatif, qui représente *maison*, complète non pas *fait*, mais *bâtir* ou plus exactement la locution *faire bâtir*. Il en est de même quand il y a un verbe sous-entendu. On écrira : *Il a fait tous les efforts qu'il a pu*. Cette règle est à la fois simple et logique.

Le participe reste invariable quand il a pour complément d'objet le pronom de sens neutre *le* : *Elle est plus dévouée que je ne l'aurais cru* (le = cela).

Mais il est des cas plus épineux. Pour le verbe *se laisser*, il faut distinguer si le pronom complément porte sur *laisser*, tout en servant de sujet à l'infinitif qui suit; on fait alors l'accord de *laissé : Elle s'est laissée choir* (c'est le sujet *elle* qui fait l'action) ou si ce pronom complète l'infinitif; le participe reste alors invariable; *Elle s'est laissé emmener* (l'action est faite par un autre).

Il en est de même avec les verbes **voir** et **entendre** suivis d'un infinitif. On devrait écrire : *La personne que j'ai vue entrer*, mais : *La personne que j'ai vu arrêter. La dame que j'ai entendue chanter*, mais : *La romance que j'ai entendu chanter*. Règle d'une irréprochable logique, je veux bien, mais vraiment trop compliquée pour être toujours respectée. Aussi peut-on constater que, de tout temps, les écrivains ont pris avec elle — non sans excuse — les plus grandes libertés[1].

Il y avait aussi dans les anciennes grammaires tout

1. L'accord du participe se fera si on peut remplacer l'infinitif par un participe présent : *Je l'ai vue entrer* (*entrant*). *Je l'ai entendue chanter* (*chantant*). Dans le cas contraire, l'accord ne se fera pas.

un développement fort ingénieux sur l'accord du participe précédé de **le peu.** Et Maurice Grevisse, dans son livre si richement informé *Le bon usage*, a sacrifié lui-même à la tradition en citant des phrases d'écrivains contemporains où le participe fraternise avec **le peu** ou avec le nom qui accompagne cette locution de quantité. Le participe, disaient les grammaires, reste invariable, si **le peu de** signifie le manque, la trop faible quantité : *Le peu d'efforts qu'il a fait a été cause de son échec.* Il s'accorde au contraire avec le complément de **le peu** si cette petite quantité a été suffisante pour exercer une action, amener un résultat : *Le peu d'efforts qu'il a faits ont suffi à le faire recevoir à son examen.* Cette règle, d'une subtilité byzantine, nécessite tout un raisonnement qu'on n'a pas le temps de faire en parlant. Elle ne peut s'appliquer d'instinct et mériterait de figurer en bonne place dans le Jardin des Supplices. Il est heureux que, là aussi, l'arrêté ministériel du 26-2-1901 ait autorisé dans les deux types de phrase l'invariabilité du participe.

Les verbes intransitifs ne prennent normalement qu'un complément circonstanciel avec lequel le participe ne peut s'accorder. On écrit donc : *Les dix kilomètres qu'il a couru l'ont fatigué; ce boxeur ne pèse plus les 80 kilos qu'il a pesé; cette maison ne vaut plus les 500 000 francs qu'elle a valu* (*ou coûté*)*; il se souvient des dix années qu'il a vécu à Londres.* Mais si ces mêmes verbes sont pris transitivement, avec un sens figuré, ils rentrent dans la règle générale et leur participe s'accordera avec le complément d'objet si celui-ci précède le verbe : *Les dangers qu'il a courus; les succès que ses efforts lui ont valus; la peine que ce travail lui a coûtée; des raisons que j'ai mûrement*

pesées; quelles dures années nous avons vécues! Certes, cette règle semble logique, puisqu'on a presque affaire à deux verbes différents; mais elle n'est pas toujours respectée, parce que la distinction de sens est souvent un peu subtile.

Dans les temps composés des verbes intransitifs conjugués avec *être* et dans la conjugaison passive, le participe s'accorde, comme il est naturel, avec le sujet dont il est l'attribut : *elle est partie, ils sont entrés, la guerre est finie, les foins sont coupés.* Aucune difficulté sur ce point.

L'accord du participe passé dans les **verbes pronominaux** est particulièrement délicat et demande tout un exercice de réflexion, toute une gymnastique grammaticale. Il convient d'abord de distinguer ceux qui ne se conjuguent qu'à la forme pronominale et où l'accord du participe se fait avec le sujet : *Ils se sont enfuis, elle s'est souvenue, elle s'est repentie.* Seul fait exception *s'arroger* où le participe, en raison du sens du verbe, s'accorde avec le complément d'objet dans les conditions requises, comme si l'on avait affaire au verbe *s'attribuer* : *Les privilèges que cette nation s'est arrogés sont tout à fait abusifs.* Dans les autres verbes pronominaux, ceux qui ne le sont pas toujours (accidentellement pronominaux) et qui ont le sens réfléchi ou réciproque, il faut procéder à une prudente et patiente analyse. Si le deuxième pronom a une valeur de complément d'objet direct, le participe s'accorde avec lui, comme si le verbe était conjugué avec *avoir* : *Les coupables se sont dénoncés; les armées se sont battues.* Si, au contraire, le deuxième pronom est un complément de valeur indirecte (équivalent d'un datif latin), le participe reste invariable : *Ils se sont nui, les fêtes se sont succédé* (**se** correspond ici à :

à eux, à elles). Si nous parlons aujourd'hui une langue qui est une des plus belles du monde, c'est parce que nos pères se sont donné une grande peine pour la faire belle (*Lavisse*). Mais le participe s'accordera avec le complément d'objet s'il en a un et qu'il en soit précédé. On écrit : *Elle s'est donné de la peine*, mais : *La peine qu'elle s'est donnée*. De là des distinguo subtils : *Elle s'est coupée au doigt*, mais : *Elle s'est coupé un doigt*, **se** n'ayant pas la même fonction dans les deux tours. Ce serait donc une faute que d'écrire : *Elle s'était promise de ne pas le recevoir*, parce qu'ici **se** équivaut à **à soi**. Même faute dans les deux phrases suivantes, dues à deux universitaires (espérons que ce ne sont que des fautes d'impression) : Les Grecs se seraient représentés le défunt sous les traits d'un cheval. Bien des enfants se sont racontés d'interminables histoires. L'accord, conformément au sens de la phrase, ne se fera donc pas de même dans les exemples suivants : *Elle s'est mis en tête* et *Elle s'est mise au travail. Ils se sont assuré une retraite* et *Ils se sont assurés que la nouvelle était exacte.*

Si, d'autre part, le verbe pronominal a le sens passif, le participe s'accorde avec le sujet : *Cette maison s'est bien vendue*, comme on écrirait au passif : a été bien vendue.

Restent les verbes pronominaux — et ils sont nombreux — où le deuxième pronom, en quelque sorte explétif, ne joue aucun rôle grammatical et ne peut s'analyser, tout en influant sur le sens comme : *se douter, se servir de, s'attendre à, s'apercevoir de*. Le participe s'accorde cependant avec ce pronom, c'est-à-dire, en fait, avec le sujet que celui-ci représente : Ma mère s'était accoutumée à se servir de moi avant l'âge, comme elle se serait servie d'une troisième main

(*Lamartine*). Ne font exception à cette règle — car il y a toujours des exceptions — que les originaux *se rire* et *se plaire* où le participe reste invariable : *Nos dirigeants se sont ri des difficultés. Elle s'est plu en Italie.*

Un point prête à discussion et laisse la plume hésitante. Faut-il accorder le participe des verbes *dire*, *penser*, *vouloir*, *savoir*, *sortir* quand il est suivi d'un attribut du complément d'objet ? Les écrivains ne sont pas d'accord. Les uns accordent le participe : Une voix qu'on eût dite venue du ciel (*Duhamel*). Je les avait crus tout-puissants (*H. Bordeaux*). Les autres le laissent invariable : La maison qu'ils avaient cru abandonnée (*Maupassant*). Des femmes que j'avais su vertueuses (*Proust*). Il est bien certain que ni *maison* ni *femmes* ne sont ici compléments d'objet de *avaient cru* et de *aurais su*, mais plutôt sujets du verbe *être* sous-entendu. Mais laisser le participe invariable dans des phrases de ce type, c'est compliquer encore par une analyse mentale délicate une règle qui n'est déjà pas simple ! On peut donc faire l'accord sans inconvénient. En revanche, si le verbe *être* est exprimé, il me semble préférable de laisser le participe invariable : *J'ai choisi la voie que j'ai pensé être la meilleure.*

Ce qui rend plus difficile l'application de ces règles, c'est que dans la majorité des verbes, où le participe se termine par une voyelle, et où, par suite, le féminin se prononce comme le masculin, l'oreille n'est d'aucun secours. En tout cas, il est moins choquant d'omettre un accord régulier que d'en faire un lorsque le participe doit rester invariable. Si l'on pouvait avoir le choix entre deux incorrections, mieux vaudrait encore dire : *Quelle belle promenade nous avons fait !* que : *La pièce que j'ai faite repeindre.* En effet, si la première phrase

trahit une certaine ignorance ou de la négligence, la deuxième est d'un prétentieux mal dégrossi; ce qui est plus grave!

Toutes ces règles d'accord, singulièrement dans les verbes pronominaux, sont fort compliquées, pour ne pas dire un peu chinoises, et il ne serait pas superflu d'y apporter quelques simplifications. Mais cela, c'est une autre histoire...

emplois des temps de l'indicatif

L'indicatif est le mode le plus riche en temps; et chacun d'eux a des sens et des emplois différents.

Le présent. — Le présent marque essentiellement **ce qui se passe** au moment où l'on parle : La politique brûle aujourd'hui (*Balzac*). L'humanité se lève. Elle chancelle encor (*Hugo*). Dans ce sens, il a souvent une valeur descriptive : Au long des grands murs d'un couvent Des feuilles bruissent au vent (*Samain*).

Il sert aussi à marquer **un fait d'habitude :** Quand je rêve sur la falaise... Je contemple l'éternité (*V. Hugo*). Quand ils rient, les enfants louent le Seigneur (*A. France*);

Une idée générale : L'homme n'est qu'un roseau... mais c'est un roseau pensant (*Pascal*). L'esprit retourne au ciel dont il est descendu (*Louis Racine*). L'espoir mène à des portes closes (*Hugo*). Oui, les poissons souffrent quand ils meurent (*J. Renard*). Nécessité fait loi;

Le passé dans les récits auxquels il donne, en succédant à un temps passé, parfois dans la même phrase,

un tour plus actuel et plus vivant : Ils couraient au pillage et rencontrent la guerre (*Corneille*). A l'instant où je sortais de la grotte, un ours blanc se présente pour y entrer (*Chateaubriand*);

Un passé ou un futur proches : Et ce jour effroyable arrive dans dix jours (*Racine*). Ah! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain (*Boileau*). Je sors de chez un fat (*id.*);

Un fait futur qui découlera obligatoirement d'un autre : Si vous ne luttez pas contre ces tendances..., vous êtes perdu (*Daniel-Rops*). Viens à Paris, garçon, ta fortune est faite (*Daudet*);

Une action **future** dans la **subordonnée de supposition** commençant par **si,** quand le verbe de la principale est lui-même au futur : Si vous n'êtes contents, Nous rendrons à chacun son argent à la porte (*La Fontaine*).

Le futur simple. — Le futur simple exprime avant tout **les actions et états à venir,** ce qui peut arriver, ce qu'on a l'intention de faire : Mes arrière-neveux me devront cet ombrage (*La Fontaine*). Quand la Bretagne ne sera plus, la France sera, et quand la France ne sera plus, l'humanité sera encore (*Renan*). Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne, Je partirai (*Hugo*).

Il a le sens de **l'impératif** soit pour marquer un ordre formel : Tu ne lèveras point la main contre ton frère (*Lamartine*). Tu ne tueras pas; soit avec une nuance plus douce, en particulier dans un récit : Vous saurez d'abord que là-bas tout le monde est chasseur (*Daudet*).

Il est une forme **d'affirmation atténuée** (futur de politesse) : Je vous dirai que, dans ce temps-là, la journée de Pâques resplendissait toujours sous l'azur du ciel

(*E. Lavisse*). Dans ce sens, il traduit parfois une certaine timidité; on recule dans le futur une idée qu'on n'ose pas présenter comme actuelle : *Je vous rappellerai que nous partons à trois heures.* Le futur est cependant plus impératif que le conditionnel. *Je vous serai obligé* de faire cela est un ordre; *Je vous serais obligé* est une demande plus polie, une prière.

Dans des récits au passé, il arrive que l'auteur se transporte par la pensée au moment où se situe son récit et emploie le futur à propos d'événements maintenant passés, mais qui, alors, étaient encore à venir. Il y a là comme une curieuse prévision après coup : Victor Hugo est né et a vécu sur les frontières de la littérature française. Toujours il s'intéressera à l'Allemagne et à l'Angleterre (*A. Maurois*). Ses mois d'été se passaient à Cabourg et à Trouville[1] : l'une de ces plages avec son Grand Hôtel, l'autre avec son Hôtel des Roches Noires, lui fourniront le Grand Hôtel de l'imaginaire Balbec (*H. Clouard*).

Le futur a enfin une **valeur exclamative** de protestation, et transporte dans l'avenir un fait présent sur lequel on épilogue : On sera ridicule et je n'oserai rire! (*Boileau*).

Le futur antérieur. — Le futur antérieur est avant tout un **temps relatif** qui marque qu'une action sera passée quand une autre se fera : Quand j'aurai terminé avec lui, je serai à vos ordres (*Mérimée*). Bien des choses auront vécu Quand nos enfants liront encore Ce que le Bonhomme a conté (*Musset*).

Par suite, il exprime l'idée de **l'accomplissement total d'une action à une date déterminée,** la réalisation proche : Ce jour-là la chimie aura accompli dans le

1. Il s'agit de Marcel Proust.

monde une révolution radicale (*Berthelot*). J'aurai fait en deux mots (*Regnard*).

Il traduit **une hypothèse, une affirmation atténuée :** Si vous avez traversé, dans les mois d'été, la belle Touraine, vous aurez longtemps suivi la Loire paisible avec enchantement (*Vigny*). J'aurai sans doute mal entendu.

Il exprime la **constatation anticipée et prévue** avec une nuance de satisfaction, de blâme, de désillusion ou de dépit. On se transporte par la pensée dans l'avenir pour commenter ce qui est déjà un fait accompli : Mais moi, j'aurai vidé la coupe d'amertume Sans que ma lèvre même en garde un souvenir (*Lamartine*). Les braves gens, toute la semaine courbés sur l'établi..., auront eu du moins, eux aussi, leur envolée aux champs, leur bouffée d'air pur, leurs heures de paradis (*Michelet*). Vous aurez donc assassiné votre père, reprit-il (*Balzac*).

L'imparfait. — L'imparfait est, de tous nos temps, le plus riche en nuances de sens délicates, le plus employé aussi dans la langue littéraire.

Il sert, avant tout, à exprimer **une action en cours d'accomplissement dans le passé, une action inachevée, par suite une action simultanée par rapport à une autre action passée.** C'est le présent du passé : Comme le soir tombait, l'homme sombre arriva (*Hugo*). Maître Hauchecorne se dirigeait vers la place, quand il aperçut par terre un petit bout de ficelle (*Maupassant*). Quand vous êtes arrivée, je désherbais la cour (*J. Renard*).

Il exprime **un état ou une action qui se prolongent.** Il sert donc beaucoup dans le récit, la description et le portrait : La Belle au Bois dormait. Cendrillon sommeillait (*Verlaine*). Des plaques d'eau miroitaient au

loin parmi les varechs (*Fromentin*). Au rez-de-chaussée la pièce la plus considérable était une salle dont l'entrée se trouvait sous la voûte de la porte cochère (*Balzac*). C'était l'heure où sous la voûte bleue, Comme un flambeau qui sort du gouffre, Vénus luit (*Hugo*).

Il marque **la répétition de l'action, un fait habituel :** Si je sortais, tout le monde se mettait aux fenêtres (*Montesquieu*). Ma grand-mère se reposait sur sa sœur des soins du ménage. Elle dînait à onze heures du matin, faisait la sieste; à une heure elle se réveillait (*Chateaubriand*). Depuis trente ans, il venait invariablement à son bureau chaque matin (*Maupassant*).

Il exprime **la supposition dans le passé,** avec la valeur d'un conditionnel passé : Une seconde de plus, il l'éventrait (*Flaubert*). Sans le brusque geste avec lequel j'avais sauté en arrière, mes pieds étaient écrasés (*P. Benoit*). Avec les verbes *devoir* et *pouvoir*, il marque parfois une nuance de reproche : Vous pouviez employer des termes plus doux que ceux d'empoisonneurs publics (*Racine*). Tu devais traiter ces dames avec tous les égards dus à leur fortune (*E. About*).

Dans une subordonnée introduite par **si,** il marque **la supposition** dans le présent ou le futur. Cet emploi est une particularité du français : Agissez comme si vous étiez chez vous (*Balzac*). Si j'étais le vent, j'irais sur les flots Ecouter d'où vient le bruit des sanglots (*E. Haraucourt*). Si l'on mettait à se cacher autant de soin qu'on en met à se montrer, on éviterait bien des peines (*A. France*).

Dans une indépendante ou principale introduite par **si**, il exprime **la supposition, le souhait, le regret, le conseil, la suggestion :** Il se dit : Si le Pharaon allait se relever de sa couche et me frapper de son sceptre (*Gautier*). Au moins, si je savais quel dessert offrir

à la société que vous attendez! (*Flaubert*). Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait! (*proverbe*). Si nous faisions un bridge? Et si tu faisais ta médecine?

Il marque enfin **l'affirmation atténuée,** comme si on s'excusait d'une démarche en la transportant dans le temps passé : Je venais vous demander un service. Je voulais vous dire que je ne serais pas libre demain.

Enfin **il remplace le présent dans la subordonnée,** quand le verbe principal est à un temps passé (cf. La concordance des temps).

L'imparfait ne doit pas être confondu avec le passé simple qui n'exprime jamais la durée, mais simplement l'idée d'un fait passé. La valeur de ces deux temps est nettement marquée dans les exemples qui suivent : Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable (*La Fontaine*). Tous les vents mugissaient, les montagnes tremblèrent (*Vigny*). Les pleurs qu'il retenait coulèrent un moment (*id.*). Il arrive cependant, dans la langue moderne, que l'imparfait s'emploie en concurrence avec le passé simple pour exprimer un fait qui a eu lieu à un moment déterminé du passé : Quatre heures après, je prenais à la gare de l'Est l'express Paris-Berlin (*Pierre Benoit*). Cet imparfait, moins précis, moins brutal que le passé simple, replace l'action précise dans la continuité d'un récit, en fait une simple étape d'une succession d'actions qui s'enchaînent.

Le passé simple. — Le passé simple (anciennement appelé *passé défini*) sert à exprimer un fait qui s'est passé soit à un moment précis, soit à un moment indéterminé. Il est par excellence **le temps de la narration** dans la langue écrite : Cromwell mourut dans la plénitude de son pouvoir et de sa grandeur (*Guizot*). J'étudiai d'abord courageusement, je suivis les cours avec assiduité, je me jetai dans le travail à corps perdu

(*Balzac*). Je m'approchai doucement de cette porte et je regardai (*Daudet*). Dans la langue parlée, le passé composé l'a supplanté (voir ci-dessous).

Il marque aussi, dans le style sentencieux, **un fait habituel** : Un dîner réchauffé ne valut jamais rien (*Boileau*).

Le passé composé. — Le passé composé (anciennement *passé indéfini*) exprimait à l'origine l'idée d'une action entièrement terminée et le résultat durable de cette action, sans précision du moment où elle s'était passée. Il a gardé ce sens dans la langue littéraire : On était au commencement d'avril, quand les primevères sont écloses (*Flaubert*). Madame se meurt, Madame est morte! (*Bossuet*). Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine! (*Chénier*). Le soleil est tombé derrière la forêt (*Richepin*).

Aujourd'hui il désigne simplement une action passée, soit sans précision de date : Voici une histoire qui s'est passée à ma porte (*Diderot*). Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts (*Bonaparte*). Je suis allé bien loin admirer les scènes de la nature (*Chateaubriand*); soit avec précision du moment, sens qu'il a déjà au XVIIe siècle : Souvenez-vous de la dame que vous avez envoyée dans l'autre monde, il y a trois jours (*Molière*). Aujourd'hui cinq janvier, je suis parti de Naples à sept heures du matin (*Chateaubriand*).

Les grammairiens ont longuement et subtilement discuté sur les emplois respectifs du passé simple et du passé composé. La différence de sens qui existait jadis entre ces deux temps et qui légitimait leur nom de passé défini et de passé indéfini, a à peu près disparu, ce qui a conduit à les débaptiser. On ne peut plus prétendre aujourd'hui que le passé composé désigne

uniquement un fait passé sans aucune précision de date, puisqu'on dit couramment : *J'ai rencontré ce monsieur hier à quatre heures.* En fait, le passé composé s'est substitué presque partout dans la langue parlée au passé simple, plus difficile à employer à cause de l'irrégularité de ses formes. C'est une tendance paresseuse de la langue contre laquelle les grammairiens ne peuvent rien. Ce n'est que dans le Midi de la France qu'on entend encore dire, avec un petit accent charmant : Je le vis hier.

Le passé composé correspond parfois au futur antérieur pour désigner un futur proche : *Encore un petit effort et tu as réussi.* Il a cette même valeur dans une subordonnée introduite par **si** : *Si vous avez changé d'avis, vous m'en informerez.*

Le passé composé de *pouvoir* équivaut aussi, dans la langue familière, au conditionnel passé pour exprimer le regret : *Dire que j'ai pu acheter cette maison et ne l'ai pas fait.* Ce sens était courant au XVIIe siècle : Vous dont j'ai pu laisser vieillir l'ambition Dans les honneurs obscurs de quelque légion (*Racine*).

Le passé antérieur. — Le passé antérieur, temps relatif, est, comme son nom l'indique, un temps doublement passé, **un passé dans le passé.** Il exprime surtout, dans une subordonnée de temps, **une action qui s'est passée immédiatement avant une autre également passée :** Lorsque le tailleur eut enfin achevé sa besogne, il reçut force compliments (*Saint-Simon*). Quand j'eus fini mes premières études, je partis sur les routes, sans bruit (*Gide*).

Dans la proposition principale, il marque **le rapide achèvement d'une action.** Il est alors généralement renforcé par un adverbe ou un complément circonstanciel de temps : Il n'eut pas fait cent pas Que par

son compagnon il fut mis en éclats (*La Fontaine*). A peine eut-il prononcé quatre paroles que le second chambellan s'écria : Il a raison (*Voltaire*). J'eus tôt fait de tracer les vingt-cinq lettres de l'alphabet (*Pierre Benoit*).

Le plus-que-parfait. — Le plus-que-parfait, qui est aussi un temps relatif et a un sens voisin de celui du passé antérieur, exprime **un fait antérieur à un autre fait passé, mais sans idée de succession immédiate.** Il s'emploie surtout quand le verbe de la principale est à l'imparfait, tandis qu'on mettra le passé antérieur quand le verbe principal est au passé simple : Depuis qu'on était revenu devant Carthage, il lui semblait que les habitants soupçonnaient son entreprise (*Flaubert*). César Birotteau mesurait la profondeur de l'abîme où il était tombé (*Balzac*). Dans une indépendante, il exprime simplement **une constatation dans le passé :** Cependant sur les flots montés également Tout avait par degrés disparu lentement (*Vigny*). Booz s'était couché, de fatigue accablé (*Hugo*). Une heure après, Ruy Diaz avait tué le Comte (*Heredia*).

Dans une subordonnée commençant par **si,** il exprime **la supposition,** avec une valeur de conditionnel passé : Si j'étais allé droit à lui, lorsque la dépêche était arrivée, nous l'aurions ouverte ensemble (*Daudet*). Il peut exprimer la même idée dans une indépendante : *Une seconde de plus, et j'étais parti.*

Dans une indépendante introduite par **si,** il peut traduire **le regret :** Encore si j'avais tué un lièvre (*Balzac*).

De plus, il remplace le passé composé dans la subordonnée, quand le verbe principal est à un temps passé (cf. La concordance des temps).

Les temps surcomposés. — Un lecteur s'étonne d'avoir trouvé chez Marcel Prévost et Pierre Benoit des **temps surcomposés** (c'est-à-dire des temps où le participe est précédé d'un auxiliaire à un temps composé). Il les considère comme peu recommandables et même comme « une regrettable et fort disgracieuse faute de français ».

Ces formes, lourdes sans doute et peu élégantes, sont cependant des plus correctes. L'usage est le suivant : on emploie des temps surcomposés dans la subordonnée pour marquer l'antériorité d'un fait par rapport au verbe de la principale si celui-ci est lui-même à un temps composé. On dit bien : *Quand j'eus fini, je sortis.* Mais le passé simple ayant de plus en plus, dans la langue parlée et même écrite, cédé la place au passé composé, le passé antérieur est remplacé lui aussi, comme par contagion, par une forme surcomposée. Au dédoublement du verbe principal correspond un dédoublement parallèle du verbe de la subordonnée. C'est la déchéance progressive du passé simple et par suite du passé antérieur qui explique cette formation. Reprenons l'exemple précédent en changeant le temps de la principale; on dira : *Quand j'ai eu fini, je suis sorti.* Il convient toutefois d'observer que c'est surtout dans les verbes exprimant une action en cours d'accomplissement que ces temps s'emploient, et de préférence dans ceux qui se conjuguent avec **avoir.** On dit plus rarement : *Quand j'ai été entré, j'ai aperçu*[1]... Et ces formes n'existent pas

1. Mais le temps surcomposé est incorrect dans cette phrase de Marie Noël : *La cousine Richard qui, à minuit bien vivante et revenant de Paris, avait été morte à huit heures du matin. Avait été morte* donnerait à entendre qu'elle avait ensuite ressuscité. Le plus-que-parfait ordinaire *était morte* suffisait ici.

à la voix passive. Ce qui prouve que leur emploi, s'il est correct, ne s'impose pas, puisqu'on s'en passe dans certains verbes.

Quant au plus-que-parfait surcomposé dont mon lecteur reproche à une grammaire classique de ne pas donner d'exemple, il est certes plus rare. On le trouve cependant dans des subordonnées exprimant une supposition relative au passé : *Si j'avais eu fini à temps, je vous aurais accompagné*. De son côté, le futur antérieur surcomposé est utilisé pour constater le rapide achèvement d'une action : *J'aurai eu fini en peu de temps*. Si l'action n'était pas encore accomplie on dirait avec le futur antérieur ordinaire : *J'aurai fini en peu de temps*. Il y a là une nuance intéressante; mais les grammaires scolaires, nécessairement assez courtes, ne peuvent indiquer tous ces sens ni enregistrer tous les usages.

Ces formes sont d'ailleurs d'origine fort ancienne et apparaissent dans la langue dès le Moyen Age. Si elles restent encore rares au XVIIe siècle et cantonnées plutôt dans la langue parlée, on les rencontre cependant chez des écrivains : Aussitôt que j'ai eu envoyé mon paquet, j'ai appris, ma bonne, une triste nouvelle (*Sévigné*). Après que celui qui avait chanté avait eu fini un couplet, il s'était tu pour donner à l'écho loisir de lui répondre (*Mlle de Scudéry*). Après qu'ils ont eu crucifié Jésus-Christ... (*Bossuet*). Et elles sont d'un emploi courant chez les modernes : Quand j'ai eu perdu ma pauvre défunte, j'allais dans les champs pour être tout seul (*Flaubert*). Quand Dieu m'a eu donné une fille, je l'ai appelée Noémi (*Renan*).

Ces temps qui donnent des cauchemars aux puristes amateurs et dont Georges Duhamel prononçait, en termes flatteurs, l'oraison funèbre prématurée dans

Discours aux nuages, ont, en fait, une belle vitalité. En voici quelques-uns relevés au hasard de mes lectures : Quand il a eu terminé sa tournée d'agences, il a tâché de mettre au point son organisation à lui (*Jules Romains*). Je ne devais le revoir qu'après mon amputation, quand on m'a eu coupé la main droite (*Blaise Cendrars*). Quand elle l'avait eu compris, elle avait farouchement approuvé son aînée de n'avoir point survécu à sa honte (*Roger Vercel*).

Le changement de temps. — S'il est imprudent et parfois incorrect de changer de temps sans raison dans le cours d'un récit, les écrivains utilisent librement toute la gamme des temps du passé en y annexant même le présent de narration, pour donner plus de précision, de variété, de couleur et de vie à leurs récits et descriptions.

Ils passent ainsi du passé au présent de narration pour échapper à la monotonie du passé simple : Seigneur ours, comme un sot, donna dans ce panneau : Il voit ce corps gisant, le croit privé de vie (*La Fontaine*). En apercevant l'obscurité profonde qui régnait dans ce vaste lieu, je fus saisi d'une terreur qui me fit dresser les cheveux; je rétrograde, je sors, je me mets à fuir tout en tremblant (*J.-J. Rousseau*).

Mais c'est le passage du passé simple à l'imparfait (ou inversement) qui produit les effets les plus expressifs. La netteté précise et dépouillée du passé simple se combine avec l'idée de continuité, avec le flou temporel de l'imparfait dans les phrases suivantes : Cependant une barre d'or se forma dans l'Orient. Les éperviers criaient sur les rochers et les martres rentraient dans le creux des ormes : c'était le signal du convoi d'Atala. Je chargeai le corps sur mes épaules : l'ermite marchait devant moi (*Chateaubriand*). Il y

avait une heure que je dormais : il était quatre heures du matin. Tout à coup mes deux fenêtres s'ouvrirent à la fois, et toutes leurs vitres cassées tombèrent dans ma chambre (*Vigny*).

Mais nul écrivain n'a joué plus savamment, plus audacieusement parfois, du passage d'un temps à l'autre que Flaubert qui exprime des faits précis, sans durée, par le passé simple, temps du récit, puis des actions qui se prolongent par l'imparfait, temps de la description : *Des cigognes s'envolèrent, des voiles blanches palpitaient. — Il vomit des injures, voulait se battre. — Les cerfs rendus furieux se battirent, se cabraient.*

valeur des temps dans les autres modes

le subjonctif

Le subjonctif présent exprime à la fois le présent et le futur, ce dernier temps faisant défaut à ce mode : Est-ce que vous trouvez, mon père, que cela ne soit pas assez? (*Molière*). Va, fais dire à Mathan qu'il vienne, qu'il se presse (*Racine*). La possibilité à venir peut être traduite par l'emploi de l'auxiliaire *devoir : Je ne crois pas qu'il doive venir.*

L'imparfait, après un verbe principal au présent, **correspond à un indicatif imparfait dans une proposition indépendante :** Vous ne doutez pas que les autres le traitassent de fou (*Fontenelle*). Il n'est pas un mouvement de ma phrase qui ne répondît pas à un besoin de mon esprit (*Gide*). Dans la langue ancienne, l'impar-

fait du subjonctif exprimait dans la subordonnée **une idée d'éventualité** voisine du conditionnel. Le français s'est appauvri en perdant cet emploi : Tu n'as couteau, serpe, ni serpillon, Qui sût couper corde ni cordillon (*Marot*). Il n'y a rien au monde que je ne fisse pour votre service (*Molière*). On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère (*Racine*). Pensez-vous que je me fisse faute de pleurer, si je pouvais déjeuner de mes larmes ? (*J.-J. Rousseau*).

Mais l'imparfait du subjonctif s'emploie surtout dans les propositions subordonnées régies par un verbe à un temps passé[1] : Ne pouvait-il pas bien attendre qu'il fût jour (*Molière*).

Le subjonctif parfait (ou passé) désigne **une action antérieure** à celle du verbe principal : C'est dommage que ce livre ait été condamné à Rome (*Pascal*). Ne supposez pas que j'aie eu l'intention de corrompre un juge (*Beaumarchais*). Il exprime, de plus, comme le futur antérieur, une action qui doit être achevée à un moment précis : *Il faut que vous ayez fini ce travail pour demain.*

Le plus-que-parfait s'emploie surtout dans une subordonnée quand le verbe de la principale est à un temps passé (cf. La concordance des temps). Il s'emploie aussi sans **que**, dans la langue écrite soutenue, avec la valeur d'un **conditionnel passé,** soit dans la principale, soit dans une subordonnée : Il ne l'eût jamais fait, si je l'eusse pu faire (*Corneille*). On l'eût pris de loin pour une grosse tortue qui marchait sur les jambes de derrière (*Scarron*). Une autre se fût troublée (*Hugo*). Il leur semblait que leurs douleurs eussent été moindres, s'ils les avaient partagées (*Flaubert*).

1. Cf. La concordance des temps.

l'impératif

L'impératif présent exprime l'ordre et la défense sans précision de temps : Ne faites point parler vos acteurs au hasard (*Boileau*).

L'impératif passé, temps d'un emploi limité, exprime un ordre qui doit être exécuté avant un moment déterminé : *Sois rentré pour le dîner. Ayez achevé ce travail pour demain.*

le conditionnel

Le conditionnel présent vaut à la fois pour **le présent** et pour **l'avenir :** Il mordrait, s'il pouvait, dit la fermière (*J. Renard*). Quand je vivrais aussi longtemps que mon oncle Baptiste, jamais je n'oublierais mon premier voyage à Paris en wagon de troisième classe (*Daudet*).

Le passé exprime **une supposition relative au passé :** Les enfants, qui se vautraient dans leurs jambes, auraient fait peur à des singes (*Hugo*). Où donc est Matamore? dit Blazius. Est-ce que par hasard le vent l'aurait emporté dans la lune? (*Gautier*). Il exprime aussi, sans idée de supposition, **le regret** ou **la protestation exclamative** : *J'aurais voulu vous mieux recevoir. Vous, vous m'auriez trahi!* Pour la valeur relative des temps du conditionnel, cf. La concordance des temps.

l'infinitif

L'infinitif présent, exprimant seulement l'idée verbale sans précision de temps, peut s'employer en liaison avec le verbe dont il dépend, pour exprimer **le présent, le passé ou l'avenir :** *J'aime peindre, mon père aimait peindre, mon fils aimera peindre.* Après le verbe *espérer*, il a le sens d'un futur : *Nous espérons vous revoir prochainement.*

L'infinitif passé exprime **une action antérieure** à celle du verbe principal : Après s'être reposés quelque temps, ils mangèrent à leur déjeuner deux montagnes (*Voltaire*). Il a parfois le sens d'un futur antérieur : *Nous pensons avoir fini avant ce soir.*

le participe

Le participe présent et le gérondif, indiquant une action qui se rattache au verbe personnel voisin, peuvent marquer, comme ce verbe et en liaison avec lui, **le présent, le passé et l'avenir :** Te rendant un époux, je te rends plus qu'un père (*Corneille*). Dans la blancheur du crépuscule, il aperçut des lapins sautillant au bord de leurs terriers (*Flaubert*). Je mourrai trop heureux, mourant d'un coup si beau (*Corneille*).

Le participe passé, construit avec **ayant** ou **étant,** exprimés ou sous-entendus, désigne **une action antérieure** à celle du verbe dont il dépend : Ayant allumé sa lanterne, il sortit de la cahute (*Flaubert*). Cette enquête, commencée à Lyon, je l'ai suivie dans d'autres villes (*Michelet*).

La concordance des temps

Je ne puis me dispenser de consacrer ici une étude à la concordance des temps, problème qui fait trébucher les ignorants, donne du souci aux scrupuleux et oppose les puristes aux défenseurs des droits et usages de la langue parlée. Je m'efforcerai d'exposer une doctrine claire qui, tout en respectant la tradition, ne soit pas trop outrancière et admette quelques accommodements, comme il convient.

Ce qu'on appelle la concordance des temps, c'est **l'interdépendance des temps d'une même phrase,** l'influence que le temps du verbe de la proposition principale exerce sur le temps des verbes des subordonnées qui en dépendent. Quand on joue ou chante une mélodie commençant par un sol, il arrive qu'on parte sur un si, c'est-à-dire deux tons plus haut. On ne conservera la mélodie que si l'on fait subir à chaque note le même décalage de deux tons, puisque c'est l'écart respectif de ton entre les notes qui constitue l'air. C'est ce qu'on appelle une transposition. Et cela, on le fait, sans s'en rendre compte, chaque fois qu'on fredonne un air de mémoire. De même, si dans une phrase donnée on modifie le temps de la proposition principale, ce décalage entraîne, automatiquement, **un décalage des temps** dans la proposition subordonnée.

Il y a des transpositions grammaticales, comme il y a des transpositions musicales.

La concordance des temps s'applique surtout aux subordonnées étroitement liées par le sens à la principale. Mais dans la relative et certaines circonstancielles, le temps reste souvent indépendant de celui du verbe de la principale : *J'ai rencontré un ami qui viendra nous voir demain* (le fait est encore futur); *Votre oncle n'est pas venu, parce qu'il est malade* (il l'est encore au moment où l'on parle).

A. — Le cas le plus simple est celui dans lequel le verbe de la subordonnée est à **l'indicatif.** Là on se trompe rarement et on suit d'instinct les règles d'usage.

Si le verbe de la principale est au présent ou au futur, le verbe de la subordonnée se met **au temps voulu par le sens,** comme dans une proposition indépendante, suivant que l'action exprimée par le verbe de la subordonnée se passe en même temps que celle de la principale, ou lui est postérieure ou antérieure. On emploie donc dans la subordonnée :

Si l'action est **simultanée, le présent :** Ah! ne puis-je savoir si j'aime ou si je hais? (*Racine*). Cachons-lui qui je suis (*Marivaux*). Je dis que nous vivons dans un siècle effroyable (*Hugo*).

Si l'action est **postérieure, le futur :** Je pars ce soir, dit-il, et je crois que je prendrai l'armoire (*Champfleury*).

Si l'action future est **antérieur à une autre action future, le futur antérieur** : Quand tu auras un peu plus vécu, la vie te fera un peu plus indulgente (*Goncourt*).

Si l'action est **antérieure, l'imparfait, le passé simple ou composé :** Savez-vous de quel sang vous avez pris naissance? (*Rotrou.*) Le bruit court que M. de Voltaire

est mort (*Diderot*). Je ne puis dire ce que j'éprouvai à la vue du Jourdain (*Chateaubriand*).

Si dans les mêmes phrases on met **le verbe de la principale à un temps passé,** ce décalage entraînera un décalage de temps parallèle dans la subordonnée. **Le présent sera remplacé par l'imparfait** qui exprime l'idée d'un présent dans le passé : Bonaparte s'aperçut à peine qu'il franchissait la ligne (*Chateaubriand*).

Le futur sera remplacé par le conditionnel-temps qui n'est autre chose que le futur avec des désinences passées, celles de l'imparfait : M. de Pomponne demanda s'il ne pourrait point avoir l'honneur de parler au roi (*Sévigné*). M. Chanterelle sourit en pensant à la joie qu'une si belle poupée donnerait à Mlle de Doucine (*A. France*). **Le futur antérieur cédera de même la place au conditionnel passé :** *J'espérais que vous auriez fini avant mon retour.*

Le passé simple ou composé sera remplacé par le plus-que-parfait : J'ai cru que tes parents t'avaient mis à Bicêtre (*Musset*). Edouard comprit que le moment était venu (*Dumas*).

Ajoutons que si une subordonnée dépend non de la principale, mais d'une autre subordonnée qui joue à son égard le rôle d'une principale, il s'établit entre elles la même concordance de temps qu'entre une subordonnée et une véritable principale : Et le fait est que le pauvre homme était si empêtré dans tout son attirail de chasse que, lorsqu'il épaula son fusil, nous étions déjà hors de sa portée (*Daudet*). Il en sera de même si une subordonnée dépend d'un infinitif passé ou d'un participe passé : *Il est déçu pour avoir cru à tort qu'il avait réussi. Le médecin, ayant appris que son malade était guéri, ne va plus le voir.* Au contraire, après un infinitif présent ou un participe

présent, le verbe de la subordonnée se mettra au temps voulu par le verbe de la principale. Dans ces modes impersonnels, le présent n'a en effet qu'une valeur relative par rapport au verbe de la principale : L'alouette fit le tour de la mare pour s'assurer si les abords en étaient défendus (*F. Fabre*). Il faut voir quel est le sens général de la phrase.

A l'indicatif, le mécanisme de la concordance des temps est donc simple. Le verbe de la subordonnée a été, après un passé, reculé d'un temps, ou, pour reprendre notre comparaison, d'un ton.

B. — La question se complique si le verbe de la subordonnée est **au subjonctif,** car on se trouve en face de règles formelles combattues aujourd'hui par la pratique de la langue parlée.

Si le verbe de la principale est **au présent ou au futur,** le verbe de la subordonnée se mettra, suivant le sens, **au présent ou au passé du subjonctif.** (Rappelons que le présent du subjonctif exprime à la fois le présent et le futur.) Voulez-vous qu'on croie du bien de vous? N'en dites pas (*Pascal*). Parce que vous avez toujours été heureux, vous ne pouvez vous imaginer que vous cessiez jamais de l'être (*Fénelon*). Est-il possible que cinq ou six années m'aient ôté de votre mémoire? (*Molière*).

Mais si le verbe de la principale est **à un temps passé,** en vertu du même décalage que nous avons vu appliqué à l'indicatif, on doit, dans la subordonnée, **remplacer le présent par l'imparfait et le passé par le plus-que-parfait :** *Je doutais qu'il fût chez lui. Je craignais que vous n'eussiez pas bien compris.*

Telle est la règle, tel est l'usage des grands écrivains du passé et du XIXe siècle : Etait-il dans l'ordre que de

vilaines chenilles dévorassent toutes les feuilles de notre forêt et de nos jardins? (*Sévigné*). Jamais je n'ai vu des figures où le crime, le meurtre et le pillage fussent écrits en plus hideux caractères (*Lamartine*). Ma mère n'eut pas besoin que cette parole lui fût transmise; elle l'entendit (*G. Sand*). Il voulut que sa maison fût une maison d'éducation modèle (*Renan*). Le maître d'équipage demandait, les mains jointes, qu'on voulût bien mettre les canots à la mer (*Loti*). Avant qu'il eût pu mettre la cloche en branle, la porte de l'église n'avait-elle pas dix fois le temps d'être enfoncée? (*Hugo.*)

Mais si cette règle est encore observée aujourd'hui par les écrivains soucieux de respecter la tradition, elle est violée par beaucoup qui l'ignorent ou font comme s'ils l'ignoraient parce qu'il y a désaffection, surtout dans la langue parlée, pour l'imparfait du subjonctif, particulièrement pour les formes en *asse*, *assions*, *assiez*, *assent*. *isse*, *issions*, *issiez*, *issent*, *usse*, *ussions*, *ussiez*, *ussent*. On ne peut nier que ces terminaisons ne semblent insolites et bizarres et on n'oserait plus dire aujourd'hui avec Philaminte : Je voudrais bien que vous l'excusassiez (*Molière*). Mais dans la langue écrite on ne doit pas avoir les mêmes répugnances, et la troisième personne du singulier, débarrassée des deux **ss**, ne prête pas à rire : M. Arnault, outré, ordonna qu'on remît les chevaux au carrosse pour s'en retourner (*Sainte-Beuve*).

Quand le verbe de la principale est au **conditionnel présent,** l'usage est plus hésitant. L'emploi du subjonctif présent ou passé dans la subordonnée est toléré aujourd'hui et l'on peut dire indifféremment : *Je voudrais qu'il comprenne* ou *qu'il comprît cela*. Au XVII[e], au XVIII[e] et encore au XIX[e] siècle, la règle de concordance jouait automatiquement après le condi-

tionnel dans lequel on voyait, à cause de son origine et de ses terminaisons, un temps passé : Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que le roi en fît là-dessus (*Sévigné*). Comment voudriez-vous qu'ils traînassent un carrosse, qu'ils ne peuvent pas se traîner eux-mêmes ? (*Molière*). Comment se pourrait-il que de moi ceci vînt ? (*Hugo*). Et les écrivains attachés à la tradition emploient encore ici l'imparfait du subjonctif. Mais l'abandon de la règle ancienne s'explique et se justifie parce que le conditionnel a perdu aujourd'hui cette valeur de temps passé. Dans des phrases de ce genre, le conditionnel présent n'exprime plus qu'un souhait, une affirmation atténuée, et nullement une idée de passé. On peut donc dire correctement : *Je voudrais qu'il vienne.*

Mais, **après un conditionnel passé**, la concordance doit jouer, au moins dans la langue écrite, et l'on mettra le verbe de la subordonnée à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, suivant le sens : *J'aurais voulu qu'il arrivât à l'heure. Il aurait été préférable qu'il eût fini son travail à la date prévue.* A moins que l'on ne préfère un autre tour, comme : *J'aurais aimé le voir arriver à l'heure* ou *Il aurait dû arriver à l'heure.*

Il y a d'ailleurs des **dérogations à la règle** de concordance des temps qui n'est pas une règle mécanique comme pourrait le donner à penser l'exposé qui précède. Et ces dérogations ne sont pas violations, mais applications intelligentes du principe.

Si la proposition subordonnée exprime **une idée générale, une vérité éternelle,** le verbe restera au présent de l'indicatif après une principale au passé : Mon père m'avait expliqué souvent que c'est un crime de mettre les oiseaux en cage (*J. Renard*). Le grand Gœthe, dont la puissance vitale était extraordinaire, croyait qu'on

ne meurt que quand on le veut bien (*A. France*). L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert (*J.-J. Rousseau*).

Les mêmes **dérogations** se retrouvent avec le subjonctif : Dieu a voulu que les vérités divines entrent du cœur dans l'esprit (*Pascal*). Cette volonté s'étend en effet à tous les temps. Ils n'ont pas voulu que je sois veillée (*Mauriac*). La nécessité de veiller la malade est encore valable au moment où elle parle ainsi. Mauriac suit ici l'exemple de Racine : N'avez-vous pas Ordonné que tantôt on observe ses pas? Le subjonctif présent est de rigueur pour une action qui n'est pas encore accomplie : Vous n'avez jamais pensé que le monde puisse être expliqué (*A. Maurois*); expression d'une idée générale.

Les dérogations en sens contraire ne sont pas moins légitimes. On peut trouver un imparfait du subjonctif après une principale au présent, si le verbe de la subordonnée exprime un fait ou une action antérieurs à la principale : Croyez-vous que ça sentît la rose au paradis de Moïse? (*Musset*.) Et cela ne veut pas dire que M. Legrandin ne fût pas sincère quand il tonnait contre les snobs (*Marcel Proust*). Mais comment expliquer alors que je m'y attendisse si peu? (*Gide*.) La règle est donc complexe et doit être appliquée avec discrétion. Il faut un sens très sûr de la langue pour n'être jamais en défaut[1].

Ajoutons que, si tous les écrivains d'aujourd'hui n'observent plus ces usages ou les observent au

1. On peut être surpris de trouver des imparfaits du subjonctif après un verbe principal au présent dans de nombreuses phrases du XVIIe siècle. Il s'agit là d'imparfaits du subjonctif ayant une valeur de conditionnel et exprimant une idée d'éventualité.

petit bonheur, selon les caprices de l'inspiration du moment, du moins dans les subordonnées au subjonctif, la langue parlée ne s'y conforme que très rarement? On a peur, même quand on connaît la tradition et qu'on voudrait la respecter, de faire sensation et de paraître pédant. Personne n'oserait dire sérieusement : *Il eût fallu que vous terminassiez cet ouvrage pour demain*, ni : *Il faudrait que vous sussiez mieux votre programme d'anatomie*, ni : *J'aurais voulu que vous époussetassiez les livres de ma bibliothèque.* Alors on viole délibérément la règle ou, si l'on veut à tout prix rester correct, on tourne sa langue dans sa bouche... et sa phrase autrement. Cette anecdote, que j'emprunte au livre de Francis Carco sur Gérard de Nerval, montre que, dans la langue parlée, il y a des formes qu'on ne peut plus guère employer. G. de Nerval raconte qu'un monsieur, dégoûté de la vie, avait dit à M. Samson, le bourreau : « *Monsieur, je désirerais que vous me guillotinassiez.* » « Cet imparfait, ajoute G. de Nerval, m'a toujours paru fort plaisant... »

Si un écrivain comme Marcel Proust respecte toujours scrupuleusement la règle de concordance des temps — souvent même au détriment de l'harmonie de ses phrases — d'autres écrivains l'ignorent ou font comme s'ils l'ignoraient. Giono en particulier, ce qui fausse l'éclairage du récit et projette les actions dans un temps qui n'est pas le leur : *C'était exactement ce qu'il fallait pour qu'il soit respecté. C'était l'homme le plus averti que nous ayons. C'était le seul souvenir qui lui soit supportable. Angélo se laissa réchauffer sans bouger, jusqu'à ce que sa chemise trempée de sueur soit sèche. La ville était trop populeuse pour qu'on puisse remarquer les docteurs... Elle ne*

pouvait supporter qu'il parle comme ça. Et presque tous ces verbes sont à la troisième personne, celle où l'imparfait du subjonctif surprend le moins.

Ce qui me semble inadmissible, c'est qu'on emploie capricieusement tantôt le présent du subjonctif, tantôt l'imparfait et que parfois même on passe d'un temps à l'autre dans la même phrase : Il fallait que rien ne fût caché et que Madeleine nous apparaisse telle qu'elle fut (*Mauriac*). Si on accepte *fût*, pourquoi refuser *apparût* qui a la même sonorité finale? Il voulait qu'Awa s'associât de loin à ses succès et le félicite (*Christine Garnier*); même discordance injustifiable. Il y aurait lieu de souhaiter qu'ils s'entendissent et ne laissent point s'éparpiller leurs efforts (*Gide*); *s'entendissent* devait entraîner *laissassent* dans son sillage.

Les fausses indépendantes

et les subordonnées en révolte

L'étude de l'emploi des modes nous a permis de passer en revue les différents types de propositions subordonnées, les rapports de sens qu'elles présentent avec la proposition principale. Mais il ne faudrait pas croire que les idées de cause, de comparaison, de supposition ne puissent s'exprimer qu'à l'aide de conjonctions de subordination, fortes liaisons certes, mais parfois un peu lourdes. Le français, langue souple et variée, a d'autres moyens de marquer ces rapports. Il lui arrive d'exprimer parallèlement deux idées sous forme de **propositions indépendantes juxtaposées** dont l'une dépend en réalité de l'autre par le sens et a une valeur de véritable subordonnée. Le modèle de ce type de phrases, on le trouve dans la déclaration classique des grands procès passionnels : *Je l'aimais trop, je l'ai tuée.* Ce procédé de style a le mérite de donner plus de légèreté et de rapidité à l'expression.

Ces **fausses indépendantes**, subordonnées honteuses

qui refusent la marque de leur sujétion, peuvent exprimer :

La cause : Albe vous a nommé, je ne vous connais plus (*Corneille*). Il sait votre dessein : jugez de ses alarmes (*Racine*). On le craint : tout est examiné (*id.*). Je n'aime pas les maisons neuves : Leur visage est indifférent (*Sully Prudhomme*). Ses jambes la portaient à peine, tant elle était accablée et faible (*Maupassant*);

La comparaison et surtout **la proportion :** Vous parlez en soldat, je dois agir en roi (*Corneille*). Plus la saison était triste, plus elle était en rapport avec moi (*Chateaubriand*). Tel le nid, tel l'oiseau. Telle la patrie, tel l'homme (*Michelet*);

L'opposition : La foudre maintenant peut tomber sur ma tête. Jamais ce souvenir ne peut m'être arraché (*Musset*). Il eut beau protester, on ne le crut pas (*Maupassant*);

La supposition (le plus souvent à l'aide d'une inversion) : On le veut lier, il présente les mains (*Bossuet*). Chassez le naturel, il revient au galop (*Destouches*). N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite, Rome eût été du moins un peu plus tard sujette (*Corneille*). Ne faut-il que délibérer, La cour en conseillers foisonne (*La Fontaine*). Causé-je trop longuement avec un ami dans l'entrebâillement de la porte? Le petit homme accourt et dit : Au revoir, monsieur (*Duhamel*).

***

S'il y a des indépendantes qui ont en fait une valeur de subordonnée, il y a en revanche **des subordonnées en révolte** qui tendent à devenir des indépendantes ou des principales. En principe, une subordonnée doit s'appuyer sur une autre proposition et il n'est pas

grammaticalement correct de former une phrase avec une subordonnée seule. Mais il y a dans le français moderne une tendance marquée à détacher une subordonnée du reste de la phrase par un signe de ponctuation fort et à en faire un élément indépendant qui ne se rattache plus à une principale. Il faut voir là un simple artifice de ponctuation qui a pour but de mettre en valeur cette subordonnée en la promouvant au rang d'indépendante ou de principale : Tandis que maintenant je vis parmi les littérateurs, et suis devenu un farceur et un roué (*Montherlant*). Entre tous ces points il règne une espèce de solidarité implacable. Comme s'ils étaient reliés par un système de fils, ou un réseau de forces (*J. Romains*). Cette soif d'un charme inconnu, la petite phrase l'éveillait en lui, mais ne lui apportait rien de précis pour l'assouvir. De sorte que ces parties de l'âme de Swann où la petite phrase avait effacé le souci des intérêts matériels... (*Marcel Proust*). Il ne faut pas abuser de cette construction qui désarticule la phrase. Je ne ferai d'exception que pour la relative annoncée par un simple antécédent sans verbe : Et ma Vénus que vous n'avez pas encore vue! (*Mérimée.*) Et leur charrette qui est restée sous la grand-porte! (*Flaubert.*) Et moi qui croyais n'avoir plus de curiosités, avoir bien fermé mes fenêtres sur le monde! (*André Thérive.*) Le tour exclamatif justifie ici l'ellipse du verbe de la proposition principale. C'est d'ailleurs surtout dans la langue parlée, et par suite dans le dialogue écrit qui reproduit la vie de la parole, qu'on rencontre ce type de fausses subordonnées. C'est ainsi qu'on dira, après un temps de repos : *Quoique, je t'accompagnerai.* **Quoique** a ici le sens de : **et pourtant.** Celui qui parle a réfléchi et revient sur ce qu'il a dit pour y apporter une restriction.

Le nom

la détermination du genre

La détermination du genre dans les noms de choses est souvent difficile. Beaucoup de noms ayant la même terminaison sont de genre différent : *un câble, une table; un volume, une plume* (différence qui s'explique par l'étymologie : *volume* vient d'un neutre latin, *plume* d'un féminin). Les suffixes qui donnent généralement une indication sur le genre du nom[1] correspondent parfois aux deux genres : *un ovule, un tentacule, la vésicule, une molécule; un alvéole, la gloriole, un codicille, une flottille*. Les noms en **oire** sont généralement du féminin (sauf *ivoire*) : *une passoire, une baignoire*. Mais ils sont du masculin s'ils ont été empruntés directement au latin ou formés sur le modèle de ces mots d'emprunt : *accessoire, conservatoire, interro-*

1. Sont masculins les noms terminés par les suffixes *age, ard, as, at, ateur, ceau, eau, ement, er, ier, et, in, isme, iste, oir, on.* Sont féminins les noms en *ade, aie, aille et ailles, aine, aison, ance, asse, ée, elle* (sauf *libelle, vermicelle* et *violoncelle*), *ence, esse, ette, ie, ille, ise, ison, té, tion, ure.*

gatoire, *observatoire*, *réfectoire*, *territoire*. On dit *un diagramme*, mais *une épigramme*.

Dans les noms commençant par une voyelle ou un **h** muet, l'article élidé[1] ne renseigne pas sur le genre : d'où de fréquentes erreurs, au moins chez les illettrés qui féminisent des noms commençant par un **a** comme *argent*, *alcool*, *air*, *appel*, *ascenseur* et même *hôtel*. Et combien d'autres, surtout ceux qui se terminent par un **e**, comme *volute*, *disparate*, *effluve*, *pétale*, *atmosphère*, *acoustique*, *astragale*, *auspices*, *anathème*, *réglisse*, *orbite*, *phalène*, *vestige*, *tentacule*, *omoplate*, *opprobre*, etc. sont pour les Français instruits eux-mêmes une source de confusion ou du moins d'hésitation!

D'ailleurs **le genre de nombreux noms a changé** au cours des siècles. Ainsi *âge*, *doute*, *mensonge*, *navire*, *négoce*, *orage*, *poison*, *reproche*, *soupçon* ont été jadis féminins, tandis que *affaire*, *énigme*, *épigramme*, *équivoque*, *erreur*, *horloge*, *image*, *ombre* étaient du masculin. Certains noms hésitent encore entre les deux genres, comme *épithète*, *hymne*, *palabre*, *steppe*[2].

Entrecôte, officiellement masculin, était plutôt féminin dans la langue courante, sous l'influence de *côte*. L'Académie s'est rangée à l'usage général et en a fait un féminin, malgré la réprobation de bouchers puristes, mainteneurs de la tradition étymologique (un morceau entre les côtes). En revanche *amulette*, féminin, a été récemment rebaptisé masculin par

1. L'erreur sur le genre peut aussi venir de ce que dans les noms à initiale vocalique précédés de **un**, certaines personnes ont tendance à dénasaliser **un** et à le prononcer en liaison comme le féminin **une**. Des curés de campagne prononcent ainsi *u-nhomme*. Si l'on prononce ainsi *u-narmistice*, on sera amené à y voir un féminin.

2. *Automne*, jadis hésitant entre les deux genres, s'est aligné sur les autres noms de saisons. *Automobile* s'est arrêté au féminin.

l'Académie (il l'avait été autrefois), sans doute parce qu'il vient d'un neutre latin et que les neutres latins ont en général donné des masculins. Mais *amulette*, s'il n'est pas lui-même un diminutif, avait visiblement subi l'influence des diminutifs en **ette** qui sont des féminins. En fait, ce genre ne gênait personne et je ne crois pas que la décision de l'Académie sera suivie.

Certains noms ont gardé **les deux genres** dans des sens consacrés : *aigle*, *foudre*, *œuvre;* d'autres sont du masculin au singulier, du féminin au pluriel. A l'une des expositions qui animèrent et bariolèrent Paris entre les deux guerres (c'était, je crois, celle des Arts décoratifs de 1924), trois péniches furent aménagées, sur l'initiative du couturier et décorateur Paul Poiret, et amarrées près du pont de la Concorde. Elles portaient respectivement les noms : *Amours*, *Délices* et *Orgues*. C'était tout un programme. Dans ce cadre élégant on buvait, on soupait, on dansait. Le flottement symbolique sur la Seine de ces trois noms fameux dans la grammaire prouve bien que les règles traditionnelles concernant le genre de amour, délice et orgue sont aujourd'hui un peu... bateau.

le genre des noms de villes

Il y a beaucoup de flottement aussi dans le genre des noms de villes. La plupart sont du masculin. Cependant on avait tendance à considérer comme des féminins ceux qui se terminent par un **e** muet : *Rome était puissante*. Mais cet usage même n'est pas absolu et Lamartine pouvait écrire : *J'y suis depuis trois jours dans ce Florence*, et l'on dit plutôt aujourd'hui : en

plein Marseille, le vieux Toulouse, Lille est grand.

On faisait dans les anciennes grammaires des distinctions subtiles. On devait dire : *Toute Rome a brûlé*, parce qu'on envisageait la ville au sens matériel de ses constructions, mais : *Tout Rome était sorti pour acclamer le vainqueur*, parce qu'on pensait alors aux habitants. C'est ainsi que Racine écrivait : *Tout Rome accourut à ma voix*. Et Zola : *Ce sont là des faits connus de tout Rome*. Mais cette conformité du genre au sens n'est pas très observée.

le genre dans les noms de personnes

Il y a des bizarreries dans le genre des noms de personnes. Les féminins *clarinette*, *estafette*, *flûte*, *ordonnance*, *recrue*, *vigie* peuvent, par ellipse, désigner des hommes. En revanche, les masculins *bas-bleu*, *laideron*, *mannequin*, *tendron*, *trottin* désignent des femmes[1].

Gens, qui vient d'un féminin latin, est resté féminin au singulier, d'ailleurs peu employé aujourd'hui : la gent trotte-menu, la gent marcassine (*La Fontaine*); il est devenu masculin au pluriel sous l'influence des hommes. Mais on retrouve son genre originel dans quelques constructions traditionnelles. L'adjectif qui le précède directement se met au féminin : *les vieilles gens*, *d'heureuses gens*, et par suite : *toutes les vieilles gens*. Mais si l'adjectif précède l'article ou un déterminatif qui ait la même forme aux deux genres, il se

1. *Souillon* a les deux genres. Mais si des écrivains d'autrefois (La Fontaine et Voltaire entre autres) l'ont employé au féminin, l'usage tend plutôt à y voir aujourd'hui un masculin, à cause de sa terminaison.

met au masculin : *Heureux les gens sans ambition!* et l'adjectif attribut de gens reste aussi au masculin : *Les vieilles gens sont défiants,* ce qui choque à la fois la logique et l'oreille.

Le double genre de *gens* conduit à ces accords cocasses : Qu'est-ce qu'ils ont à rire, toutes ces bonnes gens? (*Proust*). C'étaient deux vieilles gens, très fins, très agréables (*J. J. Tharaud*).

Il est préférable d'éviter ces tours bizarres bons à reléguer au musée des antiquités[1].

Un assez grand nombre de noms de personnes **ne comportent pas de féminins,** soit qu'ils désignent des professions non exercées jadis par les femmes, soit qu'on ne voie pas à l'aide de quel suffixe on pourrait former leur féminin, entre autres : *acquéreur, amateur, assassin* (dans *œillades assassines, assassines* est un adjectif), *auteur, bourreau, censeur, défenseur, écrivain, ingénieur, orateur, partisan, prédécesseur, professeur, sculpteur, successeur, témoin, vieillard.* On commence cependant à lire *vieillarde* et *écrivaine* qui surprennent. *Partisane* qui jusqu'ici n'était employé que comme adjectif : *une mesure partisane,* est en train de devenir un nom. Si la forme est discutable, elle vaut mieux, en tout cas, que le barbarisme souvent entendu : *partisante,* que ne justifie pas l'orthographe du masculin. On a bien essayé de lancer *doctoresse*[2], *peintresse, poétesse.* Mais ces créations qui ont semblé péjoratives n'ont pas eu grand succès, et l'on préfère dire : *Madame le docteur X., Madame Y., peintre de talent.*

1. Ajoutons que, dans un mot composé, **gens** redevient masculin : *de nombreux gens de maison, certains gens de lettres.*

2. *Docteur* ne désigne pas une profession; c'est un grade d'État qui n'a pas de féminin.

Cependant la tendance actuelle, en raison de l'accession de nombreuses femmes à des carrières jadis réservées aux hommes, est de former des féminins comme *avocate*, *auditrice*, *aviatrice*, *championne*, *directrice*, *factrice*, *inspectrice*, etc. Mais on ne dit pas encore, sérieusement du moins : *La ministresse*. Quant aux mots *colonelle*, *générale*, *mairesse*, *notairesse*, *préfète*, ils désignent non des femmes à qui leurs fonctions donneraient droit à ce titre, mais familièrement, et avec une pointe d'ironie, les femmes de ceux qui les exercent.

la formation du féminin

La formation du féminin dans les noms offre de nombreuses particularités qui tiennent à des raisons phonétiques ou étymologiques ou sont seulement des usages plus ou moins contestables.

Les nécessités de la prononciation expliquent l'accent grave dans *épicière* et le redoublement de la consonne dans *chienne*. Mais dans des mots comme *lionne* et *paysanne*, ce redoublement ne nous apparaît plus utile aujourd'hui, l'**o** de *lionne* et l'**a** de *paysanne* n'ayant plus un son nasal.

Dans *louve*, le **p** latin conservé au masculin s'est changé en **v** entre deux voyelles suivant les lois de la phonétique (cf. *faba*, *fève*).

Les féminins *jumelle*, *chamelle* ont été formés sur d'anciens masculins. Et les noms terminés en **el** redoublent leur **l** : *colonelle*, mais pour une raison de prononciation.

Dans *épouse*, on retrouve l'**s** du latin *sponsus* devenu **x** au masculin pour des raisons expliquées plus loin.

Dans *veuve*, c'est la semi-consonne **u** du latin *vidua* qui est devenue **v** devant un **e** muet, alors qu'elle s'est changée en **f** en fin de mot, au masculin.

Le féminin en **euse** des noms en **eur** vient d'une ancienne prononciation où l'**r** final était muet, ce qui les fit confondre avec les mots en **eux** dont le féminin est en **euse.**

Dans les féminins de formation savante apparaissent des suffixes : **esse** dans *diablesse*, *ânesse*, *duchesse;* **ine** dans *héroïne;* **trice** dans *directrice*, *impératrice* et, par analogie, dans *ambassadrice;* **eresse,** usité surtout dans les langues techniques : *bailleresse*, *défenderesse*, *demanderesse*, *pécheresse*, ou en poésie : *chasseresse*, *devineresse*, *vengeresse*, *enchanteresse*. Parfois, à côté du féminin de formation populaire, il en existe un autre à suffixe savant, de sens différent. Comparez *débiteuse* et *débitrice*, *vendeuse* et *venderesse*, *chanteuse* et *cantatrice*. Ce sont en quelque sorte des doublets. Le féminin de formation savante peut d'ailleurs être antérieur à l'autre; c'est le cas pour *venderesse* et *débitrice*.

Enfin dans les nombreux noms qui subissent de profondes modifications au féminin, ou bien c'est le radical latin qui reparaît : *reine*, *nièce;* ou l'on a tiré le féminin d'un autre mot français : *gouverneur*, *gouvernante*, *serviteur*, *servante;* sans parler de tous ceux qui ont comme féminin un mot complètement différent du masculin, soit pour marquer la parenté : *oncle*, *tante*, *gendre*, *bru*, soit pour désigner le sexe des animaux : *singe*, *guenon*, *coq*, *poule*.

les pluriels en x
(dans les noms et les adjectifs)

Le pluriel des noms et des adjectifs donne lieu à des fantaisies orthographiques peu défendables. C'est ainsi que la plupart des noms et adjectifs en **al**[1] et quelques noms en **ail** forment leur pluriel en **aux** : *amiraux*, *amicaux*, *vitraux*. De même les noms et adjectifs en **eau,** la plupart des noms en **au** et en **eu** et sept noms en **ou** — ils sont sept, comme les sages de la Grèce, les merveilles du monde et les étoiles de la Pléiade — forment leur pluriel en **x** : *bateaux*, *noyaux*, *cheveux*, *bijoux*, etc., tandis qu'on écrit des *récitals*, des *détails*, des *landaus*, des *pneus*, des *acajous*, des *bambous*, des *binious*, des *clous*, des *cous*, des *coucous*, des *écrous*, des *filous*, des *grigous*, des *matous*, des *sapajous*, des *sous*, des *trous*, des *verrous* : belle réserve de rimes pour amateurs de bouts-rimés ou de poèmes monorimes! Cette étrange graphie vient d'un signe d'abréviation qui, dans les manuscrits du Moyen Age, remplaçait les deux lettres **us** à la fin d'un mot et qui ressemblait à la lettre **x.** On écrivait donc des *chevax*, des *genox*, des *ciex*. Plus tard, quand on cessa de comprendre cette abréviation, on rétablit la lettre **u,** mais on conserva l'**x**[2]. C'est ainsi qu'un contresens

1. On trouvera dans les grammaires la liste des dissidents.
2. On alla même plus loin. Au XVIe siècle, poussé par la fièvre étymologique, on s'avisa que l'**l** du latin avait disparu dans ces pluriels en **aux** et on le rétablit à côté de l'**u** qui le représentait déjà et du signe abréviatif **x** où il figurait aussi. Si bien que dans *chevaulx* il y a en fait trois **l.** Cette orthographe aberrante ne s'est conservée que dans le pluriel de *ail* : *aulx* et aussi dans le nom *faulx*, qu'on écrit aujourd'hui plutôt *faux*.

portant sur un usage très ancien maintient traditionnellement dans notre orthographe ces pluriels... singuliers. Ce double pluriel ne se justifie plus. On pourrait sans inconvénient — tout en gardant dans les mots en **al** la vocalisation de **al** en **au** à laquelle l'oreille est faite — écrire des *chevaus*, des *cheveus*, des *bijous*.

Il resterait, il est vrai, pour faire bande à part, des mots tels que *courroux*, *doux*, *époux*, *faux*, *houx*, *jaloux*, *roux*, qui prennent un **x** final au singulier. Ceci prouve, une fois de plus, les difficultés auxquelles on bute quand on veut tenter de simplifier notre orthographe. Il y aurait deux solutions possibles, soit convertir cet **x** final en **s**, soit écrire *houx* comme *chou*, ce qui permettrait de faire rimer ces deux mots sans violer la fameuse règle qui, dans la poésie classique, interdisait d'associer un nom terminé par **s** ou **x** à un nom dépourvu de ces consonnes finales.

le pluriel des noms composés

La formation, en apparence assez compliquée, du pluriel des noms composés est en général logique et facilement explicable. Il est normal que l'épithète et le nom en apposition à un autre prennent la marque du pluriel : *rouges-gorges*, *coffres-forts*, *chefs-lieux*, *bornes-fontaines*[1]; que le mot invariable reste invariable : *arrière-boutiques*, *avant-goûts;* que le nom qui complète un autre nom ou un adjectif reste au singulier, qu'il soit ou non précédé d'une préposition : *des chefs-d'œuvre*, *des arcs-en-ciel*, *des vers-à-soie*, *des timbres-*

1. Dans *sauf-conduit*, *sauf* reste énigmatiquement invariable au pluriel : *des sauf-conduits*.

poste, des terre-pleins, que le verbe, qui ne peut former son pluriel en **s** comme les noms, ne change pas : *des perce-neige, des coupe-gorge, des saute-ruisseau, des gratte-ciel;* que les expressions elliptiques ne prennent pas la marque du pluriel, parce que c'est le mot sous-entendu qui l'aurait prise : *des tête-à-tête, des pied-à-terre, des face-à-main, des pur-sang*.

Mais il y a des cas plus épineux, des subtilités et des bizarreries. Dans les noms composés d'un verbe et de son complément, tantôt le nom complément prend un **s**, tantôt non, selon le sens. On écrit ainsi : *des abat-jour, des casse-cou, des brise-bise, des gagne-pain*, mais *des couvre-lits, des pèse-lettres, des garde-fous*. L'usage hésite même pour certains noms : *des essuie-main(s), des grippe-sou(s)*.

Dans les composés où entre le mot *garde*, on distingue deux cas : dans ceux qui désignent des choses, *garde* est un verbe et ne prend pas d'**s** : *des garde-robes, des garde-meubles, des garde-boue, des garde-manger;* dans ceux qui désignent des hommes, *garde* est considéré comme un nom et se met normalement au pluriel : *des gardes-malades, des gardes-chasse, des gardes-magasins, des gardes-barrière, des gardes-voie*. En partant de ce principe, il faut écrire des *garde-côtes* s'il s'agit de bateaux, mais des *gardes-côte* quand on parle de marins surveillant la côte.

les rapports du nombre avec le sens

Il y a des noms assez nombreux qui, au sens propre, **n'ont pas de pluriel**, en particulier les noms abstraits : *la bonté;* les adjectifs pris comme noms de sens neutre : *le beau;* les noms d'arts et de sciences : *la peinture, la*

physique; les noms de produits et de matières premières : *le vin, le bronze.* Ces mêmes noms peuvent cependant être employés au pluriel dans des acceptions particulières : *admirer des peintures, n'oubliez pas vos physiques, des vins fins, de beaux bronzes.*

Les noms abstraits qui désignent des qualités peuvent se mettre au pluriel pour désigner **des manifestations de ces qualités :** Tes pleurs lavent l'injure et les ingratitudes (*Vigny*). L'automne me surprit au milieu de ces incertitudes (*Chateaubriand*). Quelles pauvretés on apprend à cet enfant! (*A. France*). Vos vers ont des beautés que n'ont point tous les autres (*Molière*). Ce ne sont pas les civilités qui lui useront la langue! (*Flaubert*). Toutes les grandeurs de ce monde ne valent pas un bon ami (*Voltaire*). Le vers se sent toujours des bassesses du cœur (*Boileau*). Mon printemps ne sent pas vos adorations (*Vigny*).

De plus, les écrivains font un large usage du pluriel des noms abstraits pour obtenir **un effet d'agrandissement, d'intensité, d'indéfini.** C'est peut-être un souvenir du pluriel poétique des latins : Puis la nuit descend dans ces transparences bleuâtres (*Loti*). Le soir qui tombe a des langueurs sereines (*Lamartine*). Les enfants se culbutaient les uns sur les autres avec des souplesses de jeunes fauves (*L. Bertrand*). L'infirmier qui l'éventait ne faisait que remuer sur lui des buées malsaines, des fadeurs déjà cent fois respirées (*Loti*). Les étoiles apparaissaient claires et frissonnantes, dans les profondeurs du ciel (*P. Hazard*). Dans son *Flaubert*, Albert Thibaudet donnait de cet emploi du pluriel cette fine explication : Le pluriel est incorporé à la rêverie qui multiplie et vaporise tout; il annule les lignes nettes que prendraient les objets individuels.

Il y a enfin des noms dont la signification change avec le nombre, comme : *arrêt*, *assise*, *ciseau*, *écoute*, *gage*, *humanité*, *lettre*, *lumière*, *lunette*, *manière*, *menotte*, *mesure*, *ouïe*, *réserve*, *trousse*, *vacance*, etc.

le pluriel des noms propres

Je n'aurais pas été tenté de traiter ici cette question d'un intérêt bien secondaire si des lecteurs ne m'avaient consulté sur des cas qui les embarrassent.

Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, tous les noms propres pouvaient prendre la marque du pluriel, conformément sans doute à la tradition latine où ils se déclinaient comme les noms communs. Depuis, des grammairiens se sont ingéniés à formuler des règles précises et prétendues rationnelles, en tout cas fort compliquées. Mais l'usage est resté, malgré les théoriciens, flottant et indécis et ces décrets n'ont jamais été bien respectés. La comparaison des exemples rassemblés ici ne laisse pas d'être déconcertante, en même temps qu'amusante.

Voici, en gros, les distinctions qu'avaient établies les grammairiens des deux siècles précédents. C'est un bel échantillon des bizarreries où peut mener l'abus de la casuistique grammaticale!

1° Pas d'hésitation pour les **noms de peuples et de dynasties.** On écrit toujours avec un **s** *les Grecs*, *les douze Césars*, *les Capétiens*, *les Bourbons*. Et ce pluriel s'étend traditionnellement aux **familles illustres :** *les Condés*[1].

2° **Les noms de familles non illustres** restent **au singulier :** Les Roquevillard (roman de Henry Bordeaux).

1. Sauf pour les noms étrangers; on écrit les Romanov, les Habsbourg, les Borgia.

De longue date, les Bart s'étaient établis à Dunkerque (*Michelet*). Il fut amené à la Platière par un jeune médecin, ami des Roland (*id.*). Racine a bien écrit : Regarde dans ma chambre et dans ma garde-robe Les portraits des Dandins. Mais outre que, nous l'avons vu, tous les noms propres s'accordaient au XVIIe siècle, ce pluriel pourrait s'expliquer aussi par la volonté de Perrin Dandin de hausser sa famille au rang des illustres; et cette orthographe deviendrait une indication psychologique. Il semble qu'on pourrait sans inconvénient abroger cette distinction artificielle et peu fondée entre les familles célèbres et les autres et écrire : *les Durands*... Mais G. et R. Le Bidois, dans leur *Syntaxe du français moderne*, observent que l'addition d'un **s** à un nom propre en change la physionomie et pose même un problème pour les noms terminés en **al** : il faudrait évidemment dire *les Maréchals* et non *les Maréchaux*. A quoi je répondrai que si l'**s** change la physionomie du nom dans *les Duponts*, il produit le même effet dans *les Condés* où il est admis.

3° Quand il s'agit de **plusieurs membres de la même famille,** on écrit traditionnellement : *les deux Corneille, les frères Goncourt.* Mais, non moins traditionnellement, à l'imitation du latin : *les trois Horaces, les Gracques.*

4° Si l'on veut donner à un nom propre une **valeur emphatique,** on le laisse **au singulier** après un article pluriel : L'Italie a vu naître les Raphaël, les Titien, les Corrège (*Stendhal*). Le génie des Colbert, des Sully n'est rien s'il ne s'appuie sur la volonté qui fait les Napoléon et les Cromwell (*Balzac*). Mais cet usage n'a rien d'absolu, comme le montrent ces vers de Hugo : *Là se sont engloutis les Dantes disparus. Les*

Colombs dans leur main profonde Pèsent la terre et pèsent l'onde. Hugo prend les mêmes libertés avec les noms géographiques : Il écrit au singulier : *Vos Iéna sonnant du clairon*, et au pluriel : *Paris, la ville aux mille tours, La reine de nos Tyrs et de nos Babylones.*

5° Un nom propre **pris comme type,** avec une valeur de nom commun, se met généralement **au pluriel.** Un Auguste aisément peut faire des Virgiles (*Boileau*). Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles (*id.*). Les Hercules ont de ces faiblesses (*A. France*). Mais il y a des dissidents. Chateaubriand écrit : *Elles rappellent par leur port et leur démarche les Clélie et les Cornélie.*

6° Les noms de peintres, employés pour désigner leurs **tableaux,** se mettent généralement **au pluriel :** Le musée du Louvre possède quelques Raphaëls (*Flaubert*). Mais là aussi il y a du flottement : Le musée de Madrid est d'une extrême richesse : les Titien, les Raphaël y abondent (*Th. Gautier*), singulier qui peut se justifier en supposant une ellipse.

7° L'hésitation est encore plus excusable pour **les œuvres des écrivains.** G. et R. Le Bidois établissent cette distinction : On écrira *deux A. France* s'il s'agit de deux livres différents de cet auteur, mais *j'ai deux Frances* dans ma bibliothèque, si l'on veut dire deux éditions complètes. C'est bien subtil. En tout cas, pour des titres qui forment un tout *ne varietur*, le singulier s'impose et l'on ne peut raisonnablement écrire : deux *Madame Bovarys.* Il faudrait alors étendre la marque du pluriel à tout le titre et dire : Deux *Mesdames Bovarys*, ce qui ne viendrait à l'esprit de personne! Le pluriel est encore plus impossible quand le titre comporte un article, comme dans *Le nœud de vipères* de Mauriac. On ne peut dire ici que : deux exemplaires

du *Nœud de vipères.* Pour ne pas sortir des vipères, on ne dirait pas davantage : deux *Vipères au poing* d'Hervé Bazin. Le titre est un cliché qu'il faut garder tel quel.

Aujourd'hui toutes ces règles byzantines et si souvent contredites par l'usage des grands écrivains sont en partie abandonnées[1]. Et on ne peut que s'en réjouir. Si l'on écrit toujours, traditionnellement : *les Bourbons*, la plus grande tolérance règne dans les autres cas et l'on peut écrire facultativement : *les Durand* ou *les Durands*, *des Corot* ou *des Corots*, *les Racine* ou *les Racines* illustrent un siècle. Une simplification s'imposait. Les Français, ceux du moins qui n'ont pas l'esprit hypergrammatical, l'ont faite d'eux-mêmes...

1. La plus grande liberté a été accordée sur ce point litigieux par l'arrêté ministériel du 26-2-1901 qui permet d'écrire *les Corneilles* comme *les Gracques*, *des Virgiles* (exemplaires) comme *des Virgiles* (éditions) et *des Meissonniers* pour désigner des tableaux de ce peintre.

L'article

L'article, ce tout petit mot tapi modestement devant le nom, a beaucoup plus d'importance qu'il n'en a l'air et on a pu écrire sur lui de gros ouvrages.

Il a surtout pour rôle d'accompagner le nom, d'en indiquer le genre — quand il n'est pas élidé — et de transmuer en noms toutes sortes de mots et même de groupes de mots[1].

L'article défini peut exprimer des nuances variées. Il a un **sens démonstratif,** qui est son sens étymologique : *Je n'aurais pas agi de la sorte. De ces deux étoffes, laquelle préférez-vous, la rouge ou la bleue?* **Un sens individuel** rappelant une chose connue : *Pose les fruits sur la table. Le chêne est-il abattu?* **Un sens général ou collectif :** *Le chêne est un arbre robuste.* **Un sens possessif :** *Je souffre de la tête. As-tu demandé la voiture?* Les dents lui poussèrent sans qu'il pleurât une seule fois (*Flaubert*). **Le sens distributif de chaque :** *Ce vin coûte tant le litre. Le ministre reçoit les parlementaires le mercredi.* **Un sens intensif :** *Je vais le recevoir de la belle manière!* **Un sens emphatique,** élogieux ou méprisant selon le contexte : Nous ne sommes que de l'Académie, vous, vous êtes l'Académie (*R. de Flers*). La carpe du Rhin à la lithua-

1. Cf. le chapitre : La formation du français.

nienne, le filet de bœuf braisé à la napolitaine (*E. Augier*). Ah! le pendard de Turc! (*Molière*).

De même **l'article indéfini un,** qui n'est à l'origine qu'un numéral affaibli et signifie surtout un certain, un quelconque, sert à **présenter un personnage** ou une chose encore inconnue : Un loup survient à jeun (*La Fontaine*). Dans la description, il caractérise des aspects : Une douceur était dans l'air (*R. Bazin*). Il peut prendre aussi **des valeurs expressives** et traduire l'éloge ou le blâme, ou l'idée du superlatif : Quel autre pays peut se glorifier d'une Jeanne d'Arc? (*M. Prévost*). Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile (*Boileau*). Dieu merci, nous ne sommes pas sous un Tibère qui épie les paroles des sujets (*Satire Ménippée*). Il est d'une adresse! Devant des noms propres, il sert aussi à donner **des exemples individuels** : Un Kemp, un Marcel, un Boissy, auront lu les livres et été au théâtre avec un égal intérêt, semble-t-il (*H. Clouard*).

Quant à **l'article partitif,** qui sert à montrer qu'il ne s'agit que d'une partie ou d'une quantité indéterminée d'une chose ou d'un groupe : *manger du pain, boire de la bière, recevoir des amis*, il s'étend aussi aux idées abstraites : *avoir du courage, de la peine, faire des manières.* Il a, dans la langue littéraire, des emplois variés, surtout dans le style descriptif : De la clématite embarrassait les charmilles (*Flaubert*). Les yeux étaient frappés par de la quincaillerie (*id.*). Du monde allait et venait toujours (*Goncourt*). Dans la transparence de cette eau, qui était comme de la pierrerie dissoute, il aperçut quelque chose d'inexprimable (*Hugo*). On notera dans les phrases suivantes un curieux emploi du singulier collectif au lieu du pluriel, qui est plus habituel : Quand les sauvages de la

Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit (*Chateaubriand*). Il y avait plus de quatre heures que la Bastille était assiégée lorsque les gardes françaises survinrent avec du canon (*Mignet*). Apercevant du soldat sur le trottoir, le petit garçon dit : « Tiens, des Canadiens » (*Raymond Queneau*). L'article partitif entre aussi dans **des gallicismes** : Sigognac donna de l'éperon à son cheval (*Gautier*). M. Achille, vieillard de soixante-douze ans, et fort riche, faisait de l'industrie, comme les vieux Anglais font du golf, avec dévotion (*A. Maurois*). On dit de même *faire de la politique*, *du théâtre*, *de la littérature*, *faire de l'esprit*. Et dans la langue médicale : *faire de la température*, *faire du diabète*.

Les règles anciennes relatives à l'emploi de la préposition **de** (qui est à l'origine de cet article) à la place de **du, de la, des** quand un adjectif précède le nom, sont vieillies et un peu abandonnées, du moins dans l'usage parlé. On ne dit plus au singulier : *manger de bon pain*, mais *du bon pain*. Au pluriel, cependant, la règle est toujours observée dans la langue littéraire : *J'ai lu de beaux livres*. L'emploi de **des** dans des phrases de ce type appartient à la langue familière qui dit *des braves gens* plutôt que *de braves gens*. Naturellement, on emploie **des** si l'adjectif et le nom forment un véritable mot composé : *des rouges-gorges*, *des plates-bandes*, *des ronds-points*, *des jeunes gens*, *des jeunes filles*, *des petits fours*, *des blancs-becs*. Mais il faut constater, même chez de bons écrivains, l'emploi de plus en plus répandu de *des* devant un adjectif pluriel : Passent des mousmés et des vieilles dames (*Loti*); sans doute par symétrie avec le premier article. Des petites tortues dorment sur les îlots de granit (*id.*); **des** présente ici l'objet avec plus d'individualité que **de**.

A noter l'emploi de l'article partitif qui, à l'origine, n'accompagnait qu'un nom de chose **devant un nom d'écrivain ou d'artiste** : *jouer du Beethoven, entendre du Mozart, lire du Loti.* Ce **du** se rencontre même devant un nom féminin : *lire du Colette.* Mais devant un nom de peintre on emploie plutôt **un**; on dira : *C'est un Renoir,* parce qu'on parle d'un tableau qui forme un tout et non d'un simple passage. Subtilités peut-être, mais justifiées par le sens. Devant un nom de personne, il peut exprimer aussi l'idée qu'elle participe de telle autre : Mirabeau avait du Gracchus et du Don Juan, du roué de la Régence et du sauvage de la Révolution (*Chateaubriand*).

Le choix de l'un de ces trois articles permet de former avec le même nom des expressions de sens bien différents. On dira ainsi avec un **sens général** : *La patience est une grande vertu.* Avec un **sens déterminé** : *Il n'a pas eu la patience d'attendre.* Avec un **sens emphatique** : *Il en a une patience!* Avec un **sens partitif** : *Il a de la patience* (et négativement : *Il n'a pas de patience*). Et, **sans article,** dans une locution ou sous forme d'interjection : *Prenez patience! Patience!* Les écrivains tirent de cette variété d'articles des effets littéraires : C'était d'abord le bruit d'un essaim, un bourdonnement, une envolée (*Goncourt*). On passe ici de l'article défini qui accompagne un nom complété, à deux articles indéfinis qui individualisent les différents bruits. Il y avait de la lune, un clair de lune éblouissant! (*Fromentin*). L'idée générale vague est reprise avec plus de précision. Mais, en ces matières subtiles, s'il (Napoléon) est le maître, il n'est pas un maître (*Thibaudet*). Le maître, c'est celui qui commande; un maître, c'est une compétence, une autorité reconnue.

Si l'article s'accorde en genre et en nombre avec le

nom qu'il précède, les illettrés font des fautes sur le genre des noms qui commencent par une voyelle ou un **h** muet et où l'élision de la voyelle de l'article ne permet plus à l'oreille de reconnaître le genre du nom. C'est ainsi que la langue populaire fait volontiers *hôtel* du féminin. Il arrive même que **l'** forme syllabe avec l'**a** initial du nom. Ainsi s'expliquent la faute qui fait d'*argent*, d'*alcool* et d'*appel* des féminins, et des confusions comme celle de *la location* et de *l'allocation*. Cela nous fait sourire, mais nos lointains aïeux n'ont pas fait autre chose quand ils ont créé le mot *lierre*. *Lierre*, du latin *hedera*, avait comme forme première *ierre;* on disait donc *l'ierre*. Puis l'article et le nom, soudés dans la prononciation, ont fini par se souder aussi dans l'écriture et c'est ainsi qu'avec addition d'un second article parasite, est né notre lierre. Ont été formés de la même manière, par agglutination : *luette* (pour l'uette), *loriot* (pour l'oriot, l'oiseau d'or), et dans le français populaire *le lévier* (pour l'évier). Quant au mot *griotte*, c'est le phénomène contraire qui s'est produit. Il vient de *l'agriotte*, cerise aigre. Il y a eu agglutination phonétique, puis coupure fautive, comme dans *ma mie* (qui vient de *m'amie*)[1].

Je rappelle que **ès,** article contracté mis pour **en les,** ne peut précéder correctement qu'un nom pluriel. *Docteur ès théologie* est une incorrection qui trahit à la fois de l'ignorance et une recherche prétentieuse.

Il y a des cas où l'article est **accordé par le sens** avec un nom sous-entendu : *la Toussaint*, *la Noël*, *la Saint-Michel*, *à la diable*, *filer à l'anglaise*, *une Renault*, *une*

1. Le mot *tante* est, comme *lierre*, le résultat d'une fusion : celle de *t'* (forme élidée de *ta*) et de *ante* (du latin *amita*). *Ta tante* est donc un pléonasme et *ma tante* une contre-vérité.

coupe de cheveux à la Titus, un discours à la Briand, être élevé à la dure. Ainsi s'explique la tendance actuelle à dire *le France* pour désigner un paquebot.

L'article pluriel s'emploie pour désigner approximativement l'heure : Vers les dix heures, on frappe doucement à la porte de la chambre (*Guizot*). Et l'on dit de même, familièrement, par analogie : *sur les midi, vers les minuit.*

Il y a des cas précis et prévus où l'on a le droit — et même le devoir — **d'omettre l'article devant un nom,** par exemple dans des locutions verbales consacrées : *avoir mal, crier famine, faire fortune, remuer ciel et terre.* Mais on ne peut dire, à sa fantaisie : *avoir douleur, perdre fortune, travailler terre.* De même, on dit correctement *en mer,* mais avec une autre préposition *dans la mer, devant la mer.* On ne doit donc pas se croire autorisé à supprimer les articles par caprice et à dire : *Pose cela sur table,* à l'imitation des entreprises de cinéma dont les affiches annoncent : *Sur scène.* L'omission de l'article devant le nom n'est possible que quand elle est autorisée par le bon usage établi[1].

La présence ou l'absence de l'article peut influer sur le sens. *Une robe de ville* est une robe faite pour être portée en ville, l'après-midi. *Un costume de la ville* est un costume acheté dans une ville déterminée, à la ville voisine. Les expressions : *les magasins de village, un jour d'hiver, de l'eau de source* ont un sens général; le complément sans article y a presque une valeur de simple qualificatif; *les magasins du village, un jour de l'hiver, l'eau de la source* ont au contraire un sens particulier et désignent un village déterminé, l'hiver

1. Les cas où l'article est correctement omis sont énumérés dans toutes les grammaires.

dont on parle, une source voisine. *Faire part d'un décès*, c'est l'annoncer; *faire la part du feu*, c'est faire des prévisions prudentes qui tiennent compte de tous les éléments de la situation. *Tomber sur place*, ce n'est pas *tomber sur la place*. Citons, parmi tant d'autres, les locutions *faire fête à quelqu'un, rendre justice, avoir peine à, prendre jour, prendre garde, chanter victoire, prendre goût à, lâcher pied, faire preuve, faire tapisserie, avoir foi en*, qui ont un sens tout différent de : *faire la fête, rendre la justice, avoir de la peine, prendre le jour de quelqu'un, prendre la garde, chanter la victoire d'un conquérant, prendre le goût de quelqu'un, lâcher le pied, faire la preuve, faire de la tapisserie, avoir la foi.*

En principe, dans les énumérations, chaque nom est accompagné de l'article. Si l'on dit dans des expressions toutes faites : *les us et coutumes, les officiers, sous-officiers et soldats, les frères et sœurs, l'Ecole des Arts et Métiers, le service des Eaux et Forêts*, on individualise chaque nom en disant : *les officiers et les sous-officiers, le frère et la sœur de cet enfant, favoriser les arts et les métiers d'un pays, chanter en vers les eaux et les forêts.* De même, quand un nom est précédé de deux adjectifs de sens très différent, on exprime l'article devant chacun d'eux : *les bons et les mauvais jours.* Mais on dit, les deux adjectifs ne se contredisant pas : *la longue et douloureuse maladie.*

La répétition ou l'omission de l'article produisent **des effets littéraires. La répétition,** un effet d'insistance et de lenteur : Les plaines, les forêts, les fleuves se déroulent (*Sully Prudhomme*). Le vieux chroniqueur est incapable de dire ce que c'est que le grand, le sombre, le terrible XIVe siècle (*Michelet*). **L'omission,** dans les énumérations, donne une impression d'accu-

mulation rapide : Grand-mère, fillette et garçon Chantent tour à tour la chanson (*Richepin*). Et chaque soir la foule allait aux aqueducs, Plèbe, esclaves, enfants, femmes, vieillards caducs (*Heredia*). Spectacles, festins, feux d'artifice, rien ne fut épargné (*J.-J. Rousseau*). Forme, rayon, couleur, rien n'existe pour vous (*Gautier*).

Devant les noms propres de personnes ou de villes qu'il n'accompagne pas habituellement, l'article prend des valeurs emphatiques et il est nécessaire quand le nom est précédé d'une épithète ou suivi d'un complément qui le caractérise : Cet homme, c'était Tartarin, Tartarin de Tarascon, l'intrépide, le grand, l'incomparable Tartarin de Tarascon (*Daudet*). Le Rouen des châteaux, des hôtels, des bastilles (*Hugo*). Par lui, nous avons accédé à la connaissance intime des maîtres, les Barbey d'Aurevilly et les Leconte de Lisle, les Flaubert et les Taine (*E. Henriot*). Il faut l'exemple d'un Rousseau, d'un Baudelaire, d'un Becque, d'un Verlaine pour calmer l'ardeur des autres et leur montrer combien est fertile en périls, infructueux, rude, le métier (*Bouhélier*). Enfin l'article établit une distinction entre deux aspects d'une même personne : Je lui parle de la différence entre le Gourmont d'aujourd'hui et celui du début (*P. Léautaud*).

Etais-je fondé à dire que l'article avait plus d'importance qu'il n'est long?

L'adjectif qualificatif

comment on caractérise le nom

Outre l'adjectif qualificatif, il existe en français bien des façons d'indiquer la qualité. On peut **caractériser le nom** en employant :

Un participe ou un adjectif verbal : Une histoire vécue, une anecdote amusante;

Un nom complément : Une table de marbre, une table de jeu, un homme de paille, une robe à la mode, un malade à jeun, un romancier en herbe, un homme d'esprit, un homme sans façon, un père en colère, un personnage en vue;

Un nom en apposition (tour de plus en plus répandu, surtout dans les langues techniques et le français populaire) : Un fauteuil Empire, un château Renaissance, un enfant prodige, du bœuf mode, un air bon enfant, du papier ministre, un effet bœuf (familier), un temps record, une robe tête-de-nègre, une allure sport, une taille garçonnet (ou mannequin), une allure peuple, du rhum fantaisie, la maison mère, un navire-hôpital, le franc-or, un café-crème, un pneu ballon, une mitrailleuse nouveau modèle, un chapeau dernier cri, de la confiture pur fruit. La tendance de la langue d'aujourd'hui à juxtaposer brutalement deux noms sans le recours d'aucune préposition gagne les écri-

vains : Le mouvement de la clientèle acheteurs sera plusieurs fois multiplié (*J. Romains*). Ce dissentiment sur le chapitre moustaches (*Montherlant*)[1];

Un nom construit comme attribut : Vous êtes tellement femme! (*M. Tinayre*). Il est nature; il est très caricature; il est crampon; elle est très collet monté;

Un infinitif complément : Un film à voir, une histoire à dormir debout, un mot pour rire;

Un adverbe : Les femmes d'à présent, la langue de demain, les pattes de devant, une dame bien;

Une subordonnée relative ou circonstancielle : Une réception qui occasionne de grosses dépenses, un homme comme il faut.

Souvent une expression de ce genre peut se remplacer, sans changement de sens notable, par un adjectif équivalent. *Un homme sans façon* correspond à *un homme simple*, *une température d'été* à *une température estivale*. Mais cette substitution n'est pas toujours possible, car il peut exister une spécialisation du sens de chacune des deux constructions. *Un correspondant de guerre* n'est pas obligatoirement guerrier ni belliqueux; *un cri du cœur* n'est pas *un cri cordial;* on dit *la couleur du ciel*, mais *une musique céleste*, *l'écorce terrestre* mais un pot *de terre*, la lumière *solaire* mais le coucher *du soleil*, les conseils *du maître* mais un exposé *magistral*, des couverts *d'argent* mais un feuillage *argenté*, un mur *de pierre* mais un chemin *pierreux*. *Une réflexion puérile* est généralement péjoratif, *une réflexion d'enfant* ne l'est pas forcément.

1. A cette construction se rattache la juxtaposition de deux noms, si fréquente dans la langue d'aujourd'hui : *le mouvement prisonniers*, *le facteur temps*, *l'élément confiance*, *la question transports*, où la préposition **de**, normale devant le complément du nom, est abusivement supprimée.

la formation du féminin

La formation du féminin des adjectifs, compliquée et très capricieuse en apparence, s'explique cependant par des lois phonétiques, par l'imperfection de notre alphabet, par l'influence de l'étymologie et aussi par la survivance d'usages anciens souvent contradictoires.

Ces irrégularités viennent :

A) Des nécessités de la prononciation.

Les adjectifs en **gu,** pour garder au féminin la même prononciation qu'au masculin, prennent sur l'**e** du féminin un tréma qui marque que l'**u** doit être prononcé isolément : *contigu, contiguë* (comparer *aiguë* et *figue*). Les adjectifs en **eur** de formation populaire se prononçaient anciennement comme les adjectifs en **eux,** d'où leur féminin en **euse :** *rieur, rieuse.* Les adjectifs en **er** prennent un accent grave au féminin pour donner ou laisser à l'**e** final du radical un son ouvert : *fier, fière; singulier, singulière.* Les adjectifs en **et** prennent un second **t** ou un accent grave pour la même raison (on verra plus loin pourquoi ils se divisent en deux camps). Dans *blanche, franche, fraîche, sèche,* le **ch** vient de la transformation très ancienne du **c** en **ch** devant un **a** (cf. *caballus,* cheval, et *canis,* chien). Les adjectifs en **eux** où le **x** n'était qu'un signe abréviatif (cf. Le pluriel des noms) retrouvent leur **s** au féminin : *généreux, généreuse* (du latin *generosus*). Les adjectifs en **eil** et *gentil* redoublent leur **l** pour marquer le son de l'ancien **l** mouillé. Les adjectifs en **ien** et en **on** ainsi que *paysan* redoublent leur **n** parce qu'autrefois ils avaient au féminin un son nasal qu'ils ont perdu depuis. On prononçait *bon-ne, paysan-ne.*

La prononciation a changé, mais l'orthographe ancienne a été conservée. Dans *ancienne* l'**e** du radical serait d'ailleurs muet si on ne redoublait par l'**n.**

B) De l'imperfection de notre alphabet.

Les adjectifs en **c,** tels que *public, turc, grec, caduc* (ainsi que *franc,* dans la nation franque) pour garder au féminin la prononciation du masculin, ont dû remplacer le **c** final par **qu** devant l'**e** muet. *Grec* est même obligé de juxtaposer **qu** au **c** du masculin; ni *grèce,* ni *greque* ne conserveraient le son du masculin. Quant à *long,* il a pris un **u** au féminin sous l'influence du latin *longus,* pour que le **g** ait un son dur et non le son **j.**

C) De l'étymologie.

La consonne double est étymologique dans *nulle* (latin *nullus*) ainsi que dans le féminin des adjectifs en **eau,** et de **fou** et **mou,** tiré d'une ancienne forme du masculin conforme à l'étymologie (*bellus, novellus, mollis*) en partie abandonnée aujourd'hui : *beau, belle*; *nouveau, nouvelle; mou, molle.* L'**l** final vocalisé au masculin reparaît au féminin. Dans les adjectifs en **et** qui redoublent leur **t** (comme *muet*), le **t** est redoublé parce que le suffixe latin d'où vient notre suffixe **et, ette** avait deux **t.** Au contraire, les adjectifs en **et** qui forment leur féminin en **ète** (comme *inquiète, secrète,* etc.) ont été calqués sur des mots latins écrits avec un seul **t.** *Bref, neuf, vif* retrouvent au féminin le **v** latin qui, au masculin, s'était changé en **f** à la fin du mot. Les adjectifs savants en **eur,** venus de comparatifs latins, comme : *antérieur, inférieur, majeur, mineur, postérieur, supérieur, ultérieur* ont un féminin normal en **e.** *Bénin* et *malin* ont un féminin *bénigne* et *maligne*

qui représente le latin *benignus* et *malignus*. Le **c** de *douce* reproduit le **c** du latin *dulcis*. Il en est de même de la terminaison **sse** de *basse*, *épaisse*, *expresse*, *grasse*, *grosse*, *lasse* qui reprennent ces deux **s** au mot d'où ils sont tirés. Dans *fausse*, c'est l'**s** du latin *falsus* qui reparaît, mais doublé, parce qu'un seul **s** aurait le son **z** et non le son sourd du latin. Dans *tierce*, le **c** représente non un **c** latin mais le groupe **ti** de *tertia* qui a donné un **c** en français (cf. *gratia* qui a donné *grâce*).

Il reste deux isolés *grand* et *fort*. Venant d'adjectifs latins qui avaient la même forme pour les deux genres, ils restaient invariables au féminin dans la langue ancienne. Cet usage a survécu dans quelques expressions consacrées, véritables mots composés : *grand-mère*, *grand-rue*, *grand-place*, *grand-messe*, *grand-croix*[1], ainsi que dans *grand-peur*, *grand-pitié*, *à grand-peine*, *pas grand-chose*, dans l'expression *elle se fait fort de*, et dans quelques noms propres comme *Granville* et *Rochefort*.

le comparatif de bon

Meilleur, comparatif synthétique de *bon*, emprunté au latin, doit s'employer à la place de *plus bon*, même dans les locutions comme : *de bonne heure*, *de bon cœur*. On dira : *Il se lève de meilleure heure que moi; il fait son travail de meilleur cœur*. Mais le français populaire dit plutôt : *de plus bonne heure* (ou *plus de bonne heure*), *de plus bon cœur*. Et je n'oserais affirmer que ce

1. Dans ces mots, l'apostrophe, qui ne représentait aucune lettre tombée, n'avait pas de raison d'être. On les écrit aujourd'hui avec un trait d'union qui correspond à leur valeur de mots composés.

tour ne s'imposera pas un jour, parce que, dans des expressions clichées, on hésite à remplacer *bon* par un autre mot. Il reste que *plus bon* choque ; il est préférable de dire *plus tôt* ou *de plus grand matin*, si l'on veut éviter *de meilleure heure* qui n'est pas des plus harmonieux.

On peut dire cependant *plus bon* si **plus** et **bon** sont séparés par d'autres mots : *Plus vous serez bon avec votre entourage, plus vous serez aimé.* Il en va de même dans la locution toute faite *plus ou moins bon* où **plus** fait pendant à **moins** : Il n'estima plus le visage d'Odette selon la plus ou moins bonne qualité de ses joues (*Proust*).

le superlatif absolu

L'idée du superlatif absolu qui se forme normalement avec **très** peut aussi s'exprimer à l'aide de **bien, fort, tout à fait** ou d'autres adverbes de sens très fort. Il y a en effet dans la langue une tendance à substituer aux adverbes **très** et **beaucoup,** un peu usés ou considérés comme tels, des adverbes de manière généralement longs et un peu affectés qui font de l'effet. Les précieuses du grand siècle usaient de *furieusement.* Molière n'a pas détruit l'espèce et celles d'aujourd'hui, qu'on peut entendre dans les vernissages, gardent le même goût de l'hyperbole et se servent de *follement*, de *divinement*. Loin de se cantonner dans les milieux mondains, la tendance est d'ailleurs générale et l'on entend employer ainsi : *extrêmement*, *infiniment*, *joliment*, *rudement*, *drôlement*, *diablement*, *bigrement*, *éminemment*, *supérieurement*, *singulièrement*, *terriblement* et *excessivement* qui est impropre puisque tout excès est blâmable; ce qui est excessivement beau

n'est donc plus tout à fait beau. L'idée du superlatif s'exprime aussi à l'aide de comparaisons plus ou moins usées et devenues de simples clichés : *gai comme un pinson, triste comme un bonnet de nuit, faux comme un jeton, riche comme Crésus, pauvre comme Job, fier comme Artaban, sourd comme un pot, heureux comme un poisson dans l'eau*, etc.

La langue parlée, la langue commerciale et la langue soutenue elle-même usent aussi de **préfixes** : *archifacile, extra-fort, ultra-révolutionnaire, superfins, hypersensible*[1].

Le français, toujours épris de variété et de renouvellement, a d'autres tours encore à son service. Au lieu de *très brave*, on peut dire : Il est d'une bravoure! il est d'un brave! il a une bravoure, une de ces bravoures! il est brave entre tous, brave au dernier point, brave comme tout, brave entre les braves; il est brave, brave; on ne peut plus brave; des plus braves; il n'y a pas plus brave; c'est le brave des braves et, dans la langue imagée familière : C'est un brave à trois poils.

accord de l'adjectif épithète

L'accord de l'adjectif épithète est une question simple, à la portée des candidats au certificat d'études primaires, dont je serais tenté de ne pas parler ici. Mais il n'est pas de règle grammaticale, si élémentaire qu'elle paraisse, où la langue française ne ménage quelques pièges.

1. Les mêmes préfixes se retrouvent, avec des sens divers, dans des noms composés modernes très à la mode : *sursalaire, superfiscalité.* Mais ce procédé de composition n'est pas nouveau. Surarbitre, terme de droit, est déjà chez Voltaire : La chambre des pairs et celle des communes sont les arbitres de la nation, le roi est le surarbitre; et avant lui, chez La Bruyère.

Comment doit-on accorder l'adjectif qualificatif, s'il sert **d'épithète à plusieurs noms de genre différent?** En principe, le masculin l'emporte et on met l'adjectif au masculin pluriel : *Cette dame avait une robe et un chapeau bleus.* Mais si le nom féminin précède directement un adjectif qui change de son au féminin, l'oreille est surprise de ce voisinage insolite : un lexique et même une syntaxe entièrement nouveaux (*Thérive*). On évitera donc de dire : *Elle avait un chapeau et une robe blancs*, et on construira plutôt : *une robe et un chapeau blancs.* On pourra objecter que *robe* n'est pas ou ne semble pas qualifié. Mais il n'est pas nécessaire de mentionner l'existence de la robe; c'est son absence qui serait surprenante et on pourrait alors crier avec Feydeau : Mais n'te promène donc pas toute nue! On peut aussi répéter l'adjectif avec chacun des deux noms : *Elle avait une robe blanche et un chapeau blanc*, ce qui a l'avantage d'être clair et de montrer que la dame avait le juste souci d'un ensemble sans fausse note.

Mais, **dans la langue littéraire,** surtout si les noms juxtaposés expriment des idées analogues ou forment gradation, **il arrive qu'on n'accorde l'adjectif qu'avec le dernier** : *Il a fait preuve d'un courage, d'une ténacité merveilleuse.* Il est clair que *merveilleuse* qualifie également *courage. Un courage,* sans épithète, resterait incomplet; l'esprit le sent et attend l'épithète finale. Mais il est des cas, comme dans : *son courage, sa ténacité merveilleuse,* où cet accord restreint, héritage du latin, ne laisserait pas d'être un peu obscur. Il n'apparaît pas nettement ici que *merveilleuse* se rapporte aussi à *courage.*

Souvent le sens indique le seul accord possible. Il est bien évident qu'on écrira sans hésiter : *Apportez du papier et un crayon rouge,* parce que le *crayon*

seul peut être rouge, à moins qu'on ne veuille représenter un coucher de soleil sur la mer Rouge, comme dans la savoureuse histoire du peintre Boronali, contée naguère par Roland Dorgelès. Il va de soi également que dans *une boîte à gants laquée, laquée* sera au féminin singulier, tandis que dans *une douzaine de mouchoirs bleus, bleu* s'accordera avec *mouchoirs*. On écrira de même : *des robes de soie naturelle*, mais : *des robes de soie courtes*, et indifféremment, les deux accords pouvant se justifier : *des robes de soie verte ou vertes, un groupe de touristes admiratif ou admiratifs*.

Un lecteur s'insurge contre mon chapitre de *Pour un meilleur français* sur *les accords discordants*. Il n'admet ni l'accord dans : *Cette dame a l'air heureuse*, où *heureuse* n'est pas accordé avec *air* suivant la tradition, ni même la construction : *Cette viande a l'air cuite*, **avoir l'air** ne pouvant, d'après lui, s'employer avec un nom de chose. Ce sont pourtant des tours aujourd'hui courants. **Avoir l'air** est devenu une locution verbale synonyme de *paraître* qui peut donc être suivie d'un adjectif féminin ou pluriel et s'appliquer à des choses. C'est tellement vrai qu'on est presque surpris de lire dans *Les Enfants gâtés* de Philippe Hériat : Je cherche à me persuader que si la vue de ces mains m'avait à ce point saisi et troublé, c'était parce qu'elles avaient l'air tellement sain. Comme il s'agit d'une chose, *air* n'est pas pris ici au sens propre de caractère du visage; on s'attendrait plutôt à *saines*. Et je renverrai mon lecteur au Littré qui déclare les deux accords possibles et précise même que l'on ne peut dire autrement que *Cette femme a l'air enceinte*, au Dictionnaire de l'Académie, à V. Hugo, Flaubert, A. France, A. Maurois. Si c'est être « un sauvage » que d'écrire ainsi, me voici,

Dieu merci, en compagnie d'autres respectables Hurons. Les écrivains sont partagés en effet, entre l'accord traditionnel : Elle avait l'air froid, préoccupé (*Proust*) et la tendance moderne qui est d'accorder l'adjectif avec le sujet de *avoir* dont il devient l'attribut : Elle avait l'air tourmentée et honteuse (*J. Romains*). Valéry reste fidèle à la tradition dans cette phrase de *Mon Faust : Ma foi, j'aime les grands hommes qui ont l'air grand homme et olympien.* Ce qu'il y a ici de piquant, c'est qu'il construit avec *avoir l'air* non plus seulement l'adjectif *olympien*, ce qui est normal, mais un nom composé *grand homme* qui a une valeur de qualificatif. Si le pluriel *olympiens* aurait été possible, *grands hommes* ne l'était pas à cause de la liaison qui choquerait l'oreille. Mais c'est là une audace de grand écrivain.

Quant au tour *un accueil des plus amical* que mon lecteur me reproche également d'admettre, je notais simplement que c'est une tendance assez récente dans la langue de considérer **des plus** comme une locution adverbiale de quantité équivalente de **très,** sans influence sur le nombre de l'adjectif, et de laisser le dit adjectif au singulier. A côté de l'accord traditionnel toujours correct : *Un livre des plus intéressants*, on peut admettre aujourd'hui la construction *des plus intéressant*, où l'accord par le sens avec *livre* se substitue à l'accord grammatical avec **des plus.** Mais j'ajoutais que si l'adjectif avait une prononciation particulière au pluriel, ce qui est le cas pour les adjectifs en **al,** les deux constructions surprenaient également l'oreille : *un accueil des plus amical*, à cause du voisinage du pluriel **des plus** et du singulier *amical, un accueil des plus amicaux* parce que l'oreille était restée sur l'impression du singulier *un accueil.* Et

je terminais en conseillant de tourner sa phrase autrement, quand on a affaire à un adjectif en **al.** Montherlant écrit cependant : *Un homme des plus normal.*

Des plus tend si bien à devenir un équivalent de **très,** sans influence sur le nombre de l'adjectif qu'il précède, que Valéry, se rangeant du côté des modernistes, étend librement cette construction à l'adverbe : *Si je pensais à ce que vous dictez, j'écrirais des plus mal.*

Voici, dans le même ordre d'idée, un curieux accord de l'attribut : Il paraît qu'elle est tout ce qu'il y a plus intelligente (*Proust*). *Intelligente* n'est pas accordé par le voisinage avec *tout ce qu'il y a,* mais, par le sens, avec le sujet *elle.* La chose se passe comme si *tout ce qu'il y a de plus* n'était que la marque du superlatif, un équivalent de *très.*

l'accord des adjectifs de couleur

Les noms construits en apposition à un autre nom pour désigner une couleur (à l'exception de *écarlate, mauve, pourpre, rose,* naturalisés adjectifs) restent invariables : *des gants paille, une étoffe marron, une robe cyclamen, des revers aubergine.* Un cas plus compliqué est celui de *châtain* qui prend bien la marque du pluriel, mais non celle du féminin. On écrit contradictoirement : *des cheveux châtains,* mais *une chevelure châtain.* On commence cependant à rencontrer *châtaine* chez des écrivains (en particulier chez Colette). Si l'on admet *châtains,* il n'y a pas de raison pour ne pas dire aussi *châtaine.*

Dans les adjectifs de couleur composés qui sont traditionnellement invariables : *une étoffe bleu clair,* l'absence d'accord s'explique. On n'a pas affaire ici

à deux adjectifs juxtaposés, ce qui serait contraire à l'usage du français, mais à une construction abrégée : *d'un bleu clair*, où le premier adjectif est pris comme nom et reste, par suite, invariable ainsi que l'adjectif qui l'accompagne.

Dans une expression plus rare, comme *blanc et or*, où un adjectif se trouve coordonné à un nom, l'usage hésite. On peut soit considérer les deux mots comme deux noms et les laisser tous les deux invariables : *une étoffe blanc et or*, soit accorder le premier en laissant le second invariable : *des salons blancs et or.* Mais la loi de l'analogie et de la symétrie incite plutôt à traiter de même les deux mots en n'accordant ni l'un ni l'autre. C'est ce que fait Balzac : *Ses cheveux jaunâtres et grisonnants étaient blanc et or.* Et G. Sand orthographie de la même façon un tour analogue : *Il avait un chapeau rond avec une ganse noir et or.*

vieilleries

On distinguait autrefois *feu la reine* et *la feue reine*, expressions qu'on n'a plus guère l'occasion d'employer[1]. On écrivait et on écrit, encore en vertu de l'habitude — cette vitesse acquise — *une demi-heure* mais *une heure et demie*, *nu-tête*, mais *la tête nue.* Cette invariabilité de l'adjectif devant le nom, qui remonte à Vaugelas, ne se justifie pas. L'accord dans les deux positions a été avec raison autorisé par l'arrêté ministériel du 26-2-1901.

1. On accorde traditionnellement *feu* s'il suit l'article ou le possessif : *la feue reine, ma feue mère*; il reste invariable, s'il les précède : *feu la reine, feu ma mère.*

adjectifs adverbiaux

L'adjectif pris adverbialement reste bien entendu invariable : *Elle parle haut, ils crient fort, nous marchons droit, cette maison a coûté cher, nous avons gagné haut la main, il a des pommes plein des paniers* (mais on écrirait *à pleins paniers*).

Toutefois certains adjectifs pris adverbialement s'accordent suivant l'usage ancien, quand ils précèdent un autre adjectif ou un participe. On dit ainsi *des fleurs fraîches écloses, une jeune fille fraîche émoulue du pensionnat, une porte grande ouverte, des yeux grands ouverts*, usage que certains écrivains d'aujourd'hui n'observent plus, à tort selon moi. Il en est de même dans des noms composés comme *les derniers nés, des nouveaux mariés, des nouveaux venus* où *dernier* et *nouveau*, bien qu'ils équivalent à dernièrement, nouvellement, prennent l'accord. Mais le premier élément reste invariable dans les adjectifs composés : *une fille nouveau-née, des enfants mort-nés.*

Dans les deux expressions *battant neuf* et *flambant neuf*, où *neuf* a une valeur adverbiale, l'usage est hésitant. Ou on accorde le participe et l'adjectif : *des habits flambants neufs*, ou — ce qui n'est guère logique — on accorde seulement *neuf*. Cependant si l'accord se fait au masculin pluriel, on n'ose pas le faire au féminin et écrire *battant neuve* ou *battante neuve*. Cette répugnance de l'oreille est une indication et prouve qu'il est préférable de laisser *neuf* invariable dans tous les cas.

autres cas litigieux

L'adjectif *sauf*, ainsi que les participes *attendu*, *étant donné*, *excepté*, *passé*, *vu*, placés devant un nom ou un pronom, ont pris à la longue une valeur de préposition et restent invariables : *sauf votre sœur*, *passé neuf heures*, *vu l'heure tardive*, *tous excepté ces deux-là*, *étant donné les circonstances*. Il en est de même de *ci-inclus*, *ci-joint* qui s'accordent normalement s'ils suivent le nom : *la lettre ci-jointe*, mais peuvent rester invariables avec une valeur d'adverbes s'ils le précèdent : *ci-joint la somme de...* Cependant il est toujours possible et correct de faire l'accord : *Vous trouverez ci-jointe la somme de...* Liberté entière a été laissée sur ce point par l'arrêté ministériel du 26-2-1901. Grâces soient rendues à Georges Leygues pour les franchises qu'il nous a octroyées, je n'ose dire... léguées!

Quitte peut-il être assimilé à *sauf* et rester invariable dans certaines positions? Deux cas sont à envisager. Placé après le verbe **être**, comme attribut, il s'accorde naturellement : *Nous en avons été quittes pour la peur*. Après une virgule, il peut évidemment s'accorder avec le nom ou pronom auquel il renvoie : *Nous vous rattraperons, quittes à nous dépêcher*. Cet accord est logique. Mais une tendance récente — que Littré ignorait encore — est de le laisser invariable à l'exemple de *sauf*, *excepté*, *vu*. En fait il n'y a pas de règle établie. L'usage est en train d'évoluer.

l'accord du superlatif relatif

La règle théorique veut que, dans le superlatif relatif, l'article s'accorde avec le nom quand celui-ci est comparé à d'autres noms : *C'est elle qui a été la plus malade de toutes les passagères*, mais qu'il reste invariable quand le nom est comparé à lui-même : *C'est hier qu'elle a été le plus malade*. Cette distinction est sans doute fondée et il y a une nuance de sens appréciable entre les deux tours. Mais il faut un instinct sûr et des réflexes grammaticaux rapides pour appliquer cette règle sans trébucher. Aussi n'a-t-elle jamais été strictement observée et Bossuet a pu écrire : *Le malheur est venu surprendre la reine dans le temps qu'elle se croyait la plus heureuse*. L'influence du voisinage joue dans ce type de phrase et pousse à faire l'accord dans les deux cas.

Naturellement si l'on a affaire à un superlatif d'adverbe, **le** doit rester invariable. Ce serait une grossière incorrection de dire : *C'est à la campagne que je me sens la mieux*. Le tour serait équivoque; on pourrait comprendre que c'est à la campagne que cette dame se juge mieux que toutes les autres. Et pourtant, pour invraisemblable que cela paraisse, c'est une faute que l'on entend.

Le pronom personnel

Le pronom dit personnel ne mérite pleinement son épithète qu'à la première et à la deuxième personne où il désigne des interlocuteurs. En fait, aujourd'hui, **il sert surtout à marquer la personne du verbe.** A la troisième personne, il n'est personnel que s'il représente un nom de personne récemment exprimé, comme dans la phrase : *Je connais ce monsieur; il m'a rendu visite.* Mais quand on dit : *Il me semble*, ou : *Je le sais*, **il** et **le** ne sont plus vraiment personnels. Cela tient à l'origine des formes **il, le, lui** qui viennent d'un démonstratif latin.

Si le pronom personnel n'est pas toujours personnel, il n'a pas toujours non plus le sens de **pronom.** Ainsi **je** et **tu** ne remplacent pas un nom, mais ont simplement, par rapport au verbe, **une fonction de nom.** Qu'est-ce à dire, sinon que notre nomenclature grammaticale est imparfaite? On garde cependant les étiquettes usuelles, faute de pouvoir en trouver de parfaites. Et puis le Français, très conservateur en la matière, serait dérouté si on remplaçait telle appellation par une autre; cela ferait une telle peine non pas aux enfants qui peuvent toujours apprendre tel mot plutôt que tel autre, mais à leurs parents qui suivent

leurs études! Ceux-ci ne s'y reconnaîtraient plus et ne manqueraient pas de protester contre les innovations des professeurs.

***

Une des caractéristiques du pronom personnel, en français comme en d'autres langues, c'est qu'il se décline, c'est-à-dire qu'il a **des formes différentes suivant sa fonction dans la phrase.** Ainsi **je, tu, il** sont toujours sujets; **me, te** toujours compléments (sauf dans une proposition infinitive : *Tu me verras partir*, où **me** est à la fois complément de *verras* et sujet de *partir*). Certains pronoms, cependant, comme **elle, nous, vous, moi, toi, lui, eux** peuvent être ou sujets ou compléments.

Le pronom personnel a ce que les grammairiens appellent des **formes accentuées** et des **formes inaccentuées.** Ces adjectifs, introduits assez récemment dans les grammaires scolaires, et qui avaient surpris Lancelot la première fois qu'il les rencontra, n'ont pourtant rien de mystérieux et correspondent à une réalité facile à comprendre. Le verbe étant le mot clef, la vedette de la phrase, il est naturel qu'il reçoive tous les rayons des « sunlights », tandis que les mots qui le précèdent directement restent modestement dans l'ombre. *Je te vois* forme comme un groupe de mots indissoluble accentué sur la dernière syllabe : *vois*. **Je** et **te** sont donc des pronoms inaccentués (on disait autrefois *atones*). Si, au contraire, le pronom est éloigné du verbe[1] ou le suit, il peut, lui aussi, être éclairé; on a alors affaire à un pronom dit accentué (ou *tonique*). Ainsi le pronom sujet sera accentué s'il redouble un

1. Dans la formule consacrée : *Je soussigné, docteur en médecine, certifie que...* **je** est accentué.

autre pronom inaccentué pour lui donner plus de force : Mais, toi, ne veux-tu pas, voyageuse indolente, Rêver sur mon épaule en y posant ton front? (*Vigny*). Moi qui porte Apollon au bout de mes dix doigts, Je suis la fable du vulgaire (*Moréas*). *Moi seul suis coupable;* ou si le verbe est sous-entendu (le pronom reçoit alors le faisceau lumineux qui était destiné au verbe) : *Vous aimez la musique et moi la peinture*. On dira de même, pour une raison d'équilibre et de symétrie : *Ton frère et toi, vous m'accompagnerez. Mon père et moi, sommes médecins*, parce qu'on ne peut réunir par **et** un nom accentué et un pronom inaccentué comme **tu** et **je.**

Quant au pronom complément, il aura la forme inaccentuée s'il précède le verbe et la forme accentuée s'il le suit : *Tu me crois; crois-moi. Je te parle; nous avons parlé de toi.* Il sera également accentué s'il double, pour insister, un pronom inaccentué : *Lui, je le connais bien.*

Le pronom attribut, quand il suit le verbe, prend la forme accentuée : Gide est simplement lui, et je suis moi (*Eugène Dabit*).

Certains pronoms ont les deux valeurs, suivant la place qu'ils occupent dans la phrase : *Je lui parle, je vous suis* (position faible, forme inaccentuée). *Je parle de lui, je pars avec vous* (position forte, forme accentuée). Il arrive même qu'un pronom généralement inaccentué, comme **le,** soit accentué s'il est placé après un impératif : *Suis-le*. Ici l'accent vient naturellement frapper la dernière syllabe du groupe de mots. Tout cela peut paraître compliqué. En fait, ce n'est qu'une question d'éclairage de la phrase.

Autre particularité : tandis que le nom n'a en français que deux genres, le pronom personnel, s'il

n'a pas de forme spéciale pour le neutre, peut prendre à la troisième personne **une valeur de neutre.** Dans : *Je le sais*, **le** équivaut à **cela, cette chose. Il** a également une valeur de neutre dans les locutions impersonnelles : *Il me semble.*

***

Le pronom personnel a des emplois assez compliqués. Mais la plupart sont connus de mes lecteurs. Je n'attirerai donc leur attention que sur les cas les plus délicats, ceux où des hésitations sont possibles.

Un pronom de la troisième personne, pour être correct, doit renvoyer à un nom déterminé par l'article. C'est du moins l'usage d'aujourd'hui. Mais Racine écrivait : *Quand je me fais justice, il faut qu'on me la fasse.* Dans ce vers, **la** remplace *justice* qui n'est pas précédé de l'article et forme avec *faire* une locution verbale. Cette construction n'est plus possible. On ne peut dire : *Il était en colère, mais elle est tombée vite,* non plus que : *Nous sommes allés à Poitiers en auto, mais elle a eu une panne.* Il faut dire : *sa colère est tombée vite, la voiture a eu une panne.* La syntaxe d'aujourd'hui est donc sur ce point plus rigoureuse que celle du XVIIe siècle.

Le pronom de la troisième personne doit être employé sans équivoque. On évitera donc d'écrire : *Ce jeune écrivain rappelle Flaubert dans les pages où il est le plus réaliste;* car on ne verrait pas si **il** représente le jeune écrivain ou Flaubert. Molière ne s'est pas toujours gardé de ce genre d'équivoque. Ainsi dans ces vers de Tartuffe : *Oui, de tous vos papiers, dont il se dit le maître, Il veut qu'entre vos mains je dépouille le traître,* le premier **il** représente Tartuffe, le second désigne le roi.

Une faute que l'on entend souvent faire dans la langue familière est d'omettre, à côté d'un autre pronom, le pronom **le** représentant une idée précédemment exprimée. Il ne faut pas dire : *Il a eu tort, je lui dirai* (encore moins : *J'lui dirai* ou *j'y dirai*), mais *Je le lui dirai*. Ces deux pronoms ont chacun leur utilité, **lui** désignant la personne, **le** la chose dont on parle.

Ce **le**, de sens neutre, représente souvent une qualité, une idée exprimée dans le membre de phrase qui précède par un adjectif ou un nom accompagné de l'article. On dit : *Êtes-vous docteur? — Je le suis. Êtes-vous content? — Je le suis.* Ce **le** peut aussi bien représenter un féminin ou un pluriel. *Êtes-vous bachelière? — Je le suis. Êtes-vous contents? — Nous le sommes.* J'étais fatiguée tout à l'heure, maintenant je ne le suis plus (*Musset*). Mais, au XVIIe siècle, cette règle n'était pas absolue, car on trouve chez Corneille : *Vous êtes satisfaite et je ne la suis pas.* D'autre part, dans l'ancienne langue, on employait un pronom variable : **le, la, les,** pour représenter un nom déterminé par l'article défini. On trouve chez La Fontaine, conformément à l'usage du temps : *La reine, vraiment oui, je la suis en effet.* Cet emploi est aujourd'hui vieilli. On évite cette construction insolite en tournant sa phrase autrement. Si on demande à une dame : *Êtes-vous la mère de cet enfant?* elle ne répondra pas : *Je la suis* (ce qui serait d'ailleurs équivoque...), mais simplement : *Oui, c'est bien moi.*

Le pronom personnel *le*, équivalent d'un participe, ne peut être correctement employé que s'il remplace un participe : Tu nous aurais corrigés, si l'esprit humain pouvait l'être (*Voltaire*). Il peut, à la rigueur, correspondre à un infinitif en *er*, les deux formes verbales ayant le même son : Fais servir alors ton pouvoir à

mieux aimer ce qui peut l'être encore (*A. Camus*). Mais pour les autres formes verbales, il est préférable de reprendre le verbe : Il y a plus de plaisir à conquérir des gens qui ne veulent pas être conquis (*P.-L. Courier*). Il consolera ceux qui veulent être consolés (*A. France*). C'est une raison de plus de recevoir nos visiteurs comme nous sommes certains d'être reçus nous-mêmes lorsque nous allons chez eux (*Thierry Maulnier*). Je juge donc négligées les phrases suivantes : On commençait de les comprendre ainsi qu'ils avaient souhaité de l'être (*A. Salmon*). Pas besoin de fourbir les armes; elles l'étaient (*Giono*). Il louait ce qui pouvait l'être (*A. Chamson*). Je ne pourrai pas empêcher qu'on la punisse, elle doit l'être (*P.-H. Simon*). C'est seulement quand on n'a plus rien à perdre qu'on sait ce qui ne peut l'être (*M. Jouhandeau*). On comprend sans doute — on devine plutôt; cette audacieuse construction n'en est pas moins un véritable tour de prestidigitation grammaticale qu'il est préférable d'éviter. Et voici une phrase encore plus hardie où *le* remplace, avec une valeur de participe, non pas un verbe, mais un nom d'où il faut tirer l'idée verbale, comme on tire un lapin d'un chapeau : Les ruses les plus extraordinaires que la nature a inventées pour forcer les insectes à assurer la fécondation des fleurs, qui, sans eux, ne pourraient l'être... (*M. Proust*).

Le et **la** figurent dans un certain nombre de locutions où ils n'ont plus un sens précis, ne remplacent aucun mot et ne sont pas analysables; ce sont des **gallicismes** : *je vous le donne en mille*, *le prendre de haut*, *se le tenir pour dit*, *le disputer à quelqu'un*, *l'emporter sur ses concurrents*, *l'échapper belle*, *la trouver mauvaise*, *vous me la baillez belle* (ou *bonne*).

Alors que le pronom réfléchi **se**, intercalé entre le

sujet et le verbe, s'emploie normalement pour **renvoyer au sujet**, la langue moderne n'emploie le réfléchi accentué **soi** que pour renvoyer à un sujet indéterminé : *On parle toujours trop de soi*, tandis qu'on dit habituellement : *Ce monsieur parle beaucoup de lui*. Pourtant cette distinction, d'ailleurs peu logique, n'a pas toujours existé. On ne la faisait pas au XVIIe siècle : Celle-ci... Vit trois jours d'un fêtu qu'elle a traîné chez soi (*La Fontaine*). Et, malgré les règles assez étroites des grammaires, les écrivains ne se sont jamais interdit de reprendre cet emploi : Il est libre, il n'a de maître que soi (*Lamennais*). Tapi dans l'herbe humide et sur soi replié... (*Leconte de Lisle*). Et il y a une tendance marquée chez de nombreux écrivains d'aujourd'hui, non sans une certaine affectation d'archaïsme, à user ainsi de **soi** : La mère sentait en soi le cheminement horrible de cette parole (*Mauriac*). Il remplit son verre et déposa la carafe très loin de soi (*Duhamel*). L'emploi de **soi** dans cette phrase est dû sans doute au désir d'éviter l'équivoque. Il se sentait réellement assez maître de soi (*Montherlant*). De même, en y réfléchissant, on se disait que M. de Charlus parlait de soi avec emphase (*Proust*). Ils étaient restés tous les quatre sans plus rien dire, à fumer les pipes et à regarder autour de soi (*Giono*). Il s'efforçait de ne penser qu'à elle pour ne plus penser à soi (*Thérive*). Cet emploi ne laisse pas d'ailleurs d'offrir des avantages. Il permet d'éviter la répétition d'un pronom : Mme de Guermantes avait autant de plaisir à entrer dans une fête où on n'osait pas compter sur elle, qu'à rester chez soi (*Proust*). On lui dit qu'il avait devant soi au moins trois jours de liberté (*La Varende*). Ne soyez donc pas surpris quand vous rencontrerez cette construction, qui n'est pas incor-

recte, chez les écrivains classiques et chez de nombreux contemporains.

En, pronom adverbial qui correspond à un nom ou pronom précédé de la préposition **de,** a la même forme pour les deux genres et les deux nombres, avec parfois une valeur de neutre. Ses sens sont très variés.

Il **remplace un nom** précédemment exprimé : Le sang coule et la nappe en est rouge (*Leconte de Lisle*). Cet autre aime les insectes; il en fait tous les jours de nouvelles emplettes (*La Bruyère*).

Il signifie **de cela :** Elle s'en attribue uniquement la gloire (*La Fontaine*). Tandis qu'il en est temps, écoutez ma prière (*Voltaire*).

Il tient lieu d'un nom **devant un adjectif numéral :** Mon fouet était usé; j'en retrouve un fort bon (*La Fontaine*).

Il a souvent **un sens partitif** plus ou moins vague : De ta suite, j'en suis (*Hugo*). Les hommes montaient à cheval en uniformes flottants et il y en avait d'extrêmement élégants qui faisaient bouffer leur linge (*d'Esparbès*). J'en connais qui... En est-il parmi vous qui...? J'en ai appris de belles sur son compte.

Il remplace **toute l'idée** précédemment exprimée, avec le sens de **pour cela, par suite :** Mais, pour être dévot, je n'en suis pas moins homme (*Molière*). Le prélat en conçoit un favorable augure (*Boileau*). Il en perdit bientôt la vie (*La Fontaine*).

Il **renforce** familièrement **un nom :** *Il en a une veine!*

Il complète et **renforce un adverbe de quantité :** *Je ne veux pas en entendre davantage.*

Enfin il forme avec le verbe un grand nombre de **gallicismes** comme : *en prendre son parti, il n'en peut plus, c'en est fait, c'en est fait de moi, il en est ainsi, il n'en est rien, il en va de même, en vouloir à quelqu'un,*

il m'en coûte de rester, en voilà assez, s'en prendre à quelqu'un, s'en rapporter à quelqu'un, s'en remettre à quelqu'un, à qui en avez-vous? il en use autrement, c'en est trop, je n'en reviens pas, croyez-m'en, en imposer, il s'en faut que, en arriver là, en appeler à, en venir aux mains, s'en tenir à, si le cœur vous en dit.

Dans la langue moderne, **en** remplace surtout **un nom de chose.** Autrefois, il tenait souvent lieu d'**un nom de personne** : L'âne s'attache à son maître, quoiqu'il en soit ordinairement maltraité (*Buffon*). Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé (*La Rochefoucauld*). Cependant on peut dire encore : *Êtes-vous satisfait de cet élève? — Oui, j'en suis content*[1].

Y, autre pronom adverbial, équivaut généralement à **un nom de chose** ou au démonstratif **cela** précédé de la préposition **à** : *Y penses-tu? J'y réfléchirai.* Mais il forme, lui aussi, avec le verbe, de nombreux gallicismes : *Il y va de son honneur, n'y revenez pas, je n'y suis pour rien, j'y suis* (je suis prêt), *je n'y suis pas* (je ne comprends pas), *il sait s'y prendre, il s'y entend, il y regarde* (il est économe), *y regarder à deux fois, je n'y tiens plus, savoir y faire.*

Dans certains de ces gallicismes, il n'est pas toujours facile de discerner si **en** et **y** sont bien des pronoms ou des adverbes par exemple dans : *Il n'y voit rien*[2]. *J'en viens à croire. En venir aux mains.* Cependant y apparaît nettement adverbe de lieu dans : *il y a.*

1. Pour l'emploi de **en** à la place de l'adjectif possessif, cf. le chapitre suivant.

2. J'inclinerais volontiers à voir dans cet **y** un adverbe de lieu, d'ailleurs presque explétif, quand les gallicismes *il n'y voit pas, il n'y voit rien* sont pris au sens physique, et plutôt un pronom quand *il n'y voit rien* est pris au figuré et signifie : il ne comprend rien à cela.

Mais comme ces expressions sont baptisées gallicismes, on n'est pas tenu d'avoir une doctrine précise. Heureuse trouvaille en vérité que le mot gallicisme qui dispense d'expliquer ce qui est inexplicable!

***

En principe, **un pronom personnel ne doit pas, sans raison, doubler un nom dans la même proposition.** Il est des **pléonasmes** franchement incorrects : Les conclusions de cette étude doivent en être méditées chez vous (*André Thérive*). Mais il y en a de permis et même de nécessaires. C'est le cas dans les inversions où le pronom reprend après le verbe le nom sujet : *Votre maison est-elle achevée? A peine mon ami était-il arrivé que...* Le pléonasme peut servir aussi à **mettre un mot en valeur,** soit en reprenant par un pronom un nom détaché en tête : *Cet homme-là, je le connais,* soit en annonçant par le pronom un nom rejeté plus loin : *Je ne le connais que trop, cet individu. Les voilà enfin, ces traînards!* Pourtant la vraie vengeance, elle arrive plus tard (*Thérive*). Mais ce sont des effets d'insistance un peu voyants dont il ne faut pas abuser. Naturellement ces pléonasmes sont fréquents dans la conversation familière : *Ton père, il est là. Cette bouteille, de quelle année est-elle? Elle est fameuse, cette langouste!* Serait tout à fait incorrecte une phrase de ce type : *Varron, s'il avait pu prévoir les suites de sa témérité, il n'aurait pas engagé la bataille.* L'éloignement du sujet, séparé du verbe par une subordonnée, n'autorise pas ce pléonasme (aujourd'hui du moins, car on le rencontre au XVIIe siècle).

Il faut mettre à part le pronom **il** quand, vidé de toute signification et simple marque de la personne du verbe, il sert comme sujet apparent dans le tour

impersonnel, pour annoncer le sujet réel : Il passait près de lui des messieurs bien vêtus (*B. de Saint-Pierre*). Il fut décidé qu'on irait déjeuner à la campagne (*Maupassant*).

***

Il arrive que le pronom personnel s'emploie dans un autre sens que son sens propre. Ce sont des transpositions de personne qui correspondent à différentes nuances de sentiment.

On emploie ainsi familièrement au lieu de **tu** les pronoms **je, nous** et même, plus rarement, **il** dans un dialogue avec un enfant. Une mère dira à son fils : *Est-ce que j'ai bien travaillé? Avons-nous bien goûté? Alors, il s'est bien amusé?*

Nous sert traditionnellement — et contradictoirement — soit avec une emphase solennelle pour représenter une autorité : *Nous, maire de la ville de...*, soit, avec une nuance de modestie, au moins apparente, quand un conférencier ou l'auteur d'un livre parle de lui-même : *Nous avons vu précédemment... Nous avons essayé dans ce livre...*

Quant à la forme de politesse **vous,** elle alterne parfois dans une scène de théâtre — comme dans la vie — avec le **tu**, pour marquer un changement de ton. **Tu** est intime, familier, affectueux; **vous** rétablit les distances ou traduit le mépris, la réprobation. Le passage de **vous** à **tu** marque au contraire — les exemples en sont nombreux dans la tragédie classique — un élan soudain de tendresse. Mais il arrive aussi que l'emploi de *tu* succédant à *vous* marque une familiarité dédaigneuse : Sire, vous pouvez prendre à votre fantaisie, l'Europe à Charlemagne, à Mahomet l'Asie; Mais tu ne prendras pas demain à l'Éternel (*Hugo*).

L'adjectif possessif

sens et emplois

L'adjectif possessif, outre **l'idée de possession** qui lui a valu sa dénomination, exprime par extension toute sorte de rapports variés avec le nom ou pronom auquel il renvoie. Il marque :

Un fait habituel : Il a ses douleurs. Cette dame a ses pauvres. Je vais chez mon tailleur. Il vivait de régime et mangeait à ses heures (*La Fontaine*).

La qualité propre : La mer a ses dangers. Ce pays a son charme. Le bateau filait ses treize nœuds.

La convenance, l'obligation, la conformité avec une certaine tradition : Apprenez votre histoire. Ferme ta porte. Il a payé ses vingt francs. Il a son baccalauréat. Il a fait ses humanités, son droit. Il connaît ses auteurs. Il fera son chemin. Il sait son monde. Et, avec une nuance d'ironie : Madame a ses brevets.

L'affection : Prends soin, après ma mort, de ma triste Aricie (*Racine*).

La déférence : Mon général, Sa Majesté, Votre Excellence.

Le mépris : Voici votre Mathan, je vous laisse avec lui (*Racine*). Madame, voilà votre M. Pons (*Balzac*).

L'allusion familière au héros d'un récit : Notre avare, un beau jour, ne trouva que le nid (*La Fontaine*). Nous espérons qu'on ne rira pas de notre héros (*Th. Gautier*).

Parfois **il remplace simplement le pronom :** Pour

simplifier et vulgariser, Voltaire n'a pas son égal au monde (*Taine*). O morts pour mon pays, je suis votre envieux (*V. Hugo*).

Enfin il entre dans un grand nombre de **gallicismes** : Un vieux renard... sentant son renard d'une lieue (*La Fontaine*). Cela sent son vieillard (*Molière*). Faire sa cour à quelqu'un. Tromper son monde. Faire son malin. La poésie nourrit rarement son homme. Il a pris son dimanche. Ils sont à leur aise.

Devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un **h** muet, on emploie assez curieusement le possessif masculin : *mon histoire, ton épée, son avarice.* Il n'en était pas ainsi dans l'ancienne langue et, jusqu'au XVe siècle, l'**a** du possessif féminin s'élidait, comme celui de l'article **la.** On disait donc : *m'épée.* Quand cette construction eut disparu de l'usage, on cessa de comprendre les tendres appellations *m'amie* et *m'amour* (*amour* était autrefois féminin). On les coupa d'une façon erronée. Ainsi naquit le mot *mie*, qui était à l'origine un barbarisme. Et nous avons conservé l'expression familière : *faire des mamours.*

Dans les expressions composées de deux noms soudés par le sens, le possessif vient se placer devant le premier des deux noms. C'est ainsi qu'on dit : *votre lieu de naissance, mon livret de famille.* J'étais assez content de ma tête de colonne (*Daudet*).

Le possessif, dans une suite de noms, s'exprime normalement devant chacun d'eux : *Je prends mon manteau et mon chapeau. J'emmène mon fils et ma fille.* Mais dans quelques expressions consacrées formées de deux noms de sens voisin, le possessif, accordé collectivement ou non, est omis devant le second : *Dites-moi vos nom et prénoms. On connaît ses faits et gestes. A vos risques et périls. En son lieu et place.*

En mon âme et conscience. Quand un nom est précédé de deux adjectifs de sens analogue, on n'exprime qu'une fois le possessif : *Je vous remercie de vos bons et loyaux services.* Mais si les deux adjectifs sont de sens opposé, chacun sera précédé du possessif qui en fait pour ainsi dire un nom : *Chacun a ses bons et ses mauvais jours.*

Le possessif est remplacé par l'article quand il n'y a pas d'hésitation possible sur le possesseur, en particulier s'il est question d'une partie du corps : *Je prends l'auto. Rentrons à la maison. Il a mal à la tête. Donne-lui la main.* On dit de même : *Je lui ai pris le bras,* plutôt que : *j'ai pris son bras.* Mais on dira, avec un autre sens : *Elle lui a donné sa main* (elle a accepté de l'épouser) ou : *Il souffre de sa jambe* (celle dont il souffre habituellement). On emploie aussi le possessif devant un nom accompagné d'une qualification qui l'individualise : Triste, levant au ciel ses yeux mouillés de larmes (*Racine*).

Quand le possesseur est **un nom d'être inanimé** placé dans une autre proposition, le possessif est, dans la langue écrite, remplacé habituellement par l'article et le pronom **en** : Chaque famille est gouvernée par son chef qui en est le véritable roi (*Fénelon*). Le secret, sans doute, en est beau Pour la nature défaillante (*La Fontaine*). Mais cette règle n'est pas toujours observée : Le parc de Stowe est célèbre par ses fabriques; j'aime mieux ses ombrages (*Chateaubriand*). Et dans la langue familière on dira : *Je connais cette ville et j'ai admiré ses monuments,* aussi bien que : *j'en ai admiré les monuments.* La substitution de l'article accompagné de **en** au possessif n'est d'ailleurs pas possible quand le nom de la chose possédée est un complément indirect : *Cette langue est difficile; je me consacre depuis*

plusieurs années à son étude. Elle est inusitée quand cette chose est le sujet d'un verbe autre que **être** : *Cette règle est compliquée; ses difficultés me rebutent.*

Le possessif ne doit pas faire pléonasme avec un **dont** qui représente le même nom que lui[1]. C'est pourquoi j'ai relevé et critiqué dans *Pour un meilleur français*, cette phrase du « Monde » : *Affaire de tempérament, et aussi susceptibilité d'un peuple dont le sort de son empire demeure suspendu aux décisions des chefs alliés*, et d'autres phrases analogues. J'ai vu depuis que Maurice Grevisse, dans *Le bon usage*, justifie ce genre de constructions en citant à l'appui de sa thèse une phrase de Bossuet : *On a peine à placer Osymandias dont nous voyons... de si belles marques de ses combats*, une phrase de Montesquieu : *Un vieux poète grec dont on ignore le temps de sa mort*, et une autre de Valéry : *Une nation dont la diversité de ses parties s'arrangent...* Quelque estime que j'aie pour le solide travail et l'autorité grammaticale de Maurice Grevisse, je maintiens ma position. Seule peut se défendre la phrase de Massillon invoquée également par Grevisse : *Celui dont les larmes ont effacé l'histoire de ses péchés*. Ici, en effet, **dont** complète **larmes**, tandis que **ses** complète **péchés.** Chacun des deux mots a son rôle déterminé; il n'y a donc pas pléonasme. Pas davantage dans celle-ci, de Robert Kemp (*Nouvelles littéraires* du 27-12-1951) : *Telle est la gravité de cette génération, dont l'aveuglement de leurs pères et de leurs grands-pères a préparé la misère*. Quand on embrasse l'ensemble de la phrase, on voit que **dont** et **leurs** ne font pas double emploi. Serait également acceptable une phrase comme celle-ci : *Un génie dont*

1. Il y a de même un pléonasme incorrect dans cette phrase de Blaise Cendrars : *Bien que sa matière en soit précieuse.*

la perfection de son œuvre atteste la grandeur, parce qu'ici **dont** complète **grandeur** et **son** complète **œuvre.** De toute manière, ce sont des tours embarrassés qu'il est préférable d'éviter, quand on le peut.

accord du possessif

Le possessif doit toujours être du même nombre et de la même personne que le nom ou pronom auquel il renvoie. Avec le pronom indéfini **on,** il faut employer **son,** possessif de la troisième personne : *On a sa fierté.* La construction incorrecte : *On a regagné nos places* appartient au français populaire et à la langue négligée des écoliers. Mais c'est **votre** qui renvoie à **on** placé dans une autre proposition : *Si on l'aborde, il ne se rappelle pas votre nom.* **Votre** prend ici un sens indéterminé qui correspond à l'indéfini **on.**

Quand le possesseur est **chacun,** c'est de même le possessif **son** qui convient : *A chacun selon ses œuvres. Dans une conversation, chacun aime à dire son mot.* Cependant si un sujet pluriel est repris après le verbe par **chacun,** l'usage hésite entre le pluriel du sujet initial et le singulier du pronom distributif **chacun** et l'on dit facultativement, en dépit des puristes intempérants : *Les professions ont chacune leurs* ou *ses inconvénients.* Cette liberté de construction est attestée par des exemples empruntés aux écrivains, qui font autorité en la matière : Tous les domestiques avaient fui chacun de leur côté (*Voltaire*). Les hommes de lettres ont chacun leur rêve et leur labeur (*Baudelaire*). Mais j'ai relevé chez Lesage : *Ils se mettent à réciter à la ronde chacun un morceau de ses écrits;* chez Gautier: *Les jeunes filles leur donnèrent la becquée*

chacune à son tour, et chez Zola : *Ils s'en allèrent chacun de son côté.* Mais si le sujet initial est le pronom **nous** ou **vous**, c'est **notre** et **votre** qui peuvent seuls s'employer : *Nous avons chacun nos défauts. Vous regagnerez chacun votre maison.*

On a longtemps — et bien inutilement — épilogué sur le nombre de **leur** et du nom qu'il accompagne dans des expressions comme : *Ils se promenaient avec leur femme en fumant leur pipe.* Faut-il mettre en valeur plutôt l'idée de pluralité que comporte le sujet **ils** ou la possession d'un unique objet pour chaque possesseur? Les grammaires anciennes, attachées à l'institution de la monogamie, prétendaient qu'il faut écrire *avec leur femme*, chacun n'en ayant qu'une. Mais elles acceptaient : *Ils fumaient leurs pipes*, bien que chacun n'en fumât qu'une à la fois, sans doute parce que la morale n'était plus en jeu. On a le droit d'être perplexe. Si on écrit *leurs femmes*, les promeneurs ont effectivement l'air d'en avoir chacun plusieurs; mais si on met le singulier, ils semblent n'en avoir qu'une pour eux tous, ce qui ne vaut pas mieux. Cruelle énigme! comme disait Paul Bourget. Pour les noms de choses, l'hésitation tire moins à conséquence. Sans doute dans : *Ils fumaient leur pipe*, est-il question de plusieurs pipes et non d'une pipe tournante collective, mais l'idée de pluralité est suffisamment marquée par **leur.** Le singulier n'est donc pas absurde. En fait on écrit indifféremment aujourd'hui : *Ils ont déposé au vestiaire leur chapeau* ou *leurs chapeaux.* Au reste, ces distinctions purement orthographiques qui n'affectent pas la prononciation sont oiseuses et sans intérêt et il est heureux que l'arrêté ministériel du 26-2-1901 ait officiellement accordé toute liberté sur ce point, jadis objet de controverses.

Le pronom relatif

Le pronom relatif, appelé aussi *pronom conjonctif* parce qu'il remplit à la fois dans la phrase **les fonctions de pronom et de conjonction,** est un des mots sur lesquels les illettrés et même les Français moyens trébuchent le plus souvent. Il se décline, comme le pronom personnel, et pour l'employer correctement il faut avoir le sens de la langue et quelques notions d'analyse. Sans aller jusqu'aux charges bouffonnes qu'on prête aux soldats de deuxième classe, comme : *Le lieutenant dont auquel je t'ai causé*, on fait sur le relatif d'énormes incorrections. Bien des Français disent : *Tout ce que j'ai besoin*, ou *la chose que je vous parle.*

Or la forme **que** s'emploie surtout :

Comme **complément d'objet direct :** Les gens que vous tuez se portent assez bien (*Corneille*). Elle sourit au bruit que l'écho lui renvoie (*Lamartine*). Je n'ai que faire de vos dons (*Molière*). Dans le dernier exemple il n'a pas d'antécédent.

Comme **attribut :** La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles (*Malherbe*). C'est dans les bois de Combourg que je suis devenu ce que je suis (*Chateaubriand*). Nous t'avons cru, insensés que nous étions (*Mérimée*).

Comme **complément d'attribution :** C'est à vous que je parle, mon fils (*Molière*).

Comme **complément circonstanciel** de lieu, de temps et de manière : Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle (*Ronsard*). Un jour arrive qu'il faut pourtant se rendre à l'évidence (*Duhamel*). Il ne fallait pas y aller de la sorte que vous y avez été (*Charles Sorel*).

Plus rarement comme **sujet neutre,** et surtout dans des expressions consacrées : Advienne que pourra, coûte que coûte, vaille que vaille, faites ce que bon vous semble.

Mais quand le relatif doit être introduit par une préposition, il faut avoir recours à une autre forme.

Dont, équivalent de **de qui,** a des valeurs diverses :

Complément du nom : Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix (*Corneille*). Il me parla des nombreuses injustices dont il avait été victime (*A. France*).

Complément de pronoms ou d'adjectifs numéraux : Je viens de lire des livres récents dont quelques-uns sont remarquables, dont trois au moins mériteraient le prix.

Complément d'objet indirect : Le mal dont j'ai souffert s'est enfui comme un rêve (*Musset*). Je contemple ces biens dont je n'ai pas joui (*Lamartine*). Vous voyez la façon dont j'use avec vous (*Balzac*).

Complément du verbe passif, surtout à la place d'un nom de chose : L'horizon m'était fermé par des haies dont la prairie était entourée (*Maxime du Camp*). J'évitai plusieurs coups dont j'aurais été accablé (*Fénelon*). Cependant on peut dire aussi : *Ses hommes dont il est adoré.*

Complément circonstanciel de moyen, de manière et d'origine : Gavroche était orné d'un châle de femme en laine dont il s'était fait un cache-nez (*Hugo*). A

l'air complaisant dont il s'y prenait, je vis bien que l'omelette serait bientôt expédiée (*Lesage*). On distingue habituellement l'idée d'éloignement de l'idée d'origine. On emploie plutôt **d'où** quand il s'agit réellement d'un **lieu** d'où l'on s'éloigne : Et ce foyer chéri ressemble aux nids déserts D'où l'hirondelle a fui pendant les longs hivers (*Lamartine*); et **dont** pour marquer **l'origine :** La famille distinguée dont il sortait (*M. Proust*). Mais cette distinction théorique n'est pas toujours respectée par les écrivains.

Complément d'adjectif : Pensez aux maux dont vous êtes exempt (*Joubert*).

Encore est-il que **dont** ne peut s'employer partout avec la valeur de **de qui, duquel.** Il serait incorrect comme complément d'un nom précédé lui-même d'une préposition. On ne dira pas : *Un élève dont je m'intéresse aux progrès*, ni : *Une chaîne de montagnes dont je suis monté au sommet*, ni : *Une maladie dont je lutte contre les progrès*, mais : *Un élève aux progrès duquel je m'intéresse, une chaîne de montagnes au sommet de laquelle je suis monté, une maladie contre les progrès de laquelle je lutte*. Tour assez lourd, j'en conviens, mais autorisé par l'usage des écrivains : Il portait sur son épaule un bissac, dans la poche duquel ballottaient quelques instruments (*Balzac*). Voici un chanteur dans la voix héroïque duquel rayonnent le soleil et la joie (*Michelet*). Au reste, il est toujours loisible de tourner sa phrase autrement et de dire : *Un élève dont je suis les progrès avec intérêt; une chaîne de montagnes dont j'ai atteint le sommet; une maladie dont je cherche à enrayer les progrès*. Voici des emplois franchement incorrects de **dont** : Un ami dont on se console de la mort (*Mauriac*). Les personnages qu'il crée, dont il n'est pas solidaire des égarements (*Mon-*

therlant) Je flaire une comédie dont je ne suis pas dans le secret (*id.*). Mais il est parfaitement permis de dire : *Un monsieur dont les titres de noblesse sont authentiques, titre de noblesse* formant une espèce de mot composé, ou : *Un auteur dont une grande partie des œuvres est inconnue du grand public*, comme on dirait : *dont de nombreuses œuvres...* Il y a d'ailleurs des cas d'espèce délicats. Si on ne peut dire : *des difficultés dont vous n'êtes pas au bout, au bout* étant un complément indirect que **dont** ne peut compléter, rien ne s'oppose à ce que l'on dise : *des difficultés dont vous viendrez à bout*, parce que *venir à bout* est une locution verbale équivalant à triompher.

Dont peut aussi signifier **au sujet duquel, à propos duquel,** et n'être qu'un lien assez vague, mais commode, sans rôle grammatical précis : *Un individu dont on se demande ce qu'il peut avoir dans la tête.* Voici des exemples de cette construction : Le chien poussait de petits cris dont on ne savait pas au juste s'ils exprimaient le plaisir ou s'ils trahissaient la souffrance (*Duhamel*). Jerphanion... jette un coup d'œil sur une façade, dont il se demande une fois de plus si elle est vraiment laide (*J. Romains*). Un tableau dont on s'aperçoit avec dégoût qu'il était fait précisément pour plaire (*J. Paulhan*). Comme s'il était tombé aux mains d'un sauvage dont il n'était pas bien assuré qu'il ne se nourrît pas de chair humaine (*Proust*).

Dont ne doit pas faire pléonasme avec le pronom **en** ou l'adjectif possessif. Il serait très incorrect d'écrire : *Une personne dont j'en ai reçu des nouvelles*, ou : *dont j'ai reçu de ses nouvelles*. (Pour certains cas plus particuliers, voir le chapitre de l'adjectif possessif.)

Qui a des emplois assez simples. Il est avant tout **sujet,** généralement avec antécédent : Le temps, qui

change tout, change aussi nos humeurs (*Boileau*). J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi (*La Fontaine*).

Il est **sujet sans antécédent** dans des expressions consacrées ou dans des phrases de style sentencieux imitées du latin : *Qui vivra verra. Qui dort dîne. Il le raconte à qui veut l'entendre.* Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour (*Corneille*). Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle (*Lamartine*). Promène qui voudra son cœur ensanglanté Sur ton pavé cynique, ô plèbe carnassière! (*Leconte de Lisle*). Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à son croc (*La Fontaine*). Ici **qui** signifie **si quelqu'un.** Il en est de même dans le proverbe : *Tout vient à point, qui sait attendre* (corrigé à tort en : à qui sait attendre).

Il est encore **sujet avec une valeur de neutre** dans : Voilà qui est fini (*Marivaux*). Qui pis est. Qui plus est.

Dans l'ancienne langue, **qui** pouvait s'employer avec le sens de **ce qui,** en apposition à la proposition précédente, qui lui servait d'antécédent et qu'il résumait : Elle fut admonestée, qui est une légère peine (*Sévigné*). Il en était de même de **dont :** Il veut avoir trop d'esprit, dont j'enrage (*Molière*). Ces constructions archaïques sont rares aujourd'hui : Il jouait sur plusieurs registres à la fois, qui était le trait essentiel de sa nature (*Montherlant*). Elle voudrait bien être la plus forte, mais elle ne peut pas, dont elle rage (*Claudel*).

Qui peut être parfois aussi **complément d'objet direct** sans antécédent, avec le sens de **celui que :** *Embrassez qui vous voudrez* (refrain).

Il s'emploie **précédé d'une préposition** comme complément d'objet indirect ou circonstanciel **pour tenir lieu d'un nom de personne** ou de chose personnifiée : Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui on vient

de donner (*La Bruyère*). Au XVIIe siècle **qui** pouvait, après une préposition, remplacer aussi un nom de chose : Touche ces cheveux blancs à qui tu rends l'honneur (*Corneille*). Cet emploi est rare aujourd'hui. On le rencontre cependant, surtout dans les vers où il offre l'avantage de la brièveté : Ce mur sur qui la mousse est d'une épaisseur telle (*Rostand*). L'après-midi s'imprègne de cette brûlante douceur par qui le soir est précédé (*Claudel*). Il est de forts parfums pour qui toute matière Est poreuse (*Baudelaire*). Le pas devant qui tu fuis (*Colette*). Voilà l'œuvre à qui, d'une guerre à l'autre, est échue la plus étonnante fortune (*Marcel Arland*). Ce geste autoritaire et viril, manié par la main gracieuse pour qui il aurait dû être encore trop lourd (*Proust*).

Enfin **qui** entre dans un certain nombre de **gallicismes** : C'était à qui se tiendrait le plus près pour pouvoir s'élancer les premiers (*Hugo*). Crier à qui mieux mieux. Il a dans ces tours, où il signifie **à celui qui,** presque une valeur d'**interrogatif.**

Qui, répété, a une valeur d'**indéfini** : Passagers et marins, tous étaient debout sur le bord, qui accrochés au bordage, qui au cabestan, qui aux becs des ancres (*Chateaubriand*).

Dans la langue actuelle, **lequel,** plus lourd que le relatif **qui,** s'emploie beaucoup moins qu'autrefois. La Fontaine écrivait : [*Esope*] *n'acheta donc que des langues, lesquelles il fit accommoder à toutes les sauces.* On ne l'utilise plus comme sujet ou comme objet que pour éviter une équivoque sur l'antécédent quand il en est séparé, parce qu'il a des formes différentes pour les deux genres et les deux nombres : J'ai couru chez Mme de Pomponne qui m'a fait souvenir que son fils est dans l'armée du roi, laquelle n'a eu nulle part à

l'action (*Sévigné*). Il s'emploie, nous l'avons vu, à la place de **qui,** après une préposition, pour tenir lieu d'un nom de chose : Je regrette ce maternel manteau de feuillage et de ciel, dans lequel on endort si bien tous ses maux (*A. France*). Enfin il remplace obligatoirement **dont** dans certains cas (voir plus haut).

Marcel Proust affectionne les longues et lourdes formes du composé **lequel.** Il y a des cas où la correction l'exigeait. *Un de ces manuscrits précieux à la richesse artistique elle-même desquels le savant qui les consulte ne peut rester indifférent.* Ailleurs il emploie **lequel** pour éviter une équivoque sur l'antécédent : *Si ces vieilles dames n'étaient pas reçues, c'était à cause du dérèglement extraordinaire de leur conduite, lequel... me fut représenté comme ayant dépassé toutes les proportions aujourd'hui connues.* Mais dans les phrases qui suivent, ni la grammaire, ni le besoin de clarté n'excusent cet emploi : *Mais au lieu d'une de ces phrases, lesquelles sans doute n'étaient pas prêtes... Une boîte qu'elle eût crue d'or, de laquelle elle m'eût remercié avec effusion.*

Le relatif neutre **quoi** s'emploie généralement **précédé d'une préposition,** avec un pronom neutre comme antécédent : Marivaux a donné son nom à quelque chose à quoi il n'a jamais pensé (*E. Jaloux*). Il s'emploie aussi **sans antécédent,** surtout dans des locutions : *Il a de quoi vivre* (familièrement : *il a de quoi*). *Travaillez, sans quoi vous ne réussirez pas.* Voilà de quoi j'ai voulu vous instruire (*Racine*). Vous avouerez qu'il y avait de quoi être ému (*A. Daudet*). Elliptiquement : *Il n'y a pas de quoi.* Dans la langue classique, **quoi** pouvait avoir pour antécédent un nom déterminé : M. de Longueville ouvre la barricade derrière quoi ils étaient retranchés (*Sévigné*). Cette cons-

truction archaïque est largement reprise par nos contemporains : Il ne songeait pas à la soupe dans quoi il verserait du vin (*Mauriac*). La disproportion sociale à quoi je n'avais pas pensé (*Proust*), et, dans le français populaire : *J'ai reçu un papier comme quoi je dois me présenter*. Tradition hebdomadaire dont chacun se plaignait ou se moquait, mais à quoi personne n'aurait manqué pour un empire (*Ph. Hériat*). Pourquoi ferais-je des confidences à quoi personne ne s'intéresse? (*Bouhélier*). Les lèvres collées contre la cloison derrière quoi ton fils étendu ne s'étrangle plus (*Mauriac*).

Où, primitivement adverbe de lieu, ne devrait remplacer **qu'un nom de lieu ou de temps :** *La ville où j'habite, le temps où nous vivons*. C'est surtout dans ces deux sens qu'on l'emploie aujourd'hui : Hélas! loin du toit où vous êtes, Enfants, je songe à vous! (*Hugo*). Le dimanche est un jour où l'on pense à la mort (*Rodenbach*). Mais au XVII[e] siècle il remplaçait fort bien n'importe quel nom de chose : Je partis pour l'hymen où j'étais destinée (*Racine*). C'est là l'unique étude où je veux m'attacher (*Boileau*). Il marmotte toujours certaines patenôtres Où je ne comprends rien (*Racine*). On retrouve l'emploi libre des classiques chez Lamartine : *Là je m'enivrerais à la source où j'aspire;* et chez Mauriac : *Le silence où tu t'obstines*. Il pouvait même tenir lieu d'un nom de personne : Le véritable Amphitryon Est l'Amphitryon où l'on dîne (*Molière*). Ceux où tu te compares (*Pascal*). Il peut aussi, par extension, exprimer la manière : Et n'osant plus paraître en l'état où je suis... (*Boileau*). Tout s'animait de la hâte où meurent nos journées de Paris (*A. Daudet*).

Un pronom relatif ne peut plus, aujourd'hui,

avoir pour antécédent un autre pronom relatif. Mais les écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle remplaçaient souvent, après un verbe comme *dire* ou *penser*, la proposition infinitive par une relative, si bien qu'une relative dépendait assez lourdement d'une autre relative : Il arriva dans une forêt et se laissa conduire au hasard par des routes faites avec soin, qu'il jugea bien qui conduisaient vers le château (*Mme de la Fayette*). Les deux tiers de l'écrit que l'on dit qui court sous mon nom ne sont pas de moi (*La Rochefoucauld*). Voici cette épître qu'on prétend qui lui attira tant d'ennuis (*Voltaire*). Cette construction se retrouve parfois chez des écrivains modernes : Il y a l'affaire du petit Savoyard que j'espère bien qui reviendra (*Hugo*). La théorie de Schopenhauer que vous savez qui est une chose étonnante (*E. Faguet*). Ils avaient vu sur mon visage un sourire inconscient qu'ils avaient cru plus ou moins qui leur était destiné (*Montherlant*).

Cette construction en cascade s'étendait même à des relatives au subjonctif, après un verbe de volonté : L'on lui mit par écrit ce que l'on voulait qui fût dit (*La Fontaine*). Quel soupçon voulez-vous qui me vienne? (*Marivaux*). Et c'est toi que l'on veut qui choisisse des deux (*Molière*). Aragon écrit encore : Sur son visage... passaient des vagues de sentiments qu'on craignait qui ne fussent point des caprices. Il faut avouer que cette phrase surprend par son tour archaïsant.

Quiconque, relatif de sens indéfini, signifie : **celui, quel qu'il soit, qui.** Il n'a pas le sens de : **n'importe qui,** et ne devrait être employé que comme sujet d'une proposition relative. Qu'on se rappelle cette maxime de La Fontaine : *Quiconque est loup agisse en loup,* et cette sentence de V. Hugo : *Quiconque est bon habite*

un coin du ciel. Mais on voit souvent aujourd'hui **quiconque** employé comme complément, avec ou sans préposition, ou sans verbe : Il est inutile d'enseigner que tu es mieux née que quiconque (*M. Proust*); c'est une impropriété. On ne doit pas dire : *obliger quiconque*, mais *obliger n'importe qui; demander un renseignement à quiconque*, mais *au premier venu, à un homme quelconque.* Cette faute qui se répand chez les écrivains n'en reste pas moins une faute. On dira donc avec Victor Hugo : *Que le poète se garde de copier qui que ce soit.* Mais on dirait très correctement : *Méfiez-vous de quiconque vous a une fois trompé.* Ici, en effet, **quiconque** est bien sujet de *a trompé;* c'est toute la relative qui complète *méfiez-vous.*

Le pronom interrogatif

Le pronom interrogatif **qui** ne présente pas les mêmes pièges que son homonyme et apparenté — il y a des apparentements même dans la grammaire — le relatif, dont il diffère sur plusieurs points essentiels. Il n'est pas, comme le relatif, introduit par un antécédent sur lequel il s'appuie. Il ne se décline pas et peut donc s'employer avec toutes les fonctions grammaticales[1]. Il est **sujet** : Qui donc ose parler lorsque j'ai dit : Silence? (*Hugo*). **Attribut** : Qui sont ces fidèles ici assemblés? (*Massillon*). Mais, monsieur, qui donc êtes-vous? (*Balzac*). **Complément d'objet direct** : Quand on chasse un passant, sait-on qui l'on repousse? (*Hugo*). **Complément indirect et circonstanciel** : S'il entre dans une église, il observe d'abord de qui il peut être vu (*La Bruyère*).

Le pronom interrogatif simple a deux formes de sens neutre : **que** et **quoi.**

Que s'emploie surtout comme **complément d'objet** :

1. Dans l'ancienne langue, **qui** pouvait avoir le sens neutre : Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? (*La Fontaine*). Je ne sais qui me tient...? (*Molière*). Dans ce sens il est aujourd'hui obligatoirement remplacé par **qu'est-ce qui** ou **ce qui.**

Que peuvent les douaniers contre les microbes? (*J. Komains*). Que faire? Il peut être aussi **attribut :** Si Napoléon l'emportait, que devenait notre liberté? (*Chateaubriand*). Oh! que suis-je, Seigneur! devant les cieux et toi? (*Lamartine*). **Sujet réel,** repris après le verbe par **il :** Dans un si grand revers que vous reste-t-il? Moi (*Corneille*). Que se passait-il dans le fond des cœurs? (*Lamartine*). **Sujet** (dans des tours archaïques) : Que vous semble, dit-il, du goût de cette soupe? (*Boileau*). Il a une valeur plus vague de **complément adverbial** dans des expressions consacrées : Qu'importe le soleil? Je n'attends rien des jours (*Lamartine*). Que me servirait-il de te faire une description exacte de leur habillement? (*Montesquieu*).

Quoi s'emploie surtout précédé d'une préposition : De quoi demain sera-t-il fait? (*Hugo*). A quoi attribuer ces émotions d'une qualité mystique? (*Barrès*). On le rencontre dans une proposition elliptique suivi d'un adjectif introduit par **de** explétif : Quoi de plus beau qu'un tel dévouement? Il s'emploie aussi avec une valeur exclamative : Quoi! Quand je dis : Nicole, apportez-moi mes pantoufles..., c'est de la prose? (*Molière*). Mais quoi? toujours du sang et toujours des supplices! (*Corneille*).

Le pronom composé **lequel** s'emploie lorsque la question porte sur des personnes ou des choses citées précédemment ou que l'on désigne ensuite. Il a donc un sens particulièrement sélectif : Un empereur ou la république, lequel est le plus de votre goût? (*P.-L. Courier*). Il ne put distinguer lequel des quatre généraux était le maréchal Ney (*Stendhal*).

La langue parlée préfère au pronom simple les formes renforcées **qui est-ce qui** (sujet masculin), **qui est-ce que** (objet masculin), **qu'est-ce qui** (sujet neutre).

qu'est-ce que (objet ou attribut neutre) qui donnent plus de force à l'interrogation et permettent d'éviter l'inversion du sujet : Qui est-ce qui est à l'abri de ce qui m'arrive? (*Marivaux*). Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet homme? (*Hugo*). Qu'est-ce qu'un mot? (*Taine*). On dit aussi, lourdement : **lequel est-ce qui, lequel est-ce que? Qu'est-ce qui,** forme déjà longue par elle-même, est un pronom qui se dévisse au point de s'allonger en la périphrase familière **qu'est-ce que c'est que?** Qu'est-ce que c'est que ça? dit-il entre ses dents (*Hugo*). Qu'est-ce que c'est que cet arbre? — Un pommier (*Duhamel*).

Dans l'interrogation indirecte, on emploie les mêmes pronoms que dans l'interrogation directe. Mais le neutre **que** y est remplacé aujourd'hui par **ce qui** (sujet), **ce que** (objet ou attribut), périphrase formée du démonstratif neutre **ce** et du relatif : Savez-vous ce que c'est que l'atelier d'un peintre? (*Gautier*). Va voir ce qui se passe et reviens me le dire (*Racine*). **Que** peut cependant s'employer seul dans l'interrogation indirecte s'il est construit avec un infinitif : *Je ne savais que répondre.*

Le pronom et l'adjectif démonstratifs

Le pronom traditionnellement appelé **démonstratif** est loin de mériter toujours son nom. Quand on dit : *celle dont nous parlons, celui qui va arriver*, il rappelle ou annonce l'être ou la chose dont il est question avec un sens voisin du pronom personnel : Le visage était celui d'un paysan russe, d'un vrai moujik (*M. de Vogüé*). Il ne sert à montrer que dans ses formes composées et quand il est accompagné d'un geste : *Donnez-moi celui-là.*

Celui, celle sont des **démonstratifs incomplets** qui ne s'emploient qu'**accompagnés d'un complément introduit par de ou d'une proposition relative :** Il y eut deux convulsions en sens inverse, celle de la pieuvre et celle de Gilliatt (*Hugo*). Les arbres tardifs sont ceux qui portent les meilleurs fruits (*Molière*). Si la relative ne suit pas directement le démonstratif, il faut employer **celui-là** qui prend ainsi une valeur emphatique : Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore (*Bossuet*).

Le démonstratif simple **celui, celle** ne pose qu'un problème, celui de sa **qualification par un participe ou un adjectif.** La construction de **celui** avec un **adjectif**

est un raccourci paresseux et gauche à proscrire, bien qu'on le rencontre chez quelques écrivains contemporains : Et celui capable de devenir tant d'êtres devient à jamais incapable d'une réelle sincérité (*A. Gide*). Un rire qui n'était pas celui intermittent et presque automatique de l'enfance (*Proust*). Elle le dégoûta... des tomates, même de celles comestibles (*id.*). Outre les chansons mystérieuses, nous en avions chez nous beaucoup de bien jolies, celles ordinaires de tous les jours (*Marie Noël*). On ne dira pas : *J'aime mieux les étoffes bleues que celles rouges*, mais avec un article qui remplace le nom : *que les rouges*. Cette qualification est cependant possible si l'adjectif, isolé entre virgules comme une parenthèse, n'empêche pas le démonstratif d'être normalement complété plus loin : Au souci de rajeunir son Dictionnaire, l'Académie a joint celui, non moins vif, de lui conserver sa physionomie (*Préface de la 8e édition du Dictionnaire*). Quant au **participe**, bien que les grammairiens rigoristes, après Littré, condamnent cette construction, elle est aujourd'hui très répandue : Comme s'il n'y avait de vie parmi ces vivants que celle envoyée par les morts (*Montherlant*). Un décor nouveau, comme celui planté tout au bord du plateau (*Proust*). La dose de bonheur, supérieure à celle accordée aux autres (*id.*). Les moindres embûches n'étaient pas toujours celles rendues à la cour du Grand Mongol (*Cendrars*) : Deux gros souliers, pareils à ceux trouvés là-haut (*Bernanos*). Le tour est d'ailleurs bien antérieur à la langue d'aujourd'hui; on le trouve déjà chez Montesquieu : *La blessure faite à une bête et celle faite à un esclave*. Je ne l'emploierais pas pour mon compte; mais à quoi bon l'interdire? Il est passé dans l'usage, parce qu'il est plus court que la relative.

Le démonstratif de sens neutre **ce** s'emploie encore seul, comme dans l'ancienne langue, dans *sur ce* et dans quelques expressions vieillies : *ce faisant, ce me semble.* Il rappelle une chose dont on a parlé déjà : De loin, c'est quelque chose; et de près, ce n'est rien (*La Fontaine*). Mais il est avant tout l'antécédent du relatif avec le sens vague de « la chose » : Souviens-toi de ce que nous sommes : des parfumeurs (*Balzac*). Il y a du vrai dans ce que vous dites (*Bourget*).

Il forme avec **être** une **locution emphatique** qui attire l'attention sur un mot ou un groupe de mots placés en vedette en tête de la phrase : C'était une pitié, tous ces matelas, tout ce linge, tous ces meubles, entassés pêle-mêle (*Barrès*). Pour une maman, c'est plein de signes clairs, le visage d'un enfant (*Bouhélier*). **C'est** est souvent renforcé par **que, de** (et même **que de,** devant un infinitif) : C'est une bête farouche que le chien du charcutier (*A. France*). C'est avec douleur que je te vois en cet état (*Fénelon*). Ah! voilà ce que c'est que d'être aussi tenace (*Hugo*). Le même tour sert aussi à reprendre un mot ou une idée précédemment exprimés que cette reprise met en valeur : La puissance, c'est Dieu; le roi, c'est le pouvoir (*Hugo*). Ce qui distingue d'abord le bourgeois, c'est qu'il n'est pas un artiste (*Flaubert*). La mémoire, c'est l'épée de chevet du comédien (*J. Claretie*).

Dans la langue moderne, **ce** remplace le pronom de sens neutre **il** dans bien des cas où l'ancienne langue employait ce pronom : Enfin, si dans ces vers je ne plais et n'instruis, Il ne tient pas à moi (*La Fontaine*). J'ai craint qu'il ne fût vrai (*id.*). En général, **il** annonce ce qui va suivre : *Il est certain qu'il s'est trompé;* **ce** rappelle ce qui précède : *Il s'est trompé, c'est certain.*

Les deux mots restent cependant en concurrence. A côté de : *Il est honteux d'agir ainsi*, on dit aussi, familièrement et avec plus de force : *C'est honteux d'agir ainsi.* Les deux constructions figurent dans cette phrase de Michelet : *Dehors, il était quatre heures; dedans, c'était déjà midi.*

Enfin **ce** entre dans un grand nombre de gallicismes, en particulier dans des formules interrogatives ou explicatives : *Est-ce que? Qui est-ce qui? Qu'est-ce que c'est? N'est-ce pas? Que serait-ce si...! C'est-à-dire. C'est à qui fera le plus de scandale. C'est que je ne suis pas prêt.* Ce n'est pas que la chirurgie lui fît peur (*Flaubert*).

Les démonstratifs composés **celui-ci, celle-ci, ceci, celui-là, celle-là, cela,** s'emploient **seuls,** sans complément. Ils servent théoriquement à désigner une personne ou une chose proches ou éloignées. **Ceci** annonce ce qu'on va dire : J'entre et je vous salue et je vous dis ceci (*Hugo*). **Cela** rappelle ce qui précède : Et j'ai dit : Je n'ai rien à répondre à cela (*id.*). Jamais charité ne fut mieux placée que celle-là (*P.-L. Courier*). En principe, *celui-ci* désigne la personne, l'objet les plus proches, *celui-là* les plus éloignés. Mais on note aujourd'hui un recul de *celui-ci* devant *celui-là*. Dans un magasin une acheteuse dira à la vendeuse en désignant une étoffe : *C'est celle-là que je préfère.* Il en est de même pour *voici, voilà*. Mais le plus souvent ils désignent simplement des personnes ou des choses différentes, avec une valeur voisine des indéfinis **l'un, l'autre :** Ces jeunes hommes, tous de bonne famille, ceux-ci écrivains, ceux-là peintres, les uns musiciens, les autres sculpteurs (*Gautier*). Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, vous me voyez enfin établi dans Séville (*Beaumarchais*). C'était ceci, c'était cela

(*La Fontaine*). De plus **celui-là, celle-là** prennent souvent une valeur emphatique, admirative ou péjorative selon le ton : *Celui-là fut un homme! On la connaît, celle-là!*

Le neutre **cela** présente surtout une idée, une qualité : La vertu a cela d'heureux qu'elle se suffit à elle-même (*La Bruyère*). C'est quelque chose que cela (*Molière*). Cela s'entend (*id.*). Il peut être également admiratif ou péjoratif : Goûtez-vous cela? Cela est-il divin? (*La Bruyère*). Malgré son sens neutre, il s'applique parfois à des personnes, avec des nuances affectives diverses : Une foule d'excommuniés. Tout cela venait de la basse Egypte (*Hugo*). Cela fait le plaisant (*Diderot*). Ouvrons aux deux enfants. Nous les mêlerons tous. Cela nous grimpera le soir sur les genoux (*Hugo*). **Cela** figure enfin, avec des sens variés, dans un certain nombre de locutions : *C'est cela* (approbation). *Avec cela?* (interrogatif dans un magasin). *Avec cela!* (sceptique). *Cela va bien* (approbation ou blâme enrobé). *Sans cela, gare à vous!* Il n'était pas plus haut que cela (*Hugo*). Mais, avec tout cela, elle a l'air de plaire (*Molière*). Il y a un peu plus de deux ans de cela, nous avons eu une querelle avec les Russes (*Bersot*).

Il y a beau temps que **ça,** abréviation familière mais non vulgaire de **cela,** est entré — et très largement — dans la langue littéraire où il s'emploie avec des sens variés, souvent dans des locutions toutes faites. Il désigne surtout **des choses,** d'une façon vague : Ça aurait pu marcher, si on s'était entendu avec les enfants (*Zola*). Sûrement, ça ira mieux dans l'allée des platanes (*Duhamel*). Ça, c'est pour les lapins, et ça, c'est pour les poules (*Hugo*). Il ne te manquait plus que ça, mon garçon (*J. Vallès*). Il s'applique aussi à

des personnes : Ça manquait à sa parole trois fois par jour et ça se disait des princes (*Balzac*). Les serviteurs, ça coûte trop cher, ça mange le pain (*Zola*).

l'adjectif démonstratif

L'adjectif démonstratif n'est intéressant que par la variété de ses sens. Il désigne, au propre, un être ou une chose que l'on montre, l'endroit, le moment où on se trouve : Pourquoi suis-je dans ce palais, dans ce cabinet qui donne sur cette Sprée ? (*Voltaire*). Les habitants de ce pays ont beaucoup d'esprit (*Diderot*). Mais cependant ce jour il épouse Andromaque (*Racine*).

Il annonce ce qui va suivre ou rappelle ce dont on a parlé : Je dois lui rendre cette justice qu'il ne m'a pas laissé un seul mauvais souvenir (*A. France*). Un lièvre en son gîte songeait... Dans un profond ennui ce lièvre se plongeait (*La Fontaine*).

Précédé d'un **de** partitif, il s'emploie pour rappeler une catégorie connue d'êtres ou de choses : Nous allumons un de ces feux de berger si pittoresques à contempler de loin (*Lamartine*). C'était une de ces nuits où la terre semble morte de froid (*Maupassant*). Il y en a ainsi partout, de ces croix de granit (*Loti*).

Il peut remplacer un possessif de la première ou de la deuxième personne : Et ce bras du royaume est le plus ferme appui (*Corneille*). N'éclaircirez-vous point ce front chargé d'ennuis ? (*Racine*).

Il peut prendre, comme le pronom, une **valeur emphatique,** admirative ou ironique : La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie!

(*Bossuet*). J'aime surtout les vers, cette langue immortelle (*Musset*). Regarde-moi ces beaux cheveux blonds! (*Bouhélier*). Est-ce là toute cette science que les hommes publient? (*La Bruyère*). Je n'aime pas ces bêtises-là (*Duhamel*).

En principe **ce... ci** désigne des choses, un temps rapprochés, **ce... là** des choses, un temps éloignés : Monsieur, les violences, en ce pays-ci, ne sont guère souffertes (*Molière*). Ce matin-là j'étais en retard pour aller à l'école (*Daudet*). Mais il est à noter que **ce... ci** est en recul devant **ce... là.** On dira aujourd'hui : *C'est cette étoffe-là que je choisis*, aussi bien et même plutôt que : *cette étoffe-ci.*

Les pronoms et adjectifs dits indéfinis

Les pronoms et adjectifs dits **indéfinis** forment une catégorie grammaticale dont le contour est aussi indéfini que le nom. On y fait entrer traditionnellement des mots d'origine et de sens très divers qui doivent se trouver tout surpris de voisiner ainsi et qui ont parfois, malgré leur nom, des sens très précis. Certains désignent d'une façon vague, comme **on, quelqu'un, quelque chose, certain, quelconque, tel**; d'autres expriment une idée de quantité vague comme **plusieurs, différents, divers, maint, tout**; d'autres, l'absence de quantité, c'est-à-dire l'idée négative : **personne, aucun, nul, rien**; d'autres, l'identité ou la différence comme **même, tel, autre**; d'autres enfin ont un sens voisin du démonstratif, comme **l'un... l'autre,** équivalents de **celui-ci, celui-là,** quand ceux-ci s'opposent avec un sens de détermination vague. Si bien que Ferdinand Brunot, dans son livre magistral *La Pensée et la Langue*, renonçant à cette étiquette d'indéfinis, a dispersé tous ces mots sous différentes rubriques. Il rattache *on*, *quelqu'un*, *quelque chose*, *tel* aux nomi-

naux[1] indéterminés; *certains*, *quelque* (au singulier) et *tout* (dans certains de ses emplois) aux adjectifs indéterminés; *plusieurs*, *divers*, *quelques*, *maint*, *personne*, *rien*, *aucun*, *nul* aux mots exprimant une quantité indéterminée, ou la quantité zéro; *même* aux mots de comparaison ou de renforcement, *autre* aux mots de comparaison.

Il est bien certain que ce reclassement révolutionnaire correspond mieux à la réalité de la langue et que l'appellation consacrée d'indéfinis ne signifie pas grand-chose. On ne la conserve dans les livres scolaires que par tradition, par timidité aussi, et faute de savoir où caser tous les mots qu'on range sous cette bannière incolore. Ils sont d'ailleurs d'autant plus difficiles à classer que chacun d'eux a souvent des acceptions diverses. Ainsi **quelconque** a une valeur indéterminée et signifie n'importe lequel, indifféremment, dans : *Lisez un livre quelconque*, mais prend une valeur de qualificatif et le sens de médiocre dans : *C'est un livre quelconque, ce livre est quelconque.* D'autres de ces adjectifs caméléons changent de sens en changeant de place, comme l'adjectif qualificatif. Comparez : *Certain individu, certaines personnes* (détermination vague) et *un fait certain* (sûr).

Nous ne traiterons pas ici de tous ces pronoms et adjectifs — ils sont trop — mais de ceux-là seuls à propos desquels se posent des problèmes de sens ou d'accords délicats.

Autrui, de par son étymologie, est une forme de complément. On le rencontre parfois, cependant, employé comme sujet : *Autrui n'a même pas toujours besoin de formuler un conseil* (J. Romains).

1. *Nominaux* désigne, dans la grammaire moderne, les mots ayant une valeur de noms; il a remplacé le terme pronom.

on

On, du latin *homo*, était primitivement un nom, le cas sujet de homme : *L'on est venu, j'ai vu l'homme.* Il se retrouve, par euphonie, sous sa forme première, accompagné facultativement de l'article après **si, et, ou, que** ou en tête de la phrase[1] : *L'on m'a dit. Si l'on vient. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement* (Boileau). Il ne peut être que **sujet.**

On désigne surtout **les hommes en général.** On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain (*La Fontaine*). Il neigeait. On était vaincu par sa conquête (*Hugo*). Quand on était trop fatigué d'être assis, on allait se promener, puis on revenait à table (*Flaubert*). Dans nos campagnes, on serait bien malheureux, si on ne s'obligeait pas les uns les autres (*G. Sand*). On va défiler dans le village, musique en tête (*Dorgelès*). Dans les deux dernières phrases le sens de **on** est déjà voisin de celui de **nous.**

Il désigne **un homme isolé** dont on ne peut pas ou ne veut pas préciser l'identité : On m'a dérobé mon argent (*Molière*). *On m'a raconté cela.*

Mais **on** peut aussi **remplacer un pronom personnel** avec différentes nuances d'affection, de modestie, de reproche, de menace, de condescendance dédaigneuse. Avec la valeur de **tu** et de **vous :** On est consolé, maintenant, mon bonhomme? (*A. Lichtenberger*). Holà! Madame la belette, Que l'on déloge sans trom-

1. On évitera cependant d'employer l'**on** devant un mot commençant lui-même par un l : *Si l'on le loue.* Entre deux maux — l'hiatus et l'allitération heurtée — il faut choisir le moindre.

pette! (*La Fontaine*). Vous, Narcisse, approchez. Et vous, qu'on se retire (*Racine*). Avec la valeur de **je** : Vous ne méritez pas l'amour qu'on a pour vous (C'est Célimène qui parle d'elle à Alceste). *On est faite d'un air...* dit Bélise d'elle-même dans *Les Femmes savantes*. Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire (*Voltaire*).

La langue familière et surtout le français populaire abusent de l'emploi négligé de **on** pour **nous** : Nous, on alla roupiller dans l'herbe (*Céline*). Ce qui entraîne le possessif de la première personne : *On a apporté nos affaires*, au lieu du possessif correct qui serait **ses.** Il y a cependant des cas où la clarté exige l'emploi de **nos**[1], comme dans cette phrase d'Emile Henriot : De fait, on croit bien être avec lui (César) et voir les événements se dérouler sous nos yeux. **Ses** pourrait, en effet, renvoyer aussi bien à César et serait équivoque. Cet emploi est bien entendu passé dans les livres. On n'est pas encore bien vieux, et pourtant nous autres, ceux du début, on a vu deux guerres (*Thérive*). Nous, sans ordre, on va jusqu'à l'autre bout (*id.*). Nous fournissions un dur service, mais on s'amusait ferme aussi (*J. J. Tharaud*). Cet emploi, très répandu aujourd'hui, n'est peut-être pas une incorrection véritable; c'est du moins un tour négligé qui ne devrait pas sortir de la conversation familière. Mais le dialogue a tellement envahi les romans qu'on ne cesse de rencontrer les constructions du français parlé et même du français populaire dans la littérature d'imagination d'aujourd'hui.

Comme **on** n'a que la forme du sujet, quand un pro-

1. Le possessif qui renvoie à **on** peut aussi être *votre* : *Dans un habit étroit, on se fait lentement sa place et vos mouvements y seront chaque jour moins gênés* (Jouhandeau).

nom complément doit y renvoyer, on est forcé de recourir soit à **vous,** soit à **nous** : Qu'on hait un ennemi quand il est près de nous (*Racine*). Quelle résonance on sent vous envahir pour la vie! (*Carco*). On a fumé tout ce qui nous restait de tabac (*Giono*). On devine devant nous une frange de fumées fulgurantes (*Genevoix*). Dans le dernier exemple, **soi** eût été possible, mais **nous** est plus vivant, moins impersonnel.

Il faut éviter d'employer **on** d'une façon équivoque en lui faisant désigner dans la même phrase des personnes différentes : *Quand on n'est pas en règle, on craint toujours qu'on ne vous demande vos papiers d'identité.* Le XVII[e] siècle n'avait pas ce scrupule : Au moins en pareil cas est-ce un bonheur bien doux Quand on sait qu'on n'a point d'avantage sur vous (*Molière*).

L'attribut de **on** est généralement au masculin singulier. Cependant quand **on** remplace un pronom personnel féminin ou désigne les femmes en général, il peut prendre un attribut au féminin : Quand on se réveillera, on sera guérie (*R. Martin du Gard*). On vous épousera, toute fière qu'on est (*Marivaux*). Il suffit que l'on est contente du détour (*Molière*). Dans la langue familière, l'attribut peut même être au pluriel : Je suis sûre qu'un jour on sera bien amies (*Bouhélier*). On sommeillait à moitié, trop secoués pourtant pour dormir (*Dorgelès*). On est affranchis nous autres, on est vernis (*Thérive*). Nous, on a tellement été élevés dans la religion qu'on fait notre prière comme on respire (*Béatrice Beck*). On est tous égaux devant la loi.

personne

Personne, nom féminin quand il est accompagné de l'article (du latin *persona,* masque de théâtre, puis personnage, et enfin personne), s'emploie sans article avec une valeur indéterminée; l'adjectif qui le qualifie est alors au **masculin** et généralement précédé aujourd'hui d'un **de** explétif, s'il est épithète.

Il forme avec **ne** — c'est son emploi principal — une **locution négative :** Il n'avait écrit à personne et personne ne lui avait écrit (*Maupassant*). Seul, il garde le sens négatif, par ellipse de **ne,** dans des phrases sans verbe : Personne dans les rues, personne aux portes de la ville (*Chateaubriand*). Qui vient? Qui m'appelle? — Personne (*Musset*).

Mais on le rencontre aussi avec son **sens positif** originel, comme équivalent de **quelqu'un**, dans des phrases interrogatives, qui laissent prévoir une réponse négative, et dans diverses subordonnées : Il ne pouvait supposer que personne eût souffert comme lui (*Maupassant*). *Y a-t-il personne d'aussi étourdi que lui? Si jamais personne vous le demande, répondez que vous ne savez pas.* L'addition de **ne** fausserait le sens dans toutes ces phrases.

rien

Rien (du latin *rem,* chose) est, comme **personne** et **on,** un ancien nom (on disait en ancien français *une rien*) qui a pris le sens indéfini de quelque chose et s'emploie aujourd'hui surtout accompagné de **ne** ou de **sans** avec lesquels il forme, lui aussi, une **locution**

négative. L'adjectif qui le qualifie est au **masculin** et précédé aujourd'hui, s'il est épithète, d'un **de** explétif : Rien ne me verra plus, je ne verrai plus rien (*Hugo*). Du dehors, la maison n'avait l'air de rien (*Daudet*). Il n'est rien de commun entre la terre et moi (*Lamartine*).

Il reste négatif par lui-même dans des phrases elliptiques où **ne** est tombé avec le verbe : Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes (*La Fontaine*). Rien de plus singulier qu'une salle de théâtre pendant la journée (*Gautier*). Malgré l'omission de **ne,** il est nettement négatif dans les phrases suivantes : Je ne prendrai point de la peine pour rien (*Montesquieu*). J'y vendrai ma chemise et je veux rien ou tout (*Racine*). Beaucoup de bruit pour rien (*Musset*). En même temps, une souffrance inouïe, comparable à rien, soulevait les muscles crispés de Gilliatt (*Hugo*). Quand je croyais penser à autre chose ou à rien (*Proust*).

Rien est si bien devenu négatif par lui-même qu'il peut le rester malgré l'ellipse de **ne,** comme dans cette phrase de Valéry : *Je ne puis pas penser à rien sans penser à tout, ni à quelque chose sans penser à rien. Je ne puis pas ne penser à rien* serait toutefois une construction plus normale. Valéry a voulu sans doute supprimer le deuxième **ne** pour alléger la phrase. Quant au **rien** final, c'est la présence du négatif **sans** qui a entraîné la suppression de **ne.** A pensée subtile, tour recherché et symétrie un peu forcée[1].

1. Dans cette autre phrase, Valéry a véritablement joué sur les mots : *Et parfois ce rien se résout en rien.* Le premier **rien,** précédé d'un démonstratif, est pris comme nom au sens de chose sans importance, comme dans le vers célèbre de La Fontaine : *Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.* Le second est resté ce qu'on est convenu d'appeler un pronom indéfini de sens négatif. C'est du moins le sens que je crois devoir donner à la phrase. Mais c'est d'une langue très raffinée et très savante.

On retrouve **rien** avec son sens premier de **quelque chose** dans le même type de phrases que **personne :** Est-il rien de plus bizarre que ma destinée? (*Beaumarchais*). Hé! Monsieur, qui vous dit qu'on vous demande rien? (*Molière*). Je défie les avocats de rien dire de moi (*Molière*). Il ne faut pas qu'elle manque de rien (*Hugo*).

Enfin **rien** a repris sa valeur originelle de nom dans quelques expressions, au sens de **chose sans importance :** Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre (*La Fontaine*). Il s'agite trop et pour des riens (*Bourget*). Disons quel rien m'ouvrit les yeux (*Proust*). Il forme un gallicisme dans : *en moins de rien* (en très peu de temps).

tel

Tel, adjectif et pronom, est peut-être de tous les prétendus indéfinis celui qui a les sens et emplois les plus variés : c'est vraiment le mot-Protée.

Il marque étymologiquement **la similitude,** avec une valeur de qualificatif; dans ce sens il est généralement suivi de **que :** La voilà telle que la mort nous l'a faite (*Bossuet*). Tel que vous me voyez, je me nomme Barnabé (*A. France*). Il exprime aussi la similitude dans le tour : *Tel père, tel fils,* où l'ordre des termes de la comparaison se trouve inversé. Suivi de **quel,** il signifie : dans l'état où la personne ou la chose se trouve, telle qu'elle est : *Je vous loue la maison telle quelle.* **Tel que** serait incorrect dans ce sens.

Par suite il signifie, à lui seul : **semblable à ce qui vient d'être dit** et prend une valeur de **démonstratif,**

soit en tête de la phrase, soit après le verbe comme attribut : Telle est la scène sur le bord occidental (*Chateaubriand*). C'est un homme universel et il se donne pour tel (*La Bruyère*).

Il a également une valeur de **qualificatif** avec des nuances diverses d'admiration ou de mépris, selon le contexte et le ton : L'éclat de telles actions semble illuminer un discours (*Bossuet*). L'horreur d'un tel spectacle se conçoit assez (*Voltaire*). Jacqueline est trop grande pour se livrer à de telles acrobaties (*Duhamel*).

Placé devant le nom, sans article, **il désigne d'une façon très vague.** C'est là seulement qu'il mérite vraiment l'appellation d'indéfini : Gardez-vous de faire honneur de ces choses à tel ou tel homme (*Michelet*). Tel aïeul avait acheté ce champ, tel autre planté ces vignobles (*H. Bordeaux*). Les obsèques se feraient Un tel jour, en tel lieu (*La Fontaine*). Il a le même sens vague dans l'expression *Monsieur Un tel* qui n'a guère plus de précision que les tours familiers : *Monsieur Machin* ou *Chose*. Un tel gagne beaucoup d'argent (*A. Daudet*). Maître un tel, vous êtes un insolent (*Diderot*).

Pris comme **pronom,** il représente une **personne indéterminée** qu'on ne peut pas ou ne veut pas nommer : Tel est pris qui croyait prendre (*La Fontaine*). Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui Qui souvent s'engeigne soi-même (*id.*).

L'accord de **tel** n'offre pas de difficultés quand il précède le nom ou qu'il est attribut : *Une telle histoire est peu vraisemblable. Son attitude fut telle.* Mais on hésite parfois quand il introduit, après une virgule, le deuxième terme d'une comparaison. Deux cas se présentent alors. Si **tel** est suivi de **que,** il doit s'accorder

avec le nom ou le pronom qui le précède : *Il s'enfuyait, tel qu'une bête épouvantée.* Si, au contraire, **que** est omis, **tel** s'accorde plutôt avec le nom qui suit dont il devient en quelque sorte l'attribut : *Il s'enfuyait, telle une bête épouvantée.* Mais l'usage dans ce dernier cas, reste hésitant. Si Duhamel, écrivain très scrupuleux et très au fait des questions grammaticales, écrit : *Il vivait là... telle une plante*, A. Theuriet, moindre autorité, écrivait : *La forêt, telle un parc, s'ouvrait par de grandes allées cavalières*, et A.-Fournier : *Cet attelage perdu qui nous revenait, tel une épave...* L'accord par le voisinage avec le second terme de la comparaison me semble cependant préférable.

quelque

Quelque est un des mots qui posent des problèmes d'orthographe parfois assez embarrassants. Il est, en effet, tantôt adjectif, tantôt adverbe.

Adjectif quand il précède directement le nom, il a au singulier le sens de **un certain** ou de **une petite quantité :** J'ai quelque part une maison blanche (*Flaubert*). J'avais quelque sujet d'être soucieux (*A. France*). Au pluriel, il signifie **un petit nombre :** Les quelques vers placés en tête de ce volume indiquent la pensée qu'il contient (*Hugo*). Il avait quelques centaines de francs d'économie (*Bazin*). Les deux sens s'opposent bien dans ce vers de La Fontaine : *Au bout de quelque temps il fit quelques profits* (le temps se mesure, mais on compte les profits).

Quelque est également adjectif quand le nom qu'il précède est suivi de **que** et d'**un verbe au subjonctif :** Il faut aimer sa patrie, quelques injustices qu'on y

essuie (*Voltaire*). Quelques dangers que désormais il pût courir en Italie, Julien ne pouvait se déterminer à quitter ce pays (*Stendhal*).

Quelque est adverbe, donc invariable, quand il précède un adjectif ou adverbe suivi de **que** et du **subjonctif.** On pourrait, dans ce cas, le remplacer par **si** (au sens quantitatif) : Quelque belles et glorieuses que fussent ses visions, sa vie dès lors avait changé (*Michelet*). Mais si **que** est relatif et suivi d'un indicatif, **quelque** est adjectif : Quelques bonnes raisons qu'il m'a données m'ont convaincu de son innocence.

Quelque est également adverbe **devant un adjectif numéral** avec un sens d'**approximation :** Falcone marcha quelque deux cents pas dans le sentier (*Mérimée*). Cette dame a quelque trente ans. Il me doit quelque cent mille francs. Si **quelque** prenait un **s** dans ces phrases, le sens en serait changé. Elles signifieraient plusieurs centaines de mille francs, plusieurs fois trente ans. On le voit dans cette phrase d'Henry Becque : *C'est soixante et quelques milles francs qu'il va falloir rembourser.*

Quelque... que ne doit pas être confondu avec la locution **quel que** suivie du subjonctif d'un verbe d'état, surtout du verbe **être,** et du sujet de ce verbe. Dans cette construction savante, mais très employée, qui exprime une supposition de sens général, **quel** est l'attribut du sujet et s'accorde avec lui : Quelle que soit votre carrière, ne vous laissez point atteindre par le scepticisme (*Pasteur*). Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle (la loi) (*Voltaire*).

quelqu'un, quelque chose

Ces pronoms ne posent qu'un problème : la construction de l'épithète qui les accompagne. L'usage est de l'introduire par un **de** disjonctif qui la détache et la met en valeur, analogue à celui qu'on trouve dans les expressions *la ville de Paris* ou *ce coquin de Un tel :* Quelqu'un de grand va naître (*Hugo*).

Quelque chose, locution de sens neutre, s'accompagne aujourd'hui d'un **adjectif masculin** introduit également par **de :** Le dimanche sa voix, son sourire, sa physionomie avaient quelque chose de rêveur et de souffrant (*Chateaubriand*). **Quelqu'un et quelque chose** construits comme attributs désignent une chose ou un personnage importants : Monsieur veut aujourd'hui devenir quelque chose dans le gouvernement (*Balzac*). C'est quelque chose, me dis-je, que d'être un merle blanc (*Musset*). *C'est quelqu'un!* Si **quelque chose** doit être accompagné d'un adjectif masculin, les écrivains sont visiblement gênés quand ils ont à reprendre ce neutre par un pronom personnel : Au moment où l'on se demandait s'il fallait encore croire à quelque chose, si elle arrivait (*Giono*). Il y a eu ici confusion entre *une chose* et *quelque chose* où *chose* a perdu son genre propre. *Il* choquerait, à cause de la proximité de *chose*. C'est le neutre *cela* qui eût le mieux convenu.

même

Même, adjectif, a des sens différents suivant sa place. Devant le nom, il exprime l'**identité absolue** et s'accorde avec ce nom : Il voit les mêmes champs

depuis cent et cent ans Et les mêmes labours et les mêmes semailles (*Verhaeren*). Dans ce sens, l'article est parfois omis : Toujours mêmes acteurs et même comédie (*Musset*).

Après le nom ou le pronom, **même** les renforce, les précise, avec le sens de **en personne, exactement :** Le style, c'est l'homme même (*Buffon*). Il s'accorde avec le nom ou pronom qu'il accompagne : *Ils ont fait ce travail eux-mêmes. Ce sont les personnes mêmes dont je vous avais parlé*[1].

Il signifie aussi, dans cette position, **également :** Je sentais que je n'étais moi-même qu'un voyageur (*Chateaubriand*). Dans ce sens, il peut soit rester invariable soit s'accorder, malgré sa valeur adverbiale, sous l'influence du mot voisin : Le peuple, les paysans même ne sentaient pas ce qu'il y avait en cela de véritable grandeur (*Michelet*). Ces murs mêmes, Seigneur, peuvent avoir des yeux (*Racine*). Les usages sont donc assez contradictoires. Cependant, en ce sens et dans cette position, l'invariabilité est plus habituelle, du moins après un nom.

Placé devant un adjectif, un participe, un adverbe ou un pronom, il prend la **valeur adverbiale** de *aussi, également* et reste invariable. Il a le même sens devant l'article : Même blessés, les soldats continuaient le combat. Un peuple est toujours libre de changer ses lois, même les meilleures (*J.-J. Rousseau*).

Enfin **même** entre dans un certain nombre de locutions invariables, telles que : *de même, tout de même* (qui signifie également ou malgré cela, ou prend une valeur d'interjection de sens divers, suivant le ton),

1. Cette différence de sens de **même** n'a pas toujours existé, comme en témoigne ce vers de Corneille : *Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu ?*

être à même de, à même, quand même! : J'aurais préféré être surpris mangeant des confitures à même les pots (*Boylesve*). D'immenses sièges naturels étaient taillés à même la roche centrale (*P. Benoit*).

Précédé de l'article, il a une valeur de **pronom :** Nous sommes tous les mêmes à Tarascon (*A. Daudet*). Cette forme pronominale se retrouve dans l'expression : *Cela revient au même* et dans le tour du français populaire : *C'est du pareil au même.*

tout

Tout a, lui aussi, des sens assez variés et pose des problèmes d'orthographe.

Tout, adjectif. — **Tout,** adjectif, s'accorde avec le nom qu'il précède :

A) **Au singulier,** sans article, il signifie **chaque, n'importe lequel,** sens assez voisin de celui qu'il a au pluriel; mais il concerne des choses ou des êtres considérés un à un : *en toute occasion, en tout temps, en tout lieu, à tout propos, à tout instant, à toute heure.* Toute puissance est faible à moins que d'être unie (*La Fontaine*). Toute passion véritable a besoin d'un confident intime (*A. Thierry*). Tout artiste qui se propose autre chose que le beau n'est pas artiste à nos yeux (*G. de Nerval*).

Il signifie également, avec ou sans article, **entier** ou **seul :** *Toute la terre, en toute franchise, de toute son âme, à toute force, à toute vitesse, en toute liberté, être à toute extrémité, dans sa toute jeunesse, pour toute excuse* (familièrement, *pour tout potage*), *toute la nuit.* Ils avaient pour tout domestique une servante (*Hugo*). C'est toi toute la visite que nous avons eue aujourd'hui (*L. Hémon*). Pour toute nourriture il apporte

son cœur (*Musset*). Ces deux sens de **tout** au singulier se trouvent rapprochés dans cette phrase de Valéry : *Tout art peut s'apprendre, mais non tout l'art.*

B) **Au pluriel,** avec ou sans article, il exprime **la pluralité sans exception :** Nous lûmes tous les trois ainsi, tout le matin (*Hugo*). On écrit indifféremment : *des fleurs de toute sorte* ou *de toutes sortes, en tout genre* ou *en tous genres.*

Devant un nom d'œuvre littéraire, **tout** reste généralement invariable. Pourtant l'usage hésite quand le nom est du féminin ou précédé de l'article. On dit : *J'ai lu tout Mme de Sévigné, tout Colette, tout Germinie Lacerteux, tout Les Hommes de bonne volonté* (il s'agit d'une œuvre formant un tout), mais plutôt *toute l'Iliade, toute La Princesse de Clèves* (à cause de l'article), *toutes Les Méditations* (recueil de pièces séparées).

Tout, qui précède normalement l'article, le suit exceptionnellement dans quelques expressions composées : *la toute-puissance de Dieu, le tout-venant, le Tout-Paris des premières* (la société élégante qui se retrouve à toutes les manifestations de la vie mondaine). Dans ce sens **tout** reste toujours au masculin, quel que soit le genre du nom de la ville. On dirait de même, en étendant à la province ou à l'étranger cette expression bien parisienne : *le Tout-Marseille, le Tout-Rome.*

Pris comme attribut, **tout** s'accorde normalement : Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis (*Corneille*). Nos mères nous ont faits tous du même limon (*Lamartine*). Un mot de ce volume : sa force, s'il en a, est toute en son principe (*Michelet*).

Emploi adverbial de tout. — Devant un adjectif ou un nom de valeur adjective, un adverbe, un participe, un gérondif, **tout** prend une valeur adverbiale équi-

valant à entièrement. Il reste donc en principe invariable. On écrira : *Ils sont tout fiers*, tour qui se distingue de : *Ils sont tous fiers*, par le sens et la prononciation[1] (voir le chapitre de la prononciation). De même *une tout autre personne* (une personne très différente) ne peut se confondre avec : *toute autre personne* (n'importe quelle autre personne). **Tout** est invariable dans des expressions comme : *être tout yeux, tout oreilles; être tout miel; une étoffe tout laine.* Je venais de laisser ma mère tout en larmes (*Chateaubriand*). Les uns vont tout courbés sous le fardeau des peines (*Hugo*). J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous (*Sévigné*). Les vers sont tout autre chose que des lignes non finies (*Taine*).

Cependant, par tradition, **tout** se met au féminin devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou un **h** aspiré : *Elle était toute honteuse* (mais *tout heureuse*). La flamme est toute prête (*Racine*). Elle avait une petite robe toute simple (*Vigny*). La porte s'ouvrira toute grande pour vous (*H. de Régnier*). Cet usage n'est plus toujours respecté par les écrivains d'aujourd'hui : Une toile tout rayonnante de son impudique jeunesse (*G. Lecomte*)[2]. On peut noter que *je suis toute à vous* est plus intime, plus affectueux que *tout à vous*.

1. L'ancienne langue ne faisait pas cette distinction et accordait **tout** dans tous les cas : Tes yeux ne sont-ils pas tous pleins de sa grandeur? (*Racine*).

2. Il en va de même de **grand,** employé avec une valeur adverbiale, qui s'accorde traditionnellement et que certains écrivains laissent invariable : les yeux grands ouverts (*J.-P. Sartre*); la porte grande ouverte (*H. Bosco*); ouvrant tout grand leurs yeux (*P. Vialar*); ouvrir tout grand la porte (*R. Martin du Gard*). Cette absence d'accord surprend l'oreille. Il est préférable de se conformer ici à l'usage.

L'usage est hésitant quand **tout** précède **un nom féminin abstrait** construit comme attribut avec une valeur d'adjectif : Vous êtes toute raison (*Molière*). Le jeune homme est tout générosité, tout pudeur (*Balzac*).

Tout, pronom. — Tout, pronom, a au singulier la valeur neutre et un sens collectif. Il désigne **la totalité des choses :** Dénués de tout, vous avez suppléé à tout (*Bonaparte*). Il voulut tout revoir (*Hugo*). Cette robe était tout pour moi (*A. France*). Tout est musique à mon oreille (*Duhamel*). Tout m'afflige et me nuit et conspire à me nuire (*Racine*). Il s'applique plus rarement à des personnes : Femmes, moine, vieillards, tout était descendu (*La Fontaine*).

Il entre dans les locutions : *avant tout, après tout, en tout, tout compris, c'est tout, jouer son va-tout, à tout prendre.* Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici *(La Fontaine).*

Au pluriel, il signifie **tout le monde :** Tu vas me répondre pour tous (*Racine*). Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés (*La Fontaine*). Bientôt des yeux de tous votre ombre est disparue (*Hugo*).

Tout pris comme nom. — Tout, précédé de l'article, peut être pris comme nom au sens de **l'ensemble, l'essentiel :** *Mon tout est un nom d'oiseau* (dans une charade). Et le drôle eut lapé le tout en un moment (*La Fontaine*). La piété est le tout de l'homme (*Bossuet*). Le tout fut couvert d'un toit de cailloux très chauds (*Theuriet*). Un tout est beau, lorsqu'il est un (*Diderot*). Le tout est d'éclairer ses doutes et de se résoudre (*Fromentin*). Cette forme de nom se retrouve dans des locutions : *point du tout, rien du tout. Il a changé du tout au tout. Risquer le tout pour le tout.*

chaque et chacun

J'ai condamné ailleurs avec tous les grammairiens — même Maurice Grevisse, pourtant beaucoup plus libéral que moi — la construction : *ces melons valent tant chaque*. C'est du reste une faute assez légère et qui s'explique : au pronom **chacun** qui est la forme correcte a été substitué l'adjectif **chaque** qui détermine ainsi un nom sous-entendu. Charles Bruneau a pris dans le *Figaro littéraire* (8-9-1951) la défense du tour en disant que **chacun** appartient à la langue savante, mais que l'usage commercial est de dire **chaque.** Sans doute, c'est l'usage commercial; mais ledit usage commercial est souvent très incorrect et ne doit pas faire loi. Faudra-t-il dire : *ce que vous avez besoin* sous prétexte que trop de boutiquiers parlent ainsi? L'usage est roi en matière de langage, mais il y a usage et usage : le bon usage... et les autres.

Chaque ayant une forme de singulier et exprimant l'individualité, ne peut s'employer correctement comme équivalent de plusieurs. D'autre part *entre* signifiant au milieu doit être suivi d'un pluriel ou de plusieurs singuliers. Le tour *entre chaque plat* n'est donc pas défendable. Il faut dire *entre les plats* ou *après chaque plat*. Il n'empêche qu'à la suite de Chateaubriand et de Gautier, cette faute se répand aujourd'hui, même chez des écrivains estimables : Respirant à peine entre chaque cri (*Colette*). Avec un grand espace tremblant entre chaque mot (*Giono*). Entre chaque gorgée du breuvage bouillant (*Proust*).

certain, différent, divers

Quand **certain** précède le nom il a, au singulier, le sens indéfini de *un :* Certain renard gascon (*La Fontaine*). On nous mène tous deux sous un certain chêne (*Mérimée*). Au pluriel, employé comme pronom, il exprime l'idée d'un nombre indéterminé : Certains s'évertuaient à distinguer les cimes (*Daudet*). Précédé de *un*, il peut exprimer une qualification un peu vague et parfois péjorative. *Un certain Monsieur X..., une dame d'un certain âge. Il a un certain talent.* Placé après le nom ou le verbe, *certain* est un qualificatif du sens de **sûr :** *La chose est certaine. J'en suis certain.*

Différents et **divers,** quand ils précèdent le nom, expriment, comme *plusieurs*, l'idée de pluriel indéterminé : La ville est partagée en diverses sociétés (*La Bruyère*). Placés après le nom, ils gardent leur sens propre d'adjectifs qualificatifs : *un usage différent, des livres très divers.*

Comment on interroge en français[1]

On peut interroger en français :

A) A l'aide d'un mot interrogatif (pronom, adjectif ou adverbe) placé en tête de la phrase : Que savons-nous? Qui donc connaît le fond des choses? (*Hugo*). Qu'est-ce que tout cela laisse au fond de l'âme? (*Chateaubriand*). Quelle est donc cette femme? (*Arvers*). Mais pourquoi me flatter de ces vaines pensées? (*Racine*). Et j'ai dit : D'où vient l'astre? (*Hugo*). Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose? (*Boileau*).

Il est négligé de placer ces mots interrogatifs après le verbe et de dire : *Tu as vu qui? Tu vas où? Tu pars quand? Vous choisissez lequel?* Mais cette construction devient de plus en plus courante dans la langue familière, qui veut éviter ainsi l'inversion du sujet.

B) A l'aide de **l'inversion du pronom personnel sujet** ainsi que de **on** et de **ce**, quand la phrase ne commence par aucun mot interrogatif : Turpin, n'as-tu rien vu

1. Si l'inversion n'est pas faite dans ce titre, c'est qu'il a la valeur d'une interrogation indirecte : On va voir (ou : je vais vous dire) comment...

dans le fond du torrent? (*Vigny*). Et ne savais-je pas tous ces remèdes que vous m'enseignez? (*La Bruyère*). *A-t-on tout préparé? Est-ce fini?*

Mais le nom sujet et les autres pronoms restent devant le verbe après lequel ils sont repris par un pronom[1] : La terre manque-t-elle à vos pas égarés? (*Desbordes-Valmore*). Quelqu'un aurait-il jamais cru Qu'un lion d'un rat eût affaire? (*La Fontaine*).

C) **Sans inversion, par le ton** : *Tu viens?* La voix monte sur le dernier mot au lieu de tomber. Ce tour est plus rare à la première personne; on peut dire cependant : *J'ai raison? J'ai bien fait?* Cette façon d'interroger n'appartient pas uniquement à la langue familière. On la rencontre fréquemment dans la langue littéraire : Vous êtes sans parents? (*Racine*)[2]. Vous êtes Anglaise? (*E. About*).

D) A l'aide de la périphrase interrogative **est-ce que,** placée en tête de phrase. Cette périphrase est de plus en plus employée parce qu'elle permet d'éviter l'inversion du sujet, tour prétendu savant que le français parlé n'aime guère, et qu'elle donne plus de corps à l'interrogation : Est-ce qu'il faut toujours faire le pied de grue? (*Racine*). Est-ce qu'il mord, votre chien, ma bonne femme? (*J. Renard*). **Est-ce que** vient même s'ajouter à des adverbes : *Pourquoi est-ce que? Où est-ce que? Comment est-ce que?* Ce tour long et lourd était déjà en usage au XVIIe siècle : Comment

1. Pour la place du nom sujet dans l'interrogation directe et indirecte, voir le chapitre : *L'ordre des mots*.

2. Ces deux autres phrases de Racine ont, malgré leur ponctuation, une valeur exclamative plutôt qu'interrogative : *Je ne t'ai point aimé, cruel? — Quoi donc? Eliacin a paru devant elle?*

est-ce qu'on le nomme? (*La Fontaine*). Qu'est-ce qu'on fait céans? Comme est-ce qu'on s'y porte? (*Molière*). Et les écrivains d'aujourd'hui s'en servent encore : Comment donc est-ce que vous êtes présentement à Artemare? (*Claudel*).

Le français parlé évite d'autant plus l'inversion du pronom sujet qu'elle force parfois à employer des formes de verbes équivoques ou bizarres. Ainsi dans la conjugaison interrogative, à l'indicatif présent des verbes en **er,** la première personne n'est pas claire. *Chanté-je?* sonne comme un imparfait. Et dans les verbes des deuxième et troisième groupes, l'inversion aurait un son étrange et même bouffon. On évitera de dire : *Fuis-je? Perds-je la tête? Réponds-je bien? Lui tends-je la main?* Il n'y a d'exception que pour des verbes très usuels comme *ai-je, suis-je, puis-je, vais-je, dis-je, dois-je, sais-je?* Ces formes inversées de la première personne se rencontrent surtout dans la langue littéraire classique : Veillé-je et n'est-ce point un songe que je vois? (*La Fontaine*). Veux-je manquer à M. de Clèves? (*Mme de La Fayette*). Elle n'est cependant pas proscrite de la langue littéraire moderne : Parlé-je ainsi pour moi? (*Michelet*). Exigé-je donc trop de moi? (*Gide*). Causé-je trop longuement avec un ami? (*Duhamel*). Mais dans la langue parlée on préfère interroger à l'aide de **est-ce que?**

Par analogie avec les verbes en **er,** on employait autrefois, à la première personne de l'indicatif présent, des formes en *é* comme *perdé-je? menté-je?* Ces créations hardies, qui étaient en fait des barbarismes, se retrouvent parfois chez les modernes : Sincèrement connaissé-je le catholicisme? (*R. Bazin*). Que voulé-je? faire d'elle? (*Giraudoux*). Cousé-je? (*Colette*).

l'interrogation indirecte

L'interrogation indirecte, qui consiste à poser la question dans une proposition subordonnée, est introduite par les pronoms, adjectifs et adverbes cités plus haut : Ma fille, vous allez me dire où est votre trésor (*Balzac*). Savez-vous de quel sang vous avez pris naissance? (*Rotrou*). Vous avez appris par l'histoire comment nos rois ont composé le royaume de France (*Lavisse*).

Toutefois les pronoms neutres **que, qu'est-ce qui, qu'est-ce que** y sont remplacés par **ce qui** (comme sujet), **ce que** (comme objet ou attribut) : Cet essai me fit connaître ce que je valais réellement (*Montesquieu*). Mme Hugo qui n'entendait pas Victor courir et crier comme à son habitude, alla voir ce qu'il était devenu (*Hugo*). Il faut mourir pour savoir ce que c'est que des enfants (*Balzac*). Et les questions qui seraient introduites dans l'interrogation directe par **est-ce que** ou marquées par la seule inversion du sujet, y sont introduites par l'adverbe interrogatif **si** : Je ne sais pas s'il a cette pensée (*Molière*). Et les hommes... Doutent si c'est le monstre ou si c'est le tonnerre (*Hugo*).

L'interrogation indirecte n'est pas forcément introduite par le verbe *demander* ou des tours comme *dites-moi, je voudrais savoir, j'ignore si.* On la rencontre aussi après des verbes qui n'expriment pas réellement une demande, mais un doute, une recherche : Ils regardaient de côté et d'autre s'ils ne trouveraient pas quelque nourriture plus solide (*Bernardin de Saint-Pierre*). Va au poulailler tâter s'il y a des œufs chauds dans le nid des poules (*Lamartine*). J'hésite parfois si

l'absence de pensée, et l'absence de morale, ne contribuent pas beaucoup à la grande dignité des bêtes, des plantes et des eaux (*Montherlant*). Elle accompagne même parfois des verbes de sentiment : Tout au plus m'étonnais-je, quand la visite se prolongeait, à quel néant de réalisation, à quelle absence de conclusion heureuse, conduisaient ces heures vécues dans la demeure enchantée (*Proust*). Dans la phrase suivante l'interrogation dépend plus audacieusement non d'un verbe, mais d'un nom : Mais à cette première incertitude si je les verrais ou non le jour même s'en ajoutait une plus grave (*id.*).

Dans l'interrogation indirecte, **l'inversion du pronom sujet ne se fait jamais :** Savez-vous de quel sang vous avez pris naissance? (*Rotrou*). Cette règle est souvent violée aujourd'hui par inadvertance : Dites-moi ce que fut votre vie intellectuelle en Russie et quels écrivains y avez-vous rencontrés (interview parue dans un grand périodique de lettres).

l'interrogation dans le français populaire

Le français populaire, étendant abusivement à toutes les personnes du verbe le tour interrogatif « **t-il** » correct à la troisième personne seulement après un *a* ou un *e : A-t-il fini? Travaille-t-il bien?* interroge volontiers et très incorrectement en disant : *Tu viens-t-il? J'avais-t-il raison?* Comme le français parlé ne prononce guère l'**l** final de **il** (*I m'a dit*), ce **t-il** s'orthographie **t-y** et même **ti.** Claudel, qui emprunte

volontiers des constructions au français populaire, écrit : *C'est-il que la France n'est plus assez bonne pour toi?* Tour familier, mais non incorrect, le verbe étant à la troisième personne.

Le français populaire, qui aime les lourdes formules d'insistance, renforce habituellement le mot interrogatif initial par **que** ou **c'est que** : *Comment que tu vas? Où c'est que tu vas? Quoi que tu fais? Avec quoi que tu as fait cela? Quand c'est que tu pars?* En revanche, il lui arrive d'abréger une formule interrogative correcte. Tel est le cas du barbare **ousque** : *Ousque tu vas*, où il faut voir un condensé de : *Où est-ce que tu vas?* Dans tous ces tours, l'inversion du pronom sujet n'est pas faite.

La négation

De tous les adverbes, le seul qui soit vraiment difficile à manier et fertile en pièges est l'adverbe de négation. Aussi est-ce dans son emploi qu'on fait communément le plus de fautes. Et les meilleurs écrivains ne font pas exception.

non

La négation accentuée **non** s'emploie **soit seule** dans le dialogue où elle tient lieu de toute une phrase; soit pour renforcer ne : Non, l'on n'a pas sonné (*Musset*), soit devant un mot autre que le verbe à un mode personnel : Tous ses bords sont couverts de saules non plantés (*Boileau*). Je veux rêver et non pleurer (*Lamartine*). Un vieux roi, invalide du temps, non de la guerre (*Chateaubriand*). Non content de remplir à une table la première place, il occupe lui seul celles des deux autres (*La Bruyère*). *Il habite non loin d'ici.* Il peut être renforcé par **pas** : Je crains votre silence, et non pas vos injures (*Racine*).

Il sert aussi à former des noms composés : *un non-*

sens, un non-lieu, une non-valeur, la non-intervention, le non-moi. On le retrouve dans la locution conjonctive de cause *non que.*

ne

La négation usuelle du français moderne est **ne** qui s'emploie devant le verbe, habituellement en liaison avec **pas,** plus rarement aujourd'hui avec **point** (qui est en régression, sans doute pour une raison d'euphonie, à cause de sa voyelle nasale)[1].

Ne renforce aussi **nul** et **ni** et s'associe avec **personne, rien, aucun, jamais,** si la phrase a le sens négatif. Mais on écrira correctement : *Si jamais vous revenez en France,* la phrase étant l'expression d'une hypothèse réalisable (cf. *jamais,* au chapitre suivant).

Ne employé seul. — Si la négation complète est **ne... pas,** le mot **pas** est omis dans certains cas déterminés. D'abord quand il ferait double emploi avec un autre mot d'accompagnement comme **personne, aucun, rien, nul, ni, jamais :** Je ne sers ni Baal, ni le dieu d'Israël (*Racine*). Cependant deux locutions négatives peuvent se combiner, **ne plus** et **ne que** par exemple : Et je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange... (*Racine*) Quant au tour familier : *Ce n'est pas rien,* où **rien** a gardé sa valeur négative et où les deux mots négatifs équivalent à une affirmation, bien qu'il soit condamné par les grammairiens rigoristes, il est bien entré dans l'usage.

Ne s'emploie obligatoirement seul :

1) En souvenir de l'usage ancien, dans des **expres-**

1. Autrefois, *ne* s'employait aussi avec *mie* et *goutte* qui désignent de petites quantités. On dit encore : *Il n'y voit goutte.*

sions consacrées : *A Dieu ne plaise! N'importe. Qu'à cela ne tienne. N'avoir cure, n'avoir garde de, ne dire mot, n'avoir que faire de :* Nous n'avons que faire des tableaux (*Flaubert*) et dans les proverbes : *Il n'est pire eau que l'eau qui dort.*

2) Après l'adverbe interrogatif **que :** Que ne l'émondait-on sans prendre la cognée? (*La Fontaine*).

Il s'emploie facultativement seul :

1) Quand le verbe est complété par une expression qui renforce la négation : *On ne rencontre âme qui vive. Je ne vous reverrai de ma vie.*

2) Devant les **verbes cesser, oser, pouvoir, savoir** (surtout aux temps simples) : Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices (*Racine*). Vous ne savez ce que vous dites (*Lesage*). Frédéric, malgré la faiblesse des orateurs, n'osait se risquer (*Flaubert*). Les yeux d'Albertine n'avaient cessé d'étinceler, pendant qu'elle faisait cette lecture (*Proust*).

3) **Après un pronom ou un adjectif interrogatifs :** Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels? (*Racine*). Qui ne s'est plu, au bord de la mer, à regarder blanchir l'écueil éloigné? (*Chateaubriand*).

4) Devant **autre :** Il ne connaît encor d'autre père que toi (*Racine*).

5) Après les locutions temporelles **il y a... que, depuis que :** Voilà bien longtemps que je n'y ai mis les pieds (*Lavedan*). Six mois se sont écoulés depuis que je ne l'ai vu[1]. Cet emploi explétif de **ne** est discuté par les grammairiens, mais courant dans l'usage. Il s'explique par

1. André Thérive établit une nuance entre les deux constructions. La première, sans *ne*, marquerait seulement l'ancienneté du fait, d'une manière objective; la seconde, la durée de la séparation, avec l'expression d'un regret. La distinction est subtile, mais n'apparaît qu'à froid, à l'analyse, non quand on parle.

l'influence du sens général qui est : Je n'y ai pas mis les pieds depuis bien longtemps; je ne l'ai pas vu depuis six mois.

6) Après **si,** surtout aux temps composés et dans la langue littéraire : Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves (*Montesquieu*). Gisèle aurait obtenu la mention « très bien », si elle n'avait « séché » dans son examen d'espagnol (*Proust*).

7) Dans les subordonnées **relatives ou conjonctives de conséquence,** si la principale est négative ou interrogative : Il n'y a personne qui n'en soit charmé (*Lesage*). Un cordonnier, en faisant des souliers, ne saurait gâter un morceau de cuir qu'il n'en paye les pots cassés (*Molière*). Je ne raconte rien que je ne sache d'original (*La Bruyère*).

En dehors de ces cas, c'est un archaïsme et une affectation d'employer **ne** seul : Pourtant, le bonheur du chrétien n'y trouve-t-il une de ses sources? (*Mauriac*). Si on mourait dans une pareille minute, ne serait-ce l'éternité perdue? (*id.*). Si haut ou si bas que le sort puisse me toucher, je n'y suis sensible (*Jouhandeau*).

Omission de ne. — Ne, qui précède toujours le verbe, tombe naturellement avec lui dans les **phrases elliptiques,** surtout dans le **dialogue** et dans le **style descriptif :** Pas de danger qu'ils bougent (*Zola*). Plus d'académies! Plus d'instituts! Plus de baccalauréat! (*Flaubert*). Des fenêtres d'une forme jamais vue (*Loti*). Point de lames à frange d'écume. Point d'étoiles au fond de l'air (*Leconte de Lisle*). Pas d'atome qui n'ait sa tâche (*Hugo*).

Dans les **interrogations familières :** Suis-je pas votre frère? (*Racine*). Eh bien! lui cria-t-elle, avais-je pas raison? (*La Fontaine*). Voyez-vous pas que la nuit est

profonde? (*Musset*). Ces constructions sont d'ailleurs archaïques.

Il est souvent omis aussi dans la langue familière. En effet, **pas,** dans la langue moderne, tend de plus en plus à devenir négatif par lui-même, comme **personne, rien** et **jamais,** et s'emploie très librement seul : C'est pour rire, pas vrai? (*Hugo*). C'est ma bonne qui m'a coiffée, et pas maman (*E. Augier*). L'emploi de **pas** seul devant un adjectif est négligé. Il vaut mieux dire : *un calcul inexact* ou *qui n'est pas exact* qu'*un calcul pas exact.* Cependant le tour, très répandu dans la langue parlée, a gagné la langue écrite : Je suis doux, pas fier, et fort instruit (*Hugo*). Tu as même des idées pas gaies (*J. Renard*).

En dehors de ces libertés, **ne** doit être exprimé. *J'irai pas, j'ai vu personne* sont des tours incorrects du langage populaire ou du style bébé. Voici des omissions abusives de **ne** : Des aiguillages en épis qui mènent nulle part (*Blaise Cendrars*). Julie semblait vivre dans un monde où pas plus nous que nos phrases avions accès (*Giono*).

Ne explétif dans les subordonnées. — Et voici le point le plus délicat, le plus discuté et contesté : l'emploi **explétif** et d'ailleurs **facultatif** de **ne** dans certaines subordonnées où sa présence ne se justifie pas toujours. Cet emploi appartient surtout, aujourd'hui, à la langue écrite qui ne le conserve que par tradition.

A) **Après les verbes de crainte, d'empêchement et de défense :** On craint qu'avec Hector Troie un jour ne renaisse (*Racine*). Cependant si la proposition principale est elle-même négative ou interrogative, **ne** est généralement omis dans la subordonnée : On ne craint point qu'il venge un jour son père (*Racine*). Et si l'on

désire qu'une chose se produise, on emploie la négation complète **ne pas.** Un paysan désolé d'une sécheresse prolongée dira : *J'ai bien peur qu'il ne pleuve pas encore*, tandis que le citadin en villégiature soupire : *Je crains qu'il ne pleuve* (s'il parle avec recherche).

B) **Après les verbes de doute** ou le verbe **nier, s'ils sont** eux-mêmes **accompagnés d'une négation :** Je ne doute pas que vous n'en demeuriez d'accord (*Pascal*). Je ne puis pas nier qu'il n'y ait eu des Pères de l'Église qui ont condamné la Comédie (*Molière*).

C) **Dans les subordonnées de comparaison** exprimant une inégalité : L'autre, plus froid que n'est un marbre... (*La Fontaine*). L'Europe nous croit plus divisés que nous ne sommes (*Michelet*). C'est par inadvertance que André Thérive emploie ce **ne** dans une comparaison d'égalité : *La France a perdu depuis 1918 autant qu'elle n'a gagné*. Même confusion chez t'Serstevens : *Le reste, les accrocs à la morale chrétienne... leur semblent aussi peu passibles de sanction qu'ils ne l'étaient à l'époque du paganisme*.

D) **Après l'adjectif autre :** On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain (*La Fontaine*).

E) **Après les locutions conjonctives avant que, à moins que**[1] **:** J'arrive avant que le soir ne nous gagne (*Hugo*). Tous ses ouvrages sont des lettres anonymes, à moins qu'ils ne soient signés de noms qui ne sont pas les siens (*Faguet*).

Sans que, négatif par lui-même, ne doit pas être

1. On utilise surtout *ne*, après *avant que*, s'il y a dans la phrase une idée d'intention : *Je tâcherai de rentrer avant qu'il ne fasse nuit*. Mais Racine écrivait, sans *ne* : *Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix* (simple idée d'antériorité).

accompagné de ne. La faute est cependant fréquente chez les écrivains : La nudité des murs où le regard glisse sans que rien n'y puisse éveiller ni retenir une pensée (*Mauriac*). Pour que tournent les rouages de l'immense machine à fabriquer les riches, sans que la chaudière n'éclate (*Bernanos*). Sans que jamais un jardinier ne se montrât (*t'Serstevens*). Sans que rien ne se soit produit (*Aragon*).

locutions négatives[1]

Ne sert à former différentes locutions négatives.

Ne plus exprime la cessation d'un état ou d'une action : Nous n'irons plus au bois[2].

Non plus équivaut à **aussi** dans une proposition négative : Vous n'êtes pas content, moi non plus.

Ne... guère (**guère** signifiait beaucoup) veut dire peu : Le peuple n'a guère d'esprit et les grands n'ont point d'âme (*La Bruyère*).

Ne... pas même est une négation renforcée qui ajoute à ce qui précède : Il ne veut connaître personne; il ne parle pas même (ou même pas) à ses plus proches parents.

Ne... que a le sens restrictif de **seulement :** Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts (*La Rochefoucauld*). Il faut pour comprendre ce gallicisme sous-entendre le mot **autre.** *Il ne sait que*

1. Pour les expressions **rien moins que** et **rien de moins que,** voir le mot **moins** au chapitre suivant.

2. **Ne... pas plus** n'a pas le même sens. **Plus** y garde son sens d'adverbe de quantité. *Je n'en veux pas plus* signifie : Je n'en veux pas davantage.

le français équivaut à : *Il ne sait pas autre chose que le français*, comme le montre cette phrase de Nodier : *On n'entendait d'autre bruit que le frémissement de la bruyère.* La construction : *Il ne sait pas que cela*, où la présence de **pas** vient changer, du moins dans l'esprit de ceux qui l'emploient, le sens de **ne... que,** bien que condamnée avec raison par les grammairiens orthodoxes, est en train de s'installer solidement dans l'usage : Il n'y a pas que vous, il y a le bonheur de nos enfants (*Montherlant*). Et ce n'était pas qu'un portrait ordinaire que j'avais sous les yeux (*Carco*). La chaleur ne fait pas fondre que la graisse (*Bernanos*). Même construction chez Mauriac qui se souvient sans doute du sens restrictif de **que** au XVII[e] siècle, mais qui a le tort de l'associer à **ne pas :** *Il n'est pas de martyre que dans le sublime.* Écrite par Bossuet, cette phrase eût signifié : Il n'est pas de martyre ailleurs que dans le sublime, tandis que Mauriac veut dire : Ce n'est pas seulement dans le sublime qu'il y a des martyres; on croit du moins le deviner, mais il serait préférable de s'exprimer plus clairement et de dire avec Claudel : *Le bois où l'on a mis le feu ne donne pas de la cendre seulement, mais une flamme aussi.* **Ne... que** sert aussi à renforcer l'adverbe **trop :** Hélas! il n'est que trop vrai que le monde est bien perverti (*Furetière*).

accumulations permises et fautives

Deux négations placées l'une près de l'autre, mais surtout dans deux propositions différentes, se détruisent et équivalent à une forte affirmation : *Je ne puis pas ne pas vous le dire. Il n'y a personne qui ne le*

sache. Il n'y avait rien qui ne lui rappelât un passé d'une saveur désolée (*Carco*). Mais elle n'osait pas ne pas le croire (*Proust*). On évitera pourtant de dire : *Certaines gens vont aux premières simplement pour ne pas ne pas y aller.* Le tour, bien que correct, semblerait bizarre; on dira plutôt : pour qu'on ne puisse pas dire qu'ils n'y vont pas (ou simplement : pour se faire voir).

Mais il faut éviter les constructions où des **ne** parasites font pléonasme et même contresens : **Faute de**, déjà négatif, ne peut être suivi d'un **ne** comme dans cette phrase de Mauriac : *Contre moi, désormais, cette puissante mécanique sera montée faute de n'avoir su ni l'enrayer, ni sortir à temps des rouages.* **Ne** fait également double emploi avec **impuissance** qui exprime une idée négative : L'impuissance à ne pouvoir jamais rien (*Duhamel*). On avait jugé inutile de ne rien changer à son ameublement primitif (*Paul Colin*); *rien* signifie ici quelque chose et se suffit. Je crois bien que Nini l'a mis au défi de ne pas y parvenir (*Paul Vialar*); *mettre au défi*, c'est déclarer qu'un projet n'est pas réalisable.

Rarement, qui désigne une faible quantité, mais une quantité positive, doit s'employer sans **ne.** On le rencontre souvent dans la presse flanqué d'un **ne** parasite : *Rarement, depuis des mois, l'occasion de rendre au pays sa chance ne fut aussi bonne.*

Du bon usage de quelques adverbes

On n'utilise pas toujours, pour exprimer une idée déterminée, le même adverbe devant des mots différents. Ainsi on dit d'un enfant qu'il est **aussi** travailleur que son frère, mais qu'il travaille **autant** que lui. D'autre part, certains adverbes se promènent d'une catégorie adverbiale à l'autre. **Alors** qui marque avant tout le temps prend aussi le sens plus général de **dans ces conditions** : *Alors, n'en parlons plus.* Ce sont là des usages qu'on n'a pas à apprendre. Aussi ne retiendrons-nous ici, parmi les nombreux adverbes du français, que ceux qui présentent des difficultés d'emploi et dont les sens sont plus complexes.

au moins

Au sens propre, **au moins** est une locution adverbiale de quantité qui marque devant un numéral l'évaluation minimum : *Les manifestants étaient au*

moins deux mille. Ce sens se retrouve dans : *à tout le moins, pour le moins.*

Ailleurs il prend un sens restrictif voisin de **du moins :** A dix ans, j'étais déjà sage, au moins sur un point (*A. France*). La restriction marquée par **du moins** semble plus forte : Que si je ne suis né pour de si grands projets, Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets (*La Fontaine*). Allons, mon bras, sauvons du moins l'honneur, Puisqu'après tout il faut perdre Chimène (*Corneille*). Orso fut longtemps à s'endormir, et par conséquent s'éveilla tard, du moins pour un Corse (*Mérimée*).

Au moins implique parfois une idée de satisfaction, de consolation : La poupée que j'avais était-elle belle au moins? (*A. France*). Mais cette nuance de sens subtile entre les deux locutions n'existe pas toujours et, en fait, elles apparaissent souvent interchangeables : Ah! dans ce temps du moins je pus manger et boire! (*Musset*). Avez-vous du moins quelques promenades dans les environs? (*Flaubert*).

aussi et si

Ces deux adverbes de quantité ne doivent pas s'employer indifféremment. **Aussi** marque uniquement **l'égalité :** Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau (*La Fontaine*). **Si** ne peut le remplacer en ce sens que dans une proposition interrogative ou négative : L'argent ne nous vient pas si vite que l'on pense (*Racine*). Mais Rodrigue ira-t-il si loin que vous allez? (*Corneille*).

En dehors de ce cas, **si** exprime, comme **tellement** et **tant**[1], **le haut degré, l'intensité** et annonce souvent une subordonnée de conséquence introduite par **que** : Pourquoi mon cœur bat-il si vite? (*Musset*). L'air est si parfumé! La lumière est si pure! (*Lamartine*). Le ciel est si bas qu'il semble toucher la terre (*Gautier*). En liaison avec **que** suivi d'un subjonctif, il exprime une idée de concession, avec le sens de **quelque... que** : Si mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre (*Littré*). En ce sens, il ne peut être remplacé par **aussi.** On ne doit pas écrire : *Aussi mince qu'il puisse être.* Cette confusion se répand; elle est habituelle chez François Mauriac.

Quant au tour : *J'ai si soif, j'ai si peur*, il est familier, **si** ne pouvant normalement renforcer ni un verbe ni un nom (cf. **très**).

bien

Bien a de nombreuses acceptions. Étymologiquement adverbe de manière, il signifie de la bonne façon : *Un livre bien écrit. Il va bien.* Sens qu'on retrouve dans les formules approbatives : C'est bien, ma femme, c'est bien (*Scribe*). Cette approbation apparente peut d'ailleurs, par antiphrase, n'être qu'une forme d'ironie ou même un blâme, ou l'expression du dépit, suivant le ton et le contexte : C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait! (*La Fontaine*). Du goujon! C'est bien là le dîner d'un héron! (*id.*).

Mais **bien** a pris, très anciennement, le sens de **très,**

1. Il y a entre **autant** et **tant** la même différence d'emploi qu'entre **aussi** et **si.**

beaucoup : *Il est bien malade. Je vous l'ai dit bien des fois.* D'où la possibilité de l'accoler sans contradiction à l'adverbe **mal** : *Il va bien mal. Un livre bien mal écrit*, et sans pléonasme : *C'est bien mieux que je ne croyais.* Il marque aussi l'**évaluation approximative** : L'eau se trouvait bien à trois ou quatre pieds en contre bas (*Stendhal*). Il accompagne le verbe avec une nuance d'**insistance** : *Tu vois bien que je suis occupé* (Scribe), ou de **concession** : *Je sais bien, je veux bien.*

On discute sur la valeur de **bien** quand il accompagne le verbe **vouloir.** Aux modes personnels, **bien** renforce le verbe. *Vous voudrez bien faire cela, voulez-vous bien vous taire* sont nettement des ordres. C'est à propos de l'infinitif **vouloir** que l'on ergote. Et les grammairiens sont souvent consultés sur ce point litigieux : *Je vous prie de bien vouloir* est-il synonyme de : *Je vous prie de vouloir bien*? Il me semble que *bien vouloir* est une formule plus aimable, qui s'adresse à la bienveillance du destinataire de la lettre; c'est donc celle qu'emploiera un subordonné écrivant à un supérieur, tandis que *vouloir bien* rend un son plus impératif, plus catégorique, comme il convient quand un supérieur s'adresse à un subordonné... Mais cette nuance subtile est toute subjective et partant contestable.

davantage

Davantage s'employait dans l'ancienne langue suivi soit d'un nom complément, soit de **que,** dans les mêmes conditions que **plus** : S'il veut davantage de palmes, Qu'il les acquière en votre sein (*Malherbe*).

Il n'y a rien assurément qui chatouille davantage que les applaudissements que vous dites (*Molière*). Cet emploi a été condamné par les grammairiens puristes de la fin du XVIIIe siècle et ceux qui ont suivi. Si bien qu'aujourd'hui **davantage** s'emploie surtout d'une façon absolue, sans complément d'aucune sorte, particulièrement à la fin d'une phrase où, en raison de sa longueur, il a plus de force que **plus :** Vous avez de l'argent, mais il en a davantage (*Littré*). Le cadet est riche, mais l'aîné l'est davantage (*Dictionnaire de l'Académie*). Cependant il s'est maintenu dans la langue avec ses emplois anciens : On se donnait davantage de relâche (*Henri Pourrat*). Comme cela, je pourrai vous aimer davantage encore que je ne vous aime (*Montherlant*). Il faut considérer ces constructions non comme des incorrections, mais comme de simples archaïsmes. Tant pis si je chagrine ou révolte les puristes amateurs, insuffisamment informés de l'histoire de la langue. Cependant l'assimilation de **davantage** et de **plus** ne doit pas aller jusqu'à faire employer **davantage** devant un adjectif. **Davantage,** formé d'un nom, doit toujours s'appuyer sur un verbe. On dira correctement : *Il est intelligent, sa sœur l'est davantage*, mais non : *Elle est davantage intelligente que son frère*. Dans la formation du comparatif, **plus** reste le seul mot qui convienne.

jamais

Jamais, qui signifie étymologiquement : **plus désormais,** s'emploie surtout avec la négation **ne :** Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire (*Boileau*). Mais à

force d'être en liaison avec **ne** — ce qui est son emploi normal — il a pris par contagion l'odeur négative, comme une tablette de chocolat qui serait restée longtemps dans un sac de dame finirait par sentir la poudre[1]. Si bien que, par ellipse de **ne,** il peut s'employer seul avec le **sens négatif :** Mieux vaut tard que jamais (*proverbe*). Blessée toujours, découragée jamais, elle rassure les vieux soldats (*Michelet*). Notons la locution négative familière *au grand jamais* et les tours *à jamais*, *pour jamais*, qui signifient curieusement *pour toujours :* Puis la porte à jamais se ferma sur le vide (*Lamartine*). Suis bien sa silhouette fuyante, qui s'efface là-bas pour jamais (*Loti*).

D'autre part, **jamais** s'emploie seul avec le sens non négatif de un jour, en un temps quelconque, **dans des propositions interrogatives** qui impliquent une réponse négative : S'avisa-t-on jamais d'une chose pareille? (*Molière*). Avez-vous jamais vu les courses d'Angleterre? (*Musset*), ou **dans des propositions hypothétiques** introduites par **si** *:* Si tu en viens jamais à bout, je te fais cadeau d'un merle blanc (*Musset*).

mal

Mal, adverbe de manière, est employé au sens propre dans : *Il a mal agi, il écrit mal.* Mais dans la locution

1. Il résulte du double sens — affirmatif et négatif — de **jamais** qu'il peut avoir une acception différente dans la question et dans la réponse : *Avez-vous jamais vu audace pareille? — Jamais.*

elliptique **pas mal de,** il marque la quantité, comme *bien : Il fait pas mal de fautes en parlant. Il y avait pas mal de monde à cette réception.* C'est sans doute un tour familier puisqu'on a laissé tomber la négation **ne,** mais bien entré aujourd'hui dans la langue : *Ils devraient mettre de côté pas mal d'argent* (Zola).

naguère

Naguère, étymologiquement : *Il n'(y) a guère de temps*, signifie *récemment* et ne peut s'appliquer qu'à un passé assez proche. Il est souvent pris, à tort, au sens de *jadis,* ce qui enlèverait tout sens au titre du recueil de Verlaine : *Jadis et naguère.*

rien moins et rien de moins

Il faut se garder de confondre les deux tours voisins **rien moins que** et **rien de moins que** qui sont sans cesse pris l'un pour l'autre, même par les meilleurs écrivains. **Rien moins que** équivaut à *tout plus que* et a un sens fortement négatif. *Je ne suis rien moins qu'orateur* (Gide) veut dire : Je ne suis pas du tout orateur. **Rien de moins que** veut dire : *exactement* et exprime une forte affirmation. *Il n'est rien de moins qu'un aven-*

turier signifie : c'est un authentique aventurier. Emploi correct chez Proust : *Nous découvrons qu'ils sont non l'inoffensif premier venu que nous supposions, mais rien de moins que le ministre ou le duc dont nous avons si souvent entendu parler.* Dans les phrases suivantes, il fallait **rien de moins** et non **rien moins,** qui est négatif : Il ne s'agit de rien moins que d'une révision des valeurs (*R. Kemp*). Il ne faut rien moins que le sentiment du devoir pour nous faire adopter la camelote (*Montherlant*). Il ne s'agit de rien moins que de deux millions, et ils n'en sont pas loin (*t'Serstevens*). Le tour **rien de moins,** surtout quand il fait suite à un **de,** est lourd, j'en conviens mais nécessaire au sens. Si l'on n'est pas sûr de soi, il est préférable d'éviter ces constructions aussi recherchées que traîtresses et de tourner sa phrase autrement.

tout à coup et tout d'un coup

Tout à coup signifie soudain, brusquement : Tout à coup elle aperçut les débris d'un navire (*Fénelon*). **Tout d'un coup** veut dire en une fois (en parlant de plusieurs choses) : Il fallait... Lui ravir tout d'un coup la parole et la vie (*Racine*). Mais ces deux locutions jumelles sont souvent prises l'une pour l'autre et cela ne date pas d'aujourd'hui : les classiques les confondaient déjà.

tout de suite et de suite

Tout de suite veut dire immédiatement, sans délai : *Je reviens tout de suite.* **De suite** signifie à la file, sans interruption : *J'ai reçu vingt visites de suite. Il a travaillé dix heures de suite.* Cette distinction de sens traditionnelle n'est pas toujours respectée non seulement sur les écriteaux des concierges qui reviennent « *de suite* » mais même chez les écrivains. Ils ont tort, malgré la trop libérale tolérance du grand grammairien Maurice Grevisse.

très

L'adverbe **très** précède normalement un adjectif ou un adverbe qu'il porte au superlatif : *Un très beau spectacle; il a lutté très vaillamment.* Par extension il peut précéder une locution adverbiale : J'en fus averti très à propos par un homme bien instruit (*Bossuet*) *il était très en colère,* et même un nom employé avec une valeur adjective : Comme vous êtes très artiste et très différent je suis bien fière que vous approuviez mon goût (*Marcelle Tinayre*). Oui, vous êtes sergent, monsieur, et très sergent (*Racine*). *Elle est encore très bébé. Il a le caractère très professeur.* On dira de

même avec un infinitif précédé de **à** : *Il est très à plaindre.*

Mais les constructions *J'ai très faim, très peur, très mal, très envie de* appartiennent à la langue parlée familière. En effet **très** ne peut accompagner un verbe. On ne dirait pas : *Je souffre très.* Or *j'ai faim, j'ai mal* sont des locutions verbales. L'emploi d'un autre adverbe comme *bien* ou *fort* qui peuvent s'associer à un verbe est dans ce cas préférable. On dirait plus correctement : *J'ai bien soif, j'ai fort envie de ce livre,* ou, en archaïsant : *J'ai grand-soif, grand-peur.* Mais il faut reconnaître que *j'ai très faim* semble bien ancré dans l'usage.

emplois adverbiaux de l'adjectif

Un grand nombre d'adjectifs peuvent être pris **adverbialement.** On dit ainsi : *parler bas, parler fort, parler haut, parler net, parler bref, voir clair, tenir ferme, chanter juste, voir juste, raisonner juste, toucher juste, arriver juste, marcher droit, coûter cher, porter beau, rester court, s'arrêter court, monter haut, tondu de neuf, rasé de frais, bien sûr, chanter faux, peser lourd, être à sec, boire sec.*

Si l'adverbe de manière en **ment** existe concurremment avec l'adjectif pris adverbialement, les deux mots ont un sens différent, ce qui justifie le parallélisme des deux formes. Comparez *bas* et *bassement, bref* et *brièvement, chaud* et *chaudement, clair* et *clairement, cher* et *chèrement, droit* et *droitement, exprès* et *expressé-*

ment, *faux* et *faussement*, *ferme* et *fermement*, *fort* et *fortement*, *haut* et *hautement*, *net* et *nettement*, *plein* et *pleinement*, *sec* et *sèchement*.

Pareil n'est jamais adverbe. *Je ne pense pas pareil*, *ils ne sont pas habillés pareil* sont des tours incorrects de la langue populaire. Il faut dire *de même*, *de la même façon* ou *pareillement*.

La préposition

La préposition ne pose guère que **des questions de sens** qui se ramènent en fait à des questions d'usage. Certaines ont des emplois très nombreux. Sans parler de **à** et **de**, mots si importants qu'ils occupent l'un et l'autre plusieurs pages du Littré, une préposition moins universelle comme **pour** exprime la destination dans : *travailler pour quelqu'un;* le but dans : *partir pour Rome, travailler pour vivre;* le temps dans : *parti pour trois ans*; l'équivalence dans : *œil pour œil, prendre quelqu'un pour un autre;* la cause dans : *condamné pour vol;* l'opposition dans : *Pour être malin, il ne s'en est pas moins trompé;* la relation dans : *Il est fort pour son âge.* **Par** marque le lieu : *sortir par le jardin;* le temps : *par une nuit froide;* le moyen : *agir par la violence;* l'agent : *être arrêté par les gendarmes;* la cause : *agir par peur;* le moyen : *obtenir par quelqu'un;* la partie : *tirer par le pied;* la distribution : *repas à tant par tête.* **Sur** exprime le lieu : *sur la table, marcher sur Rome, revenir sur ses pas, donner sur la rue;* le temps : *sur les onze heures, sur l'heure;* l'objet d'un exposé, d'une discussion : *faire une conférence sur*

Mallarmé; la supériorité : *l'emporter sur quelqu'un.* **Avec** marque l'accompagnement[1], l'addition : *se promener avec quelqu'un; Et avec cela?* un rapport d'amitié ou d'hostilité : *s'entendre avec quelqu'un; se battre avec un peuple voisin;* l'instrument, le moyen : *écrire avec un stylo;* la manière : *agir avec franchise;* la cause : *Avec son ivrognerie, il a été renvoyé;* l'opposition : *Avec tout son aplomb, il n'a pas réussi à se faire écouter;* l'incrédulité : *Avec cela!* **En** peut marquer le lieu : *en ville, en France;* le temps : *en été, en une heure;* la matière : *une table en bois;* le moyen : *voyager en avion;* la manière : *être en colère;* le point de vue : *l'emporter en éloquence, fort en sciences.*

concurrence de certaines prépositions

La construction des compléments circonstanciels met en jeu de nombreuses prépositions. Mais il y a parfois **plusieurs façons d'exprimer la même idée.** C'est ainsi qu'on dit : *aller en classe, aller en ville* (*à la ville*, s'il s'agit d'une ville déterminée, de la ville voisine), mais : *aller au lycée, à la faculté, à la mer, à la montagne, au village.* On rencontre quelqu'un *dans la rue,* mais *sur le boulevard, sur la place.* Ce sont des usages consacrés auxquels il faut se conformer.

1. *Avec* ayant un sens positif ne doit pas être suivi d'un mot négatif. C'est pourtant ainsi que le construisent certains écrivains : Il aurait été lui aussi englouti dans cette nuit de goudron, avec plus rien de visible (*Giono*). Cette construction rappelle le motif de punition : *Est sorti avec pas de ceinturon.* Il est plus normal et plus simple d'employer *sans*, qui a le sens négatif.

A, **en** et **dans** entrent souvent en concurrence pour exprimer le lieu ou le temps, si bien qu'ils peuvent sembler interchangeables. Mais, en fait, ils font partie de locutions dont le sens serait modifié si l'on changeait la préposition. On dit : *habiter à la campagne*, tandis que *en campagne* est une expression de la langue militaire qui se retrouve, avec un sens figuré, dans : *se mettre en campagne*. On dit : *être en guerre* pour exprimer un état, mais : *il a été tué à la guerre*, pour indiquer les circonstances de lieu et de temps. **A** indique l'heure exacte : *J'irai à deux heures;* **en** exprime la durée : *J'ai fait* ou *je ferai ce travail en deux heures;* **dans** marque le délai compté à partir du moment où l'on parle : *J'irai dans deux heures; j'aurai fini dans deux heures*. Il en est de même pour **à** et **de.** On part *à la nuit tombante*, mais on voyage *de nuit*.

Il arrive aussi que des idées analogues se traduisent, dans des locutions consacrées, à l'aide de prépositions différentes. Ainsi on parle *à voix basse*, mais *d'une voix claire*. On voyage *en auto*, *en avion*, mais on circule *à bicyclette*. Les sens primitivement contraires de **à** et **de** se sont tellement affaiblis qu'il est des cas où ils peuvent s'employer à peu près indifféremment : *Je l'ai obligé à partir; j'ai été obligé de partir*. On dit également bien, sans différence de sens, devant un infinitif : *aimer à* et *aimer de* (légèrement archaïque), *commencer à* et *commencer de*, *continuer à* et *continuer de*, *contraindre à* et *contraindre de*.

On retire de l'argent *de la banque* (idée d'origine, d'éloignement), mais on prend de l'argent *à la banque* (alors qu'on emploie *à* également dans le sens contraire : *déposer de l'argent à la banque*).

emplois explétifs de la préposition de

De, la préposition la plus employée du français avec **à,** figure dans de nombreux tours où, dépourvu de toute signification propre et précise, il n'est qu'**un mot explétif** exigé par l'usage[1].

Il s'emploie ainsi **devant l'infinitif sujet,** que cet infinitif précède ou suive le verbe dont il est le sujet : De t'avoir parlé me fait du bien (*A. Gide*). Ce n'est pas son métier de traîner la charrue (*Musset*); **devant l'infinitif de narration :** Et chacun de tirer, le mâtin, la canaille (*La Fontaine*); **devant l'infinitif complément d'objet :** Le médecin lui a conseillé de jeûner (alors qu'on dirait, sans préposition : Il lui a conseillé la diète); **devant le nom en apposition :** *la ville de Paris, le titre de président.* Dans ce diable de vieux quartier, il y a un tas de tournants (*Daudet*); **devant l'épithète,** après certains pronoms et l'adjectif numéral. Il met l'épithète en valeur en la détachant du mot dont elle dépend et lui donne une valeur d'attribut : Ses ennemis nocturnes ont cela de commun qu'ils arrivent tous sans faire aucun bruit (*Michelet*). Ce sourire avait quelque chose de mystérieux et de céleste (*Chateaubriand*). Rien de triste ni d'attendri n'amollissait ce regard pâle (*Flaubert*). *Il y en a dix de blessés* (ce tour

1. Les prépositions **en** et **pour,** souvent considérées comme explétives devant un attribut, ne le sont pas réellement, mais ont une influence sur le sens : *parler en maître* (à la manière d'un maître), *prendre quelqu'un pour confident* (pour qu'il soit votre confident).

équivaut en fait à : Il y en a dix qui sont blessés). Cette valeur d'attribut de l'adjectif apparaît également après un nom dans cette phrase de Nodier : *Il n'y avait pas un mot de changé;* entre l'épithète et le nom : *La drôle de guerre.* Vous êtes un drôle de peuple (*A. Maurois*). Il peut aussi précéder l'attribut : Elle traita le premier président de vieux singe (*Saint-Simon*).

Il entre dans des **gallicismes :** Si j'étais de vous. Il ne fait que de sortir. C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maître (*Molière*)[1]. Pour ce qui est de la mer, il y croyait comme au paradis (*Musset*). On dirait d'une estampe balayée avec de la mie de pain (*Huysmans*).

la préposition devant les noms de lieu

A s'emploie avec l'article (au) **devant un nom de pays ou de région masculin** commençant par une consonne : aller *au Japon, au Chili, au Maroc, au Tonkin.*

En s'emploie sans article devant un nom masculin commençant par une voyelle : *en Iran*[2], et surtout **devant un nom féminin :** *en Amérique, en Angleterre, en Suisse, en Indochine, en Chine*[3]. Exception : *aux*

1. L'Académie établit une distinction assez subtile entre *C'est à vous de parler* (c'est votre tour) et *C'est à vous à parler* (cela vous revient, comme une obligation).

2. *En Iran, en Uruguay, en Afghanistan.* L'oreille ne peut se résoudre à dire, à cause de l'hiatus : *au Uruguay* ni, sans contraction de l'article : *à l'Afghanistan.*

3. On a dit longtemps : *Aller à la Chine, à l'Amérique.*

Indes, à cause de la présence obligatoire de l'article.

Cette alternance de **en** et de **à** (au) devant les noms de pays a été bien expliquée par M. Dauzat dans son livre *Le génie de la langue française*. Quand **en** s'employait couramment avec l'article, on disait *en la France* et *en le Japon*. Mais **en le** se contractait en **ou**. Du jour où **en** ne s'employa plus avec l'article (sauf dans des expressions consacrées) et où la forme contractée **ou** cessa d'être comprise, **ou** se confondit avec **au** et l'on dit *aller au Japon*. Mais cette explication historique elle-même ne rend pas compte de toutes les particularités et bizarreries de l'usage, puisqu'on dit facultativement *au Danemark* ou *en Danemark*, *au Portugal* ou *en Portugal*.

Pour les noms de **provinces**, qui sont anciens et contemporains de notre vieille préposition **en**, on dit *en Anjou*, bien que ce nom soit masculin, comme *en Normandie* et *en Lorraine*. Mais on dira aussi bien *en Périgord* ou *dans le Périgord*.

Pour les noms de **départements**, l'usage est encore plus compliqué. On construit avec **dans** et l'article **les noms masculins** : *dans le Nord*, *dans le Var*, et **les noms féminins simples** : *dans la Seine*, *dans l'Indre*, *dans la Gironde* (parce que tous ces noms exigent l'article); avec **en**, sans article, **les féminins composés de deux noms coordonnés** : *en Seine-et-Oise*, *en Saône-et-Loire*[1]. Pour les autres noms composés où n'entre pas la conjonction **et**, on dira, à cause de la présence obligatoire de l'article : *dans les Deux-Sèvres*, *dans la Seine-Maritime* (mais on entend aussi *en Seine-Maritime*). Usages, on le voit, flottants et assez déconcertants qui semblent échapper à toute règle, qui

1. Mais on dit aussi : *dans l'Eure-et-Loir*.

s'expliquent pourtant en partie par la présence ou l'absence d'article et aussi par des raisons d'euphonie[1].

La construction bien connue *en Avignon, en Arles,* où **en** remplace **à,** préposition normalement employée aujourd'hui devant un nom de ville, ne laisse pas de surprendre, au moins les Septentrionaux. Cet emploi de **en,** s'il est devenu un simple provincialisme — provençalisme serait le terme propre — est en fait une survivance de l'usage ancien. Au Moyen Age, **en** s'employait devant les noms de villes, même devant ceux qui commencent par une consonne. Au XVIIe siècle encore, Molière écrit : *en Alger,* Racine : *en Argos,* et La Bruyère : *en Epidaure.* Ce qui pourrait justifier dans une certaine mesure le maintien de ce tour, c'est que l'emploi de **en** permet d'éviter devant un **a** un hiatus particulièrement pénible. Mais enfin l'usage général est là et il ne viendrait aujourd'hui à l'esprit d'aucun habitant du Nord de dire, par souci d'euphonie : *en Arras, en Amiens, en Abbeville.* Laissons donc cet archaïsme aux Méridionaux. Accordons même aux Algérois, la liberté de dire *en Alger.* Mais que le tour ne gagne pas d'autres régions; en grammaire aussi il existe des barrières douanières.

prépositions doubles

Si la locution conjonctive **par contre** est condamnée par les puristes, parce qu'elle est mal formée de deux prépositions accolées dont la seconde ne peut compléter

1. Cette alternance des prépositions **à** et **en** se retrouve, devant les noms de saisons : *en été, en automne, en hiver* (**en** devant voyelle), mais *au printemps.*

la première, on n'en peut dire autant des prépositions doubles, nombreuses dans notre langue. En voici quelques exemples que j'emprunte à Marcel Proust : *Elle s'arrêterait vingt-quatre heures chez une de ses amies, de chez laquelle je repartirais le soir même. Ces différences d'avec notre nature. Sans lever les yeux de sur son tricot.* Plus audacieuses me semblent les associations suivantes : Dès après déjeuner (*Proust*). Dès avant le chez-soi véritable (*J. Malègue*). Mme Marguillier s'installa pour jusqu'au thé (*id.*).

locutions

Un de mes lecteurs me consulte sur quelques tours qu'il a relevés dans *Le Solstice de juin* de Montherlant : « On voit chez cet auteur certains compléments introduits par **de** : *D'évidence*, il les trouvait gênants. Mais voici que *d'entrée* on m'interrompt. Vous voyez que *d'aventure* je sais capter le ton du jour. *De vrai, du tout*, etc. Quelle est la différence, ajoute-t-il, entre *de vrai* et *au vrai, du reste* et *au reste, du fait* et *au fait ?* Quelle est la loi de leur formation ? » Notons d'abord que **de** a toutes les valeurs et marque souvent la manière. *D'une façon évidente, de toute évidence* sont courants. Je reconnais cependant que *d'évidence* ne l'est pas. *D'entrée*, formé par analogie avec *d'abord* et *d'emblée*, n'est plus très usuel aujourd'hui, mais il l'a été. *D'aventure* nous rappelle les vers de La Fontaine : *Le moindre vent qui d'aventure Fait rider la face de l'eau... Du tout*, que mon lecteur avait été surpris de lire chez Montherlant : *Elle cessa de se confesser du tout* (*Pitié pour les femmes*), est aujourd'hui, sauf dans l'expression *du tout au tout*, habituel-

lement associé à une négation qu'il renforce. Mais il se rencontre dans des phrases affirmatives chez Montaigne : *Une fille de village du tout stupide et niaise*, chez Malherbe et chez Bossuet. Montherlant avait donc d'illustres répondants. *Au reste* et *du reste* sont des transitions équivalentes, de sens assez imprécis — commodes par cela même — qui servent soit à introduire une restriction ou une addition, soit à conclure. Il semblerait hasardeux d'établir entre elles une distinction bien nette. *De vrai* et *au vrai* ont, également, la même valeur. Le XVII[e] siècle employait, avec le même sens, *pour vrai* et *dans le vrai*. Nous nous appauvrissons sur ce terrain aussi. Il y a, au contraire, des nuances de sens assez marquées entre *au fait* et *de fait*. *Au fait* ramène au vrai sujet de l'entretien; c'est le « Revenons à nos moutons » de la farce. Mais le sens s'en est usé et on l'emploie souvent comme *à propos*, alors précisément qu'on sort de son propos. *De fait*, comme *en fait* et *par le fait*, est fortement affirmatif et signifie *réellement*, *certainement*. Quant à *du fait*, on ne le rencontre pas seul, mais avec **de** ou **que** : *du fait de*, *du fait que*.

Il ne m'apparaît pas possible de dégager la loi de formation de ces locutions qui ne sont que des usages, d'abord parce que la lente création de notre langue échappe à toute logique; la langue s'est faite d'apports de style différent et qui ne sont, heureusement, pas symétriques. D'autre part, **de** et **à** sont souvent interchangeables. Et puis, il faut bien reconnaître aux grands écrivains le droit d'innover — avec discrétion, s'entend — et de créer leur outil verbal.

subordonnées mal introduites

La préposition ne peut introduire une proposition subordonnée à un mode personnel. Je considère donc comme mal construites les phrases suivantes où une subordonnée conjonctive est amenée par une préposition : Elle savait bien qu'il mentait, à comme il l'avait embrassée distraitement (*Aragon*). Ce retour à comme si de rien n'était (*id.*). Une petite victoire un peu analogue à s'ils fussent, par exemple, entrés dans la « carrière » (*Montherlant*). Tout de partout des visages qui rient, avec comme s'ils avaient changé leurs nez et leurs moustaches (*Giono*). Elle se souvenait de comment elle s'était senti d'abord les sens durs et tiraillés (*id.*). Albertine... m'avait fait inscrire aussi leur adresse pour si j'avais besoin d'elle un de ces soirs-là (*Proust*).

petit mémento

On doit dire :

Causer avec quelqu'un et non *à quelqu'un;*

Aller chez le médecin et non *au médecin* (malgré le dicton populaire : *Il vaut mieux aller au moulin qu'au médecin*);

Partir pour Londres et non *à Londres.*

Dans le courant d'avril et non *courant avril;*
A la fin de mars et non *fin mars;*
Votez pour le R. G. R. et non *votez R. G. R.;*
La question des transports et non *la question transports;*
Du point de vue de la forme et non *du point de vue forme;*
Outre cela et non *en outre de cela;*
De retour des vacances et non *retour de vacances.*

Deux coordonnants

Parmi les conjonctions de coordination, deux méritent de retenir l'attention, à cause de leur grande diversité de sens. Ce sont *et* et *mais.*

et

Et n'est pas seulement le signe d'addition qui réunit deux mots ou propositions de même nature grammaticale. Il marque la liaison avec bien des nuances et peut même prendre une valeur affective. C'est un des mots qui donnent à la phrase des intonations variées, des inflexions subtiles; aussi les écrivains en jouent-ils habilement. Il exprime :

L'opposition : La matière demeure, et la forme se perd (*Ronsard*). Tu veux que je t'écoute et tu me fais mourir! (*Corneille*). Il était venu à la messe pour se montrer et il se cache (*La Bruyère*). Mille périls vous environnent et vous délibérez (*Danton*). Vous méprisez

les forts en thème et vous citez Hérodote (*Maurois*).

La continuité, la succession dans le temps, l'enchaînement des actions : Il s'arrête, et on s'arrête; il continue à marcher, et l'on marche (*La Bruyère*). Encore deux minutes, encore une, et elle allait partir (*Zola*). Les roses vont éclore, et nous les cueillerons (*Moréas*).

La conséquence logique : Je me souviens Des jours anciens, Et je pleure (*Verlaine*). Qu'on me donne les deux frégates que j'ai demandées, et je pars à l'instant pour Rochefort (*H. Houssaye*).

La gradation, par addition d'une précision nouvelle : Ma mère est devant vous, et vous voyez ses larmes (*Racine*). Elle est bien lasse sous sa hotte! Et l'on ne vend qu'un sou la botte Du mouron pour les p'tits oiseaux (*J. Richepin*). Tartarin eut peur, et tout le temps encore (*Daudet*). J'ai des alliés, heureusement, et de bons (*Duhamel*). Et c'était en Chine qu'il s'en allait, là-bas, à la tuerie (*Loti*).

La transition, dans le style du récit épique, de la poésie, de la narration ou dans les contes populaires : Et moi, de le nier (*Marot*). Et un sentiment religieux, une impression du passé planant sur tout cela (*Loti*). Et le feu tour à tour gronde et murmure et tord Des pampres embrasés autour des cornes d'or (*H. de Régnier*). Et alors, le loup l'a mangée (*Daudet*).

L'affirmation renforcée : Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons (*Molière*). Et je veux, moi, que cela soit (*id.*).

L'exclamation, avec différentes nuances de surprise, d'indignation : Misérable! Et je vis et je soutiens la vue De ce sacré soleil dont je suis descendue! (*Racine*). Et tu souffres sans honte un affront si sanglant! (*Lamartine*). Tu me voyais de ta fenêtre, et tu ne venais pas, méchante fille! (*Musset*).

Redoublé, il produit **un effet d'insistance ou d'harmonieux parallélisme** : Tout m'afflige, et me nuit, et conspire à me nuire (*Racine*). Quel trouble! Mais tout pleure, et la fille, et la mère (*id.*). Il laboure l'écorce et l'arrache et la mord (*Leconte de Lisle*). Le grain de blé nourrit et l'homme et les corbeaux (*Moréas*).

Il prend souvent **une valeur oratoire** : J'ai passé à travers les peuples, et ils m'ont regardé, et je les ai regardés, et nous ne nous sommes point reconnus (*Lamennais*).

Le **et** initial est souvent une imitation du style biblique. Cet emploi est particulièrement fréquent chez Giono où il produit un effet d'insistance et donne à la phrase une allure épique ou oratoire, suivant le cas : *Et maintenant il fallait commencer le grand sillon et la terre montait et le cheval était fatigué de ce travail de nuit. — Et puis c'est curieux comme on se débrouille mal dans les choses surnaturelles. — Et l'acier de sa bêche a chanté dans les pierres*[1].

mais

Mais marque avant tout **l'opposition** entre deux mots ou deux idées : J'aurais bien voulu prier, mais je ne pouvais pas (*Mérimée*). Ton bras est invaincu, mais non pas invincible (*Corneille*). La cabane est pauvre, mais bien close (*Hugo*). J'ai pleuré, mais déjà mes larmes sont plus rares (*Sully Prudhomme*).

1. On trouvera de nombreux exemples de ce *et* dans mon livre : *La Prose d'aujourd'hui.*

Il marque aussi **la restriction :** J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer (*Racine*). Mon petit, cela est fort bien; mais n'y revenez plus (*J.-J. Rousseau*). Les noix ont fort bon goût, mais il faut les ouvrir (*Florian*). Il lisait très bien le français, mais il ne l'avait jamais parlé (*Mme de Staël*). Elle avait l'air d'une reine, mais d'une reine capricieuse (*A. France*).

Il introduit **une addition** avec une nuance de gradation : Nous connaissons la vérité non seulement par la raison, mais encore par le cœur (*Pascal*).

Il **renchérit** en ajoutant à ce qui précède une précision supplémentaire : Je devins stoïcien, mais stoïcien à lier (*Vauvenargues*).

Il marque **l'étonnement, l'impatience,** avec une valeur voisine de l'interjection : Ah! mais il m'ennuie, mon gendre (*E. Augier*). Ah çà! mais ils vont tuer le pauvre Porthos, dit Aramis (*Dumas*).

Il **renforce familièrement l'affirmation ou la négation** (dans une réponse) : Mais oui. Mais non.

Il sert de **transition** : Mais revenons à nos moutons (La Farce de maître Pathelin).

Mais garde son **sens étymologique** (latin *magis*, plus) dans la locution archaïque *n'en pouvoir mais :* Le malheureux lion... Bat l'air qui n'en peut mais (*La Fontaine*).

Les différentes identités de *que*

LE FRÉGOLI DE LA GRAMMAIRE

Que est un des mots les plus insaisissables de la langue. Il est d'ailleurs moins difficile à utiliser qu'à identifier. On peut s'exprimer correctement sans connaître toujours la nature exacte des **que** dont on se sert d'instinct. Aussi aurais-je pu n'en pas parler ici. Si je le fais cependant, ce sera pour satisfaire la légitime curiosité des amateurs de grammaire, celle aussi, plus intéressée, de nombreux adultes qui aident leurs enfants dans leurs exercices d'analyse et risquent parfois de rester court devant certains mots. S'il y a des cas en effet où la nature de **que** apparaît facilement, même aux yeux des moins prévenus, il faut compter avec les expressions clichées, les gallicismes où il a une valeur assez indéfinissable.

***

Que peut être **pronom relatif** : Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites (*Hugo*). Nous nous imaginons, pauvres fous que nous sommes, Que

personne avant nous n'a connu la douleur (*Musset*). Il n'est point de destin plus cruel, que je sache (*Molière*)[1].

Pronom interrogatif neutre : Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières? (*Lamartine*). Que coûte-t-il d'ôter toutes ces araignées? (*La Fontaine*). Que sont devenus mes frères en émigration? (*Chateaubriand*)[2].

Adverbe de quantité exclamatif : Hélas! que dans l'esprit je sens d'inquiétude! (*Corneille*). Que j'ai honte de nous, débiles que nous sommes! (*Vigny*). Feu! que tu es splendide! (*Colette*). La langue familière tend aujourd'hui à remplacer **que** par **ce que :** Ce que vous m'amusez! (*M. Proust*). Tout le temps qu'on a été chez elles, ce que j'ai souffert! (*Bouhélier*).

Adverbe interrogatif de cause (suivi de *ne*) : Vous voulez, Acis, me dire qu'il fait froid. Que ne disiez-vous : Il fait froid? (*La Bruyère*). Que ne suis-je couché, lorsque Vesper s'allume, Sur les varechs, au bord des flots! (*Moréas*).

Que est surtout **la conjonction la plus importante du français,** celle qui a les sens et les emplois les plus variés et qui peut introduire toutes sortes de subordonnées :

La subordonnée complétive : Je crains que mon juge ne sorte (*Racine*). Il faut que tous les jours j'éveille tout mon monde (*id.*).

1. Etymologiquement pronom relatif dans des tours comme *Etourdi que je suis, Triste individu que ce monsieur,* qui permettent de détacher en tête l'attribut sur lequel on veut attirer l'attention, **que** n'est plus guère senti comme tel que par les grammairiens et tend à devenir une simple ligature passe-partout qui échappe à l'analyse.

2. Dans le tour exclamatif : *Que diable!* **que** est un pronom interrogatif neutre renforcé par l'interjection **diable** qui a ici une valeur de juron. C'est le même tour que dans : *Que diable allait-il faire dans cette galère?* (Molière).

La subordonnée de but (après un impératif) : Allez, venez çà tous, que je vous distribue mes ordres pour tantôt (*Molière*). Vite, ôte-toi de là, petit, que je m'y mette (*Hugo*).

La subordonnée de cause : Non que la peur du coup dont je suis menacée Me fasse rappeler votre bonté passée (*Racine*). Vous me reprochez d'aller en fiacre : c'est que je n'ai pas de voiture (*Musset*). La maison est-elle vide, que toutes les portes sont ouvertes? (*Claudel*).

La subordonnée de comparaison : La rive était plus loin qu'il ne disait, et le courant plus fort qu'il ne l'avait pensé (*Musset*).

La subordonnée de condition ou de supposition : Que vous réussissiez ou que vous ne réussissiez pas, c'est un soin dont il vous décharge (*Bourdaloue*). Que le jour s'achève ou renaisse, Courez et bourdonnez comme l'abeille aux champs (*Hugo*).

La subordonnée de conséquence : Mes sueurs sont si extrêmes que je perce jusqu'à mes matelas (*Sévigné*). Il tousse, qu'il en secoue toute la maison (*Flaubert*). J'ai une tendresse pour mes chevaux qu'il me semble que c'est moi-même quand je les vois pâtir (*Molière*).

La subordonnée de manière : Les femmes de chambre de mon pays n'entrent point qu'on ne les appelle (*Marivaux*).

La subordonnée d'opposition ou de concession : Qu'il soit brave guerrier, qu'il soit grand capitaine, Je saurai bien rabattre une humeur si hautaine (*Corneille*).

La subordonnée de temps : Il y a une demi-heure environ que nos chevaux montent (*Loti*). Je n'avais pas fait trente pas que le roulement recommença (*Chateaubriand*).

Enfin **que** entre dans la composition de nombreuses locutions conjonctives comme **avant que, après que, bien que, dès que, sans que, tant que,** etc.

Que a, d'autre part, une valeur de **remplacement** et peut tenir lieu, pour en éviter la répétition, d'autres conjonctions de subordination employées précédemment telles que : *comme, quand, si* et des locutions conjonctives terminées par **que,** comme *avant que, après que, parce que, pour que, de même que,* etc. Si j'étais toi et qu'on me donne le même sujet, ce qui peut arriver, je ne ferais pas comme cela (*M. Proust*). Si elle regardait et qu'il ne fût pas là, elle en était toute triste (*Zola*). Tant que vous serez désunis et que chacun ne pensera qu'à soi, vous n'aurez rien à espérer (*Lamennais*). **Que** peut transformer l'allure d'une phrase en faisant d'une proposition indépendante une subordonnée. Au lieu de dire : *Il me le demanderait, je refuserais,* on peut construire avec plus de force : *Il me le demanderait que je refuserais.*

Mais si **que** peut remplacer une autre conjonction de subordination, il ne peut jouer ce rôle pour la conjonction de coordination **car,** qui est un lien plus faible. La faute se répand aujourd'hui chez les écrivains : Dénonciation d'ailleurs mystérieuse, car elle a l'air de venir de l'entourage de Mme Brandon et qu'elle semble vouloir innocenter celle-ci (*E. Jaloux*). Dans ce cas **et** suffit; on pourrait dire aussi : *parce qu'elle a l'air... et qu'elle semble...*

Que était dans la langue classique très employé avec la valeur restrictive de *si ce n'est :* Et que puis-je espérer qu'un tourment éternel? (*Corneille*). Que verrons-nous dans notre mort qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent? (*Bossuet*). Ce sens se retrouve dans la locution négative de restric-

tion **ne... que** : Je ne vois que vos pleurs et non pas vos regards (*Vigny*). On n'a fait que l'histoire des rois, mais on n'a point fait celle de la nation (*Voltaire*); et dans les expressions : *Il ne fait que rire* (pas autre chose que). *Il ne fait que de sortir* (il sort à l'instant). *Il n'est que de bien courir* (il n'est autre chose à faire que de bien courir). Ce sens restrictif se retrouve chez Mauriac : *Rien ne dépasse les forces d'une femme que de hurler seule dans un sépulcre*, et chez Gide : *Aucune œuvre d'art n'est possible que désintéressée.*

Que est explétif dans les locutions **que non, que si** (dans une réponse), **si j'étais que de vous.** Il renforce le **si** de supposition : Que si ce loup t'atteint, casse-lui la mâchoire (*La Fontaine*). Ce tour, emprunté au latin **quod si,** était courant autrefois, du moins dans la langue écrite. Il est réservé aujourd'hui à la langue oratoire pompeuse.

Que introduit des **propositions indépendantes ou principales** exprimant **l'ordre, la défense, le souhait :** Qu'on ne laisse monter aucune âme là-haut (*Racine*). Que le courroux du ciel, allumé par mes vœux, Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux! (*Corneille*). Dans ce type de phrases les grammairiens d'autrefois, qui aimaient les « sous-entendus », prétendaient qu'il fallait sous-entendre devant **que** une autre proposition. Et Littré lui-même, se conformant à la théorie grammaticale à la mode, expliquait cette phrase de Mme de Maintenon : « Que je vous retrouve à mon retour modeste, douce, timide, docile » en disant que la conjonction **que** a ici le sens de : *Il faut que*. De même dans le tour exclamatif : Qu'il se soit oublié à ce point! (*Massillon*), il voit dans **que** l'équivalent de *faut-il que*. Au sujet de toutes ces indépendantes il écrit : « **Que,** bien que en tête de la phrase, n'en est

pas moins entre deux propositions dont la première est sous-entendue. » Cette thèse est tout à fait abandonnée aujourd'hui. Ces tours doivent se comprendre par eux-mêmes. En réalité rien n'est sous-entendu dans ces phrases. **Que** y est simplement la particule qui accompagne presque toujours le subjonctif parce que, dans la plupart des verbes, le subjonctif présent, à certaines personnes, ne se distingue plus de l'indicatif. **Que** est donc devenu la marque du subjonctif.

Que sert à **mettre en valeur un adverbe** placé en tête de la phrase : Heureusement que, semblable à l'âme humaine, l'âme de Riquet était facile à distraire (*A. France*). Il permet aussi d'éviter l'inversion : Sans doute qu'à la foire ils vont vendre sa peau (*La Fontaine*). Peut-être qu'adouci Il songe à terminer une guerre si lente (*Racine*). Il accompagne les interjections **voici, voilà** : *Voilà trois fois que je vous le dis. Voici qu'il arrive.*

Avec **c'est,** il forme un **gallicisme emphatique** qui attire l'attention sur un mot ou un groupe de mots : Ce n'est pas avec des idées qu'on fait des vers, c'est avec des mots (*Mallarmé*).

Il arrive, bien entendu, qu'on trouve plusieurs **que** de nature différente dans la même phrase. Ainsi dans : Que peut-il faire Que de prier le Ciel qu'il vous aide en ceci? (*La Fontaine*) le premier est un pronom interrogatif, le second une conjonction équivalant à : d'autre que, le troisième une conjonction introduisant la subordonnée qui complète prier. Dans : Cet enfant sans parents qu'elle dit qu'elle a vu (*Racine*) le premier est un relatif, le second une conjonction. Dans : Que veut-il que je fasse de cela? (*Molière*), le premier est un pronom interrogatif, le second une conjonction.

Les écrivains classiques ne redoutaient pas comme nous les entassements de *qui* et de *que*. En voici quelques exemples qui constitueraient de bons exercices d'analyse : Les bons livres sont ceux que ceux qui les lisent croient qu'ils auraient pu faire (*Pascal*). Que pensez-vous que ce soit que la couleur des arbres depuis huit jour? (*Sévigné*). C'est en partie sur la peinture qu'il en a faite que j'ai fondé un caractère que je puis dire qui n'a point déplu (*Racine*). Nous n'écririons plus avec la marquise de Rambouillet : *Si ce n'était, Madame, que je craindrais — que vous croiriez peut-être — que ce serait mon intérêt qui me ferait parler, sachant bien que je ne puis espérer un mariage que tant que vous ne serez pas veuve, je vous conseillerais de bien prendre garde que l'on n'empoisonnât monsieur votre mari.*

Enfin, dans des cas assez nombreux, il est difficile de reconnaître la nature véritable de **que.** Il y a en effet des analyses qui sont exactes si l'on remonte à l'étymologie du mot, mais qui aujourd'hui ne le semblent plus parce qu'on a perdu le sentiment de cette valeur originelle. Dans la phrase : *C'est un crime que d'agir ainsi,* où **que** est explétif, on a affaire au gallicisme d'insistance bien connu : **c'est... que,** où **que** n'est plus analysable. Dans la longue et lourde formule interrogative : *Qu'est-ce que c'est que cela?* le premier **que** est interrogatif, le deuxième appartient à la formule figée *est-ce que*, le troisième est étymologiquement un relatif, mais l'ensemble forme un gallicisme qu'il serait vain de chercher à décomposer, à moins d'être atteint de sadisme grammatical. Dans *un autre que toi, le même que toi,* **que** est étymologiquement un relatif, mais nous y sentons plutôt aujourd'hui une simple conjonction de comparaison. Il en est de même dans : *C'est à*

toi que je parle où **que** est bien relatif, comme dans : *C'est lui que je veux voir.* Ne disait-on pas au XVII[e] siècle : *C'est toi à qui je parle*, et même : *C'est à toi à qui je parle*? Mais en fait il faut voir aussi dans ce tour un gallicisme emphatique servant à mettre le pronom en valeur.

Le domaine de **que** ne fait que s'étendre. Il s'éloigne de plus en plus de sa valeur première et devient une liaison passe-partout dont on ne perçoit plus bien la nature. Et je ne cite que pour mémoire ses emplois abusifs et incorrects dans le français populaire : *Comment que tu vas? D'où que tu viens? Où qu'il est? Alors, que je lui dis... Des fois que ça t'amuserait... Même que je lui ai dit... Si qu'on allait faire un tour...*

Que est d'une identification si délicate que Littré — le maître du classement — réduisant tous les emplois de **que** à deux articles, celui du pronom relatif et celui de la conjonction, range dans le premier et le pronom interrogatif et l'adverbe interrogatif signifiant pourquoi et l'adverbe de quantité signifiant combien qu'il appelle simplement exclamatif, sans préciser que dans ces deux derniers sens **que** est un adverbe. Faire tenir sous deux rubriques les différents **que**, c'est vraiment pousser un peu loin la simplification, et la matière fait éclater le cadre :

Si le Janus romain avait double visage,
Que, *dans notre parler, en a bien davantage.*

Deux originaux

Ce sont bien deux originaux, deux isolés, que **voici** et **voilà,** car on ne sait à quelle catégorie de mots connue les rattacher. Les grammairiens les rangent soit parmi les adverbes de lieu à cause de leur terminaison, soit parmi les prépositions parce qu'ils précèdent habituellement un nom. Mais ce ne sont pas réellement des adverbes, car ils ne peuvent pas compléter un autre mot et n'ont pas un sens défini par eux-mêmes comme *ailleurs*, *loin* ou *bientôt*. Ce ne sont pas non plus des prépositions parce qu'ils ne relient pas un mot à un autre. Si bien que, dans notre grammaire scolaire, faute de trouver une appellation convenable, nous avions fini, Oscar Bloch et moi, sans être autrement satisfaits de notre décision, par les baptiser interjections parce qu'ils ne jouent aucun rôle grammatical précis dans la phrase et par là échappent à toute classification traditionnelle. S'il est si difficile d'étiqueter **voici** et **voilà,** c'est que ce sont en réalité des mots composés (dont les deux éléments s'écrivaient à l'origine isolément) formés de *voi,* forme ancienne de l'impératif de *voir* et des adverbes de lieu *ci* et *là*. *Voici mon travail* signifie : *Vois* (ou *voyez*) *ici mon*

travail. Ce ne sont donc ni de simples mots de liaison, ni des adverbes puisqu'ils peuvent, à eux seuls, former une proposition : *Vous me demandez ce qui se passe. Voici.* L'appellation qui leur conviendrait le mieux serait celle de **particules de présentation** (équivalentes du latin **en** et **ecce**). Si on ne les désigne pas ainsi dans les grammaires classiques, faites pour les élèves et le grand public, c'est que ce terme non officiel dérouterait les uns et l'autre.

Voici, voilà servent à **montrer**, à **désigner** une chose ou un être. **Ils précèdent normalement un nom** avec un sens démonstratif ou temporel : Voici le fait (*Racine*). Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches (*Verlaine*).

Ils se construisent également **avec un pronom personnel** qui les précède, précisément à cause de leur valeur verbale; on dit : *le voilà*, comme on dit : *je le vois.* Le voilà dans le sable jusqu'au ventre (*Hugo*). Me voici sur la hauteur (*G. Sand*). Ils peuvent être aussi **précédés d'un pronom relatif :** Les sentiments humains, mon frère, que voilà (*Molière*). Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà, De ta jeunesse? (*Verlaine*).

Ils introduisent aussi un **infinitif** (en particulier *venir*), dans l'ancienne langue surtout, mais encore aujourd'hui, par archaïsme et par commodité, en poésie : Voici venir ma sœur pour se plaindre avec vous (*Corneille*). Voici venir le temps où, vibrant sur sa tige, Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir (*Baudelaire*).

Ils peuvent être **suivis d'une proposition relative,** avec ou sans antécédent : Le voici qui vous dira le reste (*Corneille*). Ah! fi! voilà qui est trivial (*E. Augier*).

Ils se construisirent enfin **avec une subordonnée conjonctive** pour présenter non pas une chose ou un être,

mais un fait, une idée : Puis voilà qu'on croit voir, dans le ciel balayé, Pendre un grand crocodile (*Hugo*). Voilà qu'il galopait maintenant (*Flaubert*). Mais voici qu'il se tait (*Leconte de Lisle*).

Théoriquement, **voici** présente une chose proche, annonce ce qui va suivre : Mais voici bien une autre fête (*La Fontaine*). Le voici qui vous dira le reste (*Corneille*). Les voici venir (*Molière*). M'y voici (*La Fontaine*). *Voilà* évoque une chose plus lointaine et résume ce qui précède : Les sentiments humains mon frère, que voilà (*Molière*). Voilà les cris que je craignais d'entendre (*Racine*). Ma pauvre enfant, voilà bien des détails et des circonstances (*Sévigné*). Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter (*Racine*). Aimer, prier, chanter, voilà toute ma vie (*Lamartine*). Les deux sens s'opposent bien dans ces deux phrases : Voilà tous mes forfaits. En voici le salaire (*Racine*). Mon sillon ? Le voilà. Ma gerbe ? La voici (*Hugo*). Pourtant, dans le langage courant, **voilà** tend à détrôner **voici,** comme **celui-là** tend à supplanter **celui-ci.** Il sert en particulier à annoncer, à présenter une chose nouvelle, un fait nouveau : Voilà qu'à l'horizon s'annonce une clameur (*Maupassant*). Voilà l'aurore, et ce froid qu'apporte le premier rayon (*Giraudoux*). Voilà du dieu des champs la rustique demeure (*Lamartine*). De plus, **voilà** peut prendre une nuance emphatique, admirative ou péjorative, que n'a pas **voici :** Voilà celui qui nous menait dans les hasards (*Bossuet*). Voilà de mes damoiseaux (*Molière*).

Voilà et **voici** peuvent aussi marquer **le temps écoulé :** Voici trois ans qu'est morte ma grand-mère (*G. de Nerval*). J'ai tué un homme, voilà deux ans cette nuit (*Maupassant*).

Voilà a si bien gardé sa valeur verbale primitive

qu'il est parfois, après une négation, flanqué d'un **t-il** emprunté à la forme interrogative du verbe : *A-t-il compris? Viendra-t-il?* qui s'est anciennement étendu à d'autres personnes que la troisième et aux tours exclamatifs : Ne voilà-t-il pas ton troisième repas aujourd'hui? (*G. Sand*). C'est un tour vivant du récit et du dialogue. Ce **t-il** est incorrect et ne se justifie pas. Mais il est entré depuis longtemps dans la langue familière d'où personne ne pourra le déloger. La construction s'est d'ailleurs abrégée, par ellipse de **ne,** en *Voilà-t-il pas,* et même en *Voilà pas?* Voilà-t-il pas Monsieur qui ricane déjà (*Molière*). Voilà pas le coup de langue? (*id.*).

Les fonctions des mots dans la phrase[1]

Après avoir passé en revue, à vol d'oiseau, les principales sortes de mots qui constituent la langue, il convient de parler maintenant des rapports de ces mots entre eux, à l'intérieur de la phrase, en laissant de côté les questions de pure analyse qui ressortissent à l'enseignement, pour ne retenir que les problèmes plus délicats qui peuvent se poser à propos de la valeur de leurs fonctions.

le verbe

Le verbe est le mot clef de la phrase. N'est-ce pas lui qui indique ce qui se passe, ce que font, ce qu'éprouvent les personnes, l'état et l'aspect des choses?

1. Certains grammairiens ont abandonné la distinction traditionnelle entre la **phrase** et la **proposition** et disent *la phrase de but, de condition, de conséquence*, etc. Il y a là une source de confusion. L'idée de but, de condition, de conséquence est exprimée dans la proposition subordonnée et non dans toute la phrase. Sans doute toute terminologie est-elle conventionnelle, donc perfectible. Mais il est préférable de garder au mot phrase son sens d'expression complète d'une idée et à la proposition celui de membre de phrase; avec cette réserve qu'une proposition peut à elle seule constituer une phrase entière : *Il pleut. Pleut-il? Sortons.*

Cependant, si essentiel qu'il soit au sens de la phrase, il arrive qu'il ne soit pas exprimé et nombreuses sont les **propositions elliptiques** qui donnent à l'expression de la pensée plus de vivacité et de rapidité.

Dans le dialogue, particulièrement dans l'interrogation pressante : Qu'as-tu fait ? — Justice. — Où est-il ? — Dans le ravin (*Mérimée*). Votre nom ? — Isabelle. — Ecrivez. Et votre âge ? — Dix-huit ans (*Racine*). Quel est-il ? De quel sang ? Et de quelle tribu ? (*id.*).

Dans les tours exclamatifs : La tranquillité avant tout ! (*Balzac*). Quelle joie au réveil de ne rien apercevoir, que la mer infinie ! (*Dorgelès*).

Dans les ordres : Allons, mon habit rose et ma culotte bleue (*Musset*). Place au Vent marin, place au Vent d'automne ! (*F. Fabié*). Un verre d'eau de Vichy toutes les deux heures, et, à la rigueur, une moitié de biscuit trempée dans un doigt de lait (*J. Romains*).

Quand le verbe a déjà été exprimé dans la proposition précédente, même à une personne différente : Le père aura l'exploit, la fille le poulet (*Racine*). Tous mes plaisirs sont morts, ou ma gloire ternie (*Corneille*). Cependant quand le verbe est à un temps composé et qu'une proposition affirmative succède à une proposition négative, il faut répéter l'auxiliaire. On ne dira pas : *Je n'ai pas reçu votre lettre et cru que vous boudiez*, mais : *Je n'ai pas reçu votre lettre et j'ai cru que..*

Dans les proverbes et les maximes : Noël au balcon, Pâques aux tisons (proverbe). Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà (*Pascal*). Diseur de bons mots, mauvais caractère (*id.*). Plus d'amour, partant plus de joie (*La Fontaine*).

Dans le style descriptif : Maison mystérieuse et propre aux tragédies (*Hugo*). Rien de vivant, ni autour de nous,

ni devant nous, ni nulle part (*Fromentin*). Grand bruit dans Paimpol; sons de cloches et chants de prêtres. Chansons rudes et monotones dans les cabarets (*Loti*).

Dans les subordonnées de comparaison : La faveur l'a pu faire autant que le mérite (*Corneille*). Le silence descend, doux comme une paupière (*Samain*). Il y a dans la sincérité d'un aveu plus d'éloquence et d'enseignement que dans les plus savantes feintes de l'éloquence (*Gide*).

Dans la langue narrative familière : Impossible de couper ni d'arracher ces courroies visqueuses (*Hugo*). Rien de charmant comme cette installation (*Daudet*).

le sujet

Le sujet du verbe à un mode personnel est habituellement un **nom** ou un **pronom.** Mais il peut être aussi un **infinitif :** Tuer un oiseau te répugne (*J. Renard*). En art, comprendre n'est pas grand-chose, sentir est tout (*F. Sarcey*). Mais le plus souvent l'infinitif sujet, rejeté après le verbe, est représenté devant lui par **il** ou **ce :** Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi (*La Fontaine*).

Il peut être aussi **une proposition relative :** Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble! (*Racine*). L'abreuvoir est public et qui veut y vient boire (*Musset*). Cette relative est d'ailleurs le plus souvent introduite par un pronom démonstratif qui fait corps avec elle : Celui qui met un frein à la fureur des flots Sait aussi

des méchants arrêter les complots (*Racine*). Ce qui sort de la fange y rentre (*Hugo*).

Le sujet peut encore être **une proposition introduite par la conjonction que,** qui suit le verbe et se trouve remplacée devant lui par les pronoms **il** ou **ce :** Il n'est jamais agréable qu'on dise qu'un homme... s'est jeté à l'eau en nous quittant (*Musset*). N'est-ce pas déjà beaucoup que vous ayez pris la peine de perdre votre temps à courir chez les marchands? (*Balzac*).

Il peut être **introduit par un adverbe de quantité** ou même être un **adverbe de quantité** pris dans le sens de numéral indéfini : Bien des gens y sont pris (*La Fontaine*). Entre tant de Français qui usent de ces mots, bien peu prennent garde à leur premier usage (*H. Estienne*).

L'infinitif et le participe peuvent, eux aussi, avoir un sujet, quand ils forment une proposition : Vois sur ces canaux Dormir ces vaisseaux (*Baudelaire*). On entendit une rafale de vent se lever de la mer (*Loti*). La mairie se trouvant à une demi-lieue de la ferme, on s'y rendit à pied (*Flaubert*). La pêche ouverte, M. Vernet pêchait presque tous les jours (*J. Renard*). Dans le cas contraire, ils renvoient presque toujours au sujet du verbe qui les introduit[1].

Normalement, le sujet n'est pas précédé d'une préposition. Il peut cependant être introduit par **jusqu'à,** qui prend le sens de **même :** Jusqu'à la musique lui était importune (*Giraudoux*). Dans cette construction, le nom précédé de **jusqu'à** peut être repris par un relatif : Jusqu'à un petit criquet aux ailes écarlates qui vint se poser tout près de mon bec (*Daudet*).

Le sujet **n'est omis qu'à l'impératif :** Ne forçons

1. Cf. l'emploi des modes.

point notre talent (*La Fontaine*), ou dans des locutions toutes faites : *Si bon vous semble, à Dieu ne plaise, ainsi fut fait, peu importe, point n'est besoin de*[1].

Le sujet ne doit pas être redoublé sans raison. Mais il l'est obligatoirement :

A) **Dans l'interrogation,** quand le sujet est un nom placé devant le verbe : Cette claire lune d'argent n'éclaire-t-elle pas mieux que ta vieille lampe d'étain? (*G. Sand*).

B) **Dans les constructions impersonnelles** où le vrai sujet (sujet réel) qui suit le verbe est représenté devant lui par un sujet apparent, **il** ou **ce.** Ce sujet réel peut être un nom, un infinitif ou une proposition subordonnée. L'usage de ce sujet apparent (ou provisoire), qui fait double emploi avec le sujet réel, tient à l'habitude que l'on a prise en français de placer toujours un sujet devant le verbe : Il est doux de revoir les murs de la patrie (*Corneille*). Souvent, pour m'achever, il survient une pluie (*Boileau*). Il se passa un assez grand combat en elle-même (*Mme de la Fayette*). De ma médiocrité première, il ne m'est resté qu'un tapis de lisières (*Diderot*). Et, comme à un enfant, il lui échappait un sourire pénible (*Balzac*). Depuis le départ, il en était mort plus d'un (*Loti*). Quelquefois il lui prenait des rages désespérées pour sortir de ce lit (*id.*). Il régnait dans les hauteurs du ciel ce poudroie-

1. Dans la langue ancienne, le pronom sujet était souvent omis; cet usage se retrouve au XVIe siècle : La fumée dont était question évaporait par dehors (*Rabelais*). Jamais n'avait été ouï que dedans Paris on eût vendu fumée de rôt en rue (*id.*). Direz, chantant mes vers, et vous émerveillant... (*Ronsard*). Rochers, bien que soyez âgés De trois mille ans, vous ne changez Jamais ni d'état, ni de forme (*id.*). Je ne dis pas, si voulez rien prêter, Que ne le prenne (*Marot*).

ment gris des matins d'été les plus sûrs (*J. Romains*).

Le redoublement intentionnel du sujet, qui forme pléonasme, est fréquent non seulement dans la langue familière, mais même dans la langue écrite pour produire un effet **d'insistance,** une **mise en valeur.** C'est un procédé de style qui consiste à annoncer le sujet devant le verbe par un pronom personnel et à rejeter le nom sujet après le verbe, en place fortement accentuée : Elle est au sein des flots, la jeune Tarentine! (*Chénier*). Où sont-ils, les marins sombrés dans les nuits noires? (*Hugo*). Il vit, ce géant des collines! (*Lamartine*). Enfin il arriva, le jour solennel, le grand jour (*Daudet*). Elle était un peu ancienne, la patronne de ces marins (*Loti*). Il connaît son pouvoir de séduction, le misérable (*Duhamel*). Si on veut redoubler un pronom sujet, on use de la forme accentuée : Moi, d'abord, je m'ennuie à la maison (*Daudet*).

Parfois, c'est le contraire qui se produit. Le sujet réel est placé en tête de la phrase et repris devant le verbe par le pronom **ce :** Flâner, c'est travailler (*J. Renard*). Le courage, c'est de choisir un métier et de le bien faire (*Jaurès*) On prend toujours un livre de Giraudoux comme un cornet de friandises parce qu'un tel livre, c'est tout d'abord un style à croquer (*H. Clouard*).

Les pléonasmes de la langue familière sont souvent incorrects : *Ce vin, il me plaît.* Cependant, le pléonasme est possible dans le dialogue; le premier sujet est alors comme la reprise d'un terme de la question posée : *Ce livre, il est détestable,* avec un temps d'arrêt après *livre* qui marque qu'on répond à l'interlocuteur. C'est un peu comme si l'on disait : *Vous me demandez ce que vaut ce livre. Il est détestable.*

Quand plusieurs verbes, étroitement unis par le sens,

ont pour sujet le même nom, on ne le répète ordinairement pas devant chacun d'eux : *Cet enfant travaille et réussit.* Cependant si les verbes sont trop éloignés l'un de l'autre, on peut rappeler le nom sujet par un pronom personnel : *Le général a médité son plan de bataille toute la nuit et le matin il a donné ses ordres.* On peut aussi rappeler le nom par un pronom, si l'on veut détacher nettement l'idée exprimée dans chacune des deux propositions : *Cette rose est belle et elle dégage une odeur délicieuse.*

Si le sujet commun de plusieurs verbes est un pronom personnel ou relatif, **la répétition en est facultative :** Je ravis les œufs, je les mets dans ma chemise et redescends (*Chateaubriand*). Je revins sur mes pas et ouvris doucement la porte de gauche (*P. Benoit*). Je sautai du lit et fis quelques pas sur la point des pieds (*Duhamel*). Mais le pronom indéfini **on** est généralement répété : *On m'a dit son nom et on m'a donné des précisions sur son caractère.* Cependant on lit chez Dorgelès : *On va, vient, s'étend, repart;* effet de rapidité. La langue littéraire ne reprend pas, en général, le pronom sujet devant chaque verbe. Elle le fait cependant pour obtenir un effet d'insistance : Il se mit à frapper à coups de bec Tiphaine; Il lui creva les yeux; il lui broya les dents; Il lui pétrit le crâne en ses ongles ardents (*Hugo*).

l'accord du verbe avec le sujet

L'accord du verbe avec le sujet n'offre pas de difficultés s'il n'y en a qu'un. Un seul cas mérite attention, celui où le sujet est un **pronom relatif.** Celui-ci,

n'ayant pas de personne par lui-même, est de **la même personne que son antécédent**; c'est donc avec l'antécédent du relatif que l'accord doit se faire[1] : Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la première, Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père (*Racine*). C'est toi qui l'as nommé (*id.*). C'est moi qui suis l'esprit de l'âtre (*Gautier*). Jeune présomptueux qui avez cru que l'homme se peut suffire à lui-même! (*Chateaubriand*).

Cependant, quand le relatif est précédé directement de **le seul, le premier, le dernier,** pris comme attribut, le verbe peut se mettre à la troisième personne du singulier, sous l'influence de ces expressions, ou s'accorder avec le sujet de la proposition précédente. On peut dire : *Vous êtes le seul qui connaisse bien cette question*, ou : *qui connaissiez*. Il en est de même après la locution **un des.** Selon le mouvement de la pensée, le verbe peut être au pluriel ou au singulier. L'Académie autorise ces deux accords : *L'astronomie est une des sciences qui fait*, ou *qui font le plus d'honneur à l'esprit humain*. Il semble cependant que le singulier rende ici un son plus affirmatif. Et Littré donne ces deux exemples : *Votre ami est un des hommes qui manquèrent périr* (idée de catégorie, de pluralité), *Votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi* (on insiste ici sur l'idée d'individualité : lui particulièrement). Il y a donc une nuance entre les deux accords et le singulier n'est pas incorrect dans les deux phrases suivantes : Il fut rendu à Alexandre un des plus jolis oracles qui ait jamais été (*Fontenelle*);

1. Au XVIIe siècle, le verbe était souvent à la troisième personne, quelle que fût la personne de l'antécédent : Je n'ai trouvé que vous qui fût digne de moi (*Corneille*). Ce ne serait pas moi qui se ferait prier (*Molière*).

C'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités (*Sévigné*). Mais il faut convenir que l'accord avec le pluriel voisin est plus normal et plus usité aujourd'hui. Après **un de ces hommes qui,** à cause de la présence du démonstratif, le pluriel est seul possible.

Il arrive aussi que l'accord ne se fasse pas avec le nom le plus proche, mais, d'après le sens, **avec le sujet de la phrase :** Nous sommes certainement, lui et moi, les deux personnes de la paroisse qui avons le plus à faire (*Flaubert*).

L'accord se fait parfois **avec l'attribut.** Cet usage, fréquent dans la langue classique, est plus rare aujourd'hui : Ce que je vous dis là ne sont pas des chansons (*Molière*). Tout ce qu'il dit sont autant d'impostures (*Racine*). Le pluriel s'explique mieux dans cette phrase de Buffon : *Sa nourriture habituelle sont des fruits, des amandes, des noisettes.* Ici l'attribut est en réalité le sujet; la phrase pourrait être retournée. Il reste que ce tour est embarrassant : le singulier surprendrait devant un pluriel, mais le début de la phrase laisse attendre un singulier. Il est préférable, dans ce cas, de tourner sa phrase autrement.

Quand le sujet est **un titre d'œuvre,** l'usage est hésitant. Si le titre est un pluriel, précédé de l'article, le verbe se met au pluriel : *Les Contemplations sont un des chefs-d'œuvre de Hugo. Les Animaux malades de la peste sont une fable émouvante.* Cependant on trouve parfois le verbe au singulier, accordé avec l'idée de livre, ouvrage. Si le titre ne comprend pas de nom pluriel, le verbe reste au singulier : *Le Rouge et le Noir est une analyse approfondie du cœur humain. Le meunier, son fils et l'âne est une des fables les plus connues de La Fontaine.*

Quand le sujet est **une expression collective sans complément,** le verbe reste au **singulier :** *La foule envahit la place.* Mais si ce nom a un complément au pluriel, l'hésitation est souvent permise. A côté des accords purement grammaticaux, il en est qui reposent sur le sens ou le voisinage. Si l'on veut mettre en valeur **l'idée abstraite** exprimée par le nom collectif, le verbe sera **au singulier,** comme dans cette phrase de Taine : *La nuit tombait quand une rangée de montagnes se leva dans les bandes rouges du couchant.* L'idée qui domine ici, c'est celle de *rangée*, terme descriptif. Si, au contraire, on veut mettre en valeur **l'idée de pluralité** exprimée par le complément du nom collectif, le verbe sera **au pluriel :** Une troupe de généraux traversèrent au galop un des angles de cette vaste prairie (*Stendhal*). Une foule d'oisifs s'étaient rassemblés autour de l'orateur (*Diderot*). Mais on trouve aussi le singulier chez les écrivains : Un grand nombre de courtisans remplissait toutes les pièces de la maison (*Stendhal*). Un tas de voix d'oiseaux criait vers les sillons (*Verlaine*). En fait, on dit indifféremment : *Une foule de badauds regardait* ou *regardaient le défilé.* Mais on dira plutôt : *Une foule d'amis sont venus me voir,* parce que les amis ne sont pas venus en cortège, mais individuellement.

Si le sujet est **une locution de quantité,** suivie ou non d'un complément, le verbe se met généralement **au pluriel :** Au banquet du bonheur bien peu sont conviés (*Hugo*). Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie (*Racine*). Combien ont disparu, dure et triste fortune... (*Hugo*). Quantité d'ignorants ne songent qu'à la rime (*Corneille*). Nombre de personnes me regardent en passant (*Marivaux*). La moitié des aveux

étaient faits (*Fromentin*). Tant de prospérités ne furent pas regardées sans envie (*Montesquieu*). Cependant Racine écrivait : *Tant de précautions affaiblit votre règne*. En accordant le verbe avec l'adverbe **tant** et non avec son complément, il mettait en valeur l'excès même de ces précautions. Après **la plupart**, même si l'expression n'est pas complétée, le pluriel est seul usité : *La plupart étaient présents*.

L'accord ne se fait pas toujours selon la logique. Ainsi, après **plus d'un,** le verbe reste **au singulier,** alors que le sens ferait attendre le pluriel : Déjà plus d'une feuille sèche Parsème les gazons jaunis (*Gautier*). Même illogisme avec **moins de deux** qui commande un verbe **au pluriel** : *Moins de deux ans se sont passés depuis votre départ*. On peut toutefois observer que *moins de deux ans*, c'est plus d'un an; l'accord est donc moins surprenant qu'après **plus d'un.** Mais, dans les deux cas, c'est le voisinage qui explique l'accord du verbe. Il n'y aurait d'ailleurs rien de choquant, malgré la tradition, à écrire : *Plus d'un me l'ont dit*. Musset a écrit ainsi : *Plus d'une, parmi elles, sont sorties du monastère*.

On faisait jadis de savants raisonnements au sujet de l'accord du verbe ayant pour sujet **le peu** suivi d'un pluriel, les mêmes que pour l'accord du participe précédé de la même locution (cf. l'accord du participe). Les grammaires édictaient que le verbe se met au singulier quand **le peu** signifie le manque, la trop faible quantité : *Le peu de précautions qu'il a pris a provoqué cet accident*, et au pluriel quand **le peu** désigne une petite quantité, mais cependant suffisante pour produire un effet utile : *Le peu de précautions qu'il a prises ont empêché l'accident*. Dans les deux exemples qui suivent, le pluriel s'imposait parce que **le peu** y a

le sens de **quelques** : Depuis trente ans, le peu d'observations que je fis se sont effacées de ma mémoire (*J.-J. Rousseau*). Le peu de matelots qui restaient essayaient d'implorer la pitié des révoltés (*Mérimée*). Ce sont là des règles à peu près abandonnées aujourd'hui et auxquelles il convient de ne pas accorder une grande importance, parce qu'elles établissent des différences de sens, sans grand rapport avec la réalité de la langue. Ne regrettons pas que des distinctions aussi subtiles et nécessitant un raisonnement aussi compliqué soient reléguées dans le grenier aux souvenirs.

Quand le verbe a plusieurs sujets coordonnés par **et,** il se met normalement **au pluriel.** Ce n'est que dans la langue littéraire, et surtout quand les sujets sont rejetés après lui, que, en souvenir de l'usage latin, le verbe peut rester au singulier : La grâce dans sa fleur et l'Amour se repose (*Ronsard*). Celui à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance... (*Bossuet*). Mais pour combien fallait-il compter le courage qu'inspirait à nos troupes le besoin pressant de l'Etat, les avantages passés, et un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux? (*id.*). Quelle était en secret ma honte et mes chagrins! (*Racine*). Que veut cet équipage et cet air effaré? (*Molière*).

Si le verbe a **plusieurs sujets non coordonnés, de sens équivalent ou formant une gradation,** il peut soit se mettre normalement au pluriel, soit ne s'accorder qu'avec le dernier : Une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer *(Pascal)*. Cette force, cette vigueur, ce sang chaud bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis ni de modéré (*Bossuet*). Une couronne de chêne et de laurier, une statue, un éloge, était une récompense immense pour une ba-

taille gagnée ou une ville prise (*Montesquieu*). Et un dégoût, une tristesse immense l'envahit (*Flaubert*). Devant les yeux surgit un merveilleux paysage, un site féerique, un fleuve irradié (*Huysmans*). Leurs mains, leurs doigts, leur corps entier fumait de hâte (*Verhaeren*).

Si l'énumération est résumée par **personne, rien, tout,** le verbe s'accorde avec ce pronom : Parents, amis, tout le monde pleura D'une douleur bien vraie et bien amère (*G. de Nerval*). Les meubles que les murs enclosent Et la maison même, tout dort (*L. Mercier*). Dans la phrase : En Espagne, tout le monde, même les mendiants, sont nobles (*Gautier*), l'accord s'explique par le voisinage.

Si les sujets sont réunis par **ni,** l'accord du verbe est facultatif : Ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent dompter le tigre (*Buffon*). Ce n'est ni la race, ni la langue qui fait la nationalité (*Fustel de Coulanges*). Ni l'un ni l'autre escadron n'arriva (*Michelet*). C'était un désir immense de confidences. Ni la parole, ni le papier n'y suffisaient (*id.*). Il en est de même quand les deux sujets sont réunis par **ou** : Le bonheur ou la témérité ont pu faire des héros (*Massillon*). La vengeance ou l'erreur inventa le supplice (*Lamartine*). Cependant si l'un des deux exclut l'autre, le verbe reste au singulier : Sa perte ou son salut dépend de sa réponse (*Racine*). Quel charme ou quel poison en a tari la source? (*id.*).

L'accord est également facultatif avec **l'un et l'autre :** L'un et l'autre est Romain (*Corneille*). L'un et l'autre excès choque (*Molière*). Cependant on dirait plutôt aujourd'hui : *L'un et l'autre sont Romains* si, du moins, on se servait encore de cette locution vieillie. Mais on s'exprime d'ordinaire autrement : *Ils sont Romains*

l'un et l'autre, ou *Ils sont Romains tous les deux.*

Quand deux sujets sont réunis par **ainsi que, comme, de même que,** s'il y a vraiment une idée de comparaison, le verbe s'accorde seulement avec le premier terme : L'opacité de la terre, comme la transparence de l'air, nous trompe et nous égare (*Michelet*). Mais si ces mots sont de simples équivalents de **et,** le verbe peut se mettre au pluriel : *Le père comme le fils sont médecins.* Quand le sujet est suivi d'un deuxième nom introduit par **avec,** l'accord est facultatif : L'anarchie avec l'ignorance étaient dans toutes les têtes (*Chateaubriand*). Le père avec son fils assistait *ou* assistaient à la représentation. Mais si le deuxième terme est isolé entre virgules, le verbe reste plutôt au singulier : *Le père, avec son fils, a pris l'avion pour Londres.*

Quand les sujets ne sont pas de la même personne, c'est la première qui l'emporte sur les deux autres et, à défaut de la première, la seconde sur la troisième : Le roi, l'âne ou moi, nous mourrons (*La Fontaine*). Nous resterons ici, l'Hébreu et moi, en attendant que la pierre vienne (*Voltaire*). Lucile et moi, nous échangions quelques mots à voix basse (*Chateaubriand*). Ni toi ni lui ne pouvez le contester (*Jules Lemaître*).

Quand les sujets sont **des infinitifs coordonnés ou juxtaposés,** le verbe reste au singulier : Gémir, pleurer, prier est également lâche (*Vigny*). Vivre et savourer le doux air Nous semble une chose fort douce (*Banville*). Il arrive d'ailleurs que les deux infinitifs forment un tout : Vaincre ou mourir était déjà ma devise (*E. About*).

Le verbe impersonnel, qu'il soit essentiellement impersonnel, comme *il pleut,* ou accidentellement impersonnel, comme *il arrive,* reste toujours **au singulier,** même s'il est suivi d'un pluriel : Il faisait de

bons coups de vent tiède (*G. Sand*). Il pleut des vérités premières (*Courteline*). Il me tombait de moment en moment de grosses larmes des yeux (*Voiture*).

Dans la locution emphatique **c'est,** qui sert à annoncer un mot ou un groupe de mots ou à attirer l'attention sur eux, le verbe s'accorde de préférence, du moins dans la langue écrite, avec le nom qui suit : Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas (*Ronsard*). Ce sont d'abord des tintements épars (*Hugo*). Hors de l'eau, c'étaient des fleurs; sous l'eau, c'étaient des saphirs (*id.*). Ce furent les dernières paroles que je l'entendis prononcer (*Mérimée*). Mais ce n'est pas une règle absolue et les écrivains offrent de nombreux exemples de phrases où l'accord n'est pas fait avec le nom pluriel qui suit : Ce n'est pas seulement des hommes à combattre; c'est des montagnes inaccessibles; c'est un bois impénétrable (*Bossuet*). Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit (*Racine*). Ici le singulier était imposé par la symétrie des deux expressions qui s'opposent. C'est des beaux yeux derrière les voiles (*Verlaine*). C'est des vieux jardiniers finis (*Péguy*). Notons qu'il vaut mieux éviter les tours interrogatifs surprenants pour l'oreille : *Sont-ce? Seront-ce?* bien qu'on les rencontre chez des écrivains : Sont-ce des vers que vous lui voulez écrire? (*Molière*). Sont-ce là toutes les prières que tu sais? (*Mérimée*).

C'est reste invariable devant une indication chiffrée d'heures ou de sommes : C'était neuf heures quarante (*Barrès*). C'est trois cent mille francs qu'il nous réclame.

Suivi d'un pronom personnel, c'est ne s'accorde — facultativement — qu'avec **eux** : *C'est eux* ou *ce sont eux que j'ai rencontrés.*

Il faut se garder d'accorder **c'est** par inadvertance

— et en croyant faire le savant — avec un complément : *Ce sont à des braves que je m'adresse* serait une phrase très incorrecte. Or, à l'inauguration du barrage de Donzère-Mondragon, un haut personnage de l'Etat a déclaré, s'il faut en croire la Radio qui retransmettait les discours (les flots d'éloquence luttaient avec ceux du barrage) : *Ce ne sont pas seulement sur nos chantiers que triomphent nos efforts.* On excuse la faute si la phrase était improvisée. J'ai pu, hélas! la relever dans les journaux, voire dans des livres d'écrivains classés... sinon classiques : Ce sont devant ces cendres sacrées que les âmes pieuses viendront se recueillir (*Claudel*, *Figaro* du 3-5-1952). Ce ne sont pas sur les gens modestes... que fait quelque effet le grand seigneur (*Proust*).

Quant à la locution **si ce n'est,** qui est une restriction, elle reste toujours invariable. *Si ce ne sont* serait d'ailleurs cacophonique.

l'attribut

L'attribut exprime par l'intermédiaire d'un verbe, parfois sous-entendu, une **qualité** du sujet ou de l'objet qui peut être formulée au moyen :

D'un nom : Un grand exemple est un puissant témoin (*Chénier*).

D'un adjectif ou d'un participe : Toute lune est atroce et tout soleil amer (*Rimbaud*). Il voulut rester assis au coin de son feu (*Balzac*).

D'un pronom : De tout ce qui fut nous, presque rien

n'est vivant (*Hugo*). La vie ambulante est celle qu'il me faut (*J.-J. Rousseau*).

D'une expression à valeur adjective : L'Orient paraît tout en flammes (*J.-J. Rousseau*). Cette marque de déférence nous parut d'un favorable augure (*About*). Les renards du Groenland sont couleur de neige; les lions couleur de désert... les brigands grecs couleur de grand chemin (*id.*). Ce début n'est pas mal (*Molière*).

D'un infinitif : Le train du jour est de magnifier les victoires de Bonaparte (*Chateaubriand*). Rester en arrière, c'est mourir (*Vigny*). Mon sort est de servir (*A. Chénier*).

D'une proposition subordonnée : Il veut passer pour ce qu'il n'est pas, pour un homme dévot (*La Bruyère*). La première condition du bonheur est que l'homme puisse trouver joie au travail (*Gide*).

L'attribut du sujet est énoncé par l'intermédiaire d'un **verbe d'état** comme *être, sembler, paraître, devenir, avoir l'air*, d'un **verbe passif** tel que *être nommé, être élu, être jugé*, etc., et de **certains verbes d'action,** tels que *naître, mourir*, etc. : L'hiver est la saison des pleurs (*Desbordes-Valmore*). Le château était devenu une magnifique ferme (*Lamartine*). La fabuleuse Balbek, qui sortait tout éclatante de son sépulcre inconnu (*id.*). Trois ou quatre peaux noires de mouton servaient de couverture en hiver (*id.*). Autour d'eux le désert s'ouvre mystérieux (*Samain*). M. Turcaret passe dans le monde pour un homme de bien et d'honneur (*Lesage*). Un malheureux lui semblait une infirmité (*R. Rolland*).

L'attribut de l'objet est introduit par **un verbe de jugement,** tel que *considérer, croire, estimer, juger, penser* et d'autres **verbes d'action** comme *élire, nommer, faire, rendre*, etc. : Dame fourmi trouva le ciron trop

petit (*La Fontaine*). Je te fais juge souverain (*id.*). Il s'estimait heureux (*Racine*). Hélas! ce Juif, jadis, m'adopta pour sa fille (*id.*). Se sentant las et altérés, ils s'arrêtèrent au bord d'une fontaine (*Lesage*). Je le contemple enfant, et il me plaît; je l'imagine homme, et il me plaît davantage (*J.-J. Rousseau*). La présence des mes deux sœurs me rendit le séjour de Paris moins insupportable (*Chateaubriand*). On me dit une mère et je suis une tombe (*Vigny*).

L'attribut se construit **avec ou sans article,** suivant qu'on veut ou non l'individualiser. Sans article, il a une vraie valeur d'adjectif qualificatif : Les vertus devraient être sœurs, Ainsi que les vices sont frères (*La Fontaine*). Monsieur, pardonnez-moi, je suis fort honnête homme (*Racine*). Je me suis fait maçon, charpentier, jardinier (*Voltaire*). Il ne faudrait pas être médecin, ni avoir été médecin, quand on a des enfants (*Duhamel*). Le silence est chose intérieure, chose de l'âme (*id.*).

La présence de l'article, au contraire, donne à l'attribut une individualité propre : Je ne me croyais pas un homme si curieux et si rare (*Montesquieu*). Les pensées des hommes sont devenues un objet important de commerce (*Voltaire*). L'homme est un apprenti, la douleur est son maître (*Musset*). L'Angleterre est un empire, l'Allemagne un pays, une race, la France est une personne (*Michelet*). Les deux aspects de la construction se trouvent réunis dans cette phrase de Voltaire : *Ce prince était né général* (simple qualification); *l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel* (caractérisation individuelle). Dans cette phrase de Chateaubriand : *Le frère d'Amélie s'était endormi l'homme de la société, il se réveillait l'homme de la nature*, l'attribut n'est pas une simple qualifica-

tion, comme s'il était construit sans article, mais a une valeur fortement individuelle.

Après un certain nombre de verbes, l'attribut est construit **indirectement,** c'est-à-dire introduit par **une préposition** ou la conjonction **comme.** Dans ces locutions, la préposition a son utilité; si on la change, on change par là même le sens de la locution. *Traiter quelqu'un d'ingrat,* c'est le qualifier d'ingrat. *Traiter quelqu'un en ami,* c'est se comporter avec lui comme on doit le faire avec un ami.

L'attribut du sujet est indirect dans les phrases suivantes : Joas, laissé pour mort, frappa soudain ma vue (*Racine*). Je puis, quand je voudrai, parler en souveraine (*id.*). Chaque dalle du château pouvait être regardée comme la pierre funèbre d'un vivant (*Hégésippe Moreau*). Les morts passaient pour des êtres sacrés (*Fustel de Coulanges*). Le régiment servait de cible à toute l'armée prussienne (*Daudet*).

L'attribut de l'objet est construit indirectement dans les exemples qui suivent : Le Syrien me traite et de reine et de sœur (*Racine*). Je regarde la tragédie et la comédie comme des leçons de vertu, de raison et de bienséance (*Voltaire*). Je sais très bien que vous me tenez pour un très petit personnage (*E. Augier*). Le châtelain, qui l'avait reconnu pour un marchand, expédiait vers lui un valet (*Flaubert*).

Il y a des cas où l'analyse peut être embarrassante. Soit la phrase : *Elle a changé notre maison paisible en une demeure féerique;* faut-il voir en *une demeure féerique* un complément circonstanciel, à cause de *en,* ou un attribut de *maison,* dont cette expression est en quelque sorte une qualification nouvelle? Même hésitation devant l'expression *faire de quelqu'un son héritier.* La préposition *de* incite à voir en *quelqu'un*

un complément. Pourtant l'expression a bien le même sens que le tour : *faire quelqu'un son héritier*, où *quelqu'un* est complément d'objet et *héritier* attribut de l'objet[1].

le complément d'objet

Le complément d'objet — ou simplement l'objet — indique l'être ou la chose sur lesquels porte **l'action du verbe transitif** à la forme active. Certains pédagogues ont combattu cette appellation. Elle est pourtant commode et claire. L'objet est, en grammaire comme en philosophie, le contraire du sujet : le sujet fait l'action, l'objet la reçoit[2].

Le complément d'objet peut être **un nom, un pronom, un infinitif ou une proposition.**

Il y a des compléments d'objet **directs,** construits sans préposition, et des compléments d'objet **indirects,** introduits surtout par les prépositions **à** ou **de.** Mais il n'y a là qu'une différence de forme qui, généralement, n'affecte pas le sens et ne change pas la nature du complément. Ainsi *se servir de* correspond à *utiliser*, *nuire à* est voisin de sens de *léser*. L'usage

1. J'ai traité longuement ce point dans *Jeux de mots* (p. 74 à 77).

2. Les grammaires anciennes appelaient ce complément du verbe transitif **complément direct**. Mais cette dénomination était équivoque. En effet dans : *Il a dormi sept heures*, *sept heures*, complément circonstanciel de temps, est construit sans préposition. Il est donc direct de forme. Pourtant il n'est pas l'objet de l'action, *dormir* étant intransitif. Ce serait créer de la confusion que d'appeler le complément d'objet complément direct, sans autre précision.

est ici le seul guide. On sait — ou on doit savoir — d'instinct quels sont les verbes qui se construisent sans préposition et ceux dont le complément est indirect. Encore faut-il noter que l'usage a pu changer au cours des siècles, sans que le sens du verbe en fût modifié. On a dit *apprendre quelqu'un*, *échapper quelque chose*, *obéir quelqu'un*, *ressembler quelqu'un*, *survivre quelqu'un* : Cette majesté qui ne ressemble pas les grandeurs humaines (*Bossuet*), alors que ces verbes exigent aujourd'hui la préposition **à** devant leur complément.

Avec les verbes dont le complément d'objet, si c'est un nom, est précédé de la préposition **à**, le pronom personnel, employé dans la même fonction, se construit directement et s'intercale entre le sujet et le verbe. On dit : *Je pardonne à un ennemi*, mais : *je lui pardonne; il plaît à tout le monde*, mais : *il nous a plu; il nuit à son pays*, mais : *il lui a nui*. Ce pronom personnel, s'il a bien la forme directe, correspond néanmoins à un complément indirect. Cette précision d'analyse, qui peut paraître oiseuse, n'est cependant pas inutile, car on doit en tenir compte pour l'accord du participe passé.

Jusqu'à peut introduire un complément d'objet direct, comme on a vu plus haut qu'il introduisait parfois le sujet. Dans les phrases : Qu'un sang pur par mes mains épanché, Lave jusques au marbre où ses pas ont touché (*Racine*), J'ai perdu jusqu'à la fierté Qui faisait croire à mon génie (*Musset*), **jusqu'à** signifie **même,** les verbes *laver* et *perdre* se construisant sans préposition.

Certains verbes ont **plusieurs constructions possibles,** suivant que leur complément d'objet est un **nom de personne** ou un **nom de chose.** On applaudit *quelqu'un*,

mais on applaudit *à un projet;* on satisfait *quelqu'un,* mais on satisfait *à une demande;* on insulte *quelqu'un,* mais on insulte *à la misère* des pauvres gens par l'étalage du luxe; on pardonne *à quelqu'un,* mais on pardonne *une injure;* on aide *quelqu'un,* mais on aide *aux travaux* des champs. Il arrive parfois que les deux sortes de complément soient juxtaposés : *pardonner une faute à quelqu'un, aider quelqu'un à un travail.*

D'autres verbes prennent **un sens tout différent** selon que leur complément d'objet est **direct** ou **indirect.** *User une chose* n'a pas le même sens que *user d'une chose. Abuser quelqu'un* n'est pas l'équivalent de *abuser de quelqu'un* ou *de quelque chose. On souscrit une somme, on souscrit à une idée. On assiste un mourant, on assiste à une représentation. On manque une visite, un train; on manque de patience, à son devoir. On vise un but; on vise à un emploi. On prétend une chose; on prétend à un honneur*[1].

Il existe parfois entre deux constructions des nuances de sens plus ténues, mais dont le sentiment donne à la langue sa justesse et sa propriété. Ainsi on ne dit pas indifféremment *goûter une chose, goûter à une chose* et *goûter d'une chose; rêver une chose, rêver à une chose* et *rêver d'une chose. On atteint un but,* mais *on atteint à la perfection,* avec une idée d'effort. *On décide une chose, on décide d'une chose* après réflexion. *Participer à une fête,* c'est y prendre part; *participer d'une école littéraire,* c'est en avoir subi l'influence.

L'infinitif complément d'objet suit **directement** certains verbes, tels que *avouer, compter, croire, désirer, dire, espérer, préférer, pouvoir, savoir, vouloir,* etc.

1. Ont ainsi plusieurs constructions, avec des sens différents : *changer, commander, compter, croire, désespérer, espérer, parler, penser, regarder, répondre, servir, tenir, toucher, veiller,* etc.

Mais souvent il est introduit par **à** ou **de** après des verbes dont l'objet, s'il est un nom, se construit directement : Je souhaite *son succès*, je lui souhaite *de réussir*. J'apprends *le solfège*, j'apprends *à solfier*. Cette dualité de construction apparaît dans cette phrase de Rémy de Gourmont : On peut apprendre le métier d'écrire; on ne peut apprendre à avoir du style. Il n'y a là qu'une question d'usage. Mais cet usage même hésite parfois entre deux prépositions. On dit sans différence de sens : *commencer à travailler* et *commencer de travailler; continuer à lire* et *continuer de lire*. C'est ainsi que Duhamel a pu écrire dans le même ouvrage : *Dès l'automne... on commence à préparer sérieusement Noël*, et : *Maman prit une de mes mains et commença de la caresser* (sans doute pour éviter l'hiatus *commença à*). Et il n'y a pas de différence de sens notable entre *aimer lire* et *aimer à lire*. Il y a cependant des cas où la présence et le choix de la préposition influent sur le sens. Comparez : *il pense partir bientôt* et *Il pense à partir*.

Un complément d'objet **ne doit pas être repris sans raison** par un pronom personnel qui ferait double emploi avec lui. Mais il y a dans la langue parlée et même écrite **des pléonasmes d'insistance** utiles et expressifs. Tantôt le pronom personnel précède le nom : Mais où la retrouver, quand elle s'est perdue, Cette humble foi du cœur? (*Sainte-Beuve*). Durtal le connaissait, ce moment délicieux (*Huysmans*). L'avez-vous rencontré le vent, Au carrefour des trois cents routes? (*Verhaeren*); tantôt il le suit : Toutes les dignités que tu m'as demandées, Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées (*Corneille*). Tous les présents d'Avril, je les ai dissipés (*Moréas*). Vos moindres secrets, je les ai connus (*G. Vicaire*).

Quelquefois le pronom neutre **le** annonce devant le verbe la proposition complétive qui vient après : Mais le pourriez-vous croire en ce moment fatal, Qu'un ami si fidèle était votre rival? (*Racine*). Je vous l'avais bien dit que chez les Masurel il se passait quelque chose (*Bouhélier*). Et quand, par inversion, la subordonnée complétive précède la principale, elle est obligatoirement reprise par **le** dans la principale : Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire (*Racine*).

Un même mot peut compléter plusieurs verbes à la fois, mais à condition qu'ils régissent tous un complément direct ou un complément indirect introduit par la même préposition. On ne peut donc dire : *calomnier et nuire à quelqu'un*, ces deux verbes n'ayant pas la même construction. On doit reprendre en ce cas le nom par un pronom et dire : *calomnier son rival et lui nuire*. On ne dira pas davantage : *Un produit que tout le monde apprécie et se sert*, mais *que tout le monde apprécie et utilise*, en changeant de verbe pour éviter la lourde construction : *et dont tout le monde se sert*.

L'alliance grammaticale abusive est en fait presque toujours une incorrection. Les exemples qui suivent en apportent la preuve : C'est aussi assourdissant mais exactement le contraire que le boum! d'un coup de canon (*Cendrars*). *Que* va avec *aussi*, non avec *contraire*. Un insecte géant appartenant à une autre époque, mais que l'on voyait ressusciter et les flancs prendre forme (*id.*). *Ressusciter* dépend bien du relatif, mais *prendre forme* non. D'autres oublient de vivre pour prendre des notes savantes dont ils ne savent que faire et accumulent et oublient par la suite (*id.*); *dont* est incorrect avec *accumulent* et

oublient. Et voici pourquoi ces quelques lignes d'un inconnu m'ont à la fois agréablement surpris et donné honte de ma feintise (*Gide*). *Me* est ici complément d'objet de *ont surpris* et complément d'attribution de *ont donné*. Il y a maldonne! « A la grâce de Dieu! » murmurait le garçon et allait vers lui (*Montherlant*). *Le garçon*, sujet inversé, devait être repris devant le second verbe. C'était le jour où Largilier ayant égaré un petit carnet de poche, Augustin l'avait trouvé, deviné le propriétaire et néanmoins eutrouvert le carnet (*J. Malègue*). Le pronom *l'* qui aurait dû, placé en tête, porter sur tous les verbes, ne complète que le premier; il fallait répéter l'auxiliaire devant les deux autres participes. Mais nulle journée maintenant ne serait plus pour moi nouvelle, n'éveillerait plus en moi le désir d'un bonheur inconnu, et prolongerait seulement mes souffrances (*Proust*). *Nulle* devait porter sur toute la phrase, mais ne commande pas, malgré la coordination, le dernier verbe. Après avoir embrassé sa nièce, s'être inquiété des travaux de mon ami Bloch et donné à manger à ses chevaux (*id.*). L'auxiliaire de *s'être inquiété* ne va pas avec *donné*. Nous croisions, nous étions salués par telle ou telle grande dame (*id.*). Le verbe actif et le verbe passif ne pouvaient prendre le même complément. Et voici deux incorrections de Giono qui rattache au même auxiliaire initial plusieurs participes qui ne pouvaient se construire comme le premier : *Il s'était affalé sur son lit, pleuré, gémi, crié. — Il n'avait pas remarqué qu'elle soit jamais entrée chez le notaire ou vu qui que ce soit.*

Même liberté de construction chez Jean Blanzat : *Après s'être chaussé, réchauffé, pris un acompte au litre...*

Il faut aussi qu'il y ait une certaine **symétrie gram-**

maticale entre les différents compléments d'un même verbe. On ne dit guère : *J'apprends la musique et à dessiner*. Pourtant, malgré l'interdiction formelle des grammairiens orthodoxes et passionnés de symétrie, beaucoup d'écrivains unissent librement par **et** deux termes de nature grammaticale différente. C'est une commodité dont il ne faut pas abuser, mais qui donne au style de l'imprévu et de la variété.

Certaines de ces constructions asymétriques, sont très acceptables, du moins à mon sentiment; d'autres semblent de véritables coq-à-l'âne.

Les plus timides associent simplement deux subordonnées de tour différent : Mais à peine le philtre bu, et dès le premier regard qu'ils échangent, Tristan et Iseult savent où leur nef les emporte et qu'ils cinglent vers le néant (*Mauriac*). Nous savons maintenant ce qu'était la dernière guerre, et qu'elle ne pouvait pas nous faire de victoire (*Bernanos*).

D'autres unissent — ce qui est déjà plus insolite — un nom et un infinitif : L'homme politique est tellement accoutumé à la surenchère et à crier fort (*J. Romains*). Il avait besoin de choc et de véhémence, d'échapper aux harmonies anciennes et aux cadences usées (*A. Arnoux*). Comme mes parents me reprochaient ma paresse et de n'avoir pas encore pris la peine d'écrire un mot à M. de Charlus (*Proust*). Il est humain de chercher la douleur et aussitôt à s'en débarrasser (*id.*).

On rapproche un nom complément et une proposition subordonnée : Il apprit son nom et qu'on l'appelait Sido (*Colette*). Combien Alban comprenait cet amour et que pour s'accomplir il dût tuer (*Montherlant*). Je m'informai si les autres le connaissaient et des circonstances qui l'avaient conduit quai aux

Fleurs (*A. Billy*). Oui, ce devait être au printemps, car il se souvient des capricornes au vol ronflant et qu'on avait servi des fraises pour le dessert (*Mauriac*). Devant Raymond Courrèges, Maria Cross voyait d'abord un adolescent et qu'il serait vil de troubler ce cœur (*id.*). Ici *voyait* prend un sens différent avec ses deux compléments, sens d'abord visuel, puis intellectuel. Mme Verdurin, pour porter ce jugement sur Elstir, n'avait pas attendu leur brouille et qu'elle n'aimât plus sa peinture (*Proust*). Ce même garçon mettait pourtant au-dessus de l'argent son diplôme de premier prix du Conservatoire et qu'on ne pût tenir aucun propos désobligeant sur lui à la classe de flûte (*id.*). La construction est plus libre encore dans cette autre phrase de Proust; jolie, bien qu'un peu papillotante : *Il remarqua pour la première fois de petits personnages en bleu, que le sable était rose et enfin la précieuse matière du tout petit pan de mur jaune.*

Ou bien on enchaîne un infinitif et une subordonnée à mode personnel : Il craignait de penser à elle, et qu'elle ne revînt rôder autour de lui (*Thérive*). Je pouvais à peine soutenir cette tristesse, et en même temps je souhaitais de la partager, de l'assumer tout entière, qu'elle me pénétrât, remplît mon cœur (*Bernanos*). Il eut aimé prendre sa part de l'allégresse générale et qu'un des rayons d'aurore... vînt le lécher de sa langue rose (*M. Bedel*). Mais elle a l'impression de pâlir, et qu'une affreuse idée monte le long d'elle (*J. Romains*). C'est un grand soulagement de nous réveiller et que notre intelligence puisse débarrasser l'idée de rage de dents de tout déguisement héroïque ou cadencé (*Proust*). Je n'avais plus à craindre qu'elle se réveillât, ni de me sentir dépaysé (*id.*). Cette raison, plus tardive, n'était pas que j'eusse encore oublié

Gilberte, mais de tâcher de l'oublier plus vite (*id.*). Asymétrie très hardie, les deux groupes coordonnés ayant une valeur différente.

Certains associent plus librement un adjectif et un groupe verbal : D'ailleurs il paraissait irresponsable, et satisfaire seulement un caprice de son démon (*R. Martin du Gard*). Son ambition paraissait démesurée, n'offrir aucune prise au doute (*id.*). Le déchiquetage des remous y semblait immobilisé et avoir dessiné pour toujours leurs cercles concentriques (*Proust*). Elle avait l'air si doux, si tristement docile et d'attendre de moi son bonheur (*id.*). En voici une particulièrement complexe où Proust semble s'être amusé à coordonner tous les types possibles de complément, nom, subordonnée conjonctive et deux subordonnées interrogatives introduites par des mots différents : *Elle me disait l'heure, le temps qu'il ferait, que ce n'était pas la peine que j'allasse jusqu'à la fenêtre, qu'il y avait de la brume sur la mer, si la boulangère était déjà ouverte, quelle était cette voiture qu'on entendait.*

Les plus hardies je les ai relevées chez Giono : *Vous me regardez manger avec mes gestes mal éduqués et comment je coupe chaque bouchée de pain avec mon couteau.* Le *me* initial ne porte pas sur toute la phrase; mais c'est du français parlé. *Giuseppe les félicita avec beaucoup de chaleur et parla du peuple, de ses qualités, de l'exemple qu'il donnait et qu'il était sans pareil pour servir l'idée.* On ne dit pas *parler que.* La subordonnée finale se rattache donc à l'idée de *dire* qu'il faut tirer de *parler.* N'est pas moins audacieuse cette phrase de Gide : *C'est ce qui me fut dit brusquement et que je ferais mieux de me « planquer ».*

Les contemporains ne font d'ailleurs que reprendre à leur profit la liberté de construction des grands

classiques : Quand on saura mon crime et que ta flamme dure, Que ne publieront point l'envie et l'imposture (*Corneille*). Notre chien, se voyant trop faible contre eux tous, Et que la chair courait un danger manifeste, Voulut avoir sa part (*La Fontaine*). Les poètes ont toujours utilisé cette construction commode : Je connus mon bonheur et qu'au monde où nous sommes Nul ne peut se vanter de se passer des hommes (*Sully Prudhomme*). Que m'importent le jet, la gerbe et la cascade Et que Neptune à sec ait brisé son trident? (*H. de Régnier*).

Ce qu'il faut éviter, ce n'est pas cette asymétrie grammaticale qui n'est pas choquante en soi quand on en use avec mesure, c'est le coq-à-l'âne, volontaire ou non, qui réunit par *et* des mots de même nature grammaticale, mais de sens très différent, comme : *Je lui ai demandé* 10 000 *francs et sa fille en mariage*, ou : *Il a emprunté* 20 000 *francs au garagiste et la route de Fontainebleau.* Mais ce ne sont là que charges bouffonnes dont le goût le plus élémentaire suffit à préserver. Pourtant, ce rapprochement de mots de sens très différent peut produire des effets de style expressifs quand il est manié par un artiste : Vêtu de probité candide et de lin blanc (*Hugo*). Le duc d'Anjou partit enfin, tout chargé d'argent et de malédictions (*Michelet*).

le complément du verbe passif

Le complément du verbe à la forme passive indique soit **l'agent,** si c'est un nom d'être animé ou de chose personnifiée, soit **la cause, l'instrument,** si c'est un

nom de chose. Le seul problème que pose ce complément est le choix de la préposition.

En principe **le complément d'agent** est précédé de la préposition **par** : Par les traits de Jéhu je vis percer le père; Vous avez vu les fils massacrés par la mère (*Racine*). Un carpeau, qui n'était encore que fretin, Fut pris par un pêcheur au bord d'une rivière (*La Fontaine*). La marche était fermée par deux files de pénitents en deuil (*Mérimée*). Nous n'oublions pas la blessure profonde reçue par la patrie (*Jaurès*).

Le nom de chose, au contraire, est plutôt amené par **de :** D'une indigne pitié ton audace est suivie (*Corneille*). C'est lui! D'horreur encor tous mes sens sont saisis (*Racine*). Le pont est jonché de fusils et de pistolets (*Lamartine*). Booz s'était couché, de fatigue accablé (*Hugo*). Grandet fut épouvanté de la pâleur répandue sur le teint de sa femme (*Balzac*). Cet étang inconnu est bordé d'un gazon plat (*id.*).

Mais cette distinction n'est pas absolue et **de** et **par** se trouvent sans cesse en concurrence, sans qu'il soit facile d'établir une règle ni de déterminer les raisons exactes de l'usage. Ainsi le complément d'agent est souvent introduit par **de.** On peut dire sans nuance de sens appréciable : *Cet officier est adoré par* ou *de ses hommes.* Les exemples qui suivent le montrent : Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre (*Racine*). Quand on a une fois trompé, on ne peut plus être cru de personne (*Fénelon*). Sans avoir l'honneur, Monsieur, d'être connu de vous (*J.-J. Rousseau*). Il fut pleuré de tous ses compagnons, de tout le pays (*Michelet*). En revanche, le nom de chose est parfois, bien que rarement, précédé de **par,** quand il peut être considéré comme un complément d'agent, jouant un rôle actif : Les oreilles sont flattées par la cadence

(*Bossuet*). Mes enfants, nous sommes vaincus par la trahison (*Balzac*). Sa toge blanche, lacérée par le poignard, est inondée de sang (*E. Gebhart*). Le mur bas de la cour est doré par la mousse (*Charles Guérin*).

Mais un autre élément intervient dans le choix de la préposition. **Par** marque **l'action momentanée, de** plutôt **l'état consécutif à cette action.** On est frappé *par* quelqu'un, mais on est frappé *de* stupeur. Dans ces deux phrases du même livre de Duhamel, il y a une curieuse alternance de **par** et **de** : *C'étaient deux frères, blessés par la même bombe. Les brancardiers nous apportèrent une petite fille blessée de plusieurs éclats d'obus.* Ici il y a une nuance sensible entre les deux tours. *Blessés par* marque l'action précise qui a causé la blessure; *blessée de*, l'état actuel de la petite fille. On dira que *quelqu'un a été atteint par une mesure générale* (action faite à un moment déterminé), mais *qu'une personne est atteinte d'une maladie grave* (état durable, ou du moins prolongé). On est touché *par le récit des malheurs d'un ami;* mais on est touché *de pitié. Touché par la pitié* serait également correct, mais signifierait plutôt que, longtemps insensible, on s'est laissé enfin attendrir.

Dans la description, **de** sera donc plus fréquemment employé que **par**, pour exprimer **l'état, l'aspect des choses** : De princes égorgés la chambre était remplie (*Racine*). Le ciel était encore chargé de nuages très épais (*G. Sand*). Monsieur, votre habit rose est tout rempli de crotte (*Musset*). Ce vénérable édifice était surmonté d'un toit triangulaire (*Balzac*). Son visage maigre, entouré d'un béguin sans bordure (*Flaubert*). L'orchestre et le balcon étaient pavés de crânes académiques (*Gautier*). On peut noter, d'ailleurs, que tous

ces verbes, à la forme active, auraient pu prendre également un complément circonstanciel introduit par **de** : *charger de, remplir de, entourer de,* etc. Le complément n'est donc pas ici vraiment un complément de verbe passif, mais plutôt un simple complément de l'idée verbale.

Il arrive que le sens de la phrase soit modifié par le choix de la préposition. On construit un verbe passif avec **par** s'il est pris **au sens propre,** avec **de** s'il est pris **au figuré** : *Un piéton a été écrasé par une auto; nous sommes écrasés d'impôts. Son visage était éclairé par la lampe; son visage était éclairé d'un bon sourire.* Dans : *La scène était éclairée par la lune,* la lune semble jouer un rôle actif, tandis que dans : *un paysage baigné de lune,* baigné a une valeur plus adjective et exprime un état plutôt qu'une action. Mais ici nous sortons de la grammaire proprement dite pour entrer dans le domaine du style, ce qui prouve que la grammaire conduit au style et qu'il n'est pas indifférent de la connaître pour bien écrire.

Mais l'hésitation est souvent possible. On dira : *Il était suivi par son chien* ou *de son chien,* suivant qu'on veut insister sur l'idée de l'action ou sur l'état qui résulte de cette action; mais la nuance est bien subtile. Même flottement avec un nom de chose. Quelle différence établir entre : *rongé par les soucis* et *rongé de soucis*? Sinon, peut-être, que **par** exprime l'idée avec plus de force. Dans les deux phrases suivantes où le verbe passif est construit avec **de, par** aurait été également possible : Il est difficile de ne pas être touché de ce naïf récit (*Michelet*). Leur nuit fut hantée de cauchemars épouvantables (*Maupassant*).

Il n'y a donc pas, en l'occurrence, de règles véritables. Ce sont les grammairiens qui, après coup.

essaient de projeter quelque lumière sur ces contradictions de l'usage, sans toujours y parvenir. Celui qui écrit se fiera surtout à son instinct et à son goût.

le complément circonstanciel

Les compléments circonstanciels ont des sens et des aspects très nombreux. Leur dénomination, qui intéresse surtout l'exercice scolaire de l'analyse, est une question de simple bon sens, bien que certains n'aient pas encore trouvé leur étiquette. Nous n'en parlerons pas longuement ici, car dans le complément circonstanciel, tout se ramène **au bon choix de la préposition,** pour lequel on est guidé par l'usage.

Il faut cependant noter qu'il existe des compléments circonstanciels, surtout des compléments de temps, **qui ne sont pas introduits par une préposition** et qu'il faut se garder de confondre avec le complément d'objet direct : Les théâtres sont obscurs le jour et ne s'illuminent que la nuit (*Gautier*). Tout le jour il erra le long de la ravine (*Hugo*). Il demeurait des heures entières les yeux attachés sur les louis (*Balzac*). Le hêtre peut vivre trois siècles (*A. Theuriet*). *Parler politique. Habiter rue des Ecoles.* D'autres compléments, à valeur descriptive, sont **librement juxtaposés** au reste de la phrase : Je crois voir encore chaque soldat, l'œil gauche attaché sur nous, le droit caché par son fusil élevé (*Mérimée*). Ils chantaient, ils allaient, l'âme sans épouvante Et les pieds sans souliers (*Hugo*). Marche à travers les champs, une fleur à la main

(*Vigny*). Les lions reposaient, la poitrine contre le sol et les deux pattes allongées (*Flaubert*). Celui-là était un plébéien, large d'épaules, une grosse figure très douce et de longs cheveux noirs (*id.*).

l'apposition

Le nom mis en apposition qualifie **le nom** ou **le pronom** près duquel il est placé à la manière d'un adjectif épithète : *Le peintre Renoir; Rodin, sculpteur célèbre; Paris, capitale de la France.* Le nom en apposition est généralement construit **sans article** : Sur le plan de la personne comme sur le plan social, Proust a poursuivi les fouilles des moralistes français, honneur de nos lettres (*H. Clouard*). Si l'on exprime l'article, c'est soit pour donner plus de force à la qualification, qui prend ainsi une valeur emphatique : *Lamartine, l'illustre poète; Paris, la ville-lumière; Louis XIII, le père du peuple*, soit pour individualiser fortement le nom précédent : Chio, l'île des vins, n'est plus qu'un sombre écueil (*Hugo*). Nous apprenons à connaître Chastelard, l'ami des Stuart (*E. Jaloux*).

Le nom peut parfois être en apposition à un **infinitif,** à une **proposition** et même à **toute une phrase :** Enfin, signe de prospérité, personne ne cuisait plus son pain, afin de ne point perdre son temps (*Balzac*). Tout à coup, chose tragique, la tête de colonne des cuirassiers se cabra avec une clameur effroyable (*Hugo*). Combien ont disparu, dure et triste fortune... (*id.*). Je me suis

promis, résolution farouche et naïve, que mes petits hommes ne recevraient point de ces jouets odieux (*Duhamel*). Travailler, cette nécessité vitale.

L'apposition peut ne pas être du même genre ni du même nombre que le nom qu'elle détermine : La Loire, fleuve de France. Les Romains, peuple puissant. On me voulut montrer des bossus, chose assez commune dans Blois, à ce qu'on me dit (*La Fontaine*).

Il y a une tendance dans la langue moderne à **juxtaposer deux noms, sans virgule.** C'est un procédé cher à Victor Hugo qui unit pour ainsi dire les deux noms par une forte identification : *C'est l'ange Liberté; c'est le géant Lumière!* On accole un nom à un autre pour désigner le style, le caractère, la couleur de ce nom : *Un homme pot-au-feu, un meuble Empire.* D'innombrables petites fleurs couleur lapis-lazuli (*Hugo*). Ce vieillard portait un spencer couleur noisette (*Balzac*). Le nom en apposition prend ainsi une véritable valeur d'adjectif.

Il faut noter la présence traditionnelle d'un **de explétif** devant les noms géographiques : *la ville de Paris, le fleuve de la Seine, la chaîne des Alpes.* On dit de même pour un nom de personne : *le nom de Racine*, de mois : *le mois de juillet*, ou de fonction : *le titre de president.*

De même, dans les qualifications, un **de** met en valeur le premier nom en le disjoignant du second. Ce tour, réputé négligé par certains, est courant dans la langue écrite : Je crois que c'est ce coquin de Figaro (*Beaumarchais*). J'ai des amis, des canailles d'amis qui vont venir m'offrir leurs vœux (*Labiche*). Votre panier percé de gendre (*E. Augier*). J'ai été papa d'un amour d'enfant (*G. Droz*). Quel brave homme de chien!

(*J.-H. Rosny*). Vous verrez que ce damné d'hérétique nous fera battre pendant l'été (*A. Dumas*). Un drôle d'élève, ce Bamban! (*Daudet*)[1].

le complément du nom

Le complément du nom qui est généralement un autre **nom** : une impression de grandeur, peut être aussi un **pronom** : l'amour de soi, le respect d'autrui; un **adverbe** : le locataire du dessus, l'instant d'après; un **infinitif** : le désir de partir. Le nom peut également avoir pour complément **une proposition relative** ou **une proposition conjonctive** : Choisissons des épouses dont le lait soit du sang (*Chateaubriand*). Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans Qu'ils savent mal payer les services présents (*Corneille*).

Des prépositions variées introduisent le complément du nom. Les plus usitées sont **de** : une famille de plantes, un froid de mort, **à** : un homme à la large carrure, la vie à la campagne, et **en** : une statuette en plâtre, un chef en colère, un homme en pardessus. Mais le complément du nom peut aussi être amené par **avec** : un voyageur avec de grosses valises, **contre** : un remède

1. Ce tour est correct parce que *drôle* (comme *damné* dans la phrase précédente) est pris comme nom, et ce depuis longtemps : Et le drôle eut lapé le tout en un moment (*La Fontaine*), ce qui permet de le construire avec un **de** explétif. Mais on ne dirait pas avec un adjectif non substantivé : *Un bizarre d'individu.*

contre la toux, **envers** : votre bienveillance envers moi, **par** : l'envoi par la poste, **pour** : une histoire pour rire, **sans** : un individu sans scrupules, un océan sans bornes, **sous** : un prêt sous caution, **sur** : un serment sur l'honneur. Il y a aussi des compléments de nom qui sont simplement apposés au nom précédent : *Des enfants pieds nus jouaient sur la plage.*

Le complément du nom peut exprimer **des idées très variées,** avant tout celle de qualité (physique ou morale), mais aussi celles de matière, de dimension, de prix, d'origine, de temps, de lieu, de cause, de but, de destination, de moyen, de possession. Il peut désigner soit le sujet de l'action : *les leçons des grands écrivains,* soit l'objet de l'action : *une leçon de piano.*

Un même nom peut parfois avoir **deux compléments de nature différente** : *l'envoi d'une lettre par avion, la prise de Rome par les Gaulois.* D'autre part, deux noms peuvent avoir **un complément commun,** à condition qu'ils se construisent avec la même préposition : *l'amour et le respect de ses parents.* Mais on ne peut dire : *le départ et le retour à la ville.* Ce serait une liaison abusive.

Le nombre du nom complément d'un autre nom est généralement commandé par **le sens.** Il est logique d'écrire **sans s** : un fruit à noyau, un stylo à bille, une voiture de foin, une bouteille de liqueur, une poignée de main, et **avec un s** : un fruit à pépins, un roulement à billes, un panier de prunes, une cave à liqueurs, un battement de mains. Mais le choix du nombre est parfois purement conventionnel et arbitraire. Ainsi on écrit traditionnellement : *un champ de blé* (où *blé* prend un sens collectif), mais *un champ de fèves.* On comprend que Victor Hugo, profitant des flottements de l'usage, ait, par commodité de versification, alterné

les nombres dans ce vers de Booz endormi : *Ce vieillara possédait des champs de blés et d'orge. Blés* est au pluriel pour éviter un hiatus, *orge* au singulier pour rimer correctement avec *forge.* Et l'on écrit facultativement : *de la gelée de groseille* ou *de groseilles, des vêtements de femme* ou *de femmes, des murs de pierre* ou *de pierres, des fleurs de tout genre* ou *de tous genres.*

Mais la passion de l'argutie grammaticale est telle en France qu'une chronique d'un grand quotidien a pu être consacrée naguère à une question aussi minime et peu passionnante que celle-ci : Doit-on écrire *un toit de tuile* ou *un toit de tuiles*? On peut évidemment soutenir que *tuile*, au singulier, est pris au sens collectif et désigne la matière qui a servi à couvrir le toit. Mais le pluriel ne s'expliquerait pas moins bien : toit couvert avec des tuiles. Les deux orthographes se défendent. On en peut dire autant pour le *toit d'ardoise.* Certains grammairiens préfèrent le singulier sous prétexte que *ardoise* désigne ici la matière, de même qu'on dit *un toit de zinc.* Mais comme avec de l'ardoise on fait des ardoises, le pluriel me semble également acceptable. Littré n'a pas abordé ce point litigieux. Mais le Dictionnaire général note que « on couvre les toits avec des feuilles d'ardoise et, elliptiquement, avec des ardoises ». Ce commentaire plein de bon sens justifie le pluriel.

De semblables discussions seraient-elles possibles ailleurs qu'en France? Mais j'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre. Si les Français ne s'intéressaient pas à ces vétilles de l'orthographe, un livre comme celui-ci n'aurait pas trouvé d'éditeur pour l'accueillir...

le complément de l'adjectif

L'adjectif peut, quand son sens n'est pas complet par lui-même, être suivi d'un **nom,** d'un **pronom,** d'un **adverbe** ou d'un **infinitif** qui lui sont reliés par des prépositions diverses : Elle ajoute qu'elle est sujette à des insomnies (*La Bruyère*). Sur ce buis, fertile en agréables sons, Tu pourras des oiseaux imiter les chansons (*Chénier*). Son visage était calme et doux à regarder (*Lamartine*). Les saints, les poètes, les sages, Écouteront dans nos feuillages Des bruits pareils aux grandes eaux (*id.*). Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies (*Hugo*). Ce réfectoire, digne d'un ancien ordre religieux, contenait tous les écoliers (*Balzac*). Il était habile à tailler les plumes d'oie (*Lavisse*). Las du triste hôpital et de l'encens fétide (*Mallarmé*). Le gîte, trop bas pour leurs tailles, s'effilait par un bout (*Loti*). Elle laisse tomber lentement ses pétales, Indifférente au soin de vivre ou de mourir (*Moréas*). Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris (*A. France*). Chacune de ces niches était haute de trois pieds (*P. Benoit*). L'adjectif peut être complété également par une **subordonnée conjonctive :** Ils demandaient fort peu, certains que le secours Serait prêt dans quatre ou cinq jours *La Fontaine*).

Un même adjectif peut, suivant le sens de l'expression, se construire avec des prépositions différentes : *reconnaissant d'un service, reconnaissant à quelqu'un; furieux d'un échec, furieux contre quelqu'un; bon pour les pauvres, bon en sciences.* Il arrive que les deux

constructions voisinent dans la même phrase : *Il est redevable de son succès à vos conseils.*

Un même complément ne peut dépendre de deux adjectifs que s'ils régissent la même préposition : *Il est aimable et bienveillant avec tout le monde.* Mais on ne peut dire : *oublieux et infidèle à la parole donnée;* il faut reprendre le nom avec le second adjectif par un pronom, si on ne veut pas le répéter, et dire : oublieux de la parole donnée et infidèle à celle-ci.

autres compléments

Le complément du comparatif est introduit par la conjonction **que :** Plus léger qu'un bouchon, j'ai dansé sur les flots (*Rimbaud*). Se construisent de même les indéfinis *autre*, *le même* et *tel*, tandis que les adjectifs *égal*, *inégal*, *pareil*, *semblable*, *antérieur*, *postérieur*, *inférieur* et *supérieur*, qui expriment aussi une comparaison, se construisent avec **à,** et *différent* avec **de.**

Le complément du superlatif relatif est introduit par **de,** plus rarement par **entre, d'entre** ou **parmi :** Trilby était le plus jeune, le plus galant, le plus mignon des follets (*Nodier*). Pompéi est la ruine la plus curieuse de l'antiquité (*Mme de Staël*). Le plus plaisant de l'affaire, c'est que l'on ne vous croira pas (*About*). Mais on dira, par euphonie : Le plus beau d'entre eux.

Le pronom démonstratif, le pronom interrogatif, certains pronoms indéfinis et l'adjectif numéral peuvent prendre un complément, à valeur explicative ou partitive, introduit par **de** ou **d'entre :** Quelle offrande sied

mieux que celle de nos pleurs? (*Racine*). Des trésors de David, voilà ce qui me reste (*id.*). Tous ceux de Tréguier et de Saint-Brieuc sont rentrés depuis huit jours (*Loti*). Si quelqu'une de nous eût mangé des asperges ou des artichauts, on l'aurait montrée au doigt (*Furetière*). Si je raisonne bien, lequel de ces deux lords a bien agi? (*Hugo*). Chacun de vous possède un champ (*M. Bouchor*). Aucun des mercenaires ne connaissait la montagne (*Flaubert*). Trois d'entre eux furent tués (*trois d'eux* serait impossible).

L'adverbe de quantité prend aussi un complément : Que tu me vas coûter de pleurs et de soupirs! (*Corneille*). Il leur inspirait moins de confiance que de terreur (*Lamartine*). Mais on peut aussi considérer **plus de, moins de, beaucoup de** comme des locutions de quantité accompagnant le nom.

Quelques **adverbes de tempe ou de manière,** comme *antérieurement, conformément, contrairement, pareillement, proportionnellement* qui se construisent avec **à,** *différemment* et *indépendamment* qui se construisent avec **de,** peuvent avoir un complément : Les gamins, vêtus pareillement à leurs papas, semblaient incommodés par leurs habits neufs (*Flaubert*). Vivez conformément à ce que vous croyez (*Massillon*). Pourtant l'existence de ces compléments est contestée par certains grammairiens qui préfèrent voir dans *conformément à, contrairement à* des locutions prépositives.

L'ordre des mots en français

L'ordre des mots est **relativement fixe** en français. Notre langue n'ayant pas de déclinaisons, c'est en effet, sauf dans des cas exceptionnels, la place du nom par rapport au verbe qui indique sa fonction dans la phrase. On ne peut dire indifféremment, comme on l'aurait fait en latin grâce aux désinences des cas : *La Cour d'assises a condamné l'assassin* ou *L'assassin a condamné la Cour d'assises.* Ce sont des fantaisies de construction que notre langue sans flexions ne peut se permettre.

L'ordre normal des mots dans la proposition est en principe le suivant : sujet, verbe, attribut ou complément. Mais à ce principe théorique il y a beaucoup de **dérogations** et d'exceptions. Il convient donc de passer en revue les différents termes de la proposition pour voir quelle est la place normale de chacun d'eux et dans quels cas et pour quelles raisons l'usage général n'est pas observé.

L'ordre des mots, qui est d'abord un moyen de se faire comprendre, qui donne de plus sa couleur, sa vie, son rythme et ses résonances affectives à la phrase, est une partie importante de la syntaxe qui confine à la

stylistique. On a longtemps négligé de l'étudier parce qu'il était généralement admis qu'il était fixe en français. En réalité, les inversions, singulièrement celle du sujet — qui en entraîne et commande d'autres — sont nombreuses tant dans la langue parlée que dans la langue littéraire, par la volonté consciente des écrivains désireux d'effets expressifs ou harmoniques.

le sujet

Le sujet précède normalement le verbe dans la phrase affirmative : La lune était sereine et jouait sur les flots (*Hugo*).

En général, **dans les phrases interrogatives,** le sujet suit le verbe, mais sans qu'on puisse formuler une règle absolue. Il y a, en effet, toute une poussière de cas particuliers.

Les pronoms sujets **qui, qui est-ce qui, qu'est-ce qui, lequel** et l'adjectif **quel** accompagnant le sujet restent naturellement **en tête de la phrase** : *Qui est venu? Qui est-ce qui a téléphoné? Qu'est-ce qui vous embarrasse? Quel pays vous a le plus intéressé?* Mais le neutre **que** est rappelé après le verbe par **il** : *Que s'est-il passé?*

I. L'inversion du sujet se fait obligatoirement :

A) Quand le sujet de la phrase interrogative est un **pronom personnel,** l'indéfini **on** ou le démonstratif **ce** accompagnant le verbe **être** : *Venez-vous? Part-on bientôt? Qui est-ce?*

B) Quand la phrase commence par **le pronom neutre que,** objet ou attribut, **le pronom qui** et **l'adjectif quel,** attributs : Que dites-vous du frère Côme? (*Diderot*). Que sont devenus mes frères en émigration? (*Chateaubriand*). Qui sont les fidèles assemblés ici? (*Massillon*). Quel est ce peuple pensaient-ils, qui s'amuse à crucifier des lions? (*Flaubert*).

II. L'inversion ne se fait pas dans les phrases qui ne commencent pas par un mot interrogatif, **si le sujet est un nom** (ou un pronom autre que ceux cités plus haut). Il reste devant le verbe après lequel il est rappelé par un pronom personnel : Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau? (*Racine*). Quelqu'un a-t-il une raison de se plaindre? Il en est de même quand la phrase commence par l'interrogatif **qui** objet : *Qui ce monsieur demande-t-il?* (*Qui demande ce monsieur?* serait équivoque.)

L'inversion ne se fait jamais après est-ce que : Est-ce qu'il faut toujours faire le pied de grue? (*Racine*).

III. L'inversion du nom sujet et des pronoms autres que le pronom personnel et **on** est **facultative partout ailleurs.** Quand elle ne se fait pas, le sujet est repris après le verbe par un pronom personnel. On dit donc : *Quand arrive le bateau?* ou : *Quand le bateau arrive-t-il? De quoi se plaint cet étudiant?* ou : *De quoi cet étudiant se plaint-il? Quel livre lit votre père?* ou : *Quel livre votre père lit-il? Comment va votre gorge?* ou : *Comment votre gorge va-t-elle?* Cependant, après **pourquoi,** l'inversion du nom n'est pas possible : *Pourquoi l'accusé ne répond-il pas?* Elle ne l'est pas non plus quand le verbe a un complément d'objet sur lequel l'interrogation ne porte pas : *Où le chasseur a-t-il*

déposé ma valise? On ne pourrait plus dire aujourd'hui avec Corneille : Quand pourra mon amour baigner avec tendresse Ton front victorieux de larmes d'allégresse?

Dans la phrase exclamative, l'inversion du sujet est possible, mais plus rare : Que de fois avons-nous été tous deux nous promener dans les champs! (*G. Droz*). Quelle est la confusion de ce tableau! (*Bossuet*). Le plus souvent elle ne se fait pas : Quel plaisir j'aurais à lui tirer un peu la barbe! (*Duhamel*). Quel travail il se fait dans ces petites têtes! (*Musset*). On peut dire : Que de fois je vous l'ai dit! ou : Que de fois vous l'ai-je dit! ou : ne vous l'ai-je pas dit?

IV. En dehors de l'interrogation, **l'inversion du sujet est obligatoire dans les propositions incises,** quand on rapporte les paroles ou la pensée de quelqu'un : O Mort, lui disait-il, que tu me sembles belle! (*La Fontaine*). C'est moi, lui répliqua cet homme, qui suis l'empereur (*Saint-Simon*) Vous avez raison, reprit brusquement notre discoureur (*Montesquieu*). Mon père, bénissez-moi, demanda-t-elle (*Balzac*). Vous insultez les maçons! hurla un citoyen couvert de plâtre (*Flaubert*). Mais on ne peut correctement construire ainsi que des verbes comme *dire*, *penser* et leurs équivalents, et non des verbes d'action ou de sentiments tels que *s'étonner*, *s'indigner*, *ricaner*, *pleurnicher*, etc., que trop d'écrivains d'aujourd'hui emploient à tort dans des propositions incises : Qu'est-ce que c'est? s'intéressa-t-il (*Romain Gary*) : Cet enfant est d'une remarquable franchise, pontifia ma mère (*Hervé Bazin*). Tu l'as dit, bouffi, triomphait M. Delobelle (*Aragon*). Je sais bien, mon Dieu, sanglota la jeune femme... (*M. Arland*). C'est des histoires, s'impatienta

Jiji (*M. Aymé*). Maître Guillaume, l'aborda-t-il courtoisement (*Carco*). Eh bien qu'as-tu la petite mère? avions-nous beau la questionner (*id.*). Écoute, la prévint-il. Suffit d'un coup, l'arrêta Lampieur. Eh! psst! Léontine, la hélèrent plusieurs voix (*id.*). N'avais-je jamais eu de brune? s'émerveillait-il (*Colette*). Là! s'applaudit-elle (*id.*). Sculpturale Caria! la salua-t-elle (*Jouhandeau*). Un petit effort et nous y serons, l'encourageait-il (*Jean Malaquais*). Qu'est-ce que je disais! triompha la dame (*id.*). Les nations amantes de la paix, se parodia-t-il (*id.*). Ne fais pas attention, ricana Gérard (*Troyat*). Les écrivains disent pour leur défense qu'ils veulent ainsi éviter la répétition lassante du verbe *dire*. Je veux bien. Pourtant il en est, comme Proust, chez qui le dialogue tient une grande place, qui ont su se garder de cette construction à la fois gauche et prétentieuse.

V. L'inversion du sujet se fait également :

A) Avec les locutions **qu'importe** et **peu importe :** Que m'importe, Seigneur, sa haine ou sa tendresse? (*Racine*). Peu importent les raisons qui vous font tenir à ce départ (*Cocteau*).

B) **Quand la phrase commence par l'adjectif attribut :** Rares sont les livres délicieux (*P. Valéry*). *Tel est mon sentiment.*

C) **Dans d'anciennes locutions au subjonctif** exprimant **le souhait** et dans des propositions indépendantes au subjonctif et même à l'indicatif exprimant **la supposition** ou **la concession :** Vive la classe! Puissiez-vous réussir! Soit le triangle ABC. J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme (*Hugo*). Le nid est construit

par l'industrie des habitants, fussent-ils à deux pieds et sans plumes (*M. Prévost*). Êtes-vous immobile, tout est muet; faites-vous un pas, tout soupire (*Chateaubriand*). Cependant, dans les propositions de supposition ou de concession, l'inversion du nom sujet est facultative. On dira plutôt, avec reprise du nom par un pronom : *Mon ami dût-il être fâché, je lui dirai la vérité;* et, obligatoirement : *L'enfant a-t-il la plus légère indisposition, sa mère s'inquiète.*

VI. L'inversion du sujet est facultative :

A) **Dans les phrases commençant par certains mots invariables,** tels que *au moins, du moins, ainsi, aussi, à peine, en vain, peut-être* : Ainsi chantaient 40 000 barbares (*Chateaubriand*). Peut-être quelques jours passables nous seront-ils donnés (*Senancour*). A peine, de temps à autre, jetait-il un coup d'œil sur le manomètre (*Zola*). Mais Racine écrivait, sans inversion : *A peine nous sortions des portes de Trézène,* et : *Peut-être nous touchons à notre heure dernière,* ainsi que La Fontaine : *Peut-être il obtiendra la guérison commune.* Toutefois après *à peine, aussi, peut-être,* l'inversion du nom ne se fait pas : *A peine le médecin était-il parti que le malade prétendait se lever. Peut-être la guerre sera-t-elle évitée.* Cette inversion se rencontre encore, plus rarement, après d'autres mots invariables : Volontiers définirait-on le surréalisme un précipité de Freud sur l'acide des poètes de l'humour tragique (*H. Clouard*).

B) **Après un adverbe de lieu ou de temps ou un complément circonstanciel :** Puis vint la rosée du soir qui détrempa la poussière autour de lui (*Villiers de l'Isle-Adam*). Au-dessus tourne et crie un vol de noirs

corbeaux (*Leconte de Lisle*). Là-dessus, arrive le ministre, son livre sous le bras (*Mérimée*). Soudain débouchent, de toutes les portes, des vaches, des génisses (*Chateaubriand*). Alors viennent les femmes et les enfants avec leurs petites gaules (*id.*). De toutes parts s'élevèrent des couvents, où se retirèrent des malheureux trompés par le monde (*id.*). Du vieux clocher retombe une sorte d'appel (*Péguy*). En face, échelonnés sur le versant, montent des files de pins rouges (*Taine*). Des manches de sa camisole rouge dépassaient deux longues mains à articulations noueuses (*Flaubert*). N'en déplaise à Jean Guehenno, on ne fait pas l'inversion du sujet après *jamais :* Jamais n'aura-t-on eu autant de peine à... n'avoir que son âge (*Le Figaro* 11-2-65).

C) **Dans les propositions relatives et certaines circonstancielles :** Les persécutions qu'éprouvèrent les premiers fidèles augmentèrent en eux ce dégoût de la vie (*Chateaubriand*). Il est des lieux où souffle l'esprit (*Barrès*). Quand reviendra l'automne avec les feuilles mortes (*Moréas*). Tant qu'ont duré mes études j'ai vécu comme un coq en pâte (*E. Augier*). Quelque harmonieuse que soit la musique vespérale, elle laisse un vague sentiment de regret (*A. Theuriet*). Cette inversion se rencontre plus rarement dans les circonstancielles de comparaison introduites par **comme si :** Ils dépensent comme si leur était tombée du ciel une aubaine inespérée. Elle est exceptionnelle dans les subordonnées de cause : Nullement laid d'ailleurs parce que ne saurait être laid un visage spirituel et bon (*M. Prévost*). Elle est possible enfin dans la subordonnée d'objet introduite par **que :** *Je sentis qu'allait éclater un orage*, et dans la subordonnée interrogative :

Dites-moi où se trouve la bibliothèque. Dans tous ces cas intervient la question de rythme. On dira de préférence : *Nous faisons ce que firent nos ancêtres.*

D) **Dans les propositions infinitives,** quand l'infinitif n'a pas de complément d'objet : Et j'ai vu, comme une ombre vaine, S'évanouir mon beau printemps (*Millevoye*). On voit... Sous leur pied large et sûr crouler au loin les dunes (*Leconte de Lisle*). Je vis graduellement disparaître les traits de ma sœur et ses grâces se cacher sous le rideau de l'éternité (*Chateaubriand*). Dans ce dernier exemple, la dissymétrie, que permet la place facultative du sujet, donne de la variété à la construction.

E) Il y a enfin **des inversions littéraires,** dans la langue descriptive et narrative. On commence la phrase par un verbe comme *rester, venir, arriver, suivre.* Cette inversion, qui n'est possible qu'avec un nom pour sujet et si le verbe est intransitif, met en valeur le verbe qui exprime un fait nouveau ou imprévu et attire en même temps l'attention sur le sujet qui se présente ainsi à une place insolite : Passaient et repassaient dans les rues des députations populaires, des piquets de cavalerie... (*Chateaubriand*). Et leur sueur dans l'air embrasé monte en brume; Et bourdonnent autour mille insectes ardents (*Leconte de Lisle*). Venait ensuite la société des duchesses (*Flaubert*).

Si l'inversion du sujet est, dans un certain nombre de cas, voulue et consacrée par l'usage, il faut noter, comme l'a fait avec raison R. Le Bidois dans son ouvrage sur *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine,* que les écrivains d'aujourd'hui abusent souvent de ces inversions, dont beaucoup sont forcées, contraires aux habitudes de la langue et d'une recherche affectée; n'est-ce pas le péché mignon de beaucoup

d'auteurs contemporains ? En voici de classiques qui sont expressives : Je me préparais à prendre congé. Entre une grande femme d'environ cinquante ans qui vient fermer les persiennes ! (*Marcel Aymé*). Toute la salle riait car venaient d'entrer trois clowns (*Brasillach*). Survint l'employé de la poste qui remit à Mme Pédebidou un télégramme (*Mauriac*). Ainsi le martyrisa plusieurs semaines une confidence de Thérèse Herbaut touchant un jeune homme qu'elle avait connu, jeune fille, à Cabourg, et dont elle avoua que le baiser l'émouvait (*id.*). Ici c'est la longueur du sujet qui justifie l'inversion. Jamais ne joue un rôle dans votre esprit le fait que cet enfant ne soit pas heureux (*Montherlant*). Une futaie d'où surgit tout à coup, dans sa souple fourrure, avec les beaux yeux d'une bête, quelque promeneuse rapide (*Proust*).

En voici de plus hardies qui font un effet de violence assez pénible : Lui paraît antipoétique cette sorte de suffisance de l'âme (*Gide*). Après minuit l'éveilla un instant le soupir nocturne de la pluie (*Mauriac*). Tel était son dégoût que s'abaissèrent les coins de sa bouche (*id.*). Ici l'inversion, toute classique dans la principale, est forcée dans la subordonnée. Aimât-on dans le fond quelqu'un, s'il vous agace, impuissant sera l'amour à survivre à des irritations de nerfs (*Montherlant*). Que les bêtes ont leur distinction ou leur vulgarité, comme les gens, en témoignent Doudou et Figaro (*id.*). Surnage à tout, en moi, le sentiment de quelque chose d'indicible, qui ne peut pas être entamé, dérangé, altéré, quoi qu'il arrive (*Jouhandeau*). Pesait, chaque jour plus pressante de la part de l'occupant, la menace d'interdire l'accès des cafés aux Juifs (*id.*). La starter venait de donner le signal du départ avec sa lanterne, comme un chef de gare, et

s'enlevaient des nuées de corbeaux effarouchés (*P. Morand*). En marquait une satisfaction sûre la lèvre de Marchélepot (*Drieu La Rochelle*). Ne ressortait pas encore cette musculature arrondie qui contrasta par la suite avec la forme anguleuse de son âme (*id.*). Des meubles graves présentent une immobilité si noble que serait blasphématoire l'idée de les faire servir, d'y placer par exemple du linge ou du pain, de tirer sur les cuivres des poignées (*J. Malègue*). Une petite liste avec des numéros lui fut commode. Y figura aussi le magasin de nouveautés (*id.*). Plus audacieuses encore celles où un objet direct est placé en tête : Les retient la crainte du pire (*Gide*). Maintenant le gênait, à côté de l'autre fermé, la fixité de l'œil de verre (*Luc Estang*).

Ces inversions sont particulièrement fréquentes chez Proust, surtout dans les subordonnées, parce qu'il rattache au sujet toutes sortes de compléments, de qualifications, voire de parenthèses explicatives. Il est donc forcé, pour la clarté et l'équilibre de la phrase, de se débarrasser du verbe en le plaçant en vedette, ce qui permet à tout le reste de se déployer librement à la suite : *Maintenant que me le faisaient trouver beau toutes les pensées que j'y rapportais. — Les faux hommes de lettres... sentaient aussi que reprenaient dans leur esprit une nouvelle force leur propre amour de Tolstoï, leur désir de résistance au tsarisme. — Je ne me rappelais plus qu'une demi-heure auparavant me persécutait la crainte — laquelle allait du reste bientôt me ressaisir — de venir sans avoir été invité. — Tandis que la Princesse causait avec moi, faisaient précisément leur entrée le duc et la duchesse de Guermantes.*

F) L'inversion se fait encore traditionnellement dans les communiqués administratifs et les comptes rendus

de séances : *Seront punis d'une amende... Sont exemptés de la taxe... Ont pris part au vote... S'étaient excusés...* L'idée verbale, qui est l'idée essentielle, précède l'énumération des noms, d'importance secondaire[1].

G) Un deuxième sujet peut être, dans la langue écrite, rejeté après le verbe : Le moindre faubourg s'éclairait, le moindre village (*Loti*).

le complément

Le complément d'objet suit normalement le verbe[2] : J'aime à revoir ma Normandie (*Bérat*). Mais il le précède si c'est un pronom relatif ou interrogatif ou un nom accompagné de l'adjectif **quel,** ou de l'adverbe exclamatif **que :** Qui épouse-t-il donc? (*Daudet*). Que ferai-je pour le trouver? (*Molière*). Une nappe d'eau limpide, que resserre un parapet, remplit toute la grotte (*Hugo*). Quel belliqueux professeur de troisième nous avions là (*A. France*). Que de bêtes mortes, tuées par moi, n'ai-je pas tenues (*A. Chamson*). On notera qu'il y a dans certains de ces exemples renversement total des termes grammaticaux parce que le sens général de la phrase le permettait sans équivoque.

On peut aussi placer **le complément d'objet en tête, si on veut le mettre en valeur.** Dans ce cas, on le rappelle près du verbe par un pronom personnel : Mais ce secret courroux, Cette oisive vertu, vous en contentez-

1. Pour une étude plus détaillée de ces inversions, cf. *La prose d'aujourd'hui* et *Les secrets du style*.
2. Font exception le pronom personnel et relatif. Voir plus loin.

vous? (*Racine*). Cette galette, je ne puis me la rappeler sans que l'eau m'en vienne à la bouche (*F. Sarcey*). Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi (*Pasteur*). Ces révoltes, crois-tu que je ne les ai pas traversées? (*Bourget*). Mes livres, je les fis pour vous, ô jeunes hommes (*Mme de Noailles*). Cette nuit de vol et ses cent mille étoiles... l'argent ne les achète pas (*Saint-Exupéry*).

Mais on ne pourrait plus aujourd'hui, même dans la langue de la poésie, placer le complément d'objet devant le sujet, comme le faisaient autrefois les poètes : Lui, dis-je, qui craignait que, faute d'autre proie, La bête l'attaquât, ses ruses il emploie (*Mathurin Régnier*), ou l'intercaler entre le sujet et le verbe, comme le faisait encore *La Fontaine* : L'aigle et le chat huant leurs querelles cessèrent[1].

Si **le complément d'attribution, le complément circonstanciel et le complément du verbe passif** suivent généralement le verbe, ils ont cependant **une place beaucoup plus libre** que le complément d'objet : *Je donnerai ceci à mon frère, à ma sœur je donnerai cela. Je travaille le matin, le soir je me promène. Par ma lettre vous avez été averti de mon arrivée.* Le complément circonstanciel de temps et de lieu en particulier[2], d'autres aussi, sont souvent détachés en tête, ce qui les met en valeur, situe l'action et allège le reste de la phrase : Quelque jour le rocher sera couvert en entier par des plantes grimpantes (*Balzac*). Soit terreur, soit courage, Cosette n'avait pas soufflé (*Hugo*). Par une grise matinée de novembre, je descendais les quais

1. Nous avons gardé le souvenir de l'usage ancien dans les tours consacrés : *sans coup férir, il gèle à pierre fendre.*

2. Cependant le complément de direction ne précède habituellement pas le verbe : *Nous allons à Paris.*

d'un pas hâtif (*Villiers de l'Isle-Adam*). Du Havre à Rouen, il n'y a pas loin; de Rouen à Paris, il n'y a qu'un pas (*J. Claretie*). Pattes jointes, la poule saute du poulailler (*J. Renard*).

Quand un verbe a plusieurs compléments de nature différente, il n'y a pas d'ordre fixe; mais s'ils sont d'inégale longueur, **on termine généralement par le plus long**. Souvent aussi on les disjoint pour éviter les lourds entassements après le verbe et donner à la phrase un meilleur équilibre : Aux avantages de la nature, le cygne réunit ceux de la liberté (*Buffon*). Tu préfères la mort à l'amour de Pauline (*Corneille*). Ce bourgeois paraissait avoir pour les cygnes une admiration spéciale (*Hugo*).

Le complément du nom, de l'adjectif, du pronom, de l'adverbe suivent normalement le mot complété : La surprise des nourritures nouvelles excitait la cupidité des estomacs (*Flaubert*). Je jure de garder ce souvenir et d'être Doux au faible, loyal au bon, terrible au traître (*Hugo*). Un enfant de six à sept ans marchait dans le sillon parallèle à la charrue (*G. Sand*). Lequel de vous, marauds, m'a posé ma perruque? (*Musset*). Il y a horriblement de mal sur la terre (*Voltaire*). L'intensité des odeurs l'emportait encore sur celle des couleurs (*L. Bertrand*). Les nuages sont las de leurs voyages sombres (*Verhaeren*). C'est seulement en profitant de la liberté de construction de la langue poétique, riche en inversions, que Racine a pu écrire pour éviter une symétrie monotone : *Je songe quelle était autrefois cette ville Si superbe en remparts, en héros si fertile*[1].

1. La mise en valeur du complément en tête de la phrase est cependant possible : *Aux simples voyageurs, la tempête demeure invisible* (Saint-Exupéry).

Ajoutons qu'en vers, surtout dans la poésie classique où elles rappelaient la construction de la phrase latine et offraient des commodités de versification, **les inversions** de compléments étaient très nombreuses : Une louve je vis sous l'antre d'un rocher (*Du Bellay*). Puis en autant de parts le cerf il dépeça (*La Fontaine*). Vous n'avez point du sang dédaigné les faiblesses (*Racine*). Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder (*Molière*). Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre (*Voltaire*). Des nocturnes zéphyrs je sens la douce haleine (*M.-J. Chénier*). Ces inversions, qu'on retrouve encore assez souvent dans la langue poétique du XIX[e] siècle, en particulier chez Lamartine, paraissent aujourd'hui vieillottes et démodées.

le pronom personnel complément

Les usages relatifs à la place du pronom personnel complément sont assez compliqués. **Le pronom complément d'objet s'intercale entre le sujet et le verbe :** *Je les ai vus. Il nous a nui.* Mais quand il y a une préposition exprimée devant le pronom complément, il suit obligatoirement le verbe : *Je suis intervenu pour lui. Nous nous sommes entretenus avec lui.* Cependant il y a de nombreux cas d'espèce. On dit sans préposition : *Je lui parle*, mais : *je pense à lui*, bien que *parler* et *penser* se construisent tous deux avec **à.** On dit : *Je parlerai de lui, je pense à lui*, mais s'il s'agit d'une chose : *J'en parlerai, j'y pense*, les pronoms **en** et **y** précédant tou-

jours le verbe, sauf s'il est à l'impératif sans négation : *Parlez-en, pensez-y.*

Il n'y a de difficulté réelle que **quand le verbe a plusieurs pronoms pour compléments.** On place d'abord celui qui a une valeur de complément d'attribution : *Je te l'avais demandé, tu me l'avais promis.* Mais si l'un de ces pronoms est **lui** ou **leur,** plus sonores que **le,** l'ordre est renversé et on place **lui** ou **leur** en second : *Je le lui dirai. Cette maison, je la leur laisserai.* On le lui fit bien voir (*La Fontaine*). Il y a d'ailleurs des constructions facultatives. Ainsi on dit indifféremment : *Dites-le-nous* et *dites-nous-le,* tandis qu'on construit obligatoirement : *Dites-le-moi, dites-le-lui.* L'embarras est grand quand **y** entre en concurrence avec un autre pronom, après un impératif. On ne peut dire *Mets-y-toi,* la seule construction correcte est *mets-t'y,* mais elle est peu harmonieuse et à peine compréhensible. Il vaut donc mieux tourner la phrase autrement.

Au XVIIe siècle, le pronom complément d'un infinitif précédait souvent le verbe qui commandait cet infinitif : Je ne me puis pas empêcher de répondre à vos civilités (*Voiture*). L'ours venant là-dessus, on crut qu'il s'allait plaindre (*id.*). Nous nous sommes allés promener sur le port (*Molière*). Soleil, je te viens voir pour la dernière fois (*Racine*). Cette construction se retrouve obligatoirement avec certains verbes : *Je l'ai envoyé chercher; je vous verrai venir; elle se fait onduler; je l'ai entendu sortir.* Musset écrivait encore : *On s'allait battre avec les gardes du corps;* et de nombreux écrivains contemporains archaïsent volontiers : On a même dit, environ 1908, que Justin s'allait convertir (*Duhamel*). Dans la paix, on obtient tout avec un peu d'impudence, mais il se faut emmitoufler (*Montherlant*). La lune me vint visiter (*A. de Châteaubriant*).

De même au XVIIe siècle dans une suite d'impératifs, le pronom complément du dernier le précédait : Ote-toi de mes yeux, vilaine, et me laisse en repos (*Molière*). Tour qui se retrouve chez Musset : *Poète, prends ton luth et me donne un baiser.*

place de l'apposition

L'apposition a une place très libre, surtout quand elle est courte. On dit : *le grand poète Hugo* ou : *Hugo, le grand poète*. Celle du nom, si elle a quelque développement, le suit généralement : Ce bras, jadis l'effroi d'une armée ennemie (*Corneille*). Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers (*Baudelaire*). Le lait, fleuve sacré, nourricier du monde (*Samain*). Cependant elle peut précéder le nom ou être rejetée après le verbe, construction qui la met en valeur : Il voyait au-dessus de lui, chose affreuse, le toit de Saint-Jean-le-Rond (*Hugo*). Autrefois l'hôtel d'un cardinal, cette noble maison était aujourd'hui livrée à d'obscurs locataires (*Balzac*). C'est l'heure où, gai danseur, minuit rit et folâtre (*Hugo*). Un crapaud contemplait le ciel, bête éblouie (*id.*). La lumière dure que nous surveillions ne clignait pas, incorruptible étoile (*Saint-Exupéry*).

L'apposition du pronom peut le précéder : Maîtres de l'univers, ils s'en attribuèrent tous les trésors (*Montesquieu*). Enfant, j'ai quelquefois passé des jours entiers Au jardin, dans les prés (*Lamartine*). Mais elle peut aussi être rejetée après le verbe dans la langue

écrite : Je saurai, s'il le faut, victime obéissante, Tendre au fer de Calchas une tête innocente (*Racine*). Les uns passent leur vie à rassembler des matériaux, manœuvres utiles et laborieux (*Diderot*). Je pars, soldat de la République, pour le désarmement et la dernière guerre (*Péguy*). On voudrait déjà tout connaître, les choses et les gens (*Dorgelès*).

les déterminants

Les différents déterminants : article, adjectif démonstratif, adjectif possessif, adjectif indéfini[1], adjectif interrogatif, **précèdent toujours le nom** qu'ils déterminent. Ils peuvent cependant en être séparés par une épithète : *la haute montagne, ce bel arbre, mon cher ami, quel triste visage! aucun nouvel élève.*

Le numéral cardinal précède lui aussi le nom : *à cinq heures, trois bons amis*, sauf quand il est pris dans le sens de l'ordinal : *Louis XIV, habiter au numéro douze, page vingt, le tome deux.*

L'adjectif ordinal précède le nom : *au troisième rang, au cinquième étage*, sauf dans des expressions comme *Napoléon I*^er^, *tome premier.*

1. Voir, au chapitre des indéfinis, l'influence de la place sur le sens des adjectifs *certain, différent, même, tel.*

la place de l'adjectif épithète

On sait d'instinct qu'il y a des **places obligatoires** de l'adjectif. Les adjectifs exprimant des **qualités physiques** précises de couleur, de forme, de dimension, etc., **suivent généralement le nom,** sauf en poésie où l'inversion est permise et dans l'expression *faire grise mine à quelqu'un* où *grise* est pris au sens figuré. Mais la construction « *vertes prairies* » est un peu affectée et vieillotte, bien qu'elle ait reparu dans le titre d'un film célèbre « *Verts pâturages* », où elle est d'ailleurs traduite littéralement de l'anglais. On dit ainsi : *un mur blanc, un chemin étroit, un toit moussu, un clocher pointu, une pièce froide, du bois tendre, du beurre frais, du pain dur.* Il en est de même pour les adjectifs relatifs à la nationalité, au culte, à l'administration, aux arts et aux sciences et pour ceux qui sont suivis d'un complément ainsi que pour les participes : *le peuple français, la religion catholique, une décision ministérielle, la peinture cubiste, l'acide sulfurique, un monsieur content de lui, des personnes déplacées.*

On place, au contraire, **devant le nom** des adjectifs assez courts qui font, pour ainsi dire, corps avec lui : *une petite maison, un grand jardin, une belle propriété.* Cette place est d'ailleurs une survivance de l'usage ancien où l'adjectif précédait le nom, comme on le voit dans les noms composés *blanc-bec, grand-père, rond-point, rouge-gorge, bonjour, bonheur, bonhomme,*

gentilhomme et dans l'expression imagée *un gros bonnet.*

Il en est de même quand l'épithète est pour ainsi dire inséparable du nom : *le bouillant Ajax, le chevalier à la triste figure.* C'est ce que les grammairiens appellent **l'épithète de nature.**

Mais **il n'y a pas de place fixe pour l'adjectif qui exprime une idée morale** et l'on peut dire indifféremment : *une aventure douloureuse* ou *une douloureuse aventure*, avec cette réserve que l'adjectif a plus de force s'il suit le nom, parce qu'il se trouve alors au temps fort. Il semble, toutefois, qu'il se place plutôt devant le nom dans le style écrit. Et encore est-ce bien sûr? Hugo n'a-t-il pas écrit, par désir de variété : *La garde, espoir suprême et suprême pensée*?

M. Marouzeau, dans son ouvrage *Aspects du français*, note que les qualificatifs qui font appel à l'intellect se placent après le nom : *l'armée romaine, les métaux ferreux*, tandis que ceux qui font appel au sentiment se placent devant : *de tendres propos, de nobles sentiments, un vilain personnage.* Thèse ingénieuse, mais discutable. Pour *romain* et *ferreux*, leur place est conforme à un usage général dont j'ai essayé plus haut de formuler la règle. *Vilain personnage* est une locution où *vilain* a un sens affaibli et figuré (comme *brave* dans *un brave homme*). Quant *à tendres propos* et *nobles sentiments*, la place de ces adjectifs n'est pas obligatoire. On peut dire aussi *des propos tendres, des sentiments nobles*, la place des adjectifs de sens moral échappant à toute codification. Je ne crois pas non plus que l'intellect ait à intervenir dans des expressions comme *du vin doux, des amandes amères*, qui s'opposent à *un doux baiser, d'amères désillusions* (encore qu'on puisse dire également *des*

désillusions amères). Je verrais plutôt dans cette différence de construction l'opposition du concret et de l'abstrait.

A côté des règles et des usages, il y a **des raisons d'harmonie et de rythme** qui jouent. On évite les hiatus pénibles et les rencontres de consonnes cacophoniques comme *un hardi inventeur* ou *un grotesque collègue*. Et si l'adjectif est plus long que le nom, c'est généralement par lui que l'on termine. On dira *un arbre splendide, un baiser paternel*, mais *un bel arbre, un doux baiser*. Dans tous les cas où l'on hésite, qu'on se lise à haute voix — à l'exemple de Flaubert à Croisset — les deux constructions et qu'on choisisse celle qui donne le plus de satisfaction à l'oreille.

La **place facultative** de l'adjectif dans un grand nombre de cas permet aux écrivains de donner à leur phrase de la variété et une expressivité plus grande. On en peut juger par les exemples suivants : La tranquille habitude aux mains silencieuses (*A. Angellier*). Leurs dents blanches claquaient sur leurs rouges babines (*Leconte de Lisle*). Les enfants quittent la glaciale atmosphère d'une cour boueuse pour la chaude température des classes (*Balzac*). Ailleurs, c'est la longueur respective des adjectifs et aussi le fait qu'ils font ou non corps avec le nom qui en a déterminé la place : Un gai soleil baignait les toits humides (*A. Theuriet*). La lune prête son pâle flambeau à cette veillée funèbre (*Chateaubriand*). La flamme d'un grand feu riait dans l'âtre clair (*Louis Mercier*).

Quand on veut **mettre l'adjectif en relief** ou lui donner une valeur explicative, **on le détache du nom ou du pronom par une virgule.** Il a alors une place encore plus libre que l'épithète ordinaire et peut

précéder ou suivre le nom qu'il qualifie[1] : Dociles, les images renaissent au gré du souvenir (*J. Renard*). Seul, le bruit de mes pas sur le pavé résonne (*Samain*). Une brise se leva, imperceptible d'abord (*Loti*). Le lion dort, seul sous sa voûte (*Hugo*). Si cet adjectif qualifie un pronom, il le précède généralement : Farouche, il était là, ce témoin de l'affront (*Hugo*). Légère et court vêtue, elle allait à grands pas (*La Fontaine*). Il ne peut suivre le pronom que si celui-ci a la forme accentuée : Mais lui, fier d'un jarret qui semblait rajeunir, Il se mettait à braire et redressait l'oreille (*Rollinat*).

N'oublions pas, enfin, que certains adjectifs **changent de sens en changeant de place**; ils ont le sens propre s'ils suivent le nom, un sens figuré s'ils le précèdent. Un terrible fumeur n'est pas forcément un homme terrible, un gros négociant peut être maigre, un méchant poète n'être pas malveillant. Un triste sire n'a pas nécessairement l'humeur morose, ni un simple surnuméraire l'esprit simplet. Un capitaine ancien compte de nombreuses années de grade; un ancien capitaine est à la retraite. Qui pourrait confondre un homme curieux avec un curieux individu, une personne franche avec un franc coquin, du vin nouveau avec un nouveau vin, les matières premières avec les premières réponses reçues, une branche verte avec une verte vieillesse, une histoire vraie avec une vraie folie, le mot propre avec en propres termes, un visage plaisant avec une plaisante réponse, du vin pur avec un pur génie, à mer haute avec la haute mer, un esprit fin avec un fin matois?

1. L'adjectif ainsi construit est considéré par certains grammairiens comme une **apposition**; mais d'autres n'acceptent pas cette appellation qui correspond cependant à une distinction de sens assez nette. On peut lire : *adjectif détaché*.

Cette différence de sens n'a pas toujours existé. *Sacré*, par exemple, pouvait se mettre devant le nom sans nuance péjorative : Lauriers, sacrés lauriers qu'on veut réduire en poudre (*Corneille*). Faut-il que je me jette à vos sacrés genoux ? (*Racine*). La preuve en est dans le proverbe connu : *C'est blanc bonnet et bonnet blanc*. Mais aujourd'hui une sacrée musique n'est plus synonyme de musique sacrée...

Un même nom ne peut être qualifié par deux adjectifs non coordonnés, à moins que l'un ne le précède et que l'autre ne le suive : sa haute silhouette noire (*Hugo*), *un grand mouchoir bleu*, ou que le nom forme avec l'un des deux adjectifs un véritable mot composé : *un joli petit animal*, *ses pauvres vieux parents*, *un arrêté ministériel important*. On peut être surpris de lire chez Paul Morand : *Pauvre Blue Jacket, son cher beau grand bateau!* Mais cette accumulation d'épithètes n'est ici qu'un anglicisme.

place de l'adjectif attribut

L'adjectif attribut **suit normalement le verbe :** Elles restaient muettes l'une devant l'autre (*Loti*). Les bois coupés reverdissent plus beaux (*Ronsard*). Quand il est attribut du complément d'objet, il suit également le verbe : L'affront me fit esclave et ton bras me fait libre (*Heredia*). Il peut aussi précéder le nom complément dont il est l'attribut : Un jour de printemps rendra vertes et fleuries ces plaines décolorées (*Gautier*).

Mais l'attribut du sujet peut, **par inversion,** être placé en tête de la phrase ou de la proposition s'il y a ellipse du verbe ou si on veut le mettre en lumière : Leur forme était semblable et semblable la danse (*Vigny*). Blancs aussi, dans leurs vêtements de toile, étaient tous ces choristes qui chantaient (*Loti*). Heureux qui dans sa ville, hôte de sa maison, Goûte aux mêmes endroits le retour des saisons (*Mme de Noailles*). Précieuse, à vrai dire, m'apparaît la mémoire des lieux, des visages, des odeurs (*Duhamel*). Cette inversion appartient d'ailleurs surtout à la langue poétique ou oratoire.

Tel, attribut, est généralement en tête de la phrase; **quel** ne peut occuper d'autre place : Tel fut chez nous le sort du théâtre comique (*Boileau*). Quel est donc ce trouble où je vous vois paraître? (*Molière*).

les pronoms relatif et interrogatif

Le pronom relatif, quelle que soit sa fonction, est toujours **en tête de la proposition** qu'il introduit : *Le livre qui est devant moi, que je lis, dont je vous parle, auquel je travaille, où j'ai lu cela.* Seuls, **duquel, de laquelle, desquels, desquelles** passent au second rang derrière le nom qu'ils complètent : Je revois le lac couvert d'une mince couche de glace sous les plis de laquelle se devinait le frisson souple de l'eau (*P. Bourget*).

Il en est de même pour **le pronom interrogatif** : *Qui va là? Que veux-tu? Avec qui te promenais-tu?* La construction : *Tu te promenais avec qui?* appartient à la langue familière négligée.

l'adverbe

La place de l'adverbe est **assez mobile.** Il suit généralement le verbe aux temps simples des modes personnels : *Il travaille beaucoup; il dort peu; il écrit correctement; il reviendra bientôt.*

Aux temps composés, quand il est court, il s'intercale ordinairement entre l'auxiliaire et le participe : *Il a peu travaillé.* S'il est plus long, il se place indifféremment avant ou après le participe : *Il a admirablement réussi,* ou *il a réussi admirablement. Je le lui ai dit souvent* ou *je le lui ai souvent dit. Il a travaillé beaucoup* ou *il a beaucoup travaillé.* L'adverbe est plus en valeur, cependant, s'il suit le verbe, parce qu'il est en place accentuée.

Les adverbes de lieu, ainsi que **certains adverbes de temps,** tels que *tard, tôt, aujourd'hui, hier, demain,* suivent habituellement le verbe : *Il est rentré tard; il est allé loin; je l'ai vu hier.* Mais ils peuvent parfois être détachés en tête de la phrase. Demain, c'est l'éclair dans la voile (*Hugo*). Ici finit ton champ et commence le mien (*M. Bouchor*).

Certains adverbes de manière peuvent être également placés en tête de la phrase pour prendre une valeur expressive et presque exclamative : *Heureusement, sa maladie n'est pas grave. Certainement, nous nous reverrons.*

En et y s'intercalent entre le sujet et le verbe : *J'y vais. Je n'en reviens pas.* Mais ils suivent l'impératif affirmatif : *Allons-y. Va-t'en.*

L'adverbe de quantité précède habituellement l'adjectif ou l'adverbe qu'il modifie : *très grand, peu courageux, horriblement laid.* Quand il s'amuse, il est extrêmement comique (*Rostand*). L'adverbe de quantité **que** se place naturellement en tête de la phrase à laquelle il donne le tour exclamatif. Mais à l'opposé de ce qui se passe en latin, en allemand et en anglais, où l'adverbe exclamatif est directement suivi de l'adjectif ou de l'adverbe sur lesquels il porte, le français dissocie les deux mots et laisse l'adjectif ou l'adverbe à leur place normale, après le verbe : *Que je suis triste!* Un Américain nostalgique, peu familier avec notre langue, dirait : *Que triste je suis!*

La place de l'adverbe qui accompagne **un infinitif** est facultative quand il est court : *Il ferait mieux de moins boire* ou *de boire moins.* Un lecteur m'a posé cette question : « Des professeurs écrivent : *Peut mieux faire.* Ne serait-il pas plus finement senti de dire : *Peut faire mieux*? » Non. Le premier tour est parfaitement correct et les deux ont un sens équivalent. Je n'en veux pour preuve que l'adage connu : *Bien faire et laisser dire.* C'est *faire bien* qui surprendrait.

la négation

Aux temps simples, **ne** précède immédiatement le verbe dont il ne peut être séparé que par les pronoms personnels compléments, ainsi que par **en** et **y** : *Je ne le connais pas. Il n'y pense pas. Nous n'en parlerons plus. Je ne lui en veux pas.* La deuxième partie de la

locution négative : *pas*, *point*, *plus*, *guère*, *que*, suit au contraire le verbe : Il n'y a point d'étangs, de fontaines, de ruisseaux, de rivières, ni de mers où vos victoires ne soient célébrées (*Voiture*). L'enfant que j'avais tout à l'heure, Quoi donc! je ne l'ai plus (*Hugo*). Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

Personne, *aucun*, *rien* précèdent ou suivent le verbe suivant leur fonction grammaticale dans la phrase : Rien n'a changé là que le temps (*Lamartine*). Je ne demande rien à l'immense univers (*id.*). *Jamais* a une place facultative : *Jamais il ne parle, il ne parle jamais.*

Aux temps composés, les mots *pas*, *point*, *guère*, *plus*, *rien* s'intercalent entre l'auxiliaire et le participe : Non, l'on n'a pas sonné (*Musset*). Je n'ai rien entendu[1]. Mais on dit : *Je n'ai rencontré personne sur la route.*

Si le verbe est à **l'infinitif,** l'usage actuel est de placer toute la locution négative devant lui : Don Juan s'appuya contre un arbre pour ne pas tomber (*Mérimée*). Dans la langue classique, la locution encadrait souvent l'infinitif : Pour ne vous perdre pas j'ai longtemps combattu (*Rotrou*). Peut-on, en le voyant, ne le connaître pas? (*Racine*). Molière, enseigne-moi l'art de ne rimer plus (*Boileau*). Certains écrivains contemporains, par goût de l'archaïsme, reprennent cette construction : Ne vouloir pas attaquer par peur de la riposte (*Montherlant*). On se fait pardonner de n'être pas dans l'épreuve glorieuse... (*id.*).

Le blocage du français populaire : **pour ne pas que,** souvent abrégé en **pour pas que,** est incorrect. Il faut écrire : *Pour qu'il ne se trompe pas*, et non : *pour ne pas qu'il se trompe*. Ce tour commence à gagner la langue

1. Mais *rien* suivra le verbe, s'il est introduit par une préposition : *Il ne m'a parlé de rien.*

écrite. En voici un exemple relevé dans les *Entretiens de P. Léautaud et de R. Mallet*. P. L. : Je voulais corriger. — R. M. : Compenser l'effet d'émotion par l'ironie pour ne pas qu'on vous prenne trop au sérieux.

Les deux expressions *non seulement... mais encore* (*mais aussi*) doivent, pour s'opposer clairement, se faire pendant devant des termes de même nature grammaticale. On n'écrira pas : *Il faisait non seulement de la peinture, mais encore il jouait du piano*, mais, en opposant deux verbes : *Non seulement il faisait de la peinture, mais encore il jouait du piano*, ou, en opposant deux noms : *Il faisait non seulement de la peinture, mais encore du piano.*

la conjonction

La conjonction de coordination se place en général **devant le mot,** le groupe de mots ou la proposition qu'elle relie à d'autres. Toutefois les mots *cependant, donc, d'ailleurs, du moins, au moins, en effet, néanmoins, pourtant* peuvent être rejetés après le groupe de tête : Je me dévouerai donc, s'il le faut (*La Fontaine*). Faites donc mettre au moins des garde-fous là-haut (*Racine*). Tu te plains de la vie, elle a pourtant ses charmes (*Bouhélier*). Il va s'amender, il l'a du moins promis. Les ennemis l'ont emporté, ils étaient d'ailleurs supérieurs en nombre.

La conjonction de subordination est toujours **en tête** de la proposition qu'elle introduit : Cela me serrait le cœur qu'il s'amusât ainsi (*Daudet*).

la préposition

La préposition, comme son nom l'indique, **précède** toujours le mot qu'elle introduit. Ne fait exception que *durant* qui, en raison de son origine verbale, peut suivre le complément de temps dans quelques locutions toutes faites : *Sa vie durant, deux heures durant.*

les propositions subordonnées

La place des différentes propositions qui composent la phrase, est assez libre. Elles s'ordonnent généralement ainsi : **principale, subordonnée.** Mais la règle est loin d'être absolue et l'articulation des parties de la phrase témoigne une grande souplesse et une grande variété.

La subordonnée sujet, complément d'objet, attribut, complément du nom ou de l'adjectif, introduite par **que** suit généralement le mot qu'elle complète ou auquel elle sert de sujet : Je vous prends à témoin que cet homme est méchant (*Hugo*). Jamais il ne comprit comment il était parvenu à mettre l'échelle debout (*Zola*). Mais il y a des **inversions expressives** qui font passer la subordonnée en tête pour la mettre en valeur. Dans ce cas, elle est toujours rappelée devant le verbe de la principale par un pronom neutre. Cette

inversion de caractère oratoire donne à la phrase une vigueur particulière : Que je croie en Dieu ou non, cela ne te regarde pas (*Musset*). Que tu doives cesser de m'aimer, cette pensée m'est insupportable (*Gide*). Que ces corps puérils, imparfaits fussent, eux aussi, compromis dans la sauvage mêlée, cela me gonflait le cœur d'une furieuse révolte (*Duhamel*). Qu'il y ait eu du forcené dans Racine, nous le verrons (*Mauriac*). Et, sans pronom de rappel : Comment il arriva que cette poupée me plut, je ne sais (*A. France*).

La place des **propositions circonstancielles** est beaucoup plus libre. Si la subordonnée de conséquence suit toujours la principale : Un bloc de marbre était si beau Qu'un statuaire en fit l'emplette (*La Fontaine*); La rue était si étroite qu'à chaque pas je sentais le vent du cheval (*Fromentin*), les autres peuvent ou suivre ou précéder la principale.

La subordonnée de but la suit généralement : Il commence des phrases pour que le ministre les finisse (*Mme de Staël*). Mais cette règle comporte des dérogations : Pour que les hommes jugent froidement d'une chose et apprennent à la dédaigner, il faut qu'ils en soient rassasiés, soûlés, dégoûtés (*Duhamel*).

La subordonnée de cause, suivant le mouvement de la pensée, précède ou suit la principale : Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net (*La Fontaine*). Puisque mes goûts me portaient du côté de la littérature, il ne me détourna pas d'elle (*M. Proust*). Tuons ce vilain animal, Et, puisqu'il est si laid, faisons-lui bien du mal (*Hugo*). Cependant la subordonnée introduite par **comme** est généralement en tête de la phrase : Comme je vois que vous êtes un brave homme, je ne veux pas vous induire en erreur (*G. Sand*). Comme il savait bien qu'il la mangerait, le loup ne se pressait

pas (*Daudet*). Quant à la subordonnée introduite par **parce que,** elle suit généralement la principale : Les libraires hollandais gagnent un million par an, parce que les Français ont eu de l'esprit (*Voltaire*). Mais cet usage n'est pas une règle : Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie (*Beaumarchais*).

La subordonnée de comparaison introduite par **que** suit naturellement le comparatif : L'âne est de sa nature aussi humble, aussi patient, aussi tranquille que le cheval est fier, ardent, impétueux (*Buffon*). On le croyait d'autant moins que sa défense était plus compliquée et son argumentation plus subtile (*Maupassant*). Introduite par **comme, de même que,** elle précède ou suit indifféremment la principale : Il[1] attendait le bourdon au passage, comme l'araignée attend la mouche (*Hugo*). Comme les oiseaux font un nid avec tout, les enfants font une poupée avec n'importe quoi (*id.*).

La subordonnée de condition est également très mobile : Ma douleur serait bien médiocre, si je pouvais vous la dépeindre (*Sévigné*). Il donnera son consentement à rompre le mariage, pourvu que vous lui donniez de l'argent (*Molière*). Si vous parlez toujours, il faut que je me taise (*Racine*). Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien, J'en veux faire à ma tête (*La Fontaine*). Qu'elle se retourne seulement et elle me verra (*Mauriac*). Pour peu que l'alouette inclinât sa jolie tête, elle était perdue (*F. Fabre*).

La place de la subordonnée exprimant **l'opposition, la concession** est également facultative : Je fis comme les autres, par mauvaise honte, quoique en dedans je ne

1. Quasimodo.

m'amusasse pas autant qu'eux (*J.-J. Rousseau*). Et quoique le dehors soit sans émotion, Le dedans n'est que trouble et que sédition (*Corneille*). Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles (*La Rochefoucauld*). Si l'amour vit d'espoir, il s'éteint avec lui (*Corneille*). Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science doit en avoir une (*Pasteur*)[1].

Il en est de même pour la **subordonnée de temps :** Tout tremblait dans son hôpital quand il se mettait en colère (*Flaubert*). Quand l'orage gronde, n'est-ce pas la plus belle des musiques ? (*G. Sand*). Quant à moi, j'avais plus de six ans avant que j'entendisse non plus de français et de périgourdin que d'arabesque (*Montaigne*). Bien avant que le grand portail fût ouvert, la foule s'était massée aux abords de la halle (*Daudet*).

Quand deux constructions sont possibles, c'est l'équilibre et l'harmonie de la phrase qui décident, mais aussi le mouvement général de la pensée. Les stylistes sentent d'instinct à quelle place une subordonnée sera le plus en valeur. On termine généralement la phrase par l'idée essentielle; mais, d'autre part, le fait de mettre en tête une subordonnée, quand ce n'est pas sa place habituelle, attire l'attention sur elle.

Pour une raison de clarté, **la subordonnée relative** doit en règle générale, dans la langue d'aujourd'hui, **suivre immédiatement l'antécédent du relatif.** Une phrase comme : *Un apprenti accompagnait le menuisier, à qui j'ai donné un pourboire* serait en effet équivoque. Cependant la langue classique était plus libérale que la nôtre : Que l'homme est malheureux, qui au monde

1. Les deux dernières phrases où *si* équivaut *à tandis que* expriment plutôt une opposition qu'une supposition.

se fie! (*Ronsard*). Il avait un grand emplâtre sur le visage, qui lui couvrait un œil et la moitié de la joue (*Scarron*). Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure (*La Fontaine*). Tu trouveras une grosse clef du côté gauche, qui est celle de mon grenier (*id.*). Et nous disons encore obligatoirement en raison de la place du pronom antécédent : *Le voici qui arrive; je le vois qui vient.*

Dans la langue littéraire, et spécialement en vers, cette liberté de construction des classiques s'est conservée, pour ne pas déséquilibrer la phrase en coupant gauchement une proposition par une relative : Mais la nature est là, qui t'invite et qui t'aime (*Lamartine*). Un cosaque survint, qui prit l'enfant en croupe (*Hugo*). Quelques-uns seulement passaient, qui gravissaient impatients les escaliers (*Michelet*). Je ne savais pas encore que cela seul vous éduque vraiment, qui vous contrarie (*A. Gide*). Les fleurs respirent et ruissellent, que le sirocco d'hiver avait flétries (*id.*). Tu as beaucoup de pensées, mais pour moi ce soleil me suffit qui va s'éteindre (*Claudel*). L'homme ne m'inspire plus que répugnance, qui fut si longtemps l'objet de mon plaisir et de mon admiration (*Jouhandeau*). Une légère blessure à la tête s'était ouverte, en lavant les cheveux, qui saignait sur la nuque (*La Varende*). C'est dire que la règle moderne souffre des exceptions. Mais cette disjonction du relatif et de son antécédent n'est possible que quand elle ne nuit pas à la clarté de la phrase.

Parfois même, plus librement encore, la relative, détachée en vedette, précède son antécédent : Comme il se retournait, il vit aussi, qui le regardaient avec surprise, mais tendrement, les yeux vert et brun de Renée (*Giraudoux*). Car il y avait là, qui les (*les oiseaux*)

Plaidoyer pour la grammaire

« L'objet même des études grammaticales est de mettre à même de tout comprendre et de tout exprimer. »
(*Ferdinand Brunot.*)

Quelles conclusions tirer de cette promenade à travers notre langue et de toutes les remarques de détail auxquelles elle a donné lieu? La première, c'est que le français est une langue complexe où les contradictions, les bizarreries, les chinoiseries ne manquent pas, mais riche en nuances, en inflexions intellectuelles et sensibles. Et ces contradictions mêmes, reste d'usages anciens, en font la variété. Elle ne se laisse pas réduire arbitrairement à des règles simples; par suite elle est difficile à bien connaître et à bien employer, mais c'est ce qui lui donne sa finesse et sa souplesse, sans nuire pourtant à sa clarté de tout temps reconnue. Langue d'orateurs et langue littéraire, mais aussi langue parlée vivante, en perpétuelle évolution.

La deuxième conclusion qui doit ressortir de cette étude — si toutefois j'ai rempli mon dessein — c'est que la grammaire ne mérite pas le mépris où on la tient communément. Certes elle a généralement

mauvaise presse. Elle passe, à tort ou à raison, pour aride et particulièrement rébarbative. Son nom seul évoque à l'esprit des adultes de pénibles souvenirs d'enfance : un gros effort de mémoire pour retenir des règles ennuyeuses, d'innombrables exceptions. La grammaire, c'est la fameuse règle des participes, terreur des élèves, des candidats aux examens et même d'autres personnes fort respectables; ce sont les verbes irréguliers français, les verbes à conjugaison forte allemands et anglais, au radical capricieusement changeant; ce sont les déclinaisons pour ceux qui ont pâli sur le latin, le grec ou l'allemand; c'est la morphologie pleine d'embûches des verbes grecs; c'est la place du verbe et spécialement du participe pour les germanistes, que sais-je encore?

Pourtant l'étude de la grammaire a son utilité et son intérêt que je voudrais essayer de dégager ici pour la réhabiliter.

C'est une vérité banale, sur laquelle je n'ai pas besoin d'insister, qu'on ne peut écrire ni parler correctement une langue si l'on en ignore la grammaire. Cela saute aux yeux pour les langues étrangères. On ne peut davantage comprendre un texte, si l'on ne connaît pas bien la langue dans laquelle s'exprime l'auteur, c'est-à-dire non seulement son vocabulaire, les mots considérés isolément, mais la façon de les assembler, les règles qui président à leurs rapports entre eux.

Pour notre langue maternelle, nous pourrions être tentés de dire : A quoi bon l'étudier? Nous la savons par la pratique quotidienne. Ce raisonnement n'est juste qu'en apparence. En fait, l'enfant livré à lui-même ne parle pas correctement. Il retient surtout les tours de la langue parlée, souvent très relâchée. Il a besoin qu'on redresse ses tendances naturelles. Un tout

jeune enfant uniformise les phénomènes du langage en obéissant aux lois d'une logique simplificatrice. Il dit : *je boivais*, d'après *je bois*, et *éteindu* comme *répondu*. Il est aussi poussé par l'instinct de l'imitation, et ce qu'il imite n'est généralement pas le meilleur de l'usage. C'est donc pour lui une nécessité d'apprendre la grammaire de sa propre langue, d'en connaître les règles essentielles.

Quand je dis les règles, il faut s'entendre. On a pu constater au cours de cette étude que le mot facultatif y revient assez souvent. En effet, les langues sont des organismes complexes qui se sont formés lentement au fil des siècles et, de cette longue évolution, subsistent des usages contradictoires. Il arrive que plusieurs accords soient possibles en français. La grammaire doit donc faire une large place aux exceptions, ou plutôt aux cas particuliers. Les passer sous silence fausserait l'étude de la langue par excès de simplification. Le grammairien va-t-il, en vertu de je ne sais quel pouvoir usurpé, s'ériger en juge suprême, formuler une règle absolue là où l'usage des grands écrivains n'est pas fixé? Non, les grammairiens d'aujourd'hui constatent plus qu'ils ne légifèrent. De plus, il y a souvent à côté de la règle stricte, appliquée dans la langue écrite soutenue, des tolérances de la langue parlée qui ne sont pas vraiment des incorrections, mais des familiarités aimables. L'essentiel est que le jeune Français ait senti qu'on n'écrit pas tout à fait comme on parle et que, dans les diverses circonstances de la vie, on ne s'exprime pas toujours exactement sur le même ton, ni avec les mêmes mots. Nous recommandons — et la recommandation reste valable pour la langue écrite ou pour un discours de belle tenue — d'employer l'imparfait du subjonctif chaque fois

que la concordance des temps l'exige ou le conseille. Hugo pouvait écrire : *Ne vaudrait-il pas mieux que nous devinssions frères?* Mais on évitera de dire au garagiste : *Je désirerais que vous nettoyassiez la voiture.* Simple question de tact, d'opportunité.

La grammaire doit aussi indiquer les libertés que certains prennent avec les règles. Car si notre rôle de grammairiens est de faire frein, de ralentir l'évolution de la langue pour que celle-ci ne se déforme pas trop vite, il ne saurait être de tout ignorer de cette évolution. Mais, en ce domaine, il faut de la prudence. Il est bon de n'enregistrer les usages nouveaux qu'avec un léger décalage. Qui nous dit que des formules à la mode, que des solécismes mis en circulation par les slogans de la politique ou de la réclame — c'est souvent tout un — auront encore cours dans dix ans? Si la langue parlée vivante a ses droits, la France est un pays de haute culture où la langue écrite, celle de Racine, de Voltaire, de Hugo, d'Anatole France, de Duhamel, de Mauriac, de Maurois, de Proust, de J. Romains ou de Valéry a aussi les siens. Pureté n'est pas nécessairement pauvreté.

La grammaire, jadis dogmatique et très formelle-s'est aérée, a élagué certaines de ses pousses indis, crètes. Elle laisse aujourd'hui de côté les bizarreries sans intérêt, les raretés qu'on rencontrait dans les manuels plutôt que sous la plume des écrivains. On n'ennuie plus les enfants avec la règle d'accord du participe passé précédé de *le peu,* règle que j'ai apprise encore dans mon enfance et qu'on a, avec raison, reléguée dans une vitrine, comme une pièce de collection.

La grammaire moderne a d'ailleurs des ambitions plus hautes et moins uniquement pratiques. Elle n'est

plus simplement une sèche énumération de règles. Elle permet, en faisant comprendre le mécanisme de la langue, de mieux goûter le style des écrivains, les nuances de leur pensée dans le miroir des mots. Les bons lecteurs, comme les bons auteurs, sont ceux qui possèdent leur grammaire. Sans connaissances grammaticales solides, il n'y a pas de commentaire littéraire possible. Le style, c'est la fleur épanouie dont la grammaire est en quelque sorte le bouton. La fleur est plus belle que le bouton, mais elle n'existerait pas sans lui.

Un des aspects les plus intéressants de la grammaire moderne, un de ses précieux enrichissements, c'est l'étude des sens. Au lieu d'être, comme jadis, une fin à elle-même, elle conduit à l'intelligence intime du texte. Elle peut aussi comporter, avec discrétion, une part de stylistique. La connaissance de l'ordre normal des mots, des inversions, des figures, des tours elliptiques et emphatiques fait comprendre bien des effets de style.

La grammaire a encore un autre intérêt qui est d'apprendre aux enfants à raisonner en leur faisant étudier les rapports des mots entre eux. Ce n'est pas pour rien que l'on parle d'analyse logique. Oui, la banale et scolaire analyse est déjà une école de raisonnement. Je ne voudrais pas donner dans le travers du maître à danser du *Bourgeois gentilhomme*; mais on peut dire qu'il y a de la philosophie, une philosophie certes encore bien simple, dans la grammaire : c'est bien pour cela qu'elle semble parfois difficile et abstraite et que certains jeunes esprits ne parviennent pas sans peine à distinguer la cause du but et le but de la conséquence.

La simple étude des sons et de leur représentation dans l'écriture a son intérêt. Le rapport des sons et de

l'orthographe évoque l'étymologie de nos mots et toute l'histoire de notre langue. Ainsi les Français d'aujourd'hui oublient volontiers les accents circonflexes. Savent-ils que non seulement ces accents donnent une indication utile sur la prononciation de la voyelle, comme dans *Rhône* qu'il faut prononcer avec un **o fermé** long et non avec un **o ouvert,** mais aussi qu'ils peuvent remplacer une lettre disparue, généralement un **s**, comme le montre la comparaison de *château* et de *Castelsarrasin*? Dans l'adjectif *sûr*, l'accent n'est pas là seulement pour différencier ce mot de la préposition, son homonyme; il marque surtout qu'il s'écrivait en ancien français avec un **e** aujourd'hui tombé (*seur*) qui venait du latin *securus* et que l'on retrouve dans le mot savant *sécurité*.

L'étymologie et l'étude des familles de mots amènent, nous l'avons vu, à de curieuses découvertes, à des rapprochements piquants.

L'étude des procédés de composition des mots permet de faire des constatations révélatrices du caractère de notre langue. Le français laisse volontiers isolées et juxtaposées les différentes parties d'un mot composé : il dit *arc-en-ciel*, *tramway électrique*. L'allemand, qui aime les vocables longs d'une toise, évocateurs de puissance, dit en un mot : *Regenbogen*, *Elektrischebahn*. Le français analyse l'idée, l'allemand élabore un produit synthétique. Tout ceci n'est sans doute pas de la grammaire proprement dite; mais ce sont des notions qu'on y a, avec raison, annexées.

L'étude des temps, si nombreux en français[1] et si

1. Le français a trois temps passés à l'indicatif : passé simple, passé composé et passé antérieur, alors que le latin n'en avait qu'un. A l'imparfait de l'allemand : *ich liebte*, correspondent deux temps français.

variés de sens, met à même de mieux saisir les intentions des écrivains. Celle des modes n'offre pas moins d'intérêt pour un esprit curieux. Il y a entre eux des nuances délicates, mais aussi des équivalences qu'il faut connaître pour s'exprimer avec finesse et variété.

La place des mots elle-même, qui est un prolongement de la grammaire moderne, mérite une étude attentive. Car, à côté de la construction normale, traditionnelle, de la phrase, il existe des déplacements expressifs, des inversions, des reprises de mots, des mises en valeur littéraires. Et la comparaison de notre langue avec d'autres, mortes ou vivantes, est une indication sur leur caractère respectif. C'est ainsi que le français est une langue descendante, c'est-à-dire où les mots importants sont en général en tête, où on ne fait pas attendre l'essentiel jusqu'à la fin de la proposition, où le complément suit ordinairement le mot complété, contrairement à ce qui se passe en latin, langue ascendante, langue d'orateurs qui cherche les effets de crescendo : le verbe rejeté à la fin de la phrase frappe l'oreille et l'esprit comme un coup de cymbale.

J'aurais pu multiplier ces exemples. Ceux que j'ai cueillis un peu au hasard auront suffi, je l'espère, à prouver que la grammaire ne s'adresse pas à la seule mémoire, qu'elle apprend à observer et à réfléchir. Les mots vivent comme des corps, ils réagissent les uns sur les autres. La grammaire, c'est un peu de l'histoire naturelle, c'est parfois aussi de la chimie ou, pour employer une expression à la mode, de l'alchimie verbale.

Aurai-je réussi à montrer quel est l'intérêt psychologique et logique de la grammaire, et que son étude ne permet pas seulement de bien connaître sa langue et de s'exprimer avec plus d'exactitude, mais encore, si elle

ne se contente pas d'enregistrer les règles formelles sans les expliquer, si elle est assez fouillée et nuancée, qu'elle conduit à une intelligence plus intime de la pensée et du style des grands écrivains? Par là la grammaire bien comprise, loin d'être, comme on le croit trop communément, un simple formulaire abstrait et théorique, est en quelque sorte le vestibule des lettres.

Au reste, je prêche des convertis. Les ennemis de la grammaire n'auront pas lu ce livre, du moins pas jusqu'au bout. Le goût des Français pour les questions de langage est une preuve d'attachement à leur langue, d'amour de la précision, de la finesse, parfois aussi d'amour de la discussion ergoteuse. Oui, le grammairien est un peu un ergoteur, un « regratteur de syllabes ». Mais le respect raisonné et éclairé de la grammaire nous rattache à la tradition même d'une riche littérature.

INDEX ANALYTIQUE

INDEX ANALYTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMÉ EN FRANCE PAR BRODARD ET TAUPIN
6, place d'Alleray - Paris.
Usine de La Flèche, le 10-02-1969.
5224-5 - Dépôt légal n° 8215, 1er trimestre 1969.
LE LIVRE DE POCHE - 6, avenue Pierre 1er de Serbie - Paris.
30 - 46 - 2551 - 01

Le Livre de Poche classique



des textes intégraux et fidèles *Conçues pour le grand public comme pour l'étudiant et le lettré, nos éditions sont établies par les spécialistes les plus qualifiés et font état des derniers travaux de la critique. C'est donc un texte sûr que nous vous offrons, tantôt dans une leçon originale, tantôt reprise des collections les plus prestigieuses : la Pléiade, ou Guillaume Budé.*

à la portée de tous *Nos éditions sont enrichies d'une préface originale d'un écrivain célèbre, de notices, de notes et d'une biographie de l'auteur.*

Andersen.
Contes (t. 1), 1114**.
Contes (t. 2), 1382**.

Aristophane.
Comédies, tome 1, 1544**.
Comédies, tome 2, 2018**.

Balzac (H. de).
La Duchesse de Langeais suivi de *La Fille aux Yeux d'or*, 356*.
La Rabouilleuse, 543**.
Une Ténébreuse Affaire, 611*.
Les Chouans, 705**.
Le Père Goriot, 757**.
Illusions perdues, 862***.
La Cousine Bette, 952**.
Le Cousin Pons, 989**.
Splendeurs et misères des Courtisanes, 1085***.
Le Colonel Chabert, 1140*.
La Vieille Fille suivi de *Le Cabinet des Antiques*, 1269**.
Eugénie Grandet, 1414*.
Le Lys dans la Vallée, 1461**.
Le Curé de village, 1563**.
César Birotteau suivi de *La Maison Nucingen*, 1605**.
Béatrix, 1680**.
La Peau de Chagrin, 1701**.
Le Médecin de campagne, 1997**.
Pierrette suivi de *Le Curé de Tours*, 2110**.
La Recherche de l'Absolu suivi de *La Messe de l'Athée*, 2163**.
La Femme de trente ans, 2201**.
Modeste Mignon, 2238**.
Honorine suivi de *Albert Savarus* et de *La Fausse Maîtresse*, 2339**.
Louis Lambert suivi de *Jésus-Christ en Flandre* et de *Les Proscrits*, 2374**.

Barbey d'Aurevilly.
Les Diaboliques, 622**.
Le Chevalier des Touches, 2262*.
Une Vieille Maîtresse, 2214**.

Baudelaire.
Les Fleurs du Mal, 677*.
Le Spleen de Paris, 1179*.
Les Paradis artificiels, 1326*.

Beaumarchais.
Théâtre, 1721**.

Brantôme.
Les Dames galantes, 2507***.

Brasillach.
Anthologie de la Poésie grecque, 1517**.

Casanova.
Mémoires (t. 1), 2228**.
Mémoires (t. 2), 2237**.
Mémoires (t. 3), 2244**.

Cervantes.
Nouvelles Exemplaires, 431**.
Don Quichotte (t. 1), 892**.
Don Quichotte (t. 2), 894**.

César.
La Guerre des Gaules, 1446**.

Chateaubriand.
Mémoires d'Outre-tombe (t. 1), 1327***.

Labiche.
Théâtre (t. 1), 1219**.
Théâtre (t. 2), 1628**.
La Bruyère.
Les Caractères, 1478**.
Laclos (Choderlos de).
Les Liaisons dangereuses, 354**.
La Fayette (Mme de).
La Princesse de Clèves, 374*.
La Fontaine.
Fables, 1198**.
Contes et Nouvelles, 1336**.
La Rochefoucauld.
Maximes et Réflexions, 1530*.
Lautréamont.
Les Chants de Maldoror, 1117**.
Machiavel.
Le Prince, 879*.
Marivaux.
Théâtre (t. 1), 1970**.
Théâtre (t. 2), 2120**.
Mérimée.
NOUVELLES COMPLÈTES :
Colomba et *10 Autres Nouvelles*, (t. 1) 1217**.
Carmen et *13 Autres Nouvelles*, (t. 2) 1480**.
Molière.
Théâtre (t. 1), 1056**.
Théâtre (t. 2), 1094**.
Théâtre (t. 3), 1138**.
Théâtre (t. 4), 1180**.
Montaigne.
Essais (t. 1), 1393**.
Essais (t. 2), 1395**.
Essais (t. 3), 1397**.
Montesquieu.
Lettres Persanes, 1665**.
Musset (Alfred de).
Théâtre (t. 1), 1304**.
Théâtre (t. 2), 1380**.
Théâtre (t. 3), 1431**.
Poésies, 1982**.
Nerval (Gérard de).
Les Filles du Feu suivi de *Aurélia*, 690*.
Poésies, 1226*.
Nietzsche.
Ainsi parlait Zarathoustra, 987**.
Ovide.
L'Art d'aimer, 1005*.
Pascal.
Pensées, 823**.
Les Provinciales, 1651**.
Petrone.
Le Satiricon, 589*.
Platon.
Le Banquet, 2186**.
Poe.
Aventures d'Arthur Gordon Pym, 484*.
Histoires extraordinaires, 604**.
Nouvelles Histoires extraordinaires, 1055*.
Histoires grotesques et sérieuses, 2173**.
Pouchkine.
La Dame de Pique, 577*.
Récits, 1957**.
Prévost (Abbé).
Manon Lescaut, 460*.
Rabelais.
Pantagruel, 1240**.
Gargantua, 1589**.
Le Tiers Livre, 2017**.
Le Quart Livre, 2247***.
Racine.
Théâtre (t. 1), 1068**.
Théâtre (t. 2), 1157**.
Retz (Cardinal de).
Mémoires (t. 1), 1585**.
Mémoires (t. 2), 1587**.
Rimbaud.
Poésies complètes, 498*.
Ronsard.
Les Amours, 1242**.
Rousseau.
Confessions (t. 1), 1098**.
Confessions (t. 2), 1100**.
Les Rêveries du Promeneur solitaire, 1516*.
Shakespeare.
Trois Comédies, 485**.
Roméo et Juliette suivi de *Le Marchand de Venise* et de *Les Deux Gentilshommes de Vérone*, 1066**.
Hamlet - Othello - Macbeth, 1265**.
Sophocle.
Tragédies, 1369**.
Stendhal.
Le Rouge et le Noir, 357**.
Lucien Leuwen, 562***.
Lamiel suivi de *Armance*, 766**.
La Chartreuse de Parme, 851**.
Chroniques italiennes, 1271**.
Stevenson.
L'Ile au Trésor, 756*.
Suétone.
Vies des douze Césars, 718**.

Clair, vivant, pratique, le *Guide de Langue française* est indispensable au grand public comme aux étudiants et aux professeurs.

Ce livre permet de résoudre facilement tous les problèmes de langue que l'on rencontre chaque jour, du plus simple au plus compliqué.

At. Pierre Faucheux

25 51 Prix **4 F**